Lisez en Page 32 L'ANNONCE de Paquet

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
5363 L I JANV 66

Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

QUEBEC — 59e ANNEE — Numéro 17,633 — SEPT CENTS — Mercredi, 13 avril 1966

METEO

Ensoleillé avec périodes nuageuses aujourd'hui. Jeudi, ensoleillé. Maximum et minimum à Québec : 45 et 30.

INDEX

Sociale, p. 6—7 Sport, p. 24—25—26
Finance, p. 28—29 Spectacles, T.V., p. 27

Pour mettre fin à la grève du SPEQ

DEMANDE D'UNE AUTRE INJONCTION

(P.C.) — Le gouvernement projette de demander une autre injonction pour mettre un terme à la grève déclenchée, mardi, par les quelque 2,300 professeurs de l'enseignement spécialisé, cotisants du syndicat des professeurs de l'Etat du Québec (CSN).

Un porte-parole du ministère de la Justice a déclaré, quelques heures après le début de la grève, que les dispositions sont actuellement prises pour demander une injonction à la Cour supérieure.

On ignore toutefois à quel moment la demande sera présentée.

La Cour supérieure a refusé au gouvernement, la semaine dernière, l'émission d'une injonction contre le syndicat.

Le juge Pierre Letarte avait alors souligné que l'injonction n'était pas nécessaire parce qu'elle aurait constitué une double protection contre le gouvernement.

En effet, le 21 mars dernier, la Commission des relations de travail décrétait comme "essentiels" les services des professeurs, et leur ordonnait de demeurer à leur poste jusqu'à la fin de la présente année scolaire et même jusqu'à la reprise des examens et leur correction.

Le syndicat a, par ailleurs, déposé devant la Commission des relations de travail, lundi, une action juridique réclamant l'annulation de la décision du 21 mars.

● Près d'une centaine de personnes ont été jetées sur le pavé mardi soir par suite de trois explosions qui ont lourdement endommagé trois maisons de rapport situées dans la Haute-Ville, à Québec. Les déflagrations qui, selon la police, sont attribuables à des fuites de gaz domestique, ont eu lieu à intervalle, entre 6 h. et 7 h.

– lire les détails en page 3 –

La réponse de M. Lesage

La grève est entre les mains des avocats

NEW YORK (P.C.)—Le premier ministre de la province de Québec, M. Jean Lesage, a déclaré mardi soir que la grève des 2,000 professeurs spécialisés de l'Etat du Québec était entre les mains des avocats et que toute déclaration à ce sujet devait venir du premier ministre intérimaire, M. Alcide Courcy.

M. Courcy est ministre de l'Agriculture dans le cabinet Lesage.

Rejoint par téléphone à Miami, où il est actuellement en vacances, M. Lesage a déclaré qu'il avait appris la nouvelle de la grève par les aviseurs légaux de la province.

"Je leur ai dit d'agir en fonction des conseils qu'ils m'ont donnés", a poursuivi le premier ministre.

Alors qu'on lui demandait à quels conseils il faisait allusion, M. Lesage a dit ne pas pouvoir en dire plus long.

Un porte-parole du gouvernement a annoncé à Québec qu'on tenterait d'obtenir une injonction pour briser la grève. Le premier ministre a refusé de commenter cette déclaration.

Des analyses faites dans des institutions américaines

Québec (P.C.) — Continuant l'enquête qu'il a entreprise sur une série de morts mystérieuses dans la région de Québec, le ministère de la Santé a décidé de faire appel à des institutions américaines pour tenter de découvrir les causes et la relation de cause à effet de ces morts.

Le ministère de la Santé a expédié à la morgue de New York et au National Health Center de Washington, DC, des préparations de tissus cardiaques affectés par la myocardose, une maladie que l'on impute, dans certains milieux, à une forte consommation de bière, et des micro-photos de la coupe microscopique des tissus affectés.

Quelque 16 personnes, dans la région de Québec, ont succombé au cours des derniers mois à des insuffisances cardiaques et toutes ces personnes étaient de gros buveurs de bière.

La brasserie Dow qui brasse sa bière dans la ville de Québec, a décidé, à la suite de rumeurs qui ont couru, de retirer du marché toute la bière en circulation pour la remplacer par de la bière fabriquée à sa brasserie de Montréal.

Un porte-parole du ministère de la Santé a dit que les échantillons envoyés aux Etats-Unis avaient pour but de vérifier si les pathologistes pouvaient établir un diagnostic plus précis que celui que l'on a obtenu ici et également pour essayer de retracer des cas similaires.

On a également envoyé des échantillons à des pathologistes reconnus du Québec, pour demander leur avis.

L'enquête sur les morts mystérieuses a commencé après que des médecins eurent fait certaines constatations à la suite du décès de leurs patients. La myocardose attaque les fibres cardiaques et tous les cas étudiés jusqu'ici présentent une similitude en ce sens que seul le coeur était affecté alors que les autres organes vitaux étaient en bonne forme.

Pour la première fois au Vietnam

Les bombardiers B-52 passent à l'attaque

SAIGON (A.F.P. et P.A.)—Pour la première fois hier, les forces américaines au Vietnam ont utilisé des bombardiers lourds stratégiques "B-52" contre le Nord-Vietnam. Les bombardements ont été effectués le long de la route nationale no. 12, située près de la frontière du Laos et qui est considérée comme l'une des principales voies d'infiltration du Vietcong vers le Laos et la piste Ho Chi Minh. Le nombre des appareils utilisés ainsi que l'étendue des destructions n'ont pas été révélés.

Cette nouvelle étape dans "l'escalade" n'est pas sans risque pour les Américains puisque ces gros appareils, qui peuvent transporter 27 tonnes de bombes, sont particulièrement vulnérables aux missiles anti-aériens dont dispose le Nord-Vietnam.

PROTESTATION

Dans un message adressé à la Commission internationale de contrôle au Vieanam, la mission de liaison du haut commandement de l'armée nord-vietnamienne a protesté contre le raid effectué par les bombardiers stratégiques américains.

Un message de l'agence nord-vietnamienne d'information dit qu'il s'agit "d'un acte d'"agression extrêmement sérieux et d'une nouvelle étape dans l'escalade de la guerre livrée au Vietnam par les impérialistes",

AUTRES ACTIVITES

Sur le plan militaire, la situation semblait calme jusqu'à ce qu'une attaque au mortier soit lancée contre une base aérienne en périphérie de Saigon.

Le tir du Vietcong a tué sept Américains, démoli deux appareils de transport sud-vietnamiens C-47 et mis le feu à un dépot de carburant à la base aérienne de Tan Son Nhut. De plus, 155 Américains et 20 Sud-Vietnamiens ont été blessés par l'attaque ennemie.

Des hélicoptères armés sont immédiatement intervenus pour détruire les nids de tirailleurs d'où partaient les bombes du Vietcong. Les appareils des Etats-Unis ont attaqué les positions des guérilleros à la fusée éclairante et il a été impossible de déterminer l'étendue des pertes qu'ils ont pû causer aux communistes.

En plus des deux avions de transport détruits, d'autres appareils américains et sud-vietnamiens ont été endommagés.

Visite à l'Expo

OTTAWA. — (P. C.) — Le premier ministre du Canada et Mme Pearson visiteront prochainement le site de l'Exposition universelle de 1967, apprend-on du bureau de M. Pearson.

Les détails de cette visite qui se déroulera samedi seront révélés plus tard.

Ingénieurs syndiqués de l'Hydro

La grève aurait lieu ce matin comme prévu

Par Gilles BEAULIEU

MONTREAL (P. C.) — "Nous ne modifions pas nos positions. Nous considérons toujours comme valable l'entente conclue avec le syndicat des ingénieurs le 14 juin 1965", a affirmé hier M. Robert Boyd, directeur général de l'Hydro-Québec.

Il semble donc assuré que les ingénieurs syndiqués au service de l'Hydro déclencheront la grève mercredi matin à 11 heures, a reconnu le représentant de l'Hydro au cours d'une conférence de presse, hier, dans la métropole.

Autres nouvelles en page 17

Le litige porte sur la constitution de l'unité syndicale, réunissant les ingénieurs. Le syndicat maintient qu'il doit comprendre dans ses rangs un groupe d'ingénieurs que l'Hydro considère comme devant faire partie de ses cadres administratifs.

Déjà, à la suite de pourparlers très longs, le Syndicat professionnel des ingénieurs de l'Hydro-Québec et la Commission hydroelectrique de Québec avaient signé une entente, le 14 juin 1965, qui définissait les limites de l'unité syndicale.

Les négociations sont interrompues depuis le 4 avril.

Modifications

Tout en admettant que quelques modifications ont été apportées au cours de l'application pratique de cette entente, l'Hydro a maintenu que le syndicat ne veut plus accepter ce document, en affirmant qu'il ne porte pas de date et qu'il faudrait le reviser.

L'Hydro pour sa part a exposé hier aux journalistes qu'elle doit maintenir une certaine unité et qu'elle désire en même temps décentraliser son autorité. Elle déclare donc qu'il lui faut des représentants à divers niveaux.

Les représentants de l'Hydro ont encore indiqué qu'advenant l'arrêt de travail aucun service ne serait discontinué et que si le conflit se prolongeait elle verrait alors à prendre les mesures appropriées.

Lundi, M. Jean-Guy Rodrigue, président du syndicat des ingénieurs avait indiqué que 356 des 600 ingénieurs de l'Hydro cesserait le travail mercredi et que le conflit pouvait être de longue durée.

Outre la juridiction syndicale, le syndicat pose des demandes sur les salaires et les bénéfices marginaux.

A Montréal

Les ouvriers de la construction décident de se mettre en grève

MONTREAL (P.C. — Quelque 7,500 ouvriers de la construction du bâtiment de Montréal appartenant à la Confédération des syndicats nationaux ont voté hier soir en faveur de déclencher la grève aujourd'hui à la suite de leur rejet d'une proposition pour une nouvelle convention collective.

Cette décision a été prise lors d'une assemblée de masse au Centre Paul-Sauvé, hier soir.

Les ouvriers ont rejeté les propositions soumises par l'Association de la construction de Montréal qui prévoyaient une augmentation du salaire horaire de $1.20 échelonnée sur une période de trois ans pour ceux gagnant plus de $2.60 et de $1.05 de l'heure pour ceux qui gagnent moins.

Les ouvriers affiliés à la Fédération des travailleurs du Québec (CTC), qui avaient eux aussi menacé de déclencher une grève, ont accepté plus tôt les propositions et demeureront au travail.

Environ 2,500 hommes ont participé à l'assemblée d'hier soir.

M. Paul-Emile Petit, maire de St-Léonard-de-Port-Maurice, et directeur régional de la CSN, a demnadé aux ouvriers : "Etes-vous en faveur de la grève ?"

Lui répondit une clameur affirmative qui fut accepté comme vote unanime en faveur de la grève.

"Etes-vous en faveur de la proposition patronale ?"

La réponse fut négative.

Les dirigeants syndicaux demandèrent aux grévistes de se rapporter à leurs postes pour y recevoir leurs instructions et les ont mis en garde contre les actes de violence dans les chantiers de construction.

M. Réal Labelle, négociateur pour la CSN, a déclaré à l'assemblée que la FTQ a refusé de rencontrer les employeurs à la suite de la réunion de lundi. Il a reproché à ces offres les disparités qu'elles établissent dans les augmentations offertes certains points mais aucuns des grands travaux a été arrêté.

Le cardinal J. Béran a été libéré grâce à l'intervention de Kennedy

NEW YORK (P.A.) — Le cardinal Joseph Beran, archevêque de Prague, a dévoilé mardi soir, que l'ancien président des Etats-Unis, M. John Kennedy, avait été celui qui l'avait fait libérer après 17 ans d'emprisonnement par le régime communiste de la Tchécoslovaquie.

Le cardinal a précisé qu'en lui annonçant sa libération en 1963 on lui avait signalé que le président Kennedy avait fait une demande en ce sens en retour de certaines faveurs des Etats-Unis au sujet desquelles on ne lui a fourni aucun détail.

Le cardinal Beran a fait cette déclaration au cours d'un dîner en son honneur organisé par six groupements sociaux tchèques des Etats-Unis.

"Le président Kennedy aurait dit qu'il était prêt à accorder certaines faveurs à l'Union soviétique, à condition que l'on me remette en liberté", a affirmé le cardinal.

Stephanopoulos reçoit un vote de confiance

ATHENES (A.F.P.) — Dans un communiqué publié hier soir à l'issue d'un Conseil des ministres de Grèce, il est dit que le Conseil a exprimé à l'unanimité sa confiance au premier ministre, M. Stéphane Stéphanopoulos, et qu'il a décidé que le gouvernement devait poursuivre sa tâche.

Il a constaté, selon le communiqué remis à la presse, qu'aucun désaccord sérieux ne s'est manifesté au sujet de la question de Chypre, jusqu'au moment de la démission du ministre des Affaires étrangères, M. Tsirimokos.

Le Conseil a exprimé par ailleurs le souhait que ce dernier revise sa position à l'égard du gouvernement.

● PORTAGE LA PRAIRIE, Manitoba — Le gouvernement fédéral a fait évacuer près de 375 Indiens à l'ancienne base militaire MacDonald, au Manitoba, où ils sont logés et nourris. Cette évacuation est devenue nécessaire par suite du gonflement des eaux de la rivière Roseau près de laquelle est situé la Réserve indienne.

– lire nos informations en page 15 –

Le Canada approuve la résolution de l'ONU

OTTAWA. — (P.C.). — Le Canada a approuvé la résolution des Nations unies qui a permis à la marine royale britannique d'aborder et de détourner de sa route un pétrolier qui se dirigeait vers Beira, en Mozambique, point d'origine des pipelines amenant le pétrole jusqu'en Rhodésie.

On apprenait également mardi que le Canada favorisait même cette mesure qui vise à faire respecter l'embargo sur le pétrole qu'a imposé la Grande-Bretagne à sa colonie rebelle.

Les sources d'informations ont cependant refusé de dire de quelle façon le Canada compte appuyer le Commonwealth dans sa tentative pour renverser la suprématie blanche du gouvernement de M. Ian Smith.

Les postiers présentent un mémoire au gouvernement (p. 10)

LÉVIS et la RÉGION

Lauzon est favorable à toute collaboration intermunicipale franche et honnête (Brousseau)

LAUZON. — "La ville de Lauzon est en faveur de la collaboration inter-municipale à la condition qu'elle soit franche et honnête".

C'est en ces termes que le trésorier de la ville de Lauzon, M. Mario Brousseau, qui possède en fait les pouvoirs d'un gérant municipal, a mis le point final à une période de questions, à l'issue de la séance mensuelle du conseil de la cité de Lauzon.

Cette période de questions provoquée par un journaliste portait sur la construction d'un hôtel de ville en commun avec la cité de Lévis et plus encore sur une résolution adoptée par la cité de Lévis, demandant à la cité de Lauzon d'autoriser son ingénieur à participer conjointement avec l'ingénieur municipal de Lévis à une étude sur les réparations à apporter à l'incinérateur construit par le service d'incinération de la Rive-Sud.

La résolution adoptée par le conseil de Lévis se lit comme suit: d'autoriser l'ingénieur de la cité de Lévis à faire une étude complète en collaboration avec l'ingénieur de la cité de Lauzon sur l'état de l'incinérateur du service d'incinération de la Rive-Sud Inc., sur les réparations à y apporter et de faire une recommandation au conseil de la cité de Lévis d'ici un mois sur l'opportunité pour la cité de Lévis d'acquérir cet incinérateur.

"Il y a trois semaines, nous avons répondu à une invitation du conseil de Lévis à ce sujet", a déclaré le maire L.-P. Guay, de Lauzon.

Les gens de Lévis étaient tellement intéressés à discuter du problème que le conseil de Lauzon au complet est arrivé le premier à la salle des délibérations de Lévis. Ces gens n'avaient rien de sérieux à nous soumettre.

"Dès le lendemain, nous avons quand même autorisé notre ingénieur (Rémi Labrecque) à collaborer avec l'ingénieur de Lévis à ce sujet", poursuit le maire de Lauzon qui ajoute aussitôt: "Si les gens de Lévis veulent vraiment collaborer, qu'ils viennent nous voir, qu'ils aient quelque chose à nous soumettre et nous l'étudierons. Nous sommes toujours prêts à collaborer mais notre premier devoir est d'administrer les biens des contribuables de Lauzon, de les bien servir.

La ville de Lauzon, continue le maire Guay, a un contrat valable pour quatre ans avec un entrepreneur pour son service de vidanges. Dans ces conditions, croyez-vous, demande-t-il aux représentants de la presse, que la ville peut mettre fin unilatéralement au contrat qui nous lie à l'entrepreneur?

Bref, conclut le maire Guay, nous sommes prêts à collaborer en respectant le mandat que nous ont confié les contribuables de Lauzon; nous avons fait plus que répondre aux lettres de l'administration municipale de Lévis, nous avons rencontré les membres du conseil de Lévis, avons autorisé notre ingénieur à étudier le problème avec celui de Lévis, que voulez-vous que nous fassions de plus.

Quant à la résolution adoptée par le conseil de Lévis, j'en ai pris connaissance dans les journaux. Notre conseil n'a rien reçu à ce sujet, termine M. le maire.

HOTEL DE VILLE

"Avez-vous déjà songé à construire un hôtel de ville en commun avec Lévis, demande un journaliste et insistant sur une suggestion de l'échevin Raymond Paré. "Jamais de la vie", répond catégoriquement le maire. En fait, poursuit-il, où serait construit cet hôtel de ville? A Lévis, à mi-chemin ou à Lauzon? demande-t-il.

L'échevin J.-A. Roy intervient à ce moment. "Jamais je ne m'occuperai de l'affaire des voisins. Nous avons assez de nos problèmes; nous ne tenterons pas de solutionner le problème des autres".

"Si Lévis peut nous suggérer un emplacement pouvant satisfaire aux besoins des deux villes, qu'ils le fassent", reprend le maire Guay.

"90 pour cent de notre population est contre un hôtel de ville en commun, soutient l'échevin J.-A. Roy. Si Lévis a besoin d'un hôtel de ville, ils ont les assurances de $50,000.00; qu'ils solutionnent leur problème comme ils l'entendent, nous entendons être maîtres chez nous, nous n'imposerons rien à nos voisins et nous ne les laisserons pas nous imposer quoi que ce soit".

Construction d'une annexe de 12 classes autorisée

LAUZON. — Le président Jean-Marie Bégin de la Commission scolaire de Bienville a informé ses collègues que la commission qu'il préside vient d'être autorisé à procéder à la construction d'une annexe de 12 classes à l'école Saint-Dominique.

Cet annexe comprendra 10 classes régulières plus 2 maternelles, elle comprendra en outre des salles pour le personnel enseignant, salle polyvalente, salle de lecture et bibliothèque, bureaux administratifs, etc.

L'autorisation de construire est toutefois sujette à l'approbation des devis pédagogiques et plus tard à l'approbation des devis techniques.

Une fois ces approbations reçues, la commission fera préparer esquisses et plans par l'architecte P.-E. Samson.

Cette nouvelle construction implique la démolition de la partie Est de l'école St-Dominique, ou ce que l'on désigne généralement sous le nom de vieille partie.

Débat oratoire de la Jeune Chambre Lévis-Lauzon lundi

Le débat oratoire de la Jeune Chambre Lévis-Lauzon aura lieu lundi, le 18 avril, à l'Institut Coopératif Desjardins.

On est invité à venir entendre huit concurrents débattre le sujet qu'a choisi la Fédération pour le mandat en cours. Cette année, le sujet est: "Le concept de l'achat chez nous est-il dépassé?"

Qu'est-ce que le concept de l'achat chez nous? C'est acheter, à valeurs égales, des produits fabriqués dans sa localité, sa région, sa province, son pays, de préférence aux produits importés.

"Il est heureux que la Jeune Chambre ait choisi un sujet d'une telle actualité. La province de Québec favorise l'achat des produits manufacturés à l'intérieur de ses frontières. Il faut que les jeunes industriels, hommes d'affaires, consommateurs, membres des jeunes chambres, se préoccupent de cette question, se documentent, réfléchissent aux conséquences d'une politique préférentielle afin d'y apporter un jugement éclairé", dit la Jeune Chambre dans un communiqué remis à la presse.

Occasion d'être charitable

BIENVILLE. — La section féminine de la Société Saint-Vincent de Paul de Bienville organise un cocktail-offrande qui aura lieu dimanche, le 17 avril, de 9 à 11 heures p.m., en la salle du Collège St-Dominique, rue Wolfe.

Toute la population de la région est invitée. En plus d'avoir la chance de gagner un magnifique prix de présence, les assistants auront l'occasion de faire preuve d'une charité tangible.

Candidat à la convention

St-Michel de Bellechasse. — M. Laurent Bouchard, agronome de St-Michel, a accepté de laisser porter son nom à la convention pour le choix d'un candidat du parti libéral provincial, dans ce comté.

On sait que la convention aura lieu, dimanche, le 17 avril, à St-Raphaël, chef-lieu du comté qui est actuellement représenté par Me Gabriel Loubier de l'Union Nationale.

Décès de M. Clément Brunelle

A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 12 avril, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Clément rBunelle, maître cuisinier, époux de dame Germaine Roy demeurant à 30, rue Montcalm.

Outre son épouse, il laisse pour pleurer sa perte, ses fils, filles, beaux-fils et belles-filles: M. et Mme André Brunelle (Yvette Poulin), Chomedey, M. et Mme Raymond Lachance (Françoise) Lévis, M. et Mme Jean-Louis Riel (Rita), Hemmingford, Mlle Janet Brunelle, Lévis, M. et Mme Guy Dion (Huguette), Saint-Anselme, Mme Raymond Brunelle, Lévis, M. et Mme Gilles Guay (Bernadette), Saint-David, M. et Mme René Ouzilleau (Lise) Lauzon, M. et Mme Marie-Louis Lavertu (Nicole) Jonquière, M. et Mme Marcel Gosselin (Denise) Lauzon, sa mère: Mme Sarah Brunelle, Worchester, Mass.; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, Mme Bell Dunn, Worchester, M. et Mme Philippe Brunelle, Mass., M. et Mme Aimé Brunelle, Mass., M. et Mme Georges Brunelle, Mass., Mlle Alvina Roy, Lévis, Mlle Blanche Roy, Worchester, Mass., Mme Alphonse Roy, Lévis, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 h. 30. Départ des salons funéraires Gilbert et Turgeon, Limitée, 9, rue Commerciale, à 9 h. 15 pour l'église de Bienville et de la au cimetière paroissial.

Base aérienne de Tan Son Nhut attaquée

SAIGO (P.A.) — La base aérienne de Tan Son Nhut a essuyé mercredi matin le feu des mortiers vietcongs.

On apprend de sources bien informées que les mortiers auraient atteint un réservoir d'essence causant une lueur qu'on pouvait apercevoir à plusieurs milles de distance.

Cette base est située à proximité de Saigon et loge quelque 10,000 soldats américains.

Emplacement d'une école polyvalente de la Tardivel

Deux Commissions scolaires croisent le fer

SAINT-CASIMIR — A la toute fin du mois de mars, la commission scolaire de St-Marc des Carrières faisait parvenir une lettre à la commission scolaire de Saint-Casimir, l'invitant à une rencontre avec d'autres commissions scolaires du secteur ouest de la régionale Tardivel pour discuter du choix du site, dans les limites de St-Marc, de la future école polyvalente. Or, en fin de semaine, la commission scolaire de St-Casimir répondait à la commission scolaire de St-Marc qu'elle ne pouvait participer à cette rencontre.

On sait qu'à St-Casimir le choix de St-Marc comme site de la future école polyvalente n'a pas été accepté par la majorité de la population et qu'un mouvement, le fonds régional de St-Casimir, a même été mis sur pied pour entamer des procédures contre la régionale Tardivel dès que les autorités gouvernementales prendront une décision finale concernant l'école polyvalente de St-Marc.

Dans sa lettre envoyée à St-Marc, la commission scolaire de Saint-Casimir dit avoir pris connaissance de l'invitation de la commission scolaire de St-Marc mais qu'elle ne voit aucunement pour elle l'utilité de se déplacer, car il ne fait aucun doute que cette réunion n'est pas convoquée dans le but d'apporter l'école polyvalente à St-Casimir.

La lettre se poursuit comme suit: Le fonds régional de Saint-Casimir et les paroisses environnantes intéressées partagent entièrement notre point de vue quant au choix du site de la future école polyvalente dans le secteur ouest. Si vous avez lu les journaux dernièrement vous avez vu que notre municipalité était opposé au choix de St-Marc par le comité de planification.

"Dans les circonstances, nous comprenons difficilement la teneur de votre lettre, car vous savez que nous avons l'intention de prendre des procédures judiciaires contre la décision de la régionale Tardivel et du comité de planification, qui était composé de 4 ou 5 fois plus de membres de St-Marc des Carrières, que de St-Casimir qui n'avait qu'un délégué. Nous avons donc récolté une injustice que nous prétendons régler devant les tribunaux?

La commission scolaire de Saint-Casimir poursuit en disant qu'elle ne voit pas tellement l'utilité de la construction d'une école polyvalente avant 1971 dans le secteur ouest et qu'il est encore incertain à cette date, qu'un nombre d'élèves suffisant puisse être atteint, car depuis 10 ans la population des villages diminue continuellement.

"Si le ministère de l'Education obtient ces chiffres d'accroissement d'élèves en ville, il ferait bien de venir voir en campagne, estime la commission scolaire de Saint-Casimir. Le ministère de l'Education constaterait qu'il n'y a aucune urgence à construire actuellement dans le secteur ouest".

Dans la lettre adressée à la commission scolaire de St-Marc, la commission scolaire de St-Casimir signale qu'il y a une école centrale de 20 classes à Saint-Casimir construite en 1962 au coût de $750,000 et qui peut recevoir immédiatement et combler les besoins futurs de la régionale Tardivel; elle se demande: pourquoi cette hâte aujourd'hui? Les taxes sont suffisamment élevées actuellement, nous devons penser aux contribuables et mettre de côté l'esprit de clocher qui semble animer plusieurs paroisses".

La commission scolaire de St-Casimir termine sa lettre en disant qu'elle regrette de devoir refuser sa collaboration et qu'elle remercie la commission scolaire de St-Marc de son invitation qu'elle ne peut accepter dans les circonstances.

Pour sa part, dans la lettre qu'elle avait fait parvenir le 31 mars dernier à la commission scolaire de St-Casimir ainsi qu'à celles des paroisses comprises dans le secteur ouest de la Tardivel, la commission scolaire de St-Marc mentionnait qu'elle avait l'intention d'organiser d'ici quinze jours au plus une rencontre de toutes les commissions scolaires du secteur ouest afin d'étudier le choix de l'emplacement de la construction de la future école polyvalente à Saint-Marc.

On sait qu'à la suite de cette rencontre la commission scolaire de Saint-Marc doit suggérer à la régionale Tardivel un terrain où pourra être construite l'école polyvalente.

Nouvelles brèves de Portneuf

DESCHAMBAULT — La Chambre de Commerce du comté de Portneuf nous informe que son comité des activités sociales présidé par M. Roger Hamel organise, pour samedi soir prochain le 16 avril, une réunion sociale pour tous les membres de la Chambre au Manoir de Pont-Rouge.

Etant donné que cette soirée mixte sera la dernière du présent terme, le comité des activités sociales compte sur la présence du plus grand nombre possible de membres. Le programme de la soirée devrait plaire à tous ceux qui seront présents affirment les organisateurs.

X X X

DONNACONA — Le corps de police de Donnacona compte un membre de plus depuis quelques jours. En effet, lors de sa dernière séance régulière, le conseil municipal a décidé de procéder à l'engagement de M. Yvon Frenette, de Portneuf-Station. Ce dernier qui sera à l'essai pendant trois mois devient le quatrième policier de la force constabulaire de Donnacona. Les autres membres du corps sont le chef Louis-Philippe Déry et les constables Marcel Dion et Normand Matte.

La nouvelle recrue qui est âgée de 20 ans recevra pendant sa période d'essai un traitement hebdomadaire de $60.00 par semaine.

X X X

SAINT-ALBAN — Le maire de Saint-Alban, M. Marcel Marcotte a remis sa démission lors de la dernière séance du conseil municipal. M. Marcotte qui était maire depuis le mois de mai 1965 seulement, après avoir succédé à M. Sauveur Patry, a donné comme raisons son état de santé et ses nombreuses affaires personnelles.

Après avoir accepté avec regret la démission de M. Marcotte, les membres du conseil municipal ont choisi l'échevin Siméon Perron pour occuper le poste de premier magistrat de la municipalité. M. Perron en était à son deuxième terme comme échevin.

Quand il fut élu au printemps de 1965, M. Marcotte devenait le sixième maire de la municipalité de St-Alban, dont la fondation remonte à 1918. Les autres maires ayant précédé M. Marcotte furent dans l'ordre: MM. Azarias Gignac, Armagh Picher, Arsène Gauthier, Dominique Picher et Sauveur Patry.

Logements à louer

ST-ROMUALD, face à Sillery, 3, 4 et 5 pièces, chauffés ou non, plus chambre de bain, eau chaude. "220", marché Olivier Inc. Tél.: 839-9408. Appeler avant la fin de l'échéance.
58572 1-4 (1 ms, 6 fs) 118 C.L.

DINDE 5 A 11 LB JEUNE "A" EVISCEREE 49

VEAU CROUPE DESOSSEE 140 FINITION DE FESSE 105

CHOPS DE VEAU 79 et 95

ROTI DE PORC FILET 67 EPAULE 49

JAMBON EPAULE 3 A 6 LB 49

JAMBON FESSE 3 A 16 LB PRESQUE DESOSSEE 73

LARD SALE 49 BACON ½ LB 49

JAMBON CUIT TRANCHE A L'EPAISSEUR DESIREE 165

SPARE RIBS PORC 45 ET 67

STEAK DE RONDE 110

STEAK FILET T-BONE 129 PORTERHOUSE 125

STEAK HACHE 59 - 69 ET 95

W.E.BEGIN

SERVICE DE LIVRAISON — PARKING

500 ST-JEAN 524-5271

520 DE LA SALLE 545 DE LA REINE 529-1331

On sait s'amuser au Québec

Et pour ajouter à leur plaisir, de plus en plus de gens actifs exigent O'Keefe, la bière douce.

Buvez O'Keefe la bière douce!

65-14F

OTTAWA ONT.
CHAMBRE DU SENAT
SALLE DE LECTURE
3363 L 1 JANV 66

Selon le maire Gilles Lamontagne

Nécessité d'établir le plus tôt possible un plan d'ensemble de la restauration du Québec historique

Par Jacques Jobin

"Il faut que la Commission des monuments historiques se charge, dans le plus bref délai, de faire un plan d'ensemble de la restauration du Québec historique".

C'est ce qu'a déclaré hier midi le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, devant les membres du club Rotary en soulignant de plus: "Ce qui m'étonne, c'est qu'en 1964, le président de la commission considérait ce plan d'ensemble comme fondamental; or, il n'y a rien de fait encore aujourd'hui".

Le maire de Québec a indiqué que le coût de préparation de ce plan qu'il juge essentiel pourrait être défrayé à raison de 50 pour cent par le gouvernement fédéral.

"Québec ne peut, comme Montréal, disposer d'importantes sommes d'argent pour engager des experts à cette fin, a dit M. Lamontagne. Comme il faudrait de toute façon s'en référer constamment à la Commission des monuments historiques pourquoi ne serait-ce pas à elle ou à une section de cette commission de s'en occuper expressément".

Travail de 4 mois

Le maire de la capitale a relevé au bénéfice des rotaryens le travail exécuté depuis le 1er décembre dernier par la nouvelle administration municipale.

Son efficacité procède de deux facteurs selon lui: la concentration du pouvoir exécutif entre les mains du comité exécutif restreint et le fait qu'il siège à huis clos.

"A ce propos, poursuit M. Lamontagne, quelques personnes du monde de la presse auraient aimé et continuent sans doute de désirer assister à des délibérations. Je suis franchement d'avis que ce ne sont pas les discussions qui sont d'intérêt public, mais les conclusions de ces discussions, conclusions qui constituent les décisions. Si ces décisions étaient cachées au public, je crois qu'il y aurait lieu de se poser des questions. Toutes les décisions du comité exécutif sont publiées aussitôt que ces séances sont terminées. Cela peut nous permettre, du moins partiellement, comme aux cabinets fédéral et provincial, de négocier de grands projets dont la discussion sur la place publique risquerait de compromettre toute réussite. Je voudrais, a poursuivi M. Lamontagne, que là-dessus on me comprenne bien: je ne suis pas contre la liberté de la presse, mais j'estime qu'il y a certaines réserves et certaines limites qu'il faut respecter dans le sens que je viens d'exprimer".

M. Lamontagne a fait état de 900 résolutions adoptées par l'exécutif depuis qu'il siège, dont 200 ont été référées au conseil municipal et dont le cinquième a trait aux problèmes de l'administration municipale avec son personnel.

Il a insisté particulièrement sur la disparition de 16 comités permanents de l'ancien régime, qui comme le disait l'Action du 12 janvier dernier", accordaient aux anciens échevins la possibilité de se tailler des petits fiefs à l'intérieur de l'administration municipale".

Ces comités sont remplacés maintenant par l'exécutif et par d'autres comités, ceux-ci temporaires, créés avec des mandats et des délais précis, comme l'ont été les comités les taudis, sur les loisirs et sur la préparation de Québec aux fêtes du centenaire du Canada.

L'initiative qu'a prise la nouvelle administration de convoquer les maires du Québec métropolitain a aussi été souligné particulièrement par M. Lamontagne qui a insisté sur la nécessité par les administrateurs de ne plus tergiverser, d'avoir de l'audace "car dit-il, même si on peut se tromper, l'erreur peut toujours être réparée alors que l'indécision et l'inertie ont, le plus souvent, versé dans l'insignifiance et la dégradattion".

Revalorisation de la fonction publique par la motivation, dynamisme de la Commission de l'exposition, travail énorme exécuté pour le déblocage de l'aire No 3, etc, etc., M. Lamontagne a voulu repasser les différents aspects de l'administration de Québec afin de démontrer l'énormité du travail qui attend son équipe pour replacer la capitale sur la carte de la province.

Deux explosions

80 personnes doivent évacuer leur domicile

Deux explosions successives causées par une accumulation de gaz domestique sous des perrons de portes ont délogé plus de 80 personnes de deux maisons de rapport sises à l'intersection du chemin St-Louis et de l'avenue Brown, vers 6h., hier soir. Personne n'a été blessé sérieusement mais les dommages seraient assez élevés.

Vers 1 h., hier après-midi, des employés de la voirie municipale qui effectuent des travaux sur l'avenue Brown ont accidentellement touché un conduit d'alimentation de gaz domestique. Ils ont immédiatement tenté de réparer le bris afin qu'il n'y ait pas de fuite de gaz. Ce gaz domestique est fabriqué dans une usine de St-Malo, et tout en étant moins dangereux que le gaz naturel, il est toutefois très inflammable.

Selon M. Camille Fleury de l'Hydro-Québec, compagnie qui fait la distribution de ce gaz à Québec, il appert que la fuite aurait continué à se produire, et que le gaz se serait infiltré pendant tout l'après-midi sous les perrons des portes de la maison de 28 appartements sise à l'intersection de l'avenue Brown et du chemin St-Louis.

Vers la fin de l'après-midi, soit à 5 h. 45 exactement, une première explosion soulevait les morceaux de béton constituant le perron du 1185 de l'avenue Brown, et les projetait à une vingtaine de pieds dans les airs. A 6 h. 10, alors que les sapeurs étaient sur les lieux, une seconde explosion se produisait sous le trottoir de béton armé conduisant au 1195 de la même avenue. Selon des témoins elle se produisit avec plus d'intensité. Un employé de garage a dit avoir entendu la détonation alors qu'il travaillait dans une station de gaz à plus d'un demi-mille de l'explosion. D'énormes morceaux de ciment dont l'un pesait quelque 20 livres furent à nouveau soulevés et retombèrent de l'autre côté de la tranchée dans laquelle travaillaient les employés de la ville. Certains projectiles furent retrouvés à plus de 50 pieds du point d'éclatement.

Les spécialistes de l'Hydro-Québec qui se trouvaient sur les lieux ont immédiatement ordonné aux personnes qui se trouvaient dans les deux maisons de rapport de quitter les lieux. Ils craignaient que de nouvelles détonations ne se produisent avec plus de force. Environ 80 personnes ont ainsi été obligées de quitter leur demeure. A bonne heure ce matin, les autorités de l'Hydro n'avait pas encore permis la réinstallation de ces personnes et leur demandaient de communiquer avec la compagnie à partir de 8 h. 30. Cette mesure devrait fixer les autorités sur le nombre exact de sinistrés.

Après la première explosion, on fit appel au Service des incendies de la ville qui dépêcha plusieurs voitures sur les lieux dont la roulotte ambulance. Les pompiers dirigés par le chef de division Lapointe et le chef de district Lévesque se sont employés à éteindre les flammes qui s'échappaient du tuyau de gaz domestique qui s'était rompu dans la tranché sous la force de l'explosion. Ils utilisèrent de la neige carbonique. Les valves du conduit ne furent fermées que plus tard. Un informateur de l'Hydro nous a fait savoir qu'il aurait été très dangereux de couper les gaz alors qu'il y avait encore du feu.

Plusieurs secouristes et sapeurs se trouvaient sur les lieux lors de la seconde explosion. Personne ne fut blessé mais nombreux furent les pompiers qui avouèrent avoir reçu des morceaux de béton.

Les débris de toutes sortes et le déplacement d'air provoqués par les explosions ont fracassé de nombreuses vitres et vitrines de la maison de rapport sise du côté ouest. Toutes les portes de la maison sise au 1195 ont été arrachées. Plusieurs châssis doubles ont été brisés. Les fenêtres des étages supérieurs ont même été endommagées.

Les autorités de l'Hydro-Québec ne sont pas encore fixés quant à la cause immédiate de l'explosion. Il est possible qu'un étincelle provenant des nombreux compresseurs dont se servaient les employés de la ville soit à l'origine de la première détonation. Par ailleurs, une accumulation trop forte des gaz sous les perrons peut avoir provoqué l'explosion.

La circulation a été paralysée pendant deux heures sur ces artères. Les automobilistes devaient contourner ce secteur pour quitter ou entrer dans la ville, à cette heure de pointe. Une foule de curieux s'étaient groupés près des maisons de rapports et les policiers tentaient de les empêcher d'avancer trop près de la tranchée. A 7 h. 10, les sapeurs de la cité pouvaient regagner leur caserne. La maison qui est sise au 610 chemin St-Louis abritait huit familles et celle cise au 1180 de l'avenue Brown en logeait le même nombre.

● C'est dans cette tranchée que des employés de la Voirie municipale ont coupé accidentellement le tuyau de gaz combustible qui alimentait une maison de rapport sise à l'intersection du chemin St-Louis, et de l'avenue Brown. A 5 h. 45, hier soir, puis à 6 h. 10, deux explosions se produisaient.

● Plusieurs policiers ont monté la garde pendant la nuit pour empêcher tout acte de vandalisme ou vol dans les maisons qui ont été abandonnées. Plus de 80 personnes auraient quitté les lieux.

Rapport sur la situation des loisirs à Charlesbourg

Un rapport sur la situation actuelle et les perspectives d'avenir des loisirs à Charlesbourg a été remis hier soir aux autorités municipales de l'endroit par un membre de la Fédération des loisirs du diocèse de Québec, qui l'a préparé.

Les édiles municipaux doivent en prendre connaissance, avant de la dévoiler à la presse et, par conséquence, au grand public, nous a déclaré le maire de Charlesbourg, M. Hector Verret.

Le rapport comprend deux parties. La première partie est une étude de la situation présente des loisirs dans Charlesbourg. Elle comprend cinq chapitres. La deuxième partie, qui comprend également cinq chapitres, traite de la responsabilité, des structures, du plan d'équipement, du programme et du personnel, ainsi que du financement des loisirs dans la municipalité.

M. Arsène Turcotte, de la fédération, qui a présenté le rapport au premier magistrat de Charlesbourg, a dit qu'il contient 23 recommandations et que sa préparation a durée un an. La préparation de ce rapport a suscité la collaboration de sociologues, d'urbanistes, de travailleurs sociaux, de spécialistes en loisirs, a dit M. Turcotte (Par C. G.)

Rien à cacher

par Serge GAGNON

Le maire de la cité de Québec, M. Gilles Lamontagne, a déclaré hier que son administration n'avait rien à cacher relativement aux délibérations du Conseil exécutif.

Faisant allusion à une prise de position du Conseil central des syndicats nationaux, dans laquelle le comité des affaires municipales de cet organisme s'élevait contre le fait que les journalistes n'étaient pas admis aux séances du Conseil exécutif, le maire Lamontagne a dit que la Commission Sylvestre, dans son rapport, avait recommandé le huis clos au conseil exécutif et qu'à ce moment, les journaux du Québec avaient unanimement applaudit cette suggestion de la Commission Sylvestre. "On ne peut pas m'accuser de ne pas donner de nouvelles aux journalistes", a dit le maire Lamontagne.

Le comité des affaires municipales du Conseil central des Syndicats nationaux avait reproché, dans son rapport, au Conseil exécutif de la cité de Québec de ne pas fonctionner au grand jour en refusant aux journalistes l'accès aux documents ainsi qu'aux délibérations du Conseil exécutif.

Québec et la banlieue

On étudie la possibilité d'uniformiser les négociations avec les employés municipaux

Par Serge GAGNON

La cité de Québec et les quelque 30 municipalités environnantes étudient la possibilité d'uniformiser les négociations avec leurs employés et de négocier avec leurs représentants syndicaux d'une manière globale.

Lors d'une réunion tenue hier à l'hôtel de ville de Québec, des membres d'un comité inter-municipal créé en vue d'étudier la possibilité de prévoir des échéances uniques pour les différentes conventions collectives des municipalités, ont pris connaissance de documents remis par les autorités de la cité de Québec. Ces documents sont de nature à aider les membres du comité à étudier des solutions au problème des multiples échéances des conventions collectives des 31 municipalités de la région de Québec.

Actuellement, chaque municipalité négocie individuellement avec ses employés et il existe autant de conventions collective de travail qu'il y a de municipalités. Le comité inter-municipal veut trouver des solutions en vue de mieux synchroniser les diverses échéances des contrats de travail pour en venir à une négociation globale.

Un porte-parole d'une centrale syndicale représentant un secteur des employés municipaux a laissé entendre hier que la négociation globale était vivement désirée. Par ailleurs, une source bien informée a déclaré hier que la négociation globale entre les municipalités et leurs employés pourraient se réaliser assez facilement et que des barrières légales, si elles existent, peuvent facilement être franchies.

Mise en garde

Le chef de police de Ville Duberger, Marcel Petitclerc avise la population de ne pas faire de feux d'herbe, chose qui se fait fréquemment à l'approche de la belle saison et qui souvent entraine de lourds dommages et obligent le service des incendies à effectuer des sorties.

Le chef Petitclerc demande aux citoyens désireux de faire du nettoyage d'en aviser le service de police. Il précise que les personnes qui seront prises en flagrant délit, soit à faire des feux d'herbe, seront traduites devant la cour municipale et seront passibles d'amendes allant de $50. à $100.

M. Lamontagne nommé président honoraire

Pour la première fois dans leur histoire, un maire de Québec a été initié comme membre de l'Association des Vétérans au Canada de l'Armée, de la Marine et des Forces Aériennes. En effet, le maire Gilles Lamontagne s'est vu décerner hier soir le titre de membre en même temps que de président honoraire de cette association pour l'Unité Québec 33.

Dans une brève allocution, le maire a remercié l'association de l'honneur qu'elle lui faisait et a souligné qu'il lui ferait plaisir de l'aider en tout temps quelles que soient ses demandes.

M. Lamontagne est un vétéran de la deuxième guerre mondiale. Il joignit la RCAF au début de la guerre et fut plus tard qualifié comme pilote-officier. En Angleterre, il devint un des membres de la fameuse escadrille 425 Alouette.

Pilotant des Lancasters et des Wellingtons, il prit part à de nombreux raids aériens qui se montrèrent efficaces à désorganiser les transports et les communications nazis.

En 1943, il fut capturé par les Allemands et interné comme prisonnier dans un camp de concentration jusqu'en 1951 où il fut libéré. Son courage et sa conduite exceptionnelle ont été souvent mentionnés.

A l'hôtel de ville

Le comité exécutif de la cité de Québec a demandé au directeur du personnel de recruter des responsables pour le service des loisirs dans les parcs. Les qualifications requises ainsi que le traitement seront fixés par le directeur du personnel et ratifié par le conseil.

FUSION DE LA LIGUE ANTI-TUBERCULOSE

La ligue anti-tuberculeuse sera vraisemblablement fusionnée avec le service de la santé de la cité de Québec, pour le 1er avril 1967. Le ministère québécois de la Santé remettra à la cité le budget d'environ $400,000 de l'organisme.

La voie périphérique métropolitaine exige la participation financière des municipalités

Par Claude GRAVEL

Le ministère de la Voirie de la province de Québec, dans une lettre adressée à la ville de Charlesbourg, dévoile les modalités de la construction d'une partie de la voie périphérique métropolitaine, aux intersections de la 3e avenue ouest et de la 4e avenue est, dans Charlesbourg.

On sait que la voie périphérique métropolitaine est destinée à contourner la ville de Québec et que sa réalisation coûtera environ $4,850,000. Dans la lettre destinée à Charlesbourg, le sous-ministre de la Voirie explique quelles seront les responsabilités de la province et celles de la ville dans la construction de cet important tronçon de la voie.

M. Roger LaBrèque déclare que "cette politique de participation des municipalités à nos projets, partout où elles en retirent des bénéfices, n'est pas nouvelle et qu'elle est appliquée présentement, avec succès, à plusieurs municipalités du Montréal métropolitain". — "Il va de soi, poursuit-il, que cette politique sera appliquée également à toutes les municipalités du Québec métropolitain".

Si l'artère qui sera construite comprend quatre voies, — comme l'indique un plan annexé à la lettre — il ne fut pas possible, hier soir, d'obtenir plus de détails.

3e avenue ouest

Dans la construction de la voie périphérique métropolitaine au niveau de la 3e avenue ouest, les responsabilités de la province seront les suivantes: 1) construction du tunnel et des approches au coût de $400,000, ce qui comprend le drainage, l'éclairage, le poste de pompage, etc.; 2) expropriation et achat d'un "bloc" d'habitation situé à cet endroit, à la suite de l'expropriation d'un autre "bloc" pour fins de voirie.

Par ailleurs, les responsabilités de Charlesbourg, telles que définies dans la lettre du sous-ministre LaBrèque, seront les suivantes:

1) construction immédiate de la 43e rue ouest et d'une partie de la 4e avenue ouest pour donner accès à ceux des résidents de la 43e avenue ouest qui ne pourront déboucher sur la 3e avenue ouest par suite de la construction du tunnel à cet endroit;

2) construction immédiate de la 44e rue ouest entre les 3e et 4e avenues ouest pour donner accès à une maison à logements multiples, l'emprise de cette rue ayant déjà été acquise et payée par le ministère de la Voirie;

3) acquisition des trois édifices pour compléter les boucles des 43e et 44e avenues;

4) entretien par la municipalité de ce nouveau tronçon de la 3e avenue ouest, ce qui comprend le drainage, le poste de pompage, la chaussée, l'éclairage, etc.;

5) le conseil devra accepter ces engagements, sinon la construction du tunnel prévu dans l'axe de la 3e avenue sera différée par le ministère.

4e avenue est

Dans la construction de la voie au niveau de la 4e avenue est, les responsabilités de la province seront les suivantes: 1) préparation des plans et devis de l'étagement estimé à $400,000, apels d'offres, adjudication du contrat et surveillance de la construction; 2) paiement par le ministère de la Voirie de 50 p.c. des frais de construction.

Les responsabilités de Charlesbourg sont les suivantes:

1) acquisition des emprises et paiement des déplacements; 2) paiement de 50 p.c. des frais de construction de l'étagement; 3) entretien de ce tronçon de rue: drainage, pompage, chaussée, éclairage, etc.; 4) adoption par le conseil municipal d'une résolution acceptant le mode de participation et passation d'un règlement d'emprunt approuvé par la commission des affaires municipales couvrant le coût d'acquisition des emprises, 50 p.c. du coût de construction et les frais de financement.

● **GALA DE LA CROIX-ROUGE DE LA JEUNESE —**

Mme Gilles Lamontagne rehaussera de sa présence le Gala de la Croix-Rouge de la Jeunesse qui aura lieu au Palais Montcalm vendredi le 22 avril à 8 h. p.m. A cette occasion le "Choeur des Gais Pinsons" de Trois-Rivières interprétera des chansons de nos compositeurs canadiens. Ce concert est au profit des oeuvres de la Croix-Rouge de la Jeunesse.

Au sujet de la rivière St-Charles

Demande d'une enquête

Par Jean Martel

Lors de son assemblée d'hier, le Conseil du travail de Québec et du district a décidé d'écrire aux autorités de la ville de Québec pour leur demander de faire enquête afin de trouver les personnes qui jettent des déchets dans la rivière Saint-Charles et afin de les punir.

Un des délégués qui assistaient à la réunion du Conseil a fait part de l'état lamentable dans lequel se trouvent les terrains où sont situés les escaliers reliant la haute ville à la basse ville. Selon lui, des gens déposent à ces endroits des objets nuisibles à l'hygiène.

Un autre délégué a déclaré que l'hôpital du Sacré-Coeur a l'habitude de jetter des pansements qui ont déjà servi dans la rivière Saint-Charles.

PROTESTATIONS

M. Magella Perron, président du Conseil du travail de Québec et du district, a dit qu'il avait été surpris de constater qu'aucun délégué du Conseil ne siégeait sur le comité du centenaire de la Confédération canadienne mis sur pied par les autorités de la ville de Québec. Il a ajouté qu'il était d'autant plus surpris qu'un délégué du Conseil central des syndicats nationaux (C.S.N.) était membre de ce comité.

Il a dit qu'il avait appelé le maire de Québec, M. Lamontagne, pour protester contre cet état de choses. Le maire lui aurait répondu qu'il avait jugé bon de ne pas nommer un délégué du Conseil au comité du centenaire parce que le Conseil du travail ne lui paraissait pas assez représentatif.

M. Perron a trouvé cette réponse non conforme aux faits.

NOUVEAUX SYNDICATS

M. Gaulin, représentant du Congrès du travail du Canada, a déclaré lors de la réunion d'hier qu'il manquait peu d'adhésions avant que ne se forme un syndicat aux deux magasins Maurice Pollack.

Il a ajouté que plusieurs autres employés de diverses entreprises allaient bientôt demander leur accréditation pour former des syndicats.

● Sur la photo on aperçoit, dans l'ordre habituel, le maire Gilles Lamontagne, M. Fred Quinn et M. George Smith, président de l'assemblée où M. Lamontagne fut initié membre et président honoraire de l'Association des vétérans. (Photo : "l'Action", par Marcel Laforce)

EDITORIAL

Le Québec veut sa part du tourisme

Dans un mémoire soumis aux autorités provinciales et fédérales, la Chambre de Commerce du district de Québec souligne quelques-unes des difficultés auxquelles se heurte notre industrie touristique et les carences des services connexes. Elle le fait, comme dirait un gardien de buts, "en couvrant tous les angles". Elle examine les publications destinées à toutes les catégories de voyageurs, elle inventorie nos ressources touristiques, elle presse la préparation de nouvelles escales et retrousse la présentation de nos valeurs historiques.

Le survol effectué par la Chambre n'a pas tardé à révéler nos arrérages : nous n'avons pas notre part de publications sur le tourisme, nos richesses touristiques ne font pas l'objet de la sollicitude manifestée par le fédéral à l'endroit des autres provinces; la lenteur de la construction de la route transcanadienne nous prive d'un réseau de sites consacrés au campisme, etc.

On peut se surprendre, à première vue, de ce que la Chambre de Commerce escamote carrément le palier municipal en présentant ses recommandations. On s'en étonne d'autant plus que les municipalités prennent de mieux en mieux conscience de leurs responsabilités en matière de tourisme, comme c'est le cas à Québec, et s'intéressent de façon croissante au domaine du loisir, dont le plein-air fait partie. A l'entière décharge de la Chambre, disons que le loisir de plein-air échappe presque totalement aux pouvoirs des municipalités en raison même de ses caractéristiques : il utilise le plus souvent des espaces immenses que les municipalités consacrent ordinairement à d'autres fins ! Comment une municipalité peut-elle planifier convenablement le ski, la chasse, la pêche, le campisme, les excursions de traîneaux mobiles ? Nous abordons dans ce secteur un loisir typiquement régional qui impliquera une collaboration intermunicipale quand on en aura défini l'allure et qui justifie dès maintenant l'action des gouvernements supérieurs. C'est dans cette perspective, croyons-nous, qu'il faut situer la présentation du mémoire de la Chambre aux seuls gouvernements provincial et fédéral. Rappelons pourtant que la régionalisation des loisirs sera justement le thème du prochain congrès de la Confédération des Loisirs du Québec, qui se tient à Montréal à la fin d'avril.

Face au gouvernement fédéral, la Chambre déplore que le français soit systématiquement réduit à la portion congrue dans les publications touristiques. "Sur le total des 46 documents publiés par l'Office du Tourisme du Gouvernement canadien qui ont été examinés, (. . .) 8 font l'objet d'une édition française". Et encore là, comprenons bien qu'il s'agit d'une simple traduction et non d'une véritable création adaptée à notre mentalité. En outre, le Québec ne possède aucun de ces parcs nationaux qui ont attiré, en 1964, 9.5 millions de visiteurs . . . dans les autres provinces et nous n'avons aucunement bénéficié de l'augmentation de 16% survenue dans le nombre des campeurs attirés par ces parcs. Enfin, — et faut-il s'en surprendre ? — les publications fédérales ne mentionnent que quatre sites historiques du Québec et passent complètement sous silence le respectable contenu de la ville de Québec ! Le fédéral sort de ce bilan assez mal en point !

Ottawa se voit donc invité à parachever rapidement la route transcanadienne dans sa section québécoise et à la garnir de parcs et de belvédères de repos. Il va sans dire qu'on lui suggère d'augmenter le nombre de ses publications touristiques en langue française. Souhaitons pour notre part qu'on tienne encore davantage à d'importantes mentions du Québec dans les publications fédérales qu'à la multiplication des traductions. Nous tenons sans doute à ce que le français soit bien servi, mais nous ne devons pourtant pas perdre de vue que le tourisme susceptible de s'intéresser au Québec se recrute principalement dans le monde anglo-saxon qui nous entoure. Quant aux publications en langue française, souhaitons qu'elles soient autre chose que de simples traductions.

Sur la question des parcs nationaux, la Chambre de Commerce louvoie fort prudemment, évitant les récifs "autonomistes"! Elle souhaite, en effet, "l'engagement d'un dialogue constructif entre les représentants du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial en vue de trouver une solution aux préjudices que subit le Québec". C'est, en somme, une sorte de "plan conjoint", si l'on s'en tient au jargon courant. "En publicité compensatrice et autrement, dit la Chambre, le Québec a rigoureusement droit à un traitement équivalent à celui que reçoivent les autres provinces ou territoires, compte tenu de la somme totale de $190,000 que le ministère fédéral du Commerce affecte déjà pour la réclame interprovinciale dans tout le Canada".

En peu de mots et sur la foi d'évidences indiscutables, la Chambre de Commerce du district de Québec fait la lumière sur des carences dont peu soupçonnaient l'ampleur. Elle le fait sans acrimonie, mais avec fermeté, sans nationalisme soupçonneux, mais au nom de la plus stricte justice, sans pleurs sur le lait répandu, mais avec des repères lumineux. Ceux qui ont tendance à considérer une chambre de Commerce comme une sorte de club social d'où n'émergent que les égoïstes revendications des membres trouveront ici l'occasion de changer d'idée ! Les dollars des touristes que la Chambre de Commerce tentent d'attirer dans notre région et notre province, c'est dans la prospérité générale qu'ils seront investis.

Laurent Laplante

Une initiative discutable

Si, pour faire mousser leur cause, des indépendantistes s'avisaient de fonder un mouvement parareligieux, on leur reprocherait semblable attitude et l'on serait en droit de le faire. La vérité, toutefois, joue dans les deux sens : Pour les adeptes du fédéralisme, il n'est guère plus indiqué de mettre en branle, même à l'occasion des fêtes du centenaire de 1967, un organisme du genre. C'est pourtant ce que constitue, si nous ne nous trompons, la Conférence interconfessionnelle du centenaire; laquelle, annonce-t-on, charge l'écrivain Robert Choquette d'écrire les paroles d'un hymne religieux, en français et en anglais, précisément à l'approche dudit centenaire.

Sans doute, présumons-nous, ce n'est point l'intention des fédéralistes de confondre religion et politique. La religion est une chose; la politique, l'option politique en est une autre. Evidemment, l'idée religieuse, dans une chrétienté surtout, ne saurait être étrangère à la politique; tout comme, d'ailleurs, la politique ne saurait demeurer indifférente à l'égard de la religion. N'empêche que l'on peut discuter et que l'on discutera certes là-propos, voire l'utilité de pareille Conférence interconfessionnelle du centenaire. Comme l'on peut discuter et comme l'on discutera le projet de préparation d'un hymne religieux à l'occasion des 100 ans de la Confédération. Au demeurant, l'initiative prend, qu'on le veuille ou non, l'aspect d'un geste de publicité, de propagande, pour ne pas dire ici d'influence indue.

N'y a -t-il point suffisamment de confusion, par le temps qui court, sans que l'on aille, par des actes de cette nature, y ajouter encore ? Est-ce bien sage, indiqué, que vouloir mobiliser en quelque sorte les adhérents de telle ou telle confession religieuse pour donner plus de relief à des manifestations qui, chez nous en tout cas, risquent fort de ne pas donner lieu tantôt à de si grands feux d'artifice, de déploiements de joie, d'enthousiasme ?

Chacun a droit à ses vues. L'on peut être fédéraliste ou exécrer le système politique actuellement en vigueur au Canada; cela, sans, pour autant, cesser d'être bon chrétien, bon croyant. Amendée, corrigée ou pas, la constitution canadienne n'est point inscrite au testament d'Adam. Il y a un siècle, elle a pu partir d'un bon naturel et être devenue, depuis, manifestement dépassée. Il est, dans la vie des peuples comme des individus, telle réalité que la force même des choses dont il faut tenir compte. Chacun son avis et pas . . . d'influence indue !

Pour tout dire, que les fédéralistes — c'est leur droit — en tiennent, si le coeur le leur dit, pour le fédéralisme. Mais, de grâce, que l'on n'aille point, par certains agissements, se donner l'air de faire servir l'idée religieuse à des fins de propagande ! Si l'hymne religieux en cause vise à remercier Dieu des innombrables faveurs reçues du Ciel depuis un siècle et au-delà, d'accord ! On ne saura jamais trop dire sa gratitude à la Providence. Si, par ailleurs, il cherche à exalter, à vanter inconsidérément les gloires d'un système politique, de préférence à quelque autre, nenni ! Il en est plusieurs qui, à tout prendre, aimeront mieux dire le Pater, en insistant sur ces mots : —"Que Ta volonté soit faite !"

Odilon ARTEAU

Lettre de Paris

L'énorme gaffe du parti communiste

de notre correspondant
MAURICE HERR

Le parti communiste français est prêt à tout pour se "dédouaner". Il est animé d'une furieuse envie de reprendre sa place dans le jeu politique, une place dont il espère évidemment qu'elle sera la première, dans cet "après-gaullisme" qui hante tous les rêves de l'opposition au régime et à la politique du général de Gaulle. Il multiplie ainsi les promesses et les concessions verbales, se fait doux, libéral, compréhensif. Il tente ainsi de désarmer l'hostilité des uns, l'appréhension des autres, et s'efforce de fournir des arguments — ou des alibis ! — aux compagnons de route qui travaillent pour lui en divers milieux, jusque et y compris en milieu catholique.

Mais, de temps à autre, comme dans le conte du Petit Chaperon Rouge, de grandes oreilles apparaissent sous le bonnet de dentelle, et le sourire tactique laisse entrevoir une denture impressonnante, et en parfait état de marche. Ainsi l'autre jour, paraissant à la télévision dans l'émission "Face à Face", le secrétaire général du Parti Communiste, M. Waldeck Rochet, est passé candidement aux aveux, en dépit de l'extrême prudence avec laquelle il répondait — toujours à côté — aux questions des journalistes.

M. Waldeck Rochet avait déclaré que le parti communiste admettait maintenant la thèse du passage du socialisme par les voies démocratiques normales de la conquête du pouvoir — et non plus seulement par le moyen de la révolution violente — et que les notions de dictature du prolétariat de parti unique avaient perdu de leurs exigences, en raison de l'évolution historique de la société. C'est alors qu'on lui demanda : "Vous admettez la pluralité des partis démocratiques au régime socialiste. Mais si vous accédez au pouvoir, y aura-t-il pour vous des partis non-démocratiques, et seront-ils déclarés illégaux ?" Le secrétaire général du parti communiste hésita un bon moment. Puis il déclara : "Cela dépendra essentiellement de l'attitude de ces parts. S'il y en a qui se donnent pour objectif de ressaisir le pouvoir pour réinstaurer le capitalisme, la majorité des partis démocratiques aura le droit de prendre des mesures pour éviter cela !"

° ° °

Ainsi, tout était clair. Dans un hypothétique régime de démocratie populaire installé en France sous la direction du parti communiste, seuls les partis "démocratiques", c'est-à-dire déclarés tels par les communistes eux-mêmes, auraient le droit de subsister et de poursuivre une action politique, à condition qu'elle ne soit pas en opposition avec les vues de la majorité.

Cela, on le savait. Mais d'aucuns, faisant état d'une certaine évolution du parti communiste, laissaient entendre que le Petit Chaperon Rouge n'avait plus rien à craindre du grand méchant loup, devenu doux et tendre comme un agneau. Le parti communiste lui-même favorisait l'éclosion de cette nouvelle imagerie populaire. Il laissait Aragon s'élever contre la récente condamnation des écrivains soviétiques à Moscou. Il invitait les intellectuels d'extrême gauche, naguère soumis au dur carcan du conformisme, à s'exprimer "avec audace et indépendance", etc . . . Avec se franchise brutale et presque ingénue, M. Waldeck Rochet venait rappeler, devant 15 millions de téléspectateurs, que le parti communiste demeure ce qu'il a toujours été, et que les variations et les assouplissements tactiques ne lui ont pas fait perdre de vue l'objectif final, inmuablement fixé : l'instauration d'un régime dictatorial et totalitaire.

° ° °

Ce rappel est venu troubler le grand débat qui s'est ouvert, à gauche, dans la perspective des élections législatives, mais dont l'objet dépasse largement le cadre des frontières françaises et intéresse tous les pays où existe un parti communiste plus ou moins important. C'est le fameux problème de l'"ouverture à gauche" qui, en France, est posé par la recherche d'une alternative de gauche au régime gaulliste.

Le parti communiste multiplie donc les propositions et offres de service. Il a soutenu M. Mitterrand dans l'élection présidentielle de décembre, et se déclare prêt à conclure un pacte de majorité et de gouvernement avec tous les autres partis et formations de la gauche. Le parti socialiste est très fortement sollicité, car c'est de lui que dépend, finalement, la réussite de l'opération de dédouanement et de promotion lancée par les communistes. Mais quelles garanties peuvent avoir les éventuels partenaires de M. Waldeck Rochet qu'ils ne seront pas dévorés après un succès commun ? L'aveu du secrétaire général du parti communiste à la télévision a jeté un froid terrible.

° ° °

M. Mitterrand lui-même, pourtant fort désireux de conduire à la victoire une coalition de gauche incluant les communistes, s'est écrié : "La définition donnée par les communistes de la pluralité des partis ne m'a pas absolument rassuré. Il faut se mettre bien d'accord sur l'idée que nous nous faisons de l'expression des différentes familles politiques. Toutes les familles d'esprit doivent pouvoir exercer leur liberté, en régime socialiste, y compris les familles qui ne sont pas socialistes !"

Le parti communiste se montre présentement fort embarrassé, d'autant que M. Mitterrand, poussant son avantage, refuse derechef de discuter avec lui un programme de gouvernement, et annonce la prochaine constitution d'un "contre-gouvernement" de gauche, (un "shadow-cabinet", à l'anglaise) à l'élaboration duquel le parti communiste n'est pas convié. Ce gouvernement "fantôme" accéderait au pouvoir au cas où la gauche s'emparerait de la majorité aux élections législatives du printemps 1967.

Les communistes réagissent aigrement à cette initiative et accusent M. Mitterrand d'hypothéquer l'avenir en mettant la charrue avant les boeufs. Mais il n'en reste pas moins que les propos de M. Waldeck Rochet ont plus fait, pour la désunion de la gauche que les entreprises de M. Mitterrand. Le Petit Chaperon Rouge ne semble pas vouloir se laisser abuser et duper . . .

(Droits réservés B.I.P. et l'ACTION)

Il n'y a plus rien au fond du baril monsieur le Maire ?

courants et remous

Le Saint-Office rénové

Certains des nôtres poussent si loin l'habitude de l'insatisfaction et de la revendication qu'ils n'apprécient même plus les réformes qui leur sont concédées. Je pense ici à l'Index. Symbolisant pour eux l'étroitesse d'esprit d'une Eglise médiévale, il représentait le pouvoir romain dans toute son horreur, dans tout son refus de la liberté de pensée. Lorsque, de la bouche même du cardinal Ottaviani, tombe l'affirmation qu'il n'y aura plus d'édition revue de l'Index, nul ne réagit, nul ne félicite, nul n'apprécie.

Et pourtant ! Si l'on peut inscrire, ce qu'on fait parfois avec infiniment de morgue, certains excès au passif du cardinal Ottaviani, comment ne pas porter à son actif ces émouvants aveux : "Je dois admettre que dans le cours des siècles le Saint-Office s'était écarté de cette procédure, en la remplaçant par une procédure autoritaire. Il est très douloureux qu'on soit arrivé à cela, et il est difficile de dire comment on y est arrivé". Sans laisser à qui que ce soit le temps de formuler un blâme, le cardinal poursuit : "Peut-être le Saint-Office n'était-il pas suffisamment contrôlé. Quoi qu'il en soit, si nous nous sommes trompés, nous l'avons fait par excès de zèle et dans une préoccupation passionnée de l'unité de l'Eglise et de l'intégrité de la doctrine". Un jugement auquel on ne peut guère ajouter, tant il respire la sérénité et une respectable humilité.

Mais, dira-t-on, à l'avenir ? "Aujourd'hui, tous ont d'amples possibilités de se défendre. Quand paraîtra un écrit qui nous semblera mauvais ou dangereux, nous inviterons l'auteur, nous discuterons avec lui, nous l'écouterons, nous lui montrerons ce que nous tenons pour erroné. Puis nous l'inviterons éventuellement à faire une nouvelle édition de l'oeuvre en tenant compte de nos corrections. De toutes façons, il n'y aura plus de mesures draconiennes, sinon dans des cas exceptionnels". Et voici un engagement formel : "La dernière édition de l'Index remonte à 1947. Il n'y aura plus d'édition revue de l'Index. On ne mettra plus de livres à l'Index. L'Index restera un document historique, un ouvrage de consultation. Nous publierons des listes de livres déconseillés, à titre indicatif, comme le Centre catholique cinématographique le fait pour les films".

Transformé en "congrégation pour la doctrine de la foi", le Saint-Office se rénove en profondeur. "La différence entre le Saint-Office et la Congrégation pour la doctrine de la foi est notable, explique le cardinal Ottaviani. Elle consiste dans l'abolition du caractère inquisitorial et répressif. La Congrégation assume désormais un rôle de propulsion, puisque sa tâche est d'encourager les études, les discussions et les travaux touchant la doctrine catholique". Il ne sera pourtant pas étonnant que tel adolescent interprète cette transformation du Saint-Office comme la preuve qu'il peut lire sans danger, sans ennui et de façon profitable "Les chemins de la liberté" . . .

L. L.

VOTRE OPINION

Le film chez-nous ?

Généralement, le Film, tout comme le cinéma, le théâtre et la littérature, reflète la culture et les moeurs d'un peuple à une époque donnée.

Par conséquent, si ces miroirs de culture veulent étendre leur production au-delà des frontières, ils doivent par le fait même respecter la culture et les moeurs des autres pays. Les artistes d'un pays ou d'une région, n'ont pas le droit et ne devraient pas avoir le droit de passage chez un peuple chrétien et catholique, aux moeurs civilisées, à moins de le respecter. Alors, il faut soumettre ces gens à une censure, à des lois internationales de communication de la pensée.

Si telles lois existent déjà, n'ont-elles pas besoin d'être repensées. . . .

Les artistes athées, apostats ou immoraux, ne devraient recevoir aucun encouragement des institutions ou organismes nationaux de culture civilisée et chrétienne. Dans un pays quelconque, quel que soit son degré de culture ou de croyance, il n'y a pas que le côté mauvais à montrer de son lieu d'origine. Si tous les artistes, écrivains, chanteurs, producteurs de films, propriétaires de cinémas, de théâtres voulaient se donner la main et accepter un nettoyage complet, ils pourraient changer la face du monde. Si le contraire se produit chez-nous, nous abdiquons, par le fait même, nos devoirs de protecteurs de notre culture, de notre foi et nous payons ces gens et ces organismes pour venir corrompre les moeurs et avilir notre culture canadienne-française et catholique.

La masse du peuple, n'a pas la culture et la formation suffisantes pour toujours détecter ce qui est bon ou mauvais pour elle. Les uns peuvent bien proclamer tout haut la valeur de tel film par exemple et d'autres peuvent demander sa disparition sur le marché. Ce qu'il nous faut, c'est un conseil supérieur de la censure, rattaché à notre culture, à notre foi, à nos moeurs, qui deviendrait le conseiller technique en matières de production cinématographique ou autres organismes de culture.

Quant à l'Etat civil, tant municipal, provincial que fédéral, il devrait instituer un genre de blocus et se servir du cadenas au besoin pour les institutions qui produisent chez-nous ou qui encouragent les producteurs de communications culturelles, louches et immorales. Un gouvernement doit d'abord savoir protéger la culture de son peuple contre toutes minorités néfastes et corruptrices.

Je comprends mal certaines gens qui s'offusquent parce que tel film immoral ou louche a droit de passage dans telle région et non dans l'autre. On s'imagine être des arriérés mais vous avez évolué. Eh bien! non, au contraire, vous n'êtes pas des arriérés mais vous avez évolué plus dans une région que dans l'autre parce qu'on a su mettre un frein aux excès néfastes. Au lieu de se croire complexés, nous devrions remercier Dieu, l'Auteur des talents et des biens, de rencontrer encore des bureaux de censure assez fermes et éclairés devant leurs devoirs pour ne pas sacrifier la morale chrétienne à une audace pernicieuse.

Quant aux films coupés, cette tactique ne devrait pas exister. Pas de demi-mesure en cette matière. La coupure est aussi provocante qu'avilissante. La meilleure solution à prendre est d'empêcher la rentrée de ces films chez-nous. Nous coopérerons par le fait même à l'éducation de notre jeunesse, de notre peuple canadien-français et catholique. Nous n'avons pas le droit de permettre à une minorité de magnats d'avilir ce que nous avons élevé.

Avant de réclamer un statut particulier pour notre nation, rendons-le particulier dans tous les domaines y compris l'éducation. Ainsi, nous travaillerons à redresser les chemins tortueux et rocailleux qui bloquent le passage de la VERITE, de la pensée chrétienne.

Vous savez, pour arriver à bon port, il faut mettre le cap sur le PHARE au besoin. Laissons de côté nos intérêts personnels et nous encouragerons nos bons producteurs de Films et nous forcerons par le fait même les moins bons à changer leur fusil d'épaule s'ils veulent avoir une place de choix sur cette terre des hommes, êtres créés à l'image de Dieu qu'ils devront apprendre à côtoyer comme des frères qu'ils doivent respecter et non exploiter comme des sujets incapables d'idéal et d'évolution véritable. La liberté humaine n'existe pas dans un "Laisser tout Faire" mais bien dans un choix à faire entre ce qui est bon pour nous, peuples civilisés et ce qui est rétrograde à nos moeurs et à notre culture.

Nos chefs d'Etats doivent avoir une main ferme et un esprit éclairé sur le Film chez-nous au Québec. C'est en luttant pour conserver notre héritage, en coopérant avec les corps intermédiaires que vous gagnerez la bataille et que vous vous montrerez de vrais chefs en face de vos dépendants. N'oubliez pas que la vie est un combat qui mérite d'être vécu et que la gloire n'est donnée qu'à ceux qui luttent ici-bas contre le mal du siècle.

Si le ministère de l'Education est sincère, il ne devrait pas négliger ce côté culturel qui rehaussera l'éducation de notre peuple. Nos autorités civiles ont montré un grand courage et une grande détermination pour lancer la campagne d'épuration des kiosques à journaux et revues de même que l'assainissement des taudis et maintenant pourquoi pas l'épuration "Film".

Comme vous voyez, il y a du pain sur la planche pour toutes les âmes de bonne volonté.

Sans malice.

Marie-Rose Levasseur, l.d.
Chicoutimi.

Transfert terminé le 1er avril 1967 : Washington n'est pas d'accord

Une action précipitée compromettrait les intérêts des membres de l'OTAN

WASHINGTON (A.F.P.) — Le gouvernement des Etats-Unis a fait savoir hier au gouvernement français qu'il n'était pas d'accord avec la proposition de la France selon laquelle le transfert de personnel et d'installations américaines en France devrait être terminé d'ici le 1er avril 1967.

Dans sa réponse à l'aide-mémoire du 29 mars, publié par le secrétariat d'Etat, le gouvernement des Etats-Unis estime qu'au contraire une action aussi précipitée ne ferait que compromettre les intérêts de tous les membres de l'Alliance dans le domaine de la sécurité.

Le document indique que le gouvernement américain a engagé et poursuivra des consultations avec ses autres alliés de l'OTAN à propos des questions soulevées par les décisions du gouvernement de la République Française et qui affectent la sécurité de tous les membres de l'Alliance.

Amendements

Tout en prenant note du point de vue de la France selon lequel les mesures que le gouvernement français se propose de prendre sont rendues nécessaires en raison de l'impossibilité d'amender par un accord mutuel et dans des conditions satisfaisantes les dispositions en vigueur au sein de l'Organisation, le gouvernement américain indique que les rédacteurs du Traité de l'Alliance ont prévu des changements.

Ces amendements peuvent avoir lieu dix ans après la mise en vigueur du traité, chaque partie ayant le droit de demander une discussion entre toutes les parties afin de procéder à une revision.

Le gouvernement américain note également qu'il a invité au cours des récentes années la France à soumettre toute proposition en vue de revoir le traité ou l'Organisation du Traité. Ainsi, donc, Washington ne peut comprendre les raisons invoquées par la France pour conclure qu'il est impossible de reviser les arrangements de l'OTAN.

Action unilatérale

La France agit unilatéralement, affirme le document officiel américain, lorsqu'elle fait des déclarations sur l'évacuation, à partir du 1er juillet 1966, des bases étrangères sur son territoire.

Les dirigeants américains font remarquer dans leur réponse que les troupes étrangères en France ne peuvent être placées sous commandement français, mais plutôt sous le commandement du Saceur, conformément aux accords de Londres.

Les Américains font également remarquer aux Français que l'accord bilatéral relatif au stock d'armes atomiques de l'OTAN entreposé en Allemagne pour servir d'appui aux forces françaises affectées à l'OTAN et destiné à leur usage deviendra automatiquement caduc.

Personnel français

L'Administration de Washington dit ne pas comprendre non plus l'intention du gouvernement français de retirer le personnel français affecté aux commandements de l'OTAN et du Collège de défense de l'OTAN à compter de juillet 1966.

Ce sujet est actuellement à l'étude entre les autres alliés du Traité de l'Atlantique Nord.

En conséquence, la date à laquelle le retrait des quartiers-généraux alliés sera réalisé n'a pas encore été déterminée. Des discussions ultérieures à ce propos doivent avoir lieu bientôt entre les alliés.

Activités américaines

On lit aussi dans le texte américain que l'aide-mémoire français fait état du désir du gouvernement de la France de mettre un terme aux activités militaires des Etats-Unis régies par certains accords bilatéraux qui ont été conclus librement par la France et les Etats-Unis.

Le texte de ces accords stipule qu'ils demeureront en vigueur pour la durée du Traité de l'Atlantique Nord, à moins que les deux gouvernements décident par consentement mutuel d'y mettre un terme avant l'échéance normale.

En conséquence, et quoique les Etats-Unis sont décidés à retirer leurs installations de France aussi rapidement que possible, le gouvernement américain ne serait disposé à consentir à ce qu'un terme soit mis aux accords bilatéraux entre les deux pays qu'à condition que les procédures de consultations et d'abrogations prévues dans le cadre de ces accords soient appliquées", indique la réponse américaine.

Consultations recherchées

"Le gouvernement des Etats-Unis se tient prêt à examiner avec le gouvernement français la question des activités militaires futures des Etats-Unis en France, de même que celle des arrangements relatifs à l'utilisation des installations essentielles, ainsi que la question d'arrangements réciproques pour assurer le retrait en bon ordre des installations qui ne demeureront pas en France".

Le gouvernement des Etats-Unis note à cet égard que le gouvernement français s'est déclaré disposé à considérer des conditions spéciales en ce qui concerne les activités définies par des accords sur des établissements particuliers.

"Les activités des Etats-Unis aux termes de ces accords conclus entre la France et les Etats-Unis ont eu pour objet et continuent d'avoir pour objet de fournir un appui au Traité de l'Atlantique Nord. En conséquence, le gouvernement des Etats-Unis devra également dans ce cas rechercher l'opinion de ses autres alliés en ce qui concerne cet aspect particulier des consultations avec le gouvernement de la France".

Conséquences monétaires

"Enfin, l'attention du gouvernement français est attirée sur le fait que ses décisions relatives à son retrait, à l'abrogation ou à la répudiation des accords en vigueur entraîneront des problèmes et des responsabilités sur le plan financier qui devront être pris en considération au sein de toute discussion ayant trait à ces décisions".

La situation rhodésienne n'a pas beaucoup évolué

Le "Ionna V" pourrait décharger sa cargaison, mais pas dans le pipe-line

D'après AFP et PA

La situation rhodésienne n'a pas beaucoup évalué durant la dernière journée. Elle aurait pû être changée cependant par des événements survenus en divers points du globe.

A Beira, au Mozambique, où l'attention mondiale se porte à propos de la crise rhodésienne, le pétrolier grec "Ionna V" n'a pas déchargé sa cargaison hier. Le navire est à quai, à proximité de l'extrémité du pipe-line qui conduit à la raffinerie de Feruka, en Rhodésie. Son capitaine l'a quitté pour un voyage de plaisir de Durban, en Afrique du Sud, où il a déclaré qu'il prendrait des vacances. Après avoir changé de nationalité, le bateau arbore maintenant le drapeau de Panama, les autorités gouvernementales grecques l'ayant rayé des registres de la marine marchande de Grèce. On apprend, en dernière heure, que le pavillon panamien a été retiré au pétrolier.

A propos du "IonnaV", il était question hier que le bateau décharge une partie de sa cargaison pour des raisons techniques. On dit qu'il devra s'alléger s'il veut reprendre la mer.

Tout indique, toutefois, que si le bateau décharge du pétrole, ce sera dans des réservoirs construits sur les quais de Beira et non dans le pipeline qui conduit en Rhodésie.

Réactions à Londres

A Londres, où la question suscite bien des commentaires, le parti conservateur s'est prononcé de nouveau en faveur de discussions sans conditions préalables avec les dirigeants rhodésiens.

Le leader adjoint du parti, M. Réginald Maudling, a affirmé que les conditions se prêtaient à de telles discussions, mais il a ajouté que le problème rhodésien était de la seule compétence de la Grande-Bretagne.

Le "Daily Mirror" dans sa livraison d'hier notait, à propos de la crise rhodésienne, que le régime du premier ministre Ian Smith avait tenté récemment de se procurer en Grande-Bretagne des armes de divers modèles d'une valeur de trois millions de livres.

Le journal précise que le marché a été négocié par l'intermédiaire d'hommes d'affaires portugais, à Londres et à Lisbonne, avec un négociant en armements britannique. Ce dernier a finalement refusé la transaction proposée quand il s'est rendu compte que le matériel était destiné au gouvernement Smith.

A l'étranger

Le principal problème pour la Grande-Bretagne n'est pas tant d'empêcher l'acheminement du pétrole à partir de Beira vers la Rhodésie au moyen de l'oléoduc qui conduit à Féruka, note "The Star", de Johannesbourg, mais d'interdire l'envoi de pétrole à partir du territoire sud-africain en Rhodésie.

Selon ce journal, le fait que le Royaume-Uni ait obtenu l'autorisation d'employer la force pour interdire l'accès de Beira aux pétroliers ne change pas grand-chose au problème.

A Tokyo, le ministre japonais des Affaires étrangères a annoncé son intention d'appliquer plus strictement l'embargo à l'égard de la Rhodésie. L'embargo est actuellement appliqué dans une proportion de 72 p.c. par le Japon.

Censure abrogée

Pendant ce temps, à Salisbury même, certaines lois sur la censure, visant notamment la presse, ont été condamnées par le Conseil constitutionnel de Rhodésie.

Le Conseil a déclaré que ces lois étaient incompatibles avec la déclaration des droits contenue dans la constitution. L'une de ces lois permet la censure des nouvelles et interdit aux journaux visés d'indiquer dans un encadre qu'ils ont été censurés. Jusqu'à présent, les journaux rhodésiens n'en ont pas tenu compte.

Aux Nations-Unies

Il a également été question de la Rhodésie aux Nations unies. Au cours d'une réunion du Comité de décolonisation, le représentant de l'Ethiopie a déclaré que la résolution sur la Rhodésie adoptée samedi par le Conheil de sécurité était insuffisante et que le seul moyen d'éliminer le régime Ian Smith était pour la Grande-Bretagne d'employer la forme contre ce régime, les sanctions économiques n'étant pas efficaces.

Les parlementaires canadiens en France ont un programme chargé

PARIS (AFP) — Une délégation de parlementaires canadiens conduite par le président du Conseil privé, M. Guy Favreau, va effectuer du 13 au 23 avril un voyage en France.

Ce matin, la mission canadienne visite la manufacture des Gobelins avant d'être reçue à l'hôtel de ville de Paris.

Après un déjeuner offert par la section française de l'Association interparlementaire France-Canada les élus canadiens assisteront à la séance de l'Assemblée nationale puis ils seront reçus par M. Newwirth, questeur du palais Bourbon, avant de se rendre, à la Comédie française.

La délégation visitera le 14 avril à Venissieux les usines Berliet, le 15 l'usine de Manufrance à Saint-Etienne, le 16 le barrage de Donzère-Mondragon. Le dimanche 17, ils seront reçus à Menton par le député-maire M. Palmero et le soir ils seront conviés à dîner par M. Moatti, préfet des Alpes maritimes. Le 18, des promenades sont prévues sur la Côte d'Azur.

De retour à Paris le 19, la mission canadienne participera à une séance de travail à l'Assemblée nationale avec ses collègues français avant d'être, en l'Hôtel de Lassay, les invités à déjeuner de M Jacques Chaban Delmas.

Le mercredi 20, seconde séance de travail au palais Bourbon puis visite des usines Renault. Soirée de ballets à l'opéra. Jeudi 21, troisième séance de travail à l'Assemblée nationale puis réception offerte par M. Maurice Couve de Murville au ministère des Affaires étrangères, et visite de la nouvelle faculté des sciences.

Vendredi 22, visite du Mont Saint-Michel et samedi 23 retour à Paris.

Gauvin, de Québec, ambassadeur du Canada en Ethiopie

Addis Abeba (Reutetr) — Le premier ambassadeur du Canada en Ethiopie, M. Michel Gauvin, a présenté aujourd'hui ses lettres de créance à l'empereur Haile Sélassié durant une cérémonie d'une demi-heure au grand palais impérial d'Addis Abeba.

M. Gauvin qui est originaire de Québec est entré au ministère des Affaires extérieures en 1947. Après avoir assumé divers postes diplomatiques en Amérique du Sud et au Congo, M. Gauvin qui est âgé de 47 ans, fut envoyé en mission spéciale au Congo en 1964 relativement à la détention d'otages canadiens à Stanleyville. L'an dernier, il fut envoyé en mission spéciale en République Dominicaine.

M. Gauvin est arrivé à Addis Abeba mardi dernier.

En Inde

Aliments qui devraient réduire la famine de façon satisfaisante

Nations unies (PC) — Le Dr Donald Faris, expert canadien en agriculture au service du Fonds des Nations unies pour l'enfance, l'UNICEF, a déclaré mardi soir que les provisions d'aliments promises à l'Inde par les Etats-Unis et le Canada devraient réduire la famine sévissant dans ce pays de façon satisfaisante, à moins que la situation ne se détériore encore plus.

Le Dr Faris a passé plus des cinq dernières années en Inde comme conseiller délégué par l'ONU. Il a indiqué que la pire période de disette se produirait en juillet et août prochains, mais que selon lui l'Inde, si elle sait faire un bon usage de ce que lui envoient les Etats-Unis et le Canada, saura traverser cette crise assez facilement.

Le Dr Faris a remis un rapport au quartier général de l'ONU, avant de se retirer de l'organisation mondiale. Il doit retourner chez lui, à Kelowna, Colombie - Britannique, dès vendredi.

Né en 1898, à Brandofrd, Ont., le Dr Faris a été ministre de l'Eglise unie du Canada, après ses études théologiques à l'Université Queen de Kingston.

Il devait se rendre en Inde en 1960, après une besogne excellente en Thaïlande pour l'ONU. Depuis 1945, il a été associé à l'organisation mondiale en plusieurs endroits, dont la Chine et la Corée.

Dans son rapport, il a souligné les sécheresses et les soulèvements suscités par le manque de nourriture. En Inde, il a aidé le gouvernement à établir une politique de mise en valeur des terres arables et de distribution des aliments produits. Il a aussi encouragé les cultivateurs à semer une plus grande diversité de légumes riches en protéines, et à élever plus de volailles.

Comment résoudre les 3 principaux problèmes DES DENTIERS

Le fait de saupoudrer un peu de FASTEETH sur un dentier permet: (1) de maintenir votre dentier plus fermement, (2) de le maintenir plus confortablement et, enfin, (3) de mordre jusqu'à 35% plus fort sans aucune gêne. Alcaline (donc non-acide) la poudre FASTEETH ne rancit pas, n'empâte pas la bouche, et n'a aucun goût. Ne soyez donc plus inutilement gêné. Demandez vite votre poudre FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

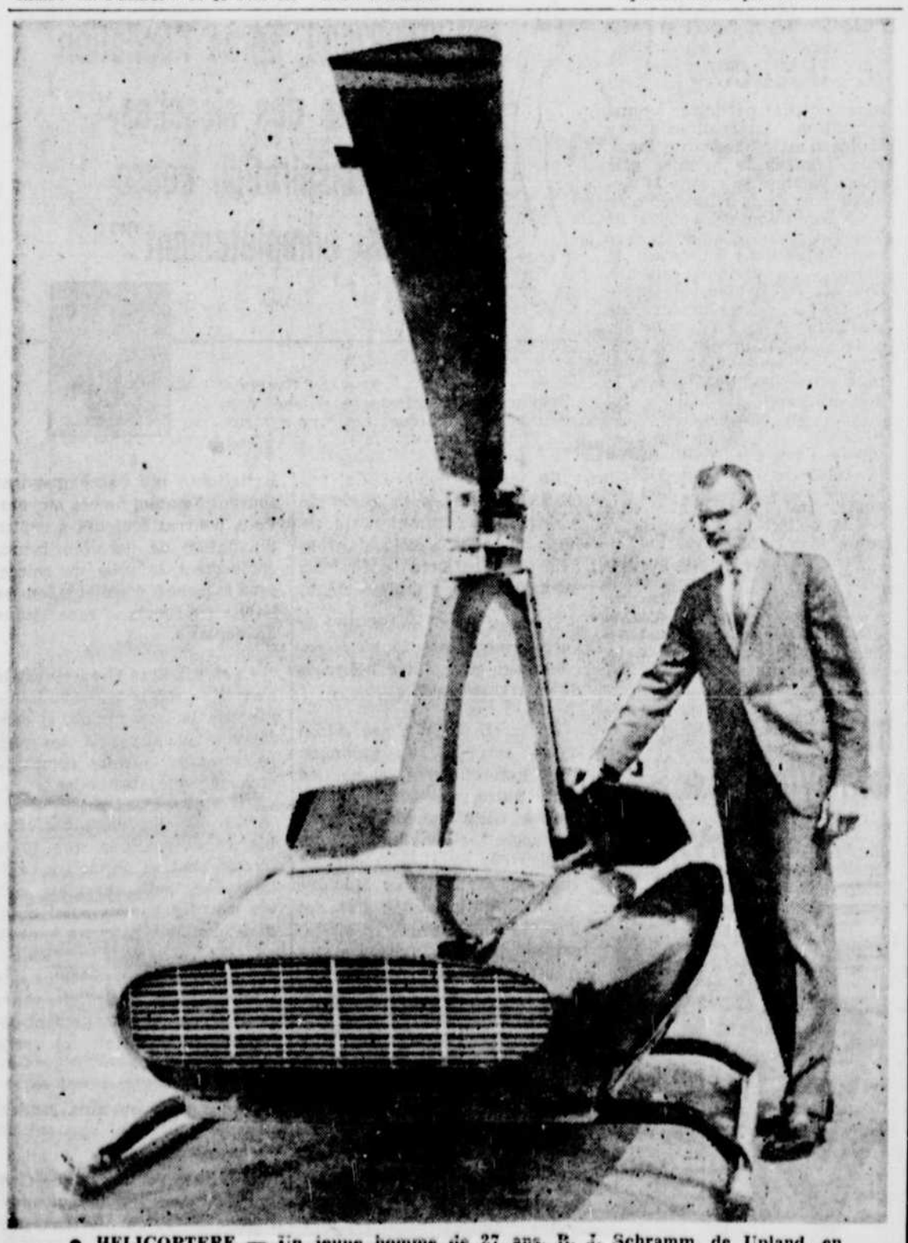

● HELICOPTERE — Un jeune homme de 27 ans, B. J. Schramm, de Upland, en Californie, croit pouvoir révolutionner l'industrie avec ce modèle d'hélicoptère d'un genre à la fois original et très nouveau. "Ce qui fait que le véhicule est différent des autres, c'est surtout le prix", dit-il. En effet, on pourra se le procurer à un prix variant de $23,000 à $28,000, modèle à deux sièges. (Téléphoto UPI)

La CIRCULAIRE est remplie de Suggestions avantageuses — DISTRIBUEE CETTE SEMAINE

LA SEMAINE DU NETTOYAGE "TRANS-KEBEC"

Trans-Kebec MARCHÉ D'ALIMENTS

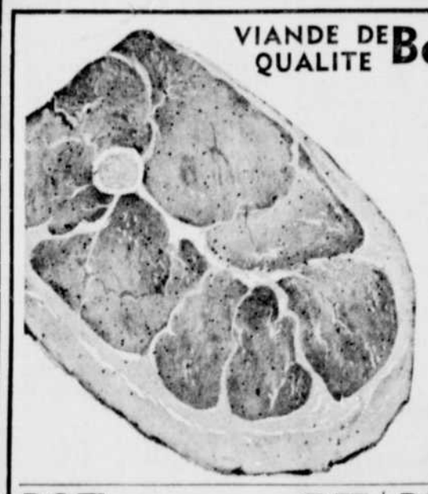

VIANDE DE QUALITE **Boeuf de l'Ouest**

Steak de ronde TRANCHE COMPLETEE lb **.87**

PRIX EN VIGUEUR jusqu'à samedi le 16 avril 1966.

ROTI DE CROUPE	lb	.87
POINTE DE SURLONGE	lb	.99
SALAMI COORSH	Cello 12 oz	.59
SALADE DU CHEF Coorsh	12 oz	.29

LAIT INSTANTANE CRINO	Bte 3 lbs	$1.15
LAIT EVAPORE CRINO	5 btes 16 oz	.89
BREUVAGES ALLEN Essences assorties	2 btes 48 oz	.69
MACEDOINE de légumes Corbeille choix	6 btes 20 oz	.89
RIZ UNCLE BEN	Bte 28 oz	.57
MELANGES à gâteaux DUNCAN HINES Saveurs assorties	2 btes 19 oz	.89
HUILE CRISCO	Bouteille 38 oz	.93
BEURRE DE SUCRE CANTIN	Jarre 20 oz	.45
PAPIER TOILETTE SOFT RITE .02 de rabais Blanc ou couleurs assorties	8 roul.	.95
PAPIER CIRE CUT-RITE	2 roul. 100'	.65
SAVON TOILETTE DIAL Format régulier rose ou or	6 mcx	.89

PATE A DENTS CREST	Format géant	.63
SHAMPOOING HEAD & SHOULDERS	Tube format médium	.79
BISCUITS chocolat ECLAIR ou T.V. SNACK LIDO	2 cellos	.69
PATATES CHIPS HOSTESS	Sac 13 oz	.63

Le coût du transport peut être ajouté à ces prix pour les comtés de Beauce, Portneuf, L'Islet, Rivière-du-Loup, Rimouski, Baie-Saint-Paul, La Malbaie.

La semaine du nettoyage

NETTOYEUR DUTCH	2 btes 14 oz	.41
SPIC & SPAN	Format géant	.95
NETTOYEUR A VITRES Windex	Bouteille 20 oz	.43
SAVON EN PIERRE Bon Ami	2 morceaux	.35
S.O.S. FORMAT LARGE	2 btes 10 tampons	.53
POLI A MEUBLES PRIDE	INSTANT JOHNSON Format 8 oz	.69

Trans Aubaines! **CRÈME GLACÉE** TRANS-KEBEC saveurs assorties Carton 3 chop. **.59**

CAFÉ INSTANTANE ALI	Jarre 6 oz	.89
BEURRE D'ARACHIDES	York jarre 16 oz	.49
MOUCHOIRS SCOTTIES blancs	4 btes 200	.69
TOMATES PELEES GATTUSO	4 btes 15 oz	$1.00

FRUITS ET LEGUMES

ORANGES SUNKIST Gross. 163 **3 Doz. 1.00**

RAISINS NOIRS BARLINKA	lb	.45
CAROTTES FRAICHES	Cello 5 lbs	.53
CELERI CALIFORNIE Grosseur 24	2 pour	.49

Le cercle Néo-Canadien a comme but d'encourager la langue française

Par Lucie PLANTE

"Encourager la langue française". Tel est le but du cercle Néo-Canadien, une des sections de la Société d'Etudes et de Conférences.

Le cercle Néo-Canadien, sous la présidence de Mlle Marie-Louise Makdissi, existe depuis trois ans. Ce cercle est le seul à être mixte.

HISTORIQUE

Mlle Makdissi, s'étant toujours intéressée énormément à la littérature, a rencontré un membre de la Société d'Etudes et de Conférences et lui a soumis ses intentions: c'est-à-dire créer des rencontres où l'on pourrait étudier et discuter d'un sujet littéraire. L'Association lui a fait confiance. La fondatrice devait faire du recrutement parmi ses amis, la condition essentielle pour l'ouverture d'un cercle étant de compter au moins huit membres et quinze au maximum. Donc il y a trois ans, on a procédé à la cérémonie d'engagement du cercle Makdissi. A cette occasion, les deux marraines, Mme Laurent Gelly et Mme Louis-Philippe Robitaille ont assisté à la première réunion et pris connaissance du sujet à l'étude. Depuis ce temps, le cercle Néo-Canadien bénéficie toujours des bons conseils de la Société d'Etudes et de Conférences. La plupart des instructions lui viennent de cette dernière. Cette année, le cercle compte une dizaine de membres et il espère en recruter encore davantage l'an prochain.

ACTIVITES

Le cercle se réunit tous les mois. Les assemblées se font chez les membres. Chacun doit présenter un travail au cours de l'année, sous forme de conférence. Cela nécessite beaucoup de travail de recherche, car le compte rendu que la personne donne doit durer environ quinze minutes. Au début de l'année, on détermine à l'avance la date et le sujet dont traitera chaque membre. Le thème de cette année porte sur: "La littérature contemporaine". Voici quelques-uns des auteurs qui ont été abordés depuis le mois de septembre: Jean-Paul Sartre, Antoine de St-Exupéry, François Mauriac. Les années passées, les sujets à l'étude ont été: la peinture au 17e siècle et l'art en général (peinture, littérature, musique) au 19e siècle. Il arrive quelquefois que les conférences sont illustrées de diapositives. Il y a ensuite discussion sur le sujet traité. C'est là la façon du cercle Néo-Canadien d'encourager la langue française. Selon la présidente, Mlle Marie-Louise Makdissi, toutes ces recherches que doivent effectuer les membres avant de présenter leur travail et ces réunions d'études et de conférences qui ont lieu mensuellement apportent beaucoup à la vie culturelle de ceux qui en font partie. Les activités se déroulent de septembre à mai.

CONCOURS LITTERAIRE ANNUEL

Chaque année, la Société d'Etudes et de Conférences organise un grand concours littéraire et tous les cercles sont invités à y participer. Le concours est ouvert à tous les membres actifs de l'Association et le choix du sujet traité est libre. Les travaux présentés au concours doivent avoir été préparés au cours de l'année et lus dans les cercles respectifs des concurrents. L'auteur signe son texte d'un pseudonyme. Et dans son appréciation des travaux, le jury tient compte de la qualité du style et de la correction de la langue. Comme prix, le gouvernement français offre chaque année une bourse d'étude à la Sorbonne. Mais pour bénéficier de cette bourse, il faut être membre actif de la Société d'Etudes et de Conférences depuis au moins un an; être bachelier; avoir fait une année de lettres dans une université reconnue et posséder les crédits nécessaires pour préparer la maîtrise; ou encore avoir un diplôme d'une école supérieure de culture équivalente à l'université. Si la personne choisie par le jury, comme ayant présenté le meilleur travail, ne remplit pas ces conditions, elle ne peut obtenir la bourse. Elle sera tout simplement lauréate du concours. Au cercle Makdissi, quelques membres ont participé au concours littéraire de cette année. Le choix du gagnant n'a pas encore été déterminé.

Mlle Makdissi n'est pas encore fixée sur le thème qui sera à l'étude l'an prochain. Mais elle projette la rédaction d'un roman sur l'Expo '67. Chaque membre en rédigerait un chapitre. La présidente du cercle fait beaucoup de démarches afin de réaliser ce projet qui lui tient à coeur. Nul doute que ce serait une réussite.

● CERCLE NEO-CANADIEN — Sur notre photo dans l'ordre habituel : Mlle Olga Jurgens, de la Lettonie; Mme Peter Brooks, canadienne-anglaise; Mlle Marie-Louise Mahdissi, libanaise. Cette dernière porte le costume de son pays.
(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

Bientôt dix ans de bonheur pour les souverains monégasques

MONACO (PA) — La princesse Grace et le prince Rainier de Monaco célébreront le 19 avril leur dixième anniversaire de mariage.

La princesse commentait récemment que ces dix années ont passé très rapidement depuis son mariage de conte de fées en 1956.

L'union de deux conjoints qui avaient vécu dans des mondes différents fut une réussite.

La princesse Grace, née Grace Kelly, estime que tous les couples comptant 10 années de vie conjugale méritent une médaille.

Toute existence matrimoniale suppose une adaptation de part et d'autre, et la sienne n'est pas différente à cet égard.

Son rôle au palais n'était pas exempts de soucis, d'expliquer la princesse.

Alors qu'on lui demandait les raisons qui motivent le succès de son mariage, la princesse a souligné que son mari partage ses convictions religieuses, car ils sont tous deux catholiques, et leurs enfants leur procurent de grandes joies.

Pour faciliter l'achat des vêtements d'enfant

L'achat de vêtements d'enfants devient, comme les mères le savent du reste, une affaire compliquée et pénible du fait que les différents fabricants usent d'une multitude de systèmes de tailles.

Les uns désignent leurs articles par la longueur, d'autres par l'âge de l'enfant; d'autres encore emploient des méthodes arbitraires de leur invention que la plupart des mères trouvent difficiles à comprendre.

Or un fabricant britannique vient d'introduire un nouveau sytème d'une grande simplicité qui semble écarter la plupart des causes d'erreur.

Son entreprise, — la plus grande maison de confection pour enfants de tout le Commonwealth — a mis au point un système basé sur la taille de l'enfant, c'est-à-dire sur sa "grandeur".

L'âge, en effet, n'est pas un guide sûr; un garçon ou une fille de huit ans, par exemple, peuvent fort bien être plus grands que leur camarade de dix ans, et un enfant de dix ans de petite taille se sent humilié d'avoir à porter un vêtement portant la marque "8 ans".

Diverses tentatives ont été effectuées pour élaborer des moyennes basées à la fois sur l'âge et la taille. Des dizaines de milliers de petits Britanniques, Américains, Français, Allemands, Suédois, Suisses et autres ont été mesurés afin d'établir des tableaux de tailles, de tours de poitrine, de longueurs des bras et des jambes. Malheureusement on eut beau calculer des moyennes — le petit John et la jeune Monique s'acharnent à ne pas s'y conformer! La seule chose que prouvèrent ces statistiques, c'est que la jeune génération est plus grande et plus forte, dans presque tous les pays, que la précédente; si bien que les vêtements marqués aujourd'hui pour un âge déterminé conviendront immanquablement à un âge différent dans quelques années.

C'est ainsi que le fabricant aboutit à la conclusion que la méthode la plus rationnelle serait de se baser sur la grandeur de l'enfant. Les détaillants se voient fournir un instrument permettant à la mère de mesurer rapidement la longueur de l'enfant de la tête aux pieds; les vêtements existeront dans une gamme de mesures.

Pour les bébés jusqu'à douze mois on a préféré se baser sur le poids — donnée toujours présente à l'esprit de la maman.

Le système présente l'avantage d'aider les clientes à choisir elles-mêmes la taille appropriée et de faciliter ainsi la vent en libre-service. Cliente et vendeuse y trouvent leur compte, les fabricants peuvent l'adopter sans modifier la coupe, la forme ou la taille de leurs articles; l'augmentation de la taille moyenne au fil des années n'obligera pas à le modifier et les acheteurs étrangers, du fait qu'il est ficile à traduire dans le système métrique, verront leur tâche facilitée.

Il semble bien qu'en attendant le jour où les femmes auront des enfants normalisés, ce système soit le plus rationel qu'on ait jamais conçu pour les vêtements d'enfants!

FILMS EN COULEURS
Spécial!
8 mm Dév. inclus $2.95
35 mm Dév. inclus $2.49
Livernois PHOTO
1200 St-Jean - Québec
Tél.: 522-5214

Protégez les pieds de vos enfants; ils doivent durer toute la vie !

De nombreux troubles aux pieds peuvent être évités avant qu'ils se fassent sentir. Voilà pourquoi il est si important de protéger les pieds des enfants pendant leurs années de croissance. C'est le but principal des chaussures du Dr. Scholl! Elles assurent un support adéquat, amplement d'espace pour la croissance, une résistance à l'usure. Tout ceci, *plus* un ajustement soigné par un personnel spécialisé.

EXAMEN GRATUIT

Dr Scholl

Le Magasin pour le Confort du Pied

495 est, boul. Charest — Québec — Tél. : 525-7949

● SUCCES DE LA TENUE-PANTALON POUR LA DETENTE! Pantalon et veste caban à ceinture surbaissée créés dans un chiné de printemps pure laine de couleur bleu ciel; le chandail en tricot côtelé et à col roulé est assorti au chiné de printemps.

Un peu de tout

Certains cadeaux de Pâques constituent un danger

NEW YORK (PA) — Il faut apporter une attention toute particulière au choix des cadeaux de Pâques à l'intention des enfants, déclare un médecin américain. Le Dr Wilton Senn, pédiatre connu aux Etats-Unis, a souligné qu'il existe un danger croissant d'épidémie à cause de jouets contaminés et de petits animaux vivants, qui sont vendus en Amérique du Nord.

Il prétend que des petits poulets ou canards empaillés, importés de l'Allemagne et du Japon ,peuvent apporter une infection causée par le virus de la salmonellose. Au dire du médecin, ce virus provoque parfois des complications comme la fièvre typhoïde, la pneumonie, la méningite, et la septicémie.

Le Dr Senn dit que les parents doivent être très prudents quand il s'agit d'acheter tout genre de jouets, notamment ce qu'on appelle des "poulets ou des canards naturels". Pour ces jouets, on utilise la peau de l'oiseau mort, qui est traitée et empaillée, et sert de garniture dans les paniers de Pâques.

L'an dernier, les autorités médicales des Etats-Unis ont trouvé parmi ces objets, cinq sur sept spécimens contenant le bacille de la salmonellose.

Emaux de Thérèse Brassard au Musée de Québec

Le ministre des Affaires culturelles, monsieur Pierre Laporte, annonce l'exposition des oeuvres récentes de Thérèse Brassard, peintre-émailleur, au Musée du Québec, du 22 avril au 16 mai. Cette exposition se compose de trente-trois plaques murales, émaux sur cuivre, et de dix-huit dessins, groupés sous un même titre: "Têtes de jeunes filles".

Thérèse Brassard a étudié puis enseigné à l'école des beaux arts de Québec. Elle a déjà exposé ses oeuvres dans notre ville. On reconnut très tôt son talent car, dès 1952, elle était lauréat du grand prix de la province. Elle devait remporter ce prix à deux autres reprises.

Boursière du Conseil des arts du Canada en 1959, elle alla perfectionner sa technique en France, chez les maîtres émailleurs du Limousin. Elle visita aussi plusieurs centres européens où elle put étudier l'art de l'émail et, en particulier, les techniques anciennes. C'est pendant ce séjour en Europe qu'elle participa à une exposition internationale au Musée d'art moderne de Paris. Elle y gagna le premier prix pour l'émail et se mérita la médaille d'or de la ville de Paris.

La formation de peintre de Thérèse Brassard apparaît dans ses compositions en émail; le dessin y est toujours sensible. Son art est hautement apprécié; des collectionneurs de plusieurs pays possèdent de ses oeuvres. Ainsi, en octobre 1963, lors de la visite d'André Malraux au Musée du Québec, le gouvernement du Québec lui offrit un émail de Thérèse Brassard. Le même geste se répéta l'année suivante quand la reine d'Angleterre vint à Québec. Cette oeuvre, une assiette, fait maintenant partie de la collection privée de la reine Elizabeth.

Pour la composition de plusieurs émaux qu'elle présente actuellement, Thérèse Brassard s'est inspirée des paysages et des couleurs du nord du Québec où elle a passé les deux dernières années.

Ne pas s'inquiéter de l'approche de la vieillesse

LONDRES (PA). — Selon l'élégante comédienne Lilli Palmer, âgée de 51 ans, le secret de rester jeune est de ne pas s'inquiéter du temps qui court vers la vieillesse.

Cette actrice, qui a l'apparence d'une femme de 35 ans, explique que la beauté et la jeunesse sont des dispositions de l'esprit.

Elle a révélé à Londres, que sa mère croyait à ce principe et qu'elle demeura charmante et jolie jusqu'à sa mort, à l'âge de 72 ans.

Suivant l'exemple de sa mère, Lilli Palmer continue le chemin de la vie et ne perd pas son temps devant le miroir, pour essayer de compter les rides de son visage.

L'actrice est actuellement à Londres où elle tiendra son premier rôle à la scène depuis 12 ans.

Elle participe aux répétitions de "Suite In Three Keys", trois pièces de Noel Coward présentées sous un même titre.

Robol
Une ou deux ROBOL ce soir- effet demain matin
CONSTIPATION

Elle sera rédacteur en chef d'une revue

ANN ARBOUR, Mich. (PA). Pour la première fois depuis ses 65 ans de fondation la revue des étudiants en droit du Michigan, aura un rédacteur en chef féminin.

Sally Katzen ,de Pittsburgh, une jeune fille de 23 ans, assumera ses fonctions l'an prochain.

En plus de ses 12 heures de cours, Sally consacrera une soixantaine d'heures par semaine à ce travail. Elle devra surveiller le travail de 24 collègues masculins. Il y aura aussi 40 jeunes candidats comme membres du personnel de la revue. On fait souvent appel à cette publication pour citer les décisions du tribunal et autres points légaux.

Sally souhaiterait devenir un jour avocate d'une société ou du gouvernement. Durant une saison estivale, elle avait effectué des recherches légales pour un sous-comité sénatorial américain sur une question de droit constitutionnel et, l'été dernier elle a travaillé comme adjointe à la recherche à Washington dans la section des droits civils au département de la Justice.

Sally Katzen partage un appartement près du campus avec trois autres jeunes filles qui à tour de rôle s'occupent de la préparation des repas.

Lorsqu'elle portera son nouveau titre de rédactrice-en chef, Sally occupera un vaste bureau au quatrième étage de l'édifice de la faculté de droit.

Elle remplacera dans ce fonctions, son camarade Paul Goodspeed, de Royal Oak, Michigan.

UNE LECTRICE DEMANDE:

"Pourquoi, après l'épilation radicale des aisselles, la transpiration cesse quasi complètement?"

Dorothy Gregory
Electrologue en-chef des cliniques Gregory System

Un grand nombre de nos clientes nous ont demandé pourquoi la transpiration de leurs aisselles s'était si grandement améliorée après les avoir fait épiler radicalement!

D'autres ont manifesté de l'étonnement sans toutefois cacher leur joie d'être délivrées de la transpiration.

En effet, il n'y a pas raison d'être surprises ou étonnées. Tout naturellement, et comme toute autre méthode, la thermolyse Gregory agit en quelque sorte sur les glandes sudoripares des aisselles qu'elle désintègre et dessèche. Quoique la transpiration cesse sous les bras, le corps se charge efficacement de cette élimination par d'autres moyens.

Vous pouvez donc considérer cette diminution de transpiration et de son odeur comme un "boni" dont vous fait bénéficier la thermolyse Gregory.

Le plus grand bénéfice est surtout la fraîcheur et la propreté permanentes de vos aisselles épilées radicalement. Vous n'aurez plus le souci des coûteuses crèmes dépilatoires, ni des rasoirs, etc. Finies les irritations qui accompagnent souvent l'emploi de ces moyens. Vous pourrez toujours accepter l'invitation de dernière heure, comportant la robe de soirée, sans manches, décolletée, ou les habits de sports... sans risque de déplaire.

La thermolyse Gregory est la nouvelle méthode d'épilation radicale la plus rapide, si confortable et aux prix les plus raisonnables, surtout comparée aux anciennes méthodes.

Elle est si rapide, confortable et économique que toute femme peut se permettre l'épilation des poils superflus, même sur des parties aussi étendues que les bras et les jambes.

Pour mieux apprécier ce que Gregory peut vous offrir, venez donc pour un traitement-démonstration gratuit et sans obligation.

Venez avec ou sans rendez-vous.

L'adresse de la clinique Gregory System est la suivante: Suite 2, Edifice Morisset, 695 est, boul. Charest, Québec. Tél.: 529-1879. OUVERT: 10 h. a.m. à 7 h. 30 p.m. Samedis: 10 h. a.m. à 3 h. p.m

Petits pains au pavot et salades font bon ménage

Le repas de soupe et salade est devenu le lunch habituel d'un bon nombre de Canadiens qui s'en trouvent, du reste, fort bien. Il est facile à préparer et agréable à déguster.

Pour agrémenter votre prochain lunch de soupe et salade, nous vous proposons d'y adjoindre des petits pains aux graines de pavot; le menu y gagnera un charme tout particulier. (Les pains qui auront survécu au lunch pourront être servis le lendemain au petit déjeuner, en guise de boni pour les premiers arrivés à table!).

Ces petits pains ont une consistance extrêmement riche et feuilletée qui présente une certaine analogie avec celle des croissants; le secret consiste à incorporer une tasse de crème sure dans la pâte à base de levure. Leur glaçage au miel et aux graines de pavot n'est pas sans intérêt; il a un goût délicieux, ni trop sucré ni trop salé, qui vous plaira très certainement.

PETITS PAINS AUX GRAINES DE PAVOT

(Recette pour 24 petits pains)

- **1 tasse de crème sure**
- **½ tasse de sucre granulé**
- **1½ cuil. à thé de sel**
- **6 cuil. à table de graisse végétale**
- **½ tasse d'eau tiède**
- **2 cuil. à thé de sucre granulé**
- **2 sachets de levure sèche rapide**
- **3 oeufs, bien battus**
- **4½ tasses (environ) de farine tout-usage prétamisée**
- **¼ de tasse de miel**

Graines de pavot

Faire chauffer la crème sure, mais sans bouillir; ajouter la ½ tasse de sucre, le sel et la graisse végétale. Laisser tiédir.

Entre - temps, verser l'eau tiède dans un grand bol; y faire dissoudre les 2 cuil. à thé de sucre. Répandre la levure sur l'eau. Laisser reposer 10 minutes, puis bien mélanger.

Ajouter en remuant le mélange de crème sure tiédi, les oeufs battus et 2 tasses de farine. Battre en pâte lisse. Rajouter suffisamment de farine (environ 2¼ tasses) pour faire une pâte souple. La renverser sur une planche légèrement farinée et la pétrir jusqu'à ce qu'elle soit lisse et élastique. La pâte devra être légèrement collante.

Mettre dans un bol graissé, la retournant pour en graisser le dessus. Couvrir; placer dans un endroit chaud à l'abri des courants d'air et laisser lever jusqu'au double du volume, soit 1 h. 15 environ.

Dégonfler la pâte avec le poing et la pétrir pendant une minute. La diviser en deux. Abaisser chaque moitié en un carré de 8 pouces. Couper chaque carré en 6 bandes, puis chaque bande en deux, pour obtenir 12 bandes.

Placer les bandes côte à côte dans deux moules carrés de 8 pouces, préalablement graissés.

Faire chauffer légèrement le miel. En badigeonner le dessus de chaque bande, puis saupoudrer copieusement de graines de pavot.

Couvrir et laisser lever comme précédemment, environ 45 minutes.

Mettre au four préchauffé à 350° F (four modéré) et cuire de 20 à 25 minutes, ou jusqu'à point.

● Les PETITS PAINS AUX GRAINES DE PAVOT seront aussi bien accueillis au lunch qu'au déjeuner.

HENRI DURAND
Madame,
LE LAIT
Laval
écrémé
est
BEAUCOUP
MOINS CHER
c'est à
tout
moment
du bon
lait
tout frais!...
savoureux!
QUALITÉ VÉRIFIÉE LAITERIE LAVAL ENR.
LAIT ÉCRÉMÉ
PASTEURISÉ
FAT FREE
873 - 41e AVENUE, QUÉBEC
protégé
depuis la
ferme
jusqu'à
votre
porte
service
qualité
courtoisie
Si vous déménagez . . prévenez-nous immédiatement service téléphonique 24 heures par jour.
529-9021

Grandeurs 10-18

9403
SIZES
10—18

Marian Martin

Fraiche et pimpante cette jolie robe se porte avec ou sans ceinture Son encolure est en V et un plis creux dans la jupe donne de l'ampleur à la maîtresse de maison.

Le patron 9403, se vend grandeurs 10, 12, 14, 16, 18.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

Horoscope

JEUDI LE 14 AVRIL

21 mars au 20 avril (Bélier) — Des changements inattendus vous obligeront à faire preuve d'ingéniosité. Influences planétaires bienfaisantes pour les travailleurs manuels.

21 avril au 21 mai (Taureau) — "Ce qui mérite d'être fait, mérite d'être bien fait", ne l'oubliez pas! Le bien-être d'un membre de votre famille vous inspire une initiative.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Vous faites un travail minutieux. On semble insister pour vous faire prendre une décision alors que vous n'êtes pas prêt à le faire.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Ne changez pas vos plans, quoi qu'il arrive. La diversité de vos intérêts ne vous laissera pas de temps libre. Journée sous le signe de l'enthousiasme.

24 juillet au 23 août (Lion) — Une action discrète sera plus efficace que des manifestations bruyantes. Sachez apprécier les faveurs de votre situation.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Ne craignez pas de vous lancer dans de nouvelles entreprises. Ne souffrez pas qu'on mette votre sincérité en doute.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — On se fie à votre sens des responsabilités pour mener à bien une affaire compliquée. La marche des événements correspondra à vos prévisions.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Il n'y aura pas de meilleur moyen de combattre l'ennui que de faire la guerre à l'uniformité. Vous entamez des pourparlers de longue haleine.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous aurez affaire à des gens qui cherchent la petite bête noire, partout, mais ça n'ébranlera pas votre optimisme.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Evitez de parler de vos difficultés et de vos malaises. La planète Saturne exerce une puissante influence au cours des prochains jours.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Ayez foi en vous-même, vos talents ne vous feront pas défaut, quelles que soient les circonstances.

20 février au 20 mars (Poissons) — La position de Neptune est propice à vos intérêts intimes. Vérifiez l'authenticité des déclarations que l'on vous fera avant d'y croire.

SI VOUS ETES NE UN 14 AVRIL

Il y a autant d'ordre dans vos idées que dans vos affaires. Vous êtes modeste et n'attirez jamais l'attention sur vos réussites. Votre discrétion est à toute épreuve. Vous vous découvrez des ressources insoupçonnées quand les intérêts de votre famille sont en cause.

Les accidents provoquent la mort chez un grand nombre d'enfants

OTTAWA (PC) — Les accidents provoquent la mort d'un plus grand nombre d'enfants canadiens que toutes les autres causes réunies habituellement responsables de la mortalité infantile.

C'est ce que déclarait lundi, à Ottawa, un porte-parole de la Ligue de Sécurité du Canada.

Parmi les autres causes se trouvent l'influenza, la Bronchite, la pneumonie, le cancer, les malformations congénitales, la gastrite et l'entérite.

Dans le but d'alerter les adultes quant à leurs responsabilités dans la prévention d'accidents mortels dont leurs enfants pourraient être victimes, la Ligue, en collaboration avec le Conseil canadien de Sécurité routière, organisera une journée de la sécurité pour l'enfant, le dimanche 1er mai

Des membres du clergé, des groupements de sécurité, des organisations parents-maîtres, des associations féminines et autres participeront à cette manifestation.

SERIE DE FACTEURS

"Les accidents dont les enfants sont victimes sont le plus souvent causés par un enchaînement de circonstances plutôt que par un seul facteur", a souligné M. Guy McLaren, gérant général de la Ligue nationale de sécurité.

Les facteurs émotifs, tels que l'inquiétude d'une mère ou des hésitations chez l'enfant, contribuent dans une large part au taux de mortalité infantile au pays", d'ajouter M. McLaren.

Elle porte une bague symbole de camaraderie

(PA). — Lynda Johnson porte une bague symbole de camaraderie, qui lui vient de l'acteur Gorge Hamilton. Les deux jeunes gens ont passé la fin de semaine de Pâques au ranch du président Johnson.

Toutefois, des amis disent qu'il n'est pas question de fiançailles pour le couple.

La bague en or, sertie d'une pierre bleue, avait été offerte il y a quelque temps à Lynda qui la porte à différents doigts des deux mains. Vendredi soir, Lynda et George Hamilton ont dîné au Country Club d'Oak Hills, sous l'oeil vigilant de trois agents du service secret.

Après le dîner, les jeunes gens se rendirent au ranch pour la longue fin de semaine.

George Hamilton était arrivé par avion à San Antonio, Texas, vendredi, et Lynda se trouvait à l'aéroport pour l'accueillir.

Cette aviatrice bat le record de distance sans escale

COLUMBUS, Ohio. (PA). — L'aviatrice Jerry Mock est arrivée chez elle toute radieuse dimanche soir, après avoir établi un second record de distance sans escale.

Cette Américaine de 40 ans qui, il y a deux ans, devenait la première femme à effectuer un vol solo autour du monde, a piloté cette fois sur une distance de 4,550 milles.

Mme Mock a battu le record de 3,671 milles, enregistré en 1938 par trois aviatrices russes. Cependant, elle n'aurait pu ajouter encore d'autres points, car le réservoir de son avion était à peu près à sec lorsqu'elle toucha le sol.

Mme Mock est mère de trois enfants, et grand-mère une fois. Elle estime qu'on doit établir des records de ce genre dans le domaine de l'aviation.

Pendant son expédition, elle dut piloter à travers des vents violents au-dessus du Pacifique et au-dessus de montagnes.

Elle avait quitté Honolulu samedi après-midi, en suivant la côte ouest au sud de Los Angeles, puis en direction de Flagstaff, Arizona, au nord de Pueblo, Colorado, et ensuite vers Wichita, Kansas, Vandalia, Illinois, le sud de l'Indianapolis, pour se poser enfin à l'aéroport de Columbus, Ohio.

AUBAINES DE LA SEMAINE
CO-OP
SPECIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 16 AVRIL.
Avez-vous Cette Carte?
Faites comme des milliers de personnes, devenez membre de votre Magasin CO-OP, le Magasin "PAS COMME LES AUTRES".
MAGASIN CO-OP Association Coopérative de consommation
Cette carte atteste que Jean Roy
est sociétaire et co-propriétaire du Magasin Co-op de Matane
Emise le 11 janvier 1966
No Sociétaire
Président
Secrétaire
FESSE DE VEAU
DE LAIT DU PRINTEMPS - demie ou complète - Une économie CO-OP
lb .69
Les item de viande annoncés sont de marque C.C.S. pour les régions du Saguenay-Lac St-Jean.
STEAK DE VEAU DE LAIT DU PRINTEMPS - Dans la fesse lb 1.09
CROQUETTES DE VEAU - Un régal frites lb .89
BACON A DEJEUNER - Paquet 1 lb - traité au sucre lb .95
BOUDIN FRAIS AU LAIT lb .37
VIANDE FUMEE TRANCHEE Paquet 6 oz asst. Poulet - Porc - Jambon .29
SAUMON ROUGE Cello de 3 tranches lb .95
MORUE SALEE lb .29
RIZ FRIT Dainty 12 oz .37
BREUVAGE Allen - Orange, Punch, Raisin. 48 oz 3/1.00
SAUCE HOT CHICKEN Gaza 15 oz 2/.39
BLE D'INDE EN CREME Idéal 20 oz 3/.59
BLE D'INDE SUR EPIS Ferlandière 40 oz .35
MARMELADE 3 fruits Kraft 24 oz .49
BEURRE D'ARACHIDES Kraft, crémeux, avec arachides coupées 18 oz .49
GELEE A DESSERT Shirriff 5 oz 3/.49
THE Tender Leaf 60 sacs .79
BISCUITS PRESTIGE David 12 oz 2/.69
BEURRE DE CARAMEL Vachon 4 lbs .95
NETTOYEUR A EVIER Gillet 10 oz .31
Jet Détergent en poudre 5 lbs 1.19
GLIDE 32 oz .27
CIRE LIQUIDE CLAIR de Johnson 32 oz 1.15
NOURRITURE POUR BEBES Heinz 4¼ oz 5/.59
SHORTENING Jewel 1 lb .37
FEVES AU LARD Clark 20 oz 2/.49
PAPIER TOILETTE CO-OP Blanc ou couleur - 8 rlx .85
SOUPE Lipton - Poulet et Nouilles - 2 boîtes de 2 enveloppes .49
CAFE INSTANT Maxwell House 10 oz 1.69
GRUAU Quaker - Prêt à servir 10 oz .33
PAMPLEMOUSSES de Floride 10 pour .69
CAROTTES de Californie cello 2 lbs .19
CELERI de Californie grosseur 24 .23
ENSEMBLE DE PLATS EN PYREX FIRE KING avec motifs décoratifs comprenant 10 morceaux.
Prix régulier: $11.95
Prix CO-OP: 6.95

Le Refuge de nuit, à Québec, est-il dans un milieu social trop défavorisé ?

(par François DEMERS)

Le refuge de nuit à Québec est-il situé dans un milieu social trop défavorisé pour pouvoir vraiment jouer un rôle de promotion sociale auprès de ses clients ? C'est une des interrogations que pose un mémoire préparé par le Comité du Bien-Etre du Conseil Central des Oeuvres qui sera prochainement présenté aux autorités de la Vieille Capitale.

Ce mémoire contient une enquête très élaborée qui a duré 18 mois sur la nature de la clientèle de cette institution au cours de l'année 1962. Cette enquête a été faite, comme le révèle le mémoire, à partir du rapport statistique des admissions de cette année et à partir de la liste des personnes qui ont passé par cette institution au cours de la même année. L'enquête a été menée par M. C.-Raymond Maranda, ex-directeur du Comité du Bien-être du Conseil Central des Oeuvres et signataire du Mémoire.

Le rapport contient aussi quelques recommandations pratiques en vue de la promotion de ce service.

Situation

La maison St-Joseph (refuge de nuit) est située dans le quartier du Port. Les rues qui l'entourent sont la rue St-Vallier est, la rue des Bains, la rue St-Paul et la rue Lacroix. Elle est entourée de maisons douteuses et de tavernes. Elle est près des bureaux d'embauchage de bûcherons, près de la gare du Palais et de la gare d'autobus St-Roch. C'est donc dire qu'elle se situe dans le quartier louche de la ville...

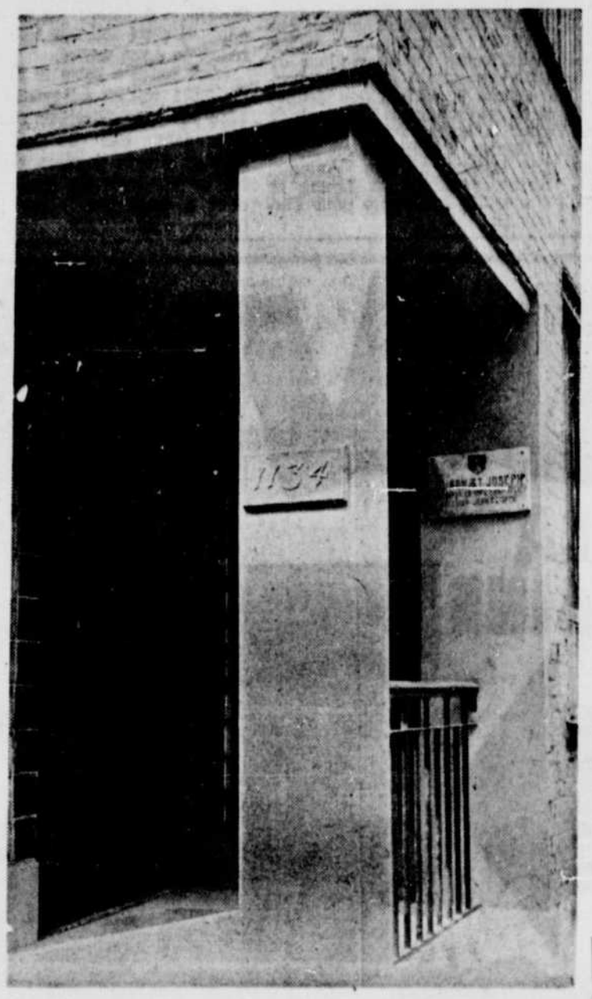

● LE REFUGE DE NUIT (Maison St-Joseph) est situé dans le quartier du port, parmi les tavernes et les maisons louches...

Ce refuge coûte $50,000 au Conseil Central des Oeuvres

La Maison St-Joseph est incorporée en vertu de la troisième partie de la Loi des Compagnies, c'est-à-dire une société sans but lucratif, ce qui lui refuse le droit de percevoir des honoraires pour les services rendus. Pour la financer, en 1962, le Conseil Central des Oeuvres a déboursé $50,300.00. Néanmoins, la communauté des Frères Hospitaliers a l'entière responsabilité de toute son administration.

Il semblerait que cette administration ne tienne pas tellement compte de certaines exigences inhérentes à la troisième partie de la Loi des Compagnies, comme de présenter un rapport financier annuel détaillé...

PAS DE PROBLEME FINANCIER

La Maison St-Joseph, de la manière qu'elle fonctionne actuellement, ne présente pas de problème financier. Les octrois qu'elle reçoit du Conseil des Oeuvres répondent à ses besoins. Ceci est confirmé par le directeur de l'institution. Cependant, cette oeuvre pourrait s'auto-financer.

En partant de l'hypothèse que tous les clients qui ont hébergé au refuge ont reçu une allocation moyenne (il est à peu près certain que la très grande majorité des clients du refuge, qu'ils viennent de la ville ou d'ailleurs, reçoivent soit de l'assurance-chômage ou une assistance financière quelconque) de $60.00 par mois, soit $2.00 par jour et qu'avec ce $2.00 ils aient payé leur coucher et les deux repas que la maison fournit, la Maison Saint-Joseph aurait recueilli la somme de $58,438.00. Ce qui est supérieur aux octrois de $50,300.00 du Conseil des Oeuvres.

● La Maison St-Joseph fournit gratuitement le gite pour la nuit. Elle donne aussi deux repas gratuits par jour pour ses pensionnaires : le déjeuner et le souper.

Il n'y a aucun contrôle sur la véracité des informations données par les clients

Le rapport annuel des activités de la Maison St-Joseph est obtenu par l'addition de douze rapports mensuels. A l'admission, le client doit remplir une carte sur laquelle on lui demande d'indiquer son nom, son adresse, son âge, son lieu de résidence, le mois de son inscription et les jours où il a couché à la maison St-Joseph. Ainsi, un individu qui passe un ou plusieurs jours dans chacun des douze mois, a douze cartes où il apparait avec son métier, sa résidence, etc... Il n'y a aucun contrôle sur la véracité des informations données par les clients.

Il est évident qu'à cause de cette méthode, il n'est pas question que les rapports mensuels et annuels parlent du nombre de personnes qui ont passés par cette Maison...

Services offerts

Pour l'année commençant le 1er octobre 1962 et se terminant le 30 septembre 1963. Il y a eu 4,955 admissions au Refuge de Nuit. Le nombre de couchers est de 29,219 et le nombre de repas est de 93,328.

La Maison St-Joseph donne habituellement les repas du soir et du matin. Cependant, à cause du manque de contrôle, on peut se demander si les gens qui hébergent dans cette maison n'ont pas parfois trois repas par jour. De même, on peut soupçonner que le Refuge fournit des repas à des personnes venant de l'Armée du Salut ou d'ailleurs.

Le nombre de couchers à chaque mois n'atteint pas la capacité maximum de l'établissement. Les trois mois qui obtiennent le plus faible pourcentage de couchers sont, par ordre, décembre, novembre et janvier. La deuxième période faible comprend les mois de mai et juin. Dans les deux cas, il y a relation avec le travail de la forêt...

Prochainement : l'étude de la clientèle du Refuge de nuit.

Historique du refuge

Le Refuge de Nuit a été inauguré par les Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu en 1947. Il était situé sur la rue du Roi. Ce qui a amené la création de ce refuge, c'est le nombre croissant de sans gîte, de sans abri, de clochards et de vagabonds qui devaient héberger ici et là dans les parcs, dans les gares et à la Sûreté municipale. Ce refuge a été créé à la demande des autorités civiles appuyées par les autorités religieuses.

A cause de l'exiguité des locaux et du nombre croissant de la clientèle, les Frères Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu achetèrent en 1953 la bâtisse actuelle : 4 étages. Le Refuge prit à cette occasion le nom de Maison Saint-Joseph. En 1953, cette bâtisse contenait 85 lits dont 74 réservés pour les indigents et 11 pour les employés de l'institution.

En 1957, les Frères achetèrent et aménagèrent l'entrepôt adossé à la maison actuelle. Actuellement, il y a 90 lits pour indigents, les autres sont à la disposition des employés.

DROLE DE SENTEUR ! ! !

La Maison Saint-Joseph est une bâtisse en briques, apparemment à l'épreuve du feu . . . Au sous-sol : la cuisine, le réfectoire et la buanderie. Au rez-de-chaussée : salle d'attente, chapelle, appartements de la communauté et bureaux d'administration. Au deuxième, troisième et quatrième étages, se trouvent les dortoirs, les chambres de toilettes, les bains de pieds et les douches. Il y a également un certain nombre de chambres pour 2, 4 et 6 personnes.

Malgré tous les efforts faits pour donner une apparence convenable et propre à cette maison, elle nous apparait, dit le rapport, quand même pauvre, plus ou moins fonctionnelle et plus ou moins propre. Il y a là une senteur que l'on peut mal identifier.

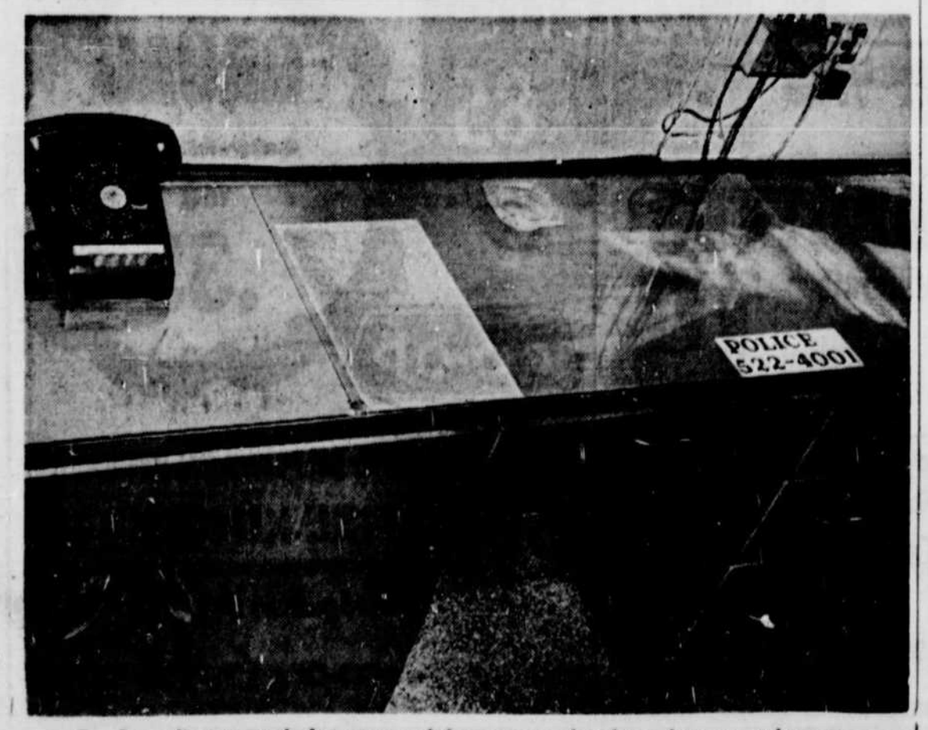

● La police y envoie les gens arrêtés pour vagabondage, ivresse, nuisance ou turbulence...

GAGNEZ UN DES 10 PRIX chaque semaine

"Concours Va

Participez au "Concours Vacances Jato". Déposez votre ruban de caisse à votre ma

EMBARCATION "Princecraft" MOTEUR "EVINRUDE"
Modèle "Skipper", 13 pieds en aluminium soudé avec équipement standard, moteur "Evinrude" 10 forces.

CINE-KODAK Instamatic
Kodak
Projecteur, écran 40 x 40. Lampes Ciné-Kodak instamatic Kodak plus presse à coller Kodak, bobine 200' super 8mm, 1 film super 8mm.

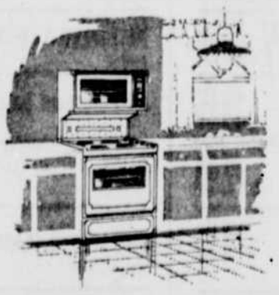

CUISINIERE "Silhouette"
TAPPAN-GURNEY
à 2 fourneaux - capacité de 150 lb de cuisson, 30" de large - couleur, "Provinciale Antique" ou fini "Cuivre Colonial"

AMEUBLEMENT COMPLET DE PATIO
Sun Life
Parasol de 7½' pieds - Balançoire de jardin avec garde-soleil - Chaise longue avec matelas - 4 chaises - Table parasol - couvre table Coquille de terrasse - Bar-B-Q.

STEREO CLAIRTONE
"PALAZZO" AM/FM
De style Provincial italien - en noyer - châssis tout transistors - changeur Garrard 3000 - Longueur 54 pouces.

CAFE FRAIS
"Maxwell", mouture régulière
Sac 1 lb 75¢
REGULIER .97 CH. — EPARGNEZ .22 CH.

CIGARETTES
Marques populaires, au choix
Carton 200s 3.59
(LIMITE PAR CLIENT)

DOVE
Lotion blanche pour la vaisselle et les mains,
Cont. 24 oz 79¢
REGULIER .99 CH. — EPARGNEZ .20 CH.

SOUPES AUX LEGUI
"AYLMER", CONDENSEE, PRETE A SERVIR, REGULIER 2/.31 — EPARGNEZ .19

JUS DE TOMATES
"AYLMER", RICHE, DE FANTAISIE, REGULIER 2/.37 — EPARGNEZ .17

HARICOTS JAUNES
"AYLMER", ENTIERS, DE LUXE, REGULIER 2/.45 — EPARGNEZ .06

KETCHUP "Grand-Maman
"E.D. SMITH", NOUVEAU, APPETISSANT, REGULIER 2/.47 — EPARGNEZ .08

CEREALE ALPHABITS
"POST'S", (AVEC UN KOOL AID SUCRE GRATIS) REGULIER 2/.63 — EPARGNEZ .14

OR

RAISIN BARLINKA 39¢
NOIR ET SUCRE, SUD-AFRICAIN REG. .59 LB — EPAR. .20 LB

LEGUMES MELANGES Sac 3 lbs 29¢
CAROTTES, NAVETS, OIGNONS REG. .39 — EPAR. .10

MARGARINE "BLEUE BONNET" 3 lbs 87¢
VEGETALE, VITE COLOREE, REG. 1.05 CH. — EPAR. .18 CH.

MELANGES GATEAUX 3 sachets 10 oz 49¢
'MONARCH', EN SACHETS, AU CHOIX REG. 2/.39 — EPAR. .10

LAIT CRINO 3 lbs 99¢
EN POUDRE, INSTANTANE, VITAMINE REG. 1.29 CH. — EPAR. .30 CH.

BREUVAGE CHOCOLAT Boîte 1 lb 43¢
"BORDEN'S", HOLLANDAIS, INSTANTANE, REG. .65 CH. — EPAR. .22 CH.

8151 Ave Myrand STE-FOY
3190 Boul STE-FO

"où magasiner est

L'Association "Aide à toute détresse" lance une campagne mondiale en faveur des bidonvilles des pays industrialisés

• Les bidonvilles occidentaux, à priori, sont considéréscomme des milieux déshonorants . . .

(Par François DEMERS)

L'association "Aide à toute détresse" fondée en 1956 par le Père Joseph Wresinski, actuellement secrétaire-général de cette association dont la présidente est Mme Antonioz-de Gaulle, a délégué Mme Colette Kahn pour faire une tournée mondiale d'information dans le but de recueillir, en fondant des clubs "Science et Service", les fonds nécessaires à la création en France d'un institut de recherches et de formation de spécialistes dans la promotion des bidonvilles occidentaux.

Mme Kahn est à Québec aujourd'hui et demain. Dans sa lettre d'introduction, elle explique : "Les dons que nous recevrons ne serviront pas uniquement pour pallier aux besoins immédiats des miséreux des bidonvilles. Sinon, nous les habituerions à vivre dans la paresse et dans la dépendance chroniques.

Notre association désire surtout permettre aux familles déclassées qui vivent actuellement dans les "banlieues rouges" de se recréer un milieu social en relevant le niveau de l'ensemble de cette communauté appelé bidonville. Il s'agit de les réintégrer à la société normale. Nous ne demandons qu'une chose, c'est que la société assume ses responsabilités vis-à-vis ses propres déchets.

En 1960, nous avons créé un centre de recherches qui s'est révélé insuffisant, manque de fonds . . . On y donnait aussi des sessions d'entrainement au travail en équipes dans les bidonvilles pour les travailleurs sociaux et pour les spécialistes de bien-être. Les cours étaient donnés par M. Klineberg, professeur à l'Université de Columbia et à la Sorbonne et par M. Hockman, médecin-psychiatre de médecine-légale et de criminologie de l'Université de Lyon".

Cette association a été fondée à la suite du mouvement lancé par l'abbé Pierre

En 1956, l'abbé Pierre avait donné un souffle nouveau à la charité. S'inscrivant dans la ligne d'espoir qui avait marqué l'après-guerre, avec la tentative des prêtres-ouvriers, avec l'appel du Pape Pie XII en 1952 : "Donnez un toit à ceux qui n'en ont pas", l'abbé Pierre remuait les masses. Les pauvres sortaient de leurs caves, de leurs masures, et venaient le rejoindre. La ruée des pauvres sur Paris se poursuivait.

La Préfecture de la Seine décida alors de prendre en charge 300 de ces familles et construisit pour elles un camp de baraquements à Villeneuve-la-Garenne. Les autres furent provisoirement abrités dans 252 tentes-igloos par l'abbé Pierre, au lieu dit Château-de-France, ancienne carrière remblavée par les ordures de Paris. Mais, après avoir accéléré le rythme des coeurs, la conscience du scandale s'atténuait. D'ailleurs ,la société ne valorise pas l'homme pour l'homme, mais l'apprécie pour ses qualités accessoires : intelligence, valeur professionnelle, rentabilité . . .

La population de ce dernier camp, prise en considération parce qu'elle était sans logis allait vivre tragiquement les conséquences de cette appréciation particulière. Très rapidement, elle sera partagée en bons locataires : ceux qui peuvent payer un loyer, et en mauvais locataires : ceux qui ne peuvent accéder à un logement normal parce qu'ils ne sont pas solvables.

Ces derniers sont ainsi refoulés au Camp de Noisy-le-Grand. C'est là que le Père Joseph Wresinski jeta les bases de l'Association . . . Sa première réalisation fut une bibliothèque . . .

Principes conducteurs de l'action des équipes de l'Association

La pauvreté de la couche sous-prolétarienne représente en quelque sorte un cercle vicieux. Les conditions de vie sous-humaines, la santé plus ou moins sérieusement compromise, s'accompagnent invariablement d'une pauvreté culturelle et sociale, d'attitudes et de comportements qui ne favorisent pas la promotion sociale. Ils déterminent un mode de vie qui déroute l'entourage et pose des problèmes insolites, et apparemment insolubles, à l'instituteur, à l'assistante sociale, au prêtre, au médecin, à l'employeur. Aux yeux de la société, la couche sous-prolétarienne non seulement n'apporte rien, mais elle entrave l'ordre établi. C'est un milieu considéré comme dégradant . . .

En cela, la population sous-prolétarienne de l'Occident diffère des populations des "slums" de l'Inde ou du Brésil. A priori, ces derniers ne sont pas considérés comme un milieu déshonorant. On leur accorde une existence en tant que groupes, la possibilité de maintenir des valeurs communautaires, certains moyens de communication et donc d'ascension culturelle et sociale pour l'ensemble du milieu sous-privilégié.

Une équipe de promotion communautaire

Prendre en charge les plus démunis, cheminer avec eux vers la société environnante, représente un effort qu'il ne suffit pas d'encourager de l'extérieur. Il ne suffit pas de dire à une population conditionnée par la dépendance chronique et l'engrenage des échecs, que de telles démarches peuvent être couronnées de succès. Les familles sous-prolétariennes se caractérisent par un sentiment d'insécurité et un manque de confiance en soi, qui les rendent incapables à elles seules d'aller jusqu'au bout de tels efforts.

D'autres doivent se solidariser avec elles et, s'intégrant à leur milieu, reconnus par elles, les accompagner dans ces voies nouvelles. En partageant son destin, ils feront prendre conscience au milieu de ses propres valeurs, l'aideront à les rendre percutantes, à trouver en elles des moyens de communication. Ils deviendront les catalyseurs de ses possibilités d'échange, de ses moyens d'insertion au monde environnant.

Réalisation concrète au camp de Noisy-le-Grand

L'équipe de Noisy-le-Grand s'est d'abord attaquée aux services communautaires. Dès 1956, le Père Joseph installe la bibliothèque, puis la chapelle, de part et d'autre du camp. En 1957, il crée le premier jardin d'enfants; puis au début de 1958, le Foyer Féminin. Un local est aménagé pour recevoir un atelier destiné aux femmes. Les premiers clubs d'enfants sont hébergés sous des abris provisoires : un vieux wagon pour les garçons, un igloo vacant pour les filles. Les adolescents se réunissent à "l'igloo jaune" dont les dimensions et la situation géographique au milieu du camp permettront par la suite la naissance de plusieurs activités d'intérêt général (service de voirie, théâtre) . . . Ainsi, dès 1958, malgré des moyens très précaires, presque tous les éléments de l'ensemble de promotion communautaire sont ébauchés.

Résistances

Pour l'ensemble des gens qui observent l'expérience, elle va à l'encontre de l'ordre établi. Certaines oeuvres ne comprennent pas aussitôt une charité qui s'exprime dans un langage nouveau et par des gestes inhabituels. Il y avait plus grave encore. Les familles du camp, habituées depuis toujours à rencontrer tantôt une bienfaisance inadéquate, tantôt l'expulsion et le rejet, avaient elles-mêmes du mal à comprendre ce qui leur était proposé. Il y a peu de temps encore, au temps de l'abbé Pierre, la nation leur promettait monts et merveilles. Maintenant, une équipe au langage sobre venait leur proposer de s'en sortir par leurs propres moyens . . .

L'association projette de créer un centre de formation pour spécialistes de la promotion des "slums"

L'association "Aide à toute détresse" désire développer la création de groupes "science et service" dans toutes les régions du monde, pour soutenir les populations les plus démunies, organiser des cercles et des réunions sur la pauvreté, propager les connaissances déjà acquises et informer . . .

Quant aux fonds recueillis par cette campagne mondiale, "S.O.S. Bidonville", ils serviront à financer le développement de l'institut de Pierrelaye pour les recherches sur la pauvreté et la formation des travailleurs sociaux . . .

L'association projette par ailleurs la fondation en France d'écoles spécialisées dans la formation d'éducateurs qui se disperseraient ensuite partout dans le monde, partout où la misère lance un S.O.S. . .

Pour la population des bidonvilles, elle veut construire des centres d'accueil, des clubs familiaux avec librairie, installations audio-visuelles, services sanitaires, jardins d'enfance, résidences pour instructeurs, volontaires, médecins et travailleurs sociaux.

Elle veut aussi construire des écoles d'apprentissage pour adolescents et adultes. Elle veut créer des villages expérimentaux où seraient groupés tous les services communautaires et où les habitants de ces "trous" auraient la possibilité de se réadapter à la vie sociale.

Nécessité d'une bonne formation

L'association veut créer des équipes qui vivront parmi les populations sous-prolétariennes. Comptant des professions diverses, des ressortissants de toutes classes, hommes et femme de diverses appartenances religieuses et philosophiques, ces équipes veulent être les postes d'avant-garde d'une société enfin plus réaliste et décidée à combattre la misère dans tous ses retranchements. Elles sont des canaux de communication entre deux mondes qui doivent se retrouver.

N.B. Mme Kahn, pendant son séjour à Québec, aujourd'hui et demain, demeurera au Château Frontenac. Les dons qu'on voudrait faire à l'association "Aide à toute détresse" devront être adressés à "S.O.S. Bidonville",

Mme Khan c/o patron's mail.
American Espress,
1200 rue Peel, Montréal.

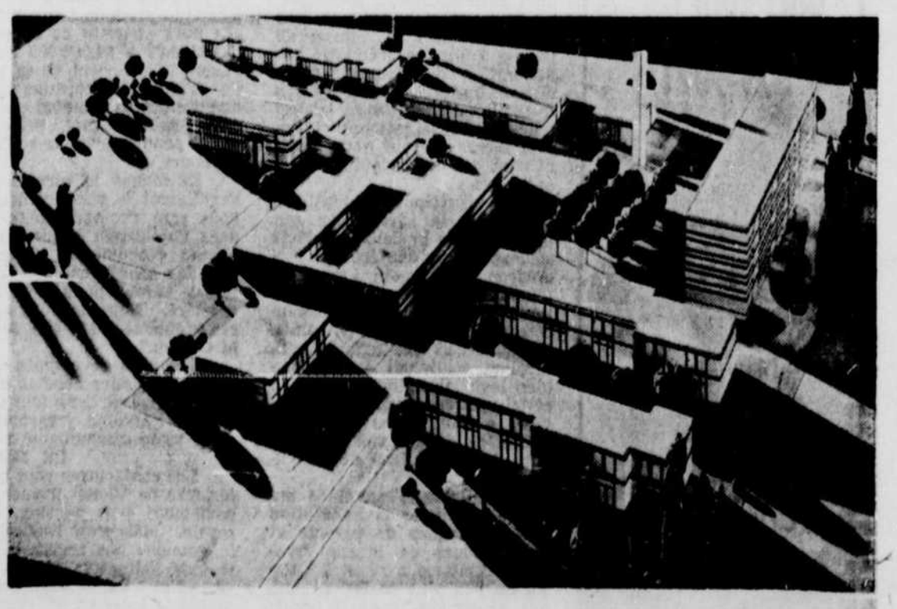

• Une maquette d'un centre-pilote où seraient regroupés les services communautaires d'un bidonville.

...canges Jato"

10 PRIX A VOTRE CHOIX chaque semaine

...asin JATO et gagnez, chaque semaine, l'un de ces 10 magnifiques prix, à votre choix.

ES 5 btes 10 oz 59¢
3 btes 20 oz 39¢
2 btes 15 oz 39¢
2 btes 11 oz 39¢
2 btes 7 oz 49¢

ANGES
"JAFFA", No 1, très grosses, sucrées, et très juteuses
Gr. 123
5 LBS 57¢

POMMES "Cortland" 5 lbs 39¢
SUCRÉES, ROUGES ET FERMES
REG. 5 LBS .49 — EPAR. .10

ENDIVES No 1 69¢ lb
FRAICHES, IMPORTEES DE BELGIQUE
REG. .89 LB — EPAR. .20 LB

JAVEL MIX-O Cont. gallon 63¢
CONCENTRÉ, DESINFECTE ET BLANCHI,
REG. .88 CH. — EPAR. .25 CH.

CIRE SUCCES Bte 1 lb 59¢
EN PATE, SUPER BLANCHE,
REG. .79 CH. — EPAR. .20 CH.

DETERGENT SURF Bte 5 lbs 1.09¢
FORMAT DE FAMILLE, ECONOMIQUE,
REG. 1.77 CH. — EPAR. .68 CH.

KOTEX 2 btes 12s 79¢
SERVIETTES SANITAIRES, BAS PRIX,
REG. 2.99 — EPAR. .20

Boeuf de "Marque Rouge" seulement le meilleur au Canada
ROTI-PALETTE
savoureux et tendre
pour rôti ou pot-au-feu.
39¢ lb
Rôti de côtes croisées .65 lb

BOEUF DE "MARQUE ROUGE"
PETIT OS EPAULE 59¢ lb
POUR UN ROTI ECONOMIQUE
REG. .69 LB — EPAR. .14 LB

BOEUF DE "MARQUE ROUGE"
STEAK HACHE 69¢ lb
DE 1er QUALITE, MAIGRE, LE MEILLEUR
REG. .95 — EPAR. .26 LB

CRETON "Taillefer" 12 oz 63¢
FRAIS AU GOUT EXQUIS
REG. .85 CH. — EPAR. .22 CH.

TETE FROMAGEE 12 oz 39¢
FRAICHE, DE QUALITE "BILOPAGE"
REG. .53 CH. — EPAR. .14 CH.

Félicitations à
Mme R. Rondeau
1260 Lavigerie, Ste-Foy.
Gagnante de la semaine du "Concours Vacances Jato"
Mme R. Rondeau a choisi un chalet "Le Noyer" préfabriqué Orléans, tous ces prix et même le chalet restent à votre choix pour toute la durée du concours.

CONDITIONS DU CONCOURS: Inscrivez votre nom, adresse et téléphone au dos de chaque ruban de caisse. Déposez dans la boite à cet effet à votre marché Jato. L'attribution du prix de chaque semaine se fera le samedi à 4h.30, à l'un des marchés Jato. (La personne chanceuse devra répondre à une question facile).

CHALET "Le Noyer" — Orléans — Préfabriqué - Grandeur 12' x 20' Livraison jusqu'à 50 milles.
PISCINE — Carolins — de Val-Mar Ltée — Circulaire - 24 pieds de diamètre, 4 pieds de profondeur avec filtre Balais de fond - échelle.
LAVE-vaisselle — KitchenAid — Modèle KDS - 15 encastré, capacité 14 couverts - "SaniCycle", etc.
VACANCES pour la famille — Old Orchard — 15 jours au magnifique Motel sur la mer "Edgewater" "Canadien français" avec piscines et accomodations. Allocation pour repas d'une famille allant jusqu'à 5 personnes.
TENTE ROULOTTE — VOYAGEUR — Carrosserie et toit en fibre de verre avec fenêtres - Accommodation 2 à 6 personnes, grandeur 7' x 12'

Neilson 2455 Ch. St-Louis SILLERY — 2235, 1ère Avenue QUEBEC — Jato

vraiment un plaisir"

Le syndicat des employés des postes au gouvernement :

Prendre les dispositions pour éviter une crise majeure

OTTAWA — (P.C.) — Dans un volumineux mémoire exprimant de fortes critiques à l'endroit du ministère des Postes, le syndicat canadien des employés des postes a demandé hier que le gouvernement prenne les dispositions nécessaires pour éviter une autre crise majeure dans le service postal.

Le syndicat, qui groupe 11,000 employés a soumis son mémoire au juge André Montpetit de la Cour supérieure du Québec qui fait enquête actuellement sur les conditions de travail au ministère des Postes.

La Commission d'enquête a été établie par le gouvernement le 1er septembre 1965 à la suite de l'arrêt de travail de deux semaines de l'été dernier.

Le juge Montpetit étudie les griefs formulés par les employés. On s'attend que son rapport sera soumis au gouvernement au cours de l'été qui vient.

Le mémoire présenté hier fait une revue complète des conditions de travail des employés et déplore surtout le fait que ces employés soient exclus des procédures complètes de négociations collectives.

A ce sujet, le mémoire signale qu'à moins que l'on accorde les pleins droits à la négociation collective, une autre crise est inévitable dans le service postal.

Le mémoire déplore que la politique du ministère soit "archaïque", que certaines sections de la loi sur les postes donne carte blanche au ministre pour pratiquer "la pire sorte de politique personnelle imaginable" et que d'autres statuts permettent d'avoir tant de surveillants incompétents.

Le mémoire ajoute que le favoritisme a fait place au principe du mérite quand il s'agit de promotions et demande l'abolition du système actuel de promotion.

Le syndicat déplore de plus "l'espionnage" pratiqué par les surveillants sur les employés par le moyen de tribunes d'observation, de trous et toutes sortes de méthodes semblables, et demande l'abolition immédiate de ces pratiques, instituées pour éviter ou prévenir certains délits.

Le syndicat demande de plus que l'on mette fin aux emplois occasionnels, que l'on élimine tout le travail non abolument essentiel en fin de semaine, que l'on accorde une prime plus élevée pour le travail de nuit et une prime accrue pour le travail en surtemps, l'introduction d'un cours moderne de perfectionnement, la libéralisation des congés spéciaux et deux périodes de détente de 15 minutes par jour.

Le syndicat estime que le code disciplinaire devrait être revu et modifié dans son ensemble et que toute punition entraînant perte d'argent devrait être abolie.

On déplore que le présent code soit trop sévère et les recours presque jamais fructueux.

Enfin, on souligne que les endroit de travail sont souvent mal éclairés, mal chauffés, mal aérés.

La question sera débattue en juin

Québec n'est pas seul à craindre l'ingérence du fédéral dans le domaine de l'éducation

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Canada et son ministre des Finances M. Mitchell Sharp rencontreront les premiers ministres et les trésoriers provinciaux à Victoria en Colombie-Britannique en juin prochain, afin d'élaborer des politiques à long terme, d'aide fédérale à l'éducation.

Les autres points litigieux des relations fédérales-provinciales ne seront pas étudiés durant cette réunion mais plutôt à l'automne prochain alors que se tiendront des séries de conférences et consultations.

Le premier ministre, M. Lester B. Pearson, a suggéré en janvier dernier que cette réunion étudie surtout les problèmes financiers des universités.

Un porte-parole de M. Pearson a cependant souligné la possibilité d'insérer quelques autres questions à l'ordre du jour à la demande des provinces.

Celles-ci étaient avisées en janvier dernier que le gouvernement fédéral augmenterait sa subvention aux universités du $2 actuel à $5 pour l'année académique 1966-67. Le gouvernement promettait également la tenue d'une conférence afin d'étudier une politique à long terme.

En ce qui concerne les accords sur le partage des impôts, entre Ottawa et les provinces en remplacement de ceux qui prendront fin en mars prochain, on attend les résultats d'une rencontre entre M. Mitchell Sharp et les trésoriers provinciaux qui forment ensemble le comité fédéral-provincial de la fiscalité.

On ne croit pas que ce comité termine ses travaux à temps pour la réunion de Victoria.

Selon les prédictions de la Canadian Tax Foundation, les dépenses du fédéral pour l'éducation s'élèveront à $248,187,000 dont $27,730,000 seront accordés en subventions aux universités.

Les subventions sont payées par Ottawa à l'Association des universités et collèges du Canada qui s'occupe de la redistribution hors du Québec. Pour le Québec, les paiements sont effectués par le gouvernement provincial à partir d'un abattement d'impôt accordé par le gouvernement central.

Les montants cités plus haut sont cependant basés sur la présente échelle et le premier ministre a prévenu les premiers ministres provinciaux qu'ils pouvaient s'attendre à un montant beaucoup plus élevé considérant que la subvention aux universités s'élèvera à elle-seule à $89,195,000 pour l'année académique prochaine.

M. Pearson a précisé que la question de l'aide fédérale dans le domaine de l'éducation devait être débattue avant qu'Ottawa puisse procéder.

Le Québec n'est pas le seul à craindre l'ingérance fédérale dans le domaine de l'éducation. D'autres provinces désirent aussi une aide financière fédérale mais veulent également conserver le contrôle de l'éducation.

Dernière main aux préparatifs de l'enquête, à huis clos, sur l'affaire Victor Spencer

OTTAWA (P.C.) — Le juge Dalton Wells, de la Cour d'appel de l'Ontario, est arrivé à Ottawa mardi soir afin de mettre la dernière main aux préparations de l'enquête à huis clos qu'il mènera sur l'affaire Spencer.

L'enquête débutera probablement aujourd'hui ou jeudi selon que le procureur de la commission. On attend Me J. J. Robinette qui est actuellement retenu à Toronto par une autre affaire.

Le juge a déclaré lors d'une interview, qu'il compte procéder à une enquête poussée sur les allégations voulant que Spencer ait collaboré avec des diplomates communistes, ce malgré la mort mystérieuse de Spencer la semaine dernière.

Il a ajouté que certaines informations qui seront reçues au cours de l'enquête pourront fort bien servir à d'autres causes de sécurité.

L'avocat de Vancouver, M. Harry Rankin, recevra un manuscrit de toutes les preuves qui seront amassées. Il aura ensuite le droit d'interroger contradictoirement les témoins, a précisé le juge.

Des audiences à huis clos se tiendront à Vancouver si Me Rankin fait une demande à cet effet.

Ecoles bilingues: les ententes de broche à foin touchent leur terme

Desjarlais à l'ouverture de la Semaine française

OTTAWA — (P.C.) — Un professeur de l'université d'Ottawa a déclaré mardi à une assemblée d'un mouvement franco-ontarien qui a marqué l'ouverture de la Semaine française à Ottawa qu'il lui apparait que "les ententes de broche à foin" qui assurent le fonctionnement des écoles bilingues en Ontario touchent leur terme.

Le Dr Lionel Desjarlais, professeur à l'école de psychologie de l'université d'Ottawa, a affirmé à l'assemblée annuelle de la Fédération des associations de parents et d'instituteurs de langue française d'Ontario, que toute l'histoire des écoles franco-ontariennes "a été profondément marquée par une série de concessions concernant l'usage du français dans l'enseignement" public, concessions qui avaient été arrachées, par chaque nouvelle génération de Franco-Ontariens, au "ministère de l'Education et au gouvernement de l'Ontario".

"Depuis un certain temps cependant, a-t-il ajouté, il semble que l'on ait décidé d'en finir avec cette politique de compromis et ces ententes de broche à foin en exigeant une reconnaissance franche, ouverte et par dessus tout une reconnaissance légale de la communauté scolaire franco-ontarienne".

POPULATION FRANCO-ONTARIENNE

Affirmant que les écoles bilingues d'Ontario "n'avaient pas d'existence légale", le Dr Desjarlais a souligné que les Franco-Ontariens, qui représentent 10 pour cent de la population d'Ontario, rejoignent par le nombre "la population totale de deux provinces maritimes mises ensemble, Terre-Neuve et le Nouveau-Brunswick".

La population scolaire franco-ontarienne à elle seule dépassait en nombre la population totale de Terre-Neuve ou de l'île du Prince-Edouard.

"Si la démocratie n'est pas un vain mot, a insisté le conférencier, qu'on nous accorde comme un droit un système scolaire dont les structures favoriseront l'épanouissement culturel" de la communauté francophone d'Ontario.

Au sujet de l'existence, du point de vue de la loi, des écoles bilingues ontariennes, M. Desjarlais a noté que récemment, dans une localité qui possède une école secondaire bilingue en faveur de laquelle le ministère de l'Education d'Ontario a adopté un règlement pour permettre l'enseignement en français de l'histoire et de la géographie, un avocat de cette localité a entamé desp rocédures pour mettre en doute la validité de ce règlement du fait que l'école ne possède pas d'existence legale.

Le Dr Desjarlais, qui n'a pas nommé la localité à laquelle il se référait, a indiqué que cet avocat pourrait avoir raison du point de vue de la loi.

Les congressistes ont également entendu le frère Léo-Paul Séguin de Timmins, membre d'un comité dirigé par le juge Emmett Hall de la Cour suprême de la province. Ce comité a été établi par le gouvernement provincial afin d'étudier le bilinguisme dans le système d'éducation.

Le frère Séguin a déclaré qu'une délégation du comité se rendrait prochainement en France, en Belgique et en Pays-Bas pour y compléter son étude du problème.

La qualité du système d'éducation francophone de l'Ontario s'est améliorée durant les dernières années, a declaré le Dr Desjarlais.

"Il semgle depuis quelque temps, que les autorités ont laissé tomber leur politique de demi-mesure pour adopter une attitude franche, en accordant la reconnaissance aux écoles françaises de la province.

LORENZO LACHANCE

Si vous déménagez, n'oubliez pas de m'en prévenir, afin que vous ne manquiez pas de LAIT Laval le premier matin, à votre nouveau logis.

—

Notre service téléphonique 24 heures par jour: 529-9021

SERVICE QUALITE COURTOISIE

Plusieurs thèmes seront abordés pendant la "Semaine"

PAR GERALD ALARIE

Ottawa (P.C.) — La Semaine française d'Ottawa, qui a commencé mardi et qui doit mettre en contact les membres de plus d'une dizaine de mouvements francophones d'Ontario, a été marquée dès son ouverture par un appel pour que cessent "les ententes de broches à foin" qui assurent en Ontario le fonctionnement des écoles secondaires bilingues.

Un professeur de l'université d'Ottawa, M. Lionel Desjarlais, docteur en psychologie, a lancé cet appel.

La Semaine française d'Ottawa abordera, jusqu'à vendredi, plusieurs thèmes parmi lesquels on distingue les suivants: "L'école pour l'enfant", "L'école franco-ontarienne de demain" et "Notre vrai problème", qui est le thème que s'est choisi l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario.

PARTICIPATION

Parmi les mouvements franco-ontariens qui participent à la Semaine française, on remarque l'Association des enseignants franco-ontariens, l'Association des commissions des école bilingues d'Ontario, l'Union catholique des fermières, la Fédération des associations de parents et d'instituteurs de langue française d'Ontario, la Fédération des femmes canadiennes-française, l'Association franco-ontarienne des inspecteurs de l'enseignement et des professeurs d'école normale et l'Union des cultivateurs franco-ontariens.

Selon certaines indications, les Semaines françaises qui ont lieu dans le Canada anglais soulèvent peu d'intérêt. Il y a environ deux mois, revenant d'une Semaine française à Halifax, où il aavit été conférencier, M. Pierre Laporte, ministre québecois des Affaires culturelles, soulignait à l'Assemblée législative du Québec que cette Semaine française à Halifax n'avait même pas fait l'objet de deux lignes de texte dans les quotidiens de la ville.

Par ailleurs, l'assemblée annuelle mardi de la Fédération des associations de parents et d'instituteurs de langue française d'Ontario a réuni à Ottawa un peu plus de 100 personnes seulement, dont le quart environ était des religieux et des religieuses.

Chronique d'Ottawa

(par Claude Desrosiers)

La présence du Canada s'affirme en Afrique

La présence canadienne s'affirme de plus en plus sur le continent africain.

D'ici deux ans, notre pays aura complété son réseau de base sur le plan diplomatique en Afrique. Il y aura alors treize ambassades et une mission commerciale.

Qui par le jeu des accréditations multiples, étendront leur activité à presque tous les pays africains.

L'annonce par le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures de l'établissement d'une mission diplomatique au Kénya au début de 1967, s'inscrit dans le cadre de ce programme.

Cette année, trois ambassades ouvrent leurs portes. Le ministère des Affaires extérieures a déjà établie une mission diplomatique à Addis-Abbeba en Ethiopie, dont M. Michel Gauvin est le titulaire résidant. Les deux autres s'ouvriront à Tunis et à Dakar au Sénégal, au cours de l'automne prochain.

En plus de celle du Kenya, qui commencera son activité l'an prochain, deux autres sont prévues au programme. L'une d'elle sera peut-être en Algérie. Ce pays, où la culture française demeure bien vivante, est l'un des plus populeux d'Afrique et il serait logique que le Canada y soit représenté. L'autre nation africaine, qui sera pourvue d'une ambassade canadienne, sera probablement une ancienne possession britannique.

RAISONS DE CET ESSOR DIPLOMATIQUE

L'accession de pays africains à l'indépendance et le rapide développement de notre programme d'assistance économique et sociale ainsi que de nos relations appelaient normalement cet espoir correspondant de nos missions diplomatiques.

Au cours d'une causerie à la conférence des enseignants canadiens francophones se rendant à l'étranger, donnée en septembre dernier à l'université de Montréal, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Martin, a situé l'expansion de notre réseau diplomatique dans le contexte actuel.

Il déclarait notamment: "L'importance de l'Afrique dans le monde est évidente. Trente-deux pays y sont devenus indépendants depuis 1945 et leurs gouvernements jouent un rôle d'une importance grandissante tant aux Nations-Unies que dans les organismes régionaux comme l'Organisation de l'unité africaine. Leur volonté d'affirmer leur propre identité, jointe souvent au désir de conserver un héritage de liens avec les vieilles nations d'Occident, grâce notamment à l'usage des langues française et anglaise est remarquable. Il est dans notre intérêt à tous que les pays d'Afrique soient capables de déterminer leur propre voie, en conformité avec leurs traditions et leurs intérêts de choisir librement leurs partenaires . . .

"L'énergie et la détermination des leaders africains dans la recherche de meilleures conditions, de même que le courage, la force et les ressources des populations africaines, susciteront le respect, l'intérêt et la sympathie des Canadiens. Nous pensons donc qu'il est particulièrement important de développer nos relations diplomatiques avec les Etats africains . . . Il est en effet très important que nous accréditions des représentants auprès des pays africains, tant pour les fins politiques générales indiquées que pour assurer le fonctionnement efficace de nos programmes d'assistance".

Ce tableau que nous a brossé M. Martin, nous apporte les réponses aux questions soulevées par cet essor de nos missions diplomatiques.

AIDE A L'AFRIQUE

Notre assistance à l'Afrique a progressé à pas de géants. Quelques précisions suffisent à nous convaincre. Ainsi l'aide aux pays africains de langue française à grimpé de $300,000 en 1962-63 à $4,000,000 en 1964-65 et à $7,500,000 pendant l'exercice qui vient de se terminer.

L'aide à l'éducation a suivi une courbe similaire. Le nombre des professeurs canadiens envoyés dans les pays francophones étrangers, principalement en Afrique, est passé de 72 pendant l'année scolaire 1964-65 à 164 pendant l'année en cours.

Et comme le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures l'expliquait à cette occasion, notre aide aux pays africains nous sera éventuellement avantageuse, "nous nous sentons dans l'obligation d'aider ces pays à résoudre de graves problèmes économiques et sociaux. Nous sommes convaincus que des conditions internationales plus stables et plus pacifiques auront pour résultat un développement économique accéléré. Nous pensons aussi qu'à la longue, la solution de ces problèmes peut être source d'avantages économiques pour le Canada".

Les pays développés sont nos meilleurs clients. Ils ont de l'argent pour acheter nos produits agricoles et même manufacturés. Et il ne faut pas oublier l'aspect culturel. Notre aide à l'Afrique francophone favorise l'épanouissement de cette vaste communauté mondiale d'expression française.

LE MOT DE LA FIN

Les conjectures vont bon train à Ottawa sur la mort mystérieuse de Victor Spencer, le présumé espion dont le congédiement sans pension, devait faire l'objet d'une enquête royale. Mais c'est l'efficacité de la Gendarmerie royale dans le domaine des recherches et de la surveillance qui retient le plus l'attention. Après avoir laissé filer Hal Banks aux Etats-Unis, après avoir affirmé que Gerda Munsinger était morte de leucémie en Allemagne, après avoir ignoré pendant de quatre à six jours la mort de Victor Spencer qu'elle était censée surveiller, son prestige a perdu quelques plumes.

Avez-vous reçu votre tout nouveau

LIVRET D'ÉPARGNES DU PRINTEMPS ?

STEINBERG

VOTRE LIVRET PERSONNEL vous permettra d'économiser ! Regardez bien les offres incluses : des douzaines de coupons d'épargnes sur de la nourriture, de la coutellerie de qualité et d'une belle verrerie à long pied; 4 formidables voyages pour deux personnes en Floride; plusieurs appareils ménagers de la Canadian General Electric; plus de $18.00 à épargner et plus de 1300 TIMBRES PINKY SUPPLEMENTAIRES à ramasser ! Feuilletez et lisez attentivement votre **livret d'épargnes du printemps de Steinberg** qui vous a été livré par la poste. Il vous permettra à chaque fois d'économiser lors de vos emplettes chez Steinberg.
Alors, laissez-le toujours dans votre sac à main !

Venez chez STEINBERG GRANDE

BIFTECK de RONDE DESOSSE

BOEUF DE CHOIX DE MARQUE ROUGE !

LA LB **83¢**

MAIGRE, COUPE SANS PERTE, ENTIERE, ECONOMIQUE !

ROTI de CROUPE SILVERSIDE

TENDRE ET SUCCULENT !

LA LB **83¢**

ROTI ENTIER ET DESOSSE CHARNU ET SAVOUREUX !

Et quelle vente, croyez-moi !

Toutes ces coupes spéciales feront la joie des maitresses de maison à la recherche de qualité et de bas prix. Simple comme bonjour !

Vous remarquerez vite que nos prix sont les plus bas en ville sans pour autant sacrifier la qualité de la viande. D'abord, tout le boeuf de marque rouge est inspecté chez Steinberg par le gouvernement.

Et puis, vous recevez toujours la même coupe sans perte (avant la pesée). Si vous désirez une coupe spéciale, il ne vous suffit qu'à le demander. Enfin vous obtenez toujours le même formidable service de Pierre; seuls les prix ont été changés . . . en votre faveur !

Vous ne pourrez jamais trouver de tels prix sur du boeuf de marque rouge, partout ailleurs en ville ! Regardez ces aubaines et comparez !

Lorsque les prix du marché montent, nous sommes les premiers à le regretter.

Voilà pourquoi aujourd'hui, nous tenons tellement à vous faire profiter de ces sensationnelles économies. Qu'ajouter de plus?

Vous obtenez une pleine valeur, comme toujours, PLUS de réelles épargnes sur tous les choix de viandes en montre dans ces deux pages. Ce qui prouve que Steinberg pense à vous, que ces aubaines font toute l'agréable différence chez nous.

Profitez pleinement de cette VENTE de boeuf de marque rouge de Steinberg !

Notre GARANTIE vous assure de la parfaite qualité de cette viande ou le plein montant de votre argent vous sera remboursé. C'est une occasion unique pour vous de remplir votre congélateur pour des semaines à venir.

Soyez prévenantes !

BIFTECK ou ROTI de POINTE de SURLONGE

Viande charnue sans perte !

LA LB **$1.05**

DESOSSE ! LE MEILLEUR BOEUF DE CHOIX DE MARQUE ROUGE AU CANADA !

BIFTECK de SURLONGE TENDRE et JUTEUX

Coupe spéciale — De choix !

LA LB **$1.05**

INSPECTE ET APPROUVE PAR LE GOUVERNEMENT FEDERAL !

FRUITS ET LEGUMES FRAIS !

Raisins noirs et juteux Barlinka — La lb **39¢**

Importés, sucrés et rafraichissants !

Chou-fleur frais du jardin — Grosseur 12 ! Sac cello ! Chacun **39¢**

De la Californie — Catégorie No 1 !

Céleri vert et croquant Pascal — Grosseur 24 ! Le pied **25¢**

Importé de la Californie — Catégorie No 1 !

Laitue Iceberg de la Californie — Grosseur 24 **23¢**

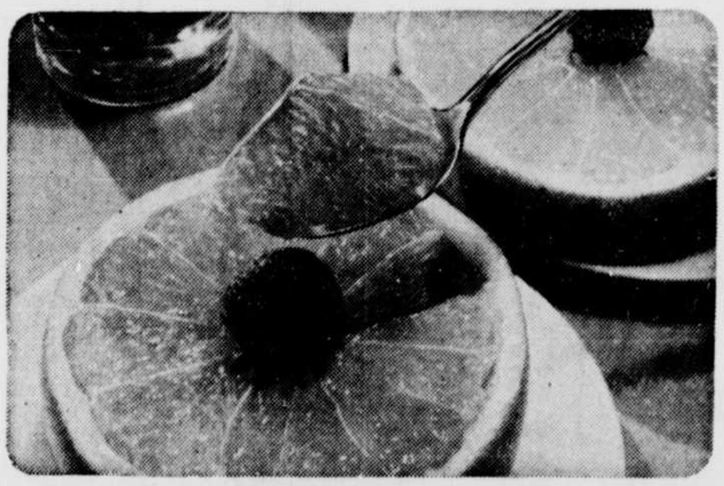

PAMPLEMOUSSES FRAIS

SANS NOYAU, A CHAIR BLANCHE, DE LA FLORIDE !

8 Par paquet Grosseur 48 ! **55¢**

15 Par paquet Grosseur 48 ! **99¢**

SERVEZ DES DEMIS REFRIGERES AVEC DES FRAISES FRAICHES !

EN VEDETTE ! 10¢ DE RABAIS !

Cretons Steinberg

FRAIS ET SAVOUREUX !

CONT. 16 OZ **89¢** DELICIEUX SUR DU PAIN !

VERRES

A MOTIF "VAGUE DOREE"

VERRE A JUS 6 OZ	VERRE A BOISSON 10 OZ	BOL A DESSERT 8 OZ
29¢	31¢	25¢

Plus . . . 25 Timbres PINKY additionnels lors de l'achat de l'un de ces verres (Coupon dans notre autre annonce)

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture le samedi 16 avril 1966. Les prix des fruits et légumes frais sont sujets aux fluctuations du marché. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités tant qu'elles dureront !

FRAIS DU FOUR DE LA BOULANGERIE STEINBERG !

Brioches au chocolat Mardi Gras — Chaque paquet **29¢**

De Steinberg ! Toujours fraiches et délicieuses !

25 TIMBRES PINKY SUPPLEMENTAIRES ! AUCUN COUPON REQUIS . . . LORS DE L'ACHAT d'un gâteau Fiesta au Butterscotch ou à l'Ancienne !

Gâteau Fiesta au butterscotch — Facile à trancher ! Ch. **49¢**

Rice glaçage au Butterscotch couronné de moitiés de noix !

Gâteau à l'Ancienne de Steinberg — Chacun **49¢**

Fait d'épices choisies et de gros raisins !

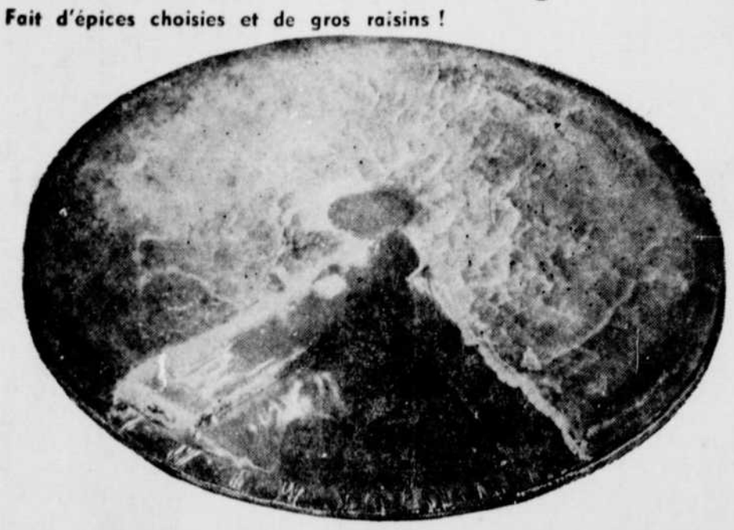

TARTE AU CITRON

DE STEINBERG — 20¢ DE MOINS !

CUITE COMME A LA MAISON ! CHACUNE **39¢** CROUTE LEGERE ET FEUILLETEE !

DEGUSTEZ TOUTE LA SAVEUR D'UNE CREME DE CITRON !

Oranges de Jaffa

NOUVEAUX ARRIVAGES FRAIS, SUCREES, JUTEUSES, D'ISRAEL !

Grosseur 144 populaire 2 douz. **89¢**

Asperges fermes

DE LA CALIFORNIE

TENDRES, FRAICHES, IMPORTEES !

Catégorie Canada No 1 ! Pqt 1 lb **33¢**

Beignes genre gâteau

FRAIS ET LEGERS DE STEINBERG ! 10¢ DE MOINS !

12 beignes par paquet **19¢**

Roulé au chocolat

DE STEINBERG

FRAIS DU FOUR ! 16¢ DE MOINS !

En spécial cette semaine **29¢**

VENTE de BOEUF de MARQUE ROUGE!

BIFTECK T-BONE, PORTERHOUSE
OU DE COTELETTES, TENDRE !
$1.19 LA LB
LE MEILLEUR BOEUF AU CANADA ! MURI A LA PERFECTION !

ROTI de PALETTE ROULE avec l'OS
BIEN ROULE ET ATTACHE !
69¢ LA LB
PLEINE ET FRANCHE SAVEUR ! BAS PRIX ECONOMIQUE !

BIFTECK HACHE TRES MAIGRE
FRAIS ET SAVOUREUX !
83¢ LA LB
HACHE A TOUTES LES HEURES ! FRAICHEUR GARANTIE !

BIFTECK ATTENDRI MAIGRET et TENDRE
DESOSSE, A ROTIR OU FRIRE !
$1.09 LA LB
TENDRE, MURI AVEC ART ! UN ACHAT INCOMPARABLE !

BOEUF à RAGOUT DESOSSE
TRES MAIGRE ET TENDRE !
69¢ LA LB
PREPAREZ UN DELICIEUX RAGOUT BIENTOT !

AUBAINES À UN DOLLAR!

Reynolds Wrap Feuille d'aluminium, roul. 12" x 25 pieds ! **3** roul. pour **$1.00**
A usages multiples — 11¢ de moins !

Bonbons à saveur de fruits **4** paquets de 3 rouleaux **$1.00**
Bonbons durs en rouleaux de marque REGAL !

Biscuits Peek Frean 16¢ de rabais ! **4** paquets 8 oz **$1.00**
Digestifs ! — Caramel, Shortcake ou Nice !

11¢ DE RABAIS !
BOULETTES DE VIANDE CORDON BLEU
3 btes 12 oz **$1.00**
Chauffez et servez !

EN VEDETTE !
JUS DE TOMATE DE FANTAISIE HUNT
7 btes 20 oz **$1.00**
Savoureux, rafraîchissant !

Fish & Chips Fraser Vale 26¢ de moins ! **2** paquets 1½ lb **$1.00**
D'aiglefin, congelé !

Gaufres Downyflake 6 par paquet **7** paquets 5 oz **$1.00**
Pré-cuites, congelées — 16¢ de moins !

Purée de pommes de terre 23¢ de moins ! **5** paquets 8 oz **$1.00**
En boules, congelées, SNOWFLAKE !

Dîners T.V. Swanson Congelés ! Le paquet **39¢**
Macaroni au fromage (12¾ oz), Spaghetti et boulettes de viande (11½ oz)
Fèves et saucisses fumées (10¾ oz)

Haricots jaunes coupés **8** boîtes 15 oz **$1.00**
Qualité Standard, de marque KOUNTY KIST !

Relish sucrée Orchard King **4** pots 16 oz **$1.00**
Saveur piquante —

Spaghetti Catelli Macaroni coupé ou Spaghettini **5** paquets 1 lb **$1.00**
Facile et rapide à préparer — 8¢ de moins !

Moitiés d'abricots de choix **3** boîtes 28 oz **$1.00**
Un délicieux dessert de marque D.C. — 5¢ de moins !

6¢ DE RABAIS !
SAUMON COHOE CLOVER LEAF
2 btes 7¾ oz **$1.00**
Délicieux en maintes occasions !

11¢ DE RABAIS !
FROMAGE EN TRANCHES CRESCENT
3 pqts 8 oz **$1.00**
Fromage fondu pasteurisé !

Fromage naturel en crème Kraft Paquet 8 oz **39¢**
De marque PHILADELPHIA ! — A bas prix !

Fromage "L'Extra" Camembert Paquet 8 oz **89¢**
ANCO, vieilli naturellement — 4¢ de moins !

Flocons de maïs Kellogg Paquet 16 oz **39¢**
Céréale à déjeuner croustillante !

Café frais torréfié Cream-O Paquet 1 lb **79¢**
Mouture fine ou à tout usage ! — 6¢ de moins !

Eau de Javel
CONCENTREE STEINBERG, 17¢ DE RABAIS !
3 bouteilles de 64 oz **$1.00**

LAIT CRINO
Evaporé - 10¢ de rabais ! Renforci de vitamines D !
6 btes 16 oz **$1.00**

Miracle Whip
DE MARQUE KRAFT
6¢ DE RABAIS !
SAUCE A SALADE !
Corsée ! Pot 16 oz **39¢**

Découpez et échangez les coupons de cette semaine de votre
Livret d'Epargnes du Printemps de Steinberg
Obtenez des timbres "PINKY" additionnels à l'achat de :
- VERRE BOLERO
- COUTEAUX
- VERRE A EAU

Epargnez à l'achat de :
- PAINS TRANCHES Big City
- POMMES FRAICHES

Biscuits frais
VARIES
UNE AUBAINE DE STEINBERG !
Pour la boîte à lunch ! Paquet 1½ lb **49¢**

Jus de pommes
DE MARQUE BRIGHT
Vitaminé, qualité de choix !
Grosse boîte de 48 oz. pour seulement **29¢**

Maïs en crème
OU
POIS VERTS
NON CLASSES ROYAL ROSE
Qualité de fantaisie
8 Boîtes 10 oz. **$1.00**

STEINBERG

Programme d'essai

La Compagnie des jeunes Canadiens: ce qu'elle est et ce qu'elle veut réaliser

La Compagnie des jeunes Canadiens est un organisme groupant de jeunes volontaires qui consacrent tout leur temps, leur énergie et leurs talents à construire un Canada où nous serons plus heureux. Ils travailleront avec les pauvres qui demeurent dans les taudis des villes, avec ceux qui vivent à la campagne, avec ceux des réserves et des villages de l'Arctique; avec les jeunes gens qui n'ont pas réussi à trouver leur place dans la société; avec les vieillards qui l'ont perdue; avec ceux qui souffrent de certains désavantages; avec ceux qui n'ont rien; avec ceux qui n'ont pas eu de chance. Animés d'un grand idéal, ces volontaires sont déterminés à faire quelque chose de concret pour réparer les fissures de notre édifice social. Ce sont des gens qui pensent que demain il sera généralement trop tard pour adopter des mesures sociales.

Les membres de la Compagnie travaillent avec les gens, par les gens et non pour les gens. Ils les aident à résoudre leurs propres problèmes afin que, ce faisant, la collectivité qu'ils servent soit en mesure d'acquérir une vigueur réelle pour l'avenir.

Un projet initial sera mis en opération prochainement. Deux cent cinquante volontaires seront recrutés pour travailler au Canada. Pour un service de deux ans ils seront les premiers récipiendaires du titre de Membre de la Compagnie et sur leur expérience se basera l'élaboration des programmes de la compagnie.

PROJETS DE LA COMPAGNIE CONCERNANT LES VOLONTAIRES

Un projet est un programme d'action mis en oeuvre par les volontaires. Il doit être destiné à répondre à un besoin évident et à une demande d'aide. La demande peut venir d'un organisme bénévole, d'un ministère du gouvernement ou de personnes intéressées. Mais le projet doit satisfaire aux critères suivants:

1—Il doit fournir un apport au progrès social, éducatif, culturel, économique ou politique de la collectivité où il doit être mis en oeuvre.

2.—Il doit viser à aider les gens à s'aider eux-mêmes et doit assurer la participation active de ceux à qui il est destiné.

3—Il doit assurer un rapport direct entre les volontaires et les gens qu'il cherche à aider.

4—Il ne doit pas chercher à placer les volontaires à des postes qui pourraient être occupés par la main-d'oeuvre existante; les volontaires ne sont pas des employés à bon marché.

5—Il doit pouvoir être mis en oeuvre par étapes, de sorte qu'il atteigne une fin logique ou devienne partie intégrande d'un service ou d'un programme en voie d'expansion.

6—Un projet proposé par un organisme du gouvernement, ou par une organisation universitaire ou bénévole doit pouvoir être appliqué par une bonne administration. Un projet soumis par un groupe non officiel, une société ou un organisme philantropique qui possède peu ou point de rouages administratifs pourra recevoir une aide administrative supplémentaire de la Compagnie.

Comment un initiateur de projet peut-il faire appel au service des membres de la Compagnie ?

Tout groupe ou organisme qui est intéressé à devenir l'initiateur d'un projet pour la Compagnie peut présenter une demande à la Compagnie par l'intermédiaire de ses bureaux régionaux.

Il devra remplir une formule de demande. Des entretiens entre le personnel régional et l'initiateur pourront se révéler nécessaires en vue de donner de plus amples renseignements et de préciser la responsabilité de la Compagnie et de l'initiateur. A ce stade on décidera si le projet proposé peut être accepté en principe par la Compagnie.

La mise en oeuvre d'un projet dépendra alors du succès que la Compagnie pourra obtenir dans le recrutement et la formation de volontaires possédant les aptitudes requises. Un contrat sera ensuite rédigé entre la Compagnie et l'organisme qui a lancé le projet.

PLACEMENT DES VOLONTAIRES

On obtiendra l'avis des volontaires à propos du projet pour lequel ils travailleront. On fera en sorte que les qualités des volontaires correspondent aux besoins des régions et des projets.

Les membres de la Compagnie sont des personnes qui veulent travailler dans des régions touchées par un certain marasme, afin d'aider les gens à améliorer leurs conditions de vie et leurs possibilités sur le plan social. Il s'agit d'hommes et de femmes, âgés de plus de 18 ans, qui recevront une formation spéciale pour vivre et travailler avec les pauvres.

Il n'existe pas de conditions spécifiques à cet égard. La personnalité, l'esprit d'initiative, l'expérience et toute qualité ou talent qui pourraient aider à découvrir et à développer les aptitudes d'autrui seront d'une haute importance. La condition première sera de posséder une aptitude à travailler avec autrui.

QUE VONT FAIRE LES MEMBRES DE LA COMPAGNIE

Les membres de la Compagnie iront travailler partout où on aura besoin d'aide. Ils travailleront : avec ceux qui ont abandonné prématurément l'école dans les réserves indiennes; dans le cadre de programmes de développement communautaire; dans les hôpitaux pour malades mentaux; dans le cadre de programmes d'éducation [illegible] ceux qui ne fréquentent pas l'école; avec les enfants qui souffrent d'un manque de formation culturelle; dans le cadre de programmes coopératifs; avec les personnes âgées; dans les taudis des villes et des campagne; dan le centre d'hygiène publique; en faisant connaître l'existence des services et des ressources dont pourraient bénéficier ceux qui en ont besoin; en apportant du sang nouveau dans de vieux problèmes.

RECRUTEMENT ET SELECTION DES VOLONTAIRES

Les volontaires viendront de toutes les parties du pays. La publicité pour le recrutement se fera par les rencontres personnelles et par l'intermédiaire de journaux, de revues, et par la radio et la télévision.

Un candidat qui désire être admis doit remplir une formule détaillée de demande et la renvoyer à la Compagnie. La Compagnie se charge d'obtenir les recommandations. On étudiera tous les documents concernant le futur volontaire. C'est alors qu'il pourra être admis au stage de formation.

Au cours de la période de formation, on procèdera à l'admission définitive et on déterminera quels projets peuvent convenir aux différents volontaires.

FORMATION DES VOLONTAIRES

La Compagnie des jeunes Canadiens donnera une formation dans le domaine des relations humaines, du développement communautaire, une formation linguistique (si nécessaire) et dispensera d'autres cours d'un caractère général.

Dans le cas de certains projets, il conviendra d'élaborer des programmes spécifiques de formation en collaboration avec les instituts et les organismes locaux.

Les dépenses des volontaires seront à la charge de la Compagnie durant la période de formation.

Après avoir terminé avec succès le programme de formation un volontaire deviendra un membre de la Compagnie des jeunes Canadiens.

L'ENTRETIEN DES VOLONTAIRES

Les membres volontaires de la Compagnie recevront suffisamment d'argent pour subvenir à leur frais de nourriture, de logement, de soins médicaux, à leurs dépenses de voyage en allocation. Le volontaire recevra en plus une gratification à la fin de son service, fondée sur la période de temps consacrée au service de la Compagnie.

C'est la Compagnie des jeunes Canadiens qui en dernier ressort répond du volontaire, aussi longtemps que ce dernier en est membre. L'initiateur local d'un projet partage cette responsabilité et surveille de façon directe les services assurés par les membres. Pour son activité quotidienne, le membre relèvera donc de l'organisme qui appuie le projet.

C'est à l'initiateur local, aux volontaires et à la Compagnie qu'il appartiendra d'apprécier le projet.

Les volontaires se rencontreront de temps à autre afin d'apprécier leurs projets et leur expérience et pour recevoir également une formation supplémentaire.

Les membres de la Compagnie ne doivent pas être placés à des postes qui pourraient autrement être occupés par la main-d'oeuvre. Le membre apporte son aide dans des régions qui ne pourraient autrement bénéficier de ce service. C'est la Compagnie qui verra à sa formation et on fera en sorte que ses aptitudes correspondent aux projets spécifiques auxquels il travaillera.

Les membres de la Compagnie vivront au sein des collectivités auxquelles ils voueront leurs services et ainsi seront à la disposition des gens qu'ils serviront.

Les ressources financières

Dans la plupart des cas, c'est la Compagnie qui subviendra entièrement aux dépenses des membres de la Compagnie. Dans certains cas, les frais seront partagés entre la Compagnie et l'organisme qui appuie le projet.

Veuillez faire parvenir toute question et demande de renseignements au bureau régional en cause ou directement à :

La Compagnie des jeunes Canadiens,
Case Postale 1520,
OTTAWA 4, Ont.

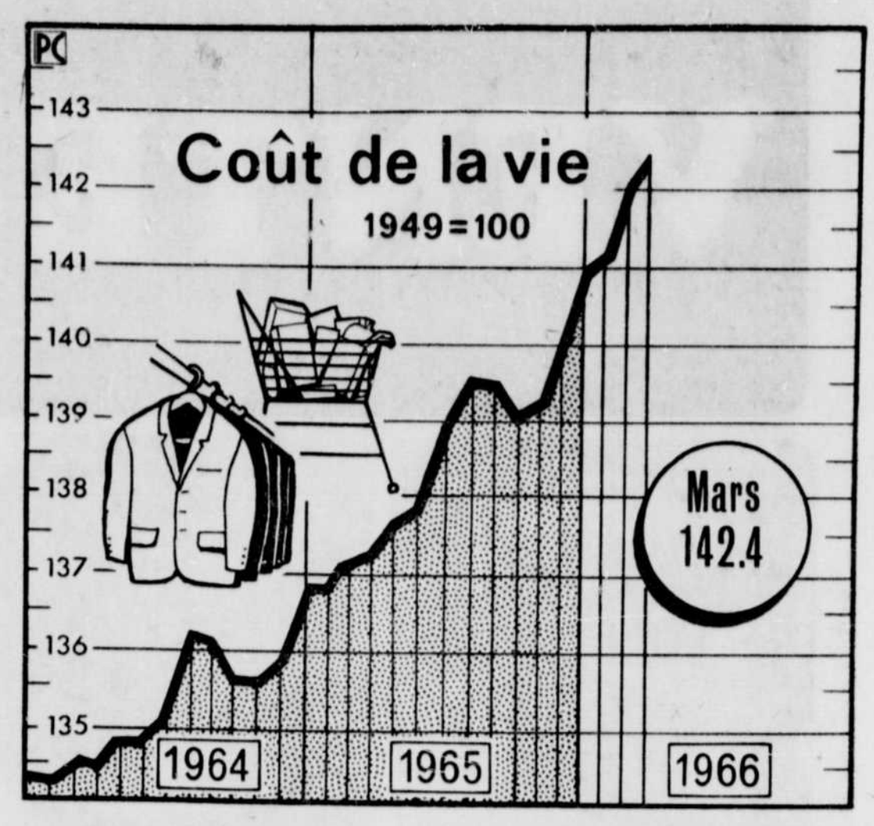

● **EXCELCIOR — L'indice des prix au consommateur a grimpé de trois dixièmes de point au cours du mois de mars pour atteindre un sommet record de 142.4 annonce le Bureau fédéral de la statistique. La hausse du coût de la vie est attribuable principalement à l'augmentation des prix des aliments et des vêtements. L'indice, qui est basé sur les prix en vigueur en 1949 valant 100, s'établissait à 137.3 à la même date l'année dernière. (Graphique P.C.)**

A l'Institut Canadien

A l'Institut Canadien de Québec, au 42, rue Saint-Stanislas à 8 heures 30 du soir, mercredi 13 avril : "Israël et les lieux saints". Conférence du Rév. Père Olivier Maillard, o.f.m., prédicateur du Carême à Notre-Dame de Montréal.

Message de M. Pearson à l'occasion de la Semaine des Chambres de Commerce

MONTREAL — La Semaine des Chambres de Commerce aura lieu cette année, du 17 au 23 avril, a annoncé M. R. H. Keefler, président de la Chambre de Commerce du Canada.

Il a communiqué en même temps une déclaration du premier ministre du Canada, dans laquelle M. Pearson dit que les administrations publiques, à tous les paliers, reconnaissent le travail efficace accompli par les chambres de commerce, en vue de favoriser l'épanouissement des localités qu'elles servent, leur province et le Canada.

M. Pearson ajoute : "J'espère que les manifestations spéciales organisées à l'occasion de la Semaine des Chambres de Commerce inciteront un plus grand nombre de citoyens à seconder leur oeuvre et à y participer".

Il y a des Chambres de commerce ou Boards of Trade dans plus de 850 localités au Canada. Plusieurs d'entre elles organiseront des programmes spéciaux au cours de la Semaine des Chambres de commerce, visant à mieux faire comprendre de la part du public le travail que ces organismes accomplissent grâce à un travail d'équipe, en vue de favoriser le progrès.

Voici le texte intégral de la missive de M. Pearson :

"Au moment où quelque 850 Bureaux de commerce et Chambres de commerce à travers le Canada célèbrent la 9e Semaine annuelle des Chambres de commerce, je suis heureux de leur adresser au nom du gouvernement du Canada mes meilleurs voeux et de leur rendre hommage ainsi qu'à tous leurs membres".

"Les gouvernements à tous les paliers attachent une haute importance au travail fructueux dont s'acquittent ces organismes bénévoles qui aident à resserrer les liens dans les communautés locales, les provinces et dans tout notre pays. Je souhaite que les manifestations prévues pour la Semaine des Chambres de commerce aient pour effet d'accroitre l'appui et la participation du public à ce travail".

L. B. Pearson.

Les pacifistes ont l'intention de retourner manifester à La Macaza

Par Malcolm REID

LA MACAZA, Qué. — (P.C.) — Les choses ont changé pour ce paisible village Laurentien lorsque les responsable de la défense du continent Nord américain ont choisi cette localité comme emplacement d'une base de missiles Bomarc.

Ce fut d'abord la construction de la base, ce qui a valu du travail comme manoeuvres à plusieurs résidants de La Macaza.

Puis vinrent les pacifistes. Au cours de l'été de 1964, après que les missiles eurent été armés d'ogives nucléaires fournies par les E.-U., un groupe d'une cinquantaine de manifestants se sont amenés à La Macaza pour protester contre le stockage d'ogives nucléaires en territoire canadien.

Les manifestants, qui avaient recours à la résistance passive, s'assoyaient en plein milieu du chemin conduisant à la base et ils étaient aussitôt traînés en bordure de la route par des gardes. Les pacifistes ont discuté avec les gardes puis avec la population du village mais ils durent s'avouer vaincus et ils ont fini par plier bagages.

Ils venaient de Montréal et même de plus loin et ils avaient le culot de s'attaquer à une institution qui avait eu le temps de s'avérer un bienfait pour la population locale avant que les pacifistes viennent s'interposer

NOUVELLES TACTIQUES

"Nous avons révolté la population de La Macaza", d'avouer André Cardinal, âgé de 24 ans, de Waterloo, Qué., l'un des rares pacifistes de langue française à avoir participé à la résistance passive de l'été de 1964.

Aussi, André et ses compagnons ont-ils décidé de retourner à La Macaza l'année suivante mais non pas en tant que manifestants mais en qualité d'étudiants désireux de savoir ce que la population locale pensait de la base, de la politique internationale, etc. Ils proposeraient eux-mêmes leurs solutions pacifistes.

Trois jeunes gens ont éventuellement entrepris de se livrer à ce travail sur les lieux. Ce sont André Cardinal, Terry Moore, 22 ans, de Winnipeg, étudiant en sciences politiques à l'université du Manitoba, et Aline Desjardins, 21 ans de Kapuskasing, qui s'est intéressée au mouvement pacifiste alors qu'elle étudiait à l'université McMaster à Hamilton.

Les jeunes gens ont loué des chambres dans une famille ukrainienne et ils se mirent en frais de parcourir le comté de Labelle en tous sens en automobile à la recherche d'occasions de parler en public de "désarmement, de développement et de décolonisation".

Le "désarmement" était précisément la raison première de la venue des pacifistes à La Macaza en 1964; le "développement" était en quelque sorte une tentative pour relier la base de missiles avec les besoins économiques du comté de Labelle; tandis que la "décolonisation" était un appel aux sentiments nationalistes canadiens-français parmi les militants de l'Union générale des étudiants du Québec.

DES TERRORISTES

Puis, par un beau soir de juiliet, La Macaza devint la scène d'un incident qui n'avait rien à voir avec les missiles ou avec le pacifisme. Sept jeunes gens armés de carabines et campant dans la région ont été confrontés par la Sûreté provinciale. Il y eut un échange de coups de feu et un des agents de la PP a été kidnappé par les séparatistes. L'agent Onil Bourdon a été détenu pendant 24 heures dans la forêt avant de parvenir à déjouer ses ravisseurs et à leur échapper. Les sept jeunes révolutionnaires ont depuis subi leur procès et été condamnés à la prison pour l'enlèvement. Il devint évident au fur et à mesure que la lumière se faisait dans cette affaire qu'il s'agissait d'un groupe de séparatistes qui n'avait rien de pacifistes.

"Chaque fois que nous rencontrons quelqu'un", a écrit Terry Moore peu de temps après cet incident, "il nous faut . . . expliquer que le mouvement pacifiste ne sera jamais impliqué dans de telles activités subversives".

En raison d'un manque de fonds et suivant les conseils des trois travailleurs qui craignaient les réactions défavorables de la population de l'endroit, la manifestation qui devait avoir lieu à la fin de l'été a été contremandée.

QU'ADVIENDRA-T-IL ?

Lors d'une conférence de l'Union des étudiants en faveur de la paix tenue à Saint-Calixte, Qué., l'automne dernier et où on a fait rapport de projets du même genre à travers le pays, Terry Moore avait ceci à dire : "Qu'espérons- nous accomplir ?" Nous laisserons derrière nous un certain nombre de personnes sympathiques à notre projet et intéressées au développement de la région, nous raviverons la politique locale, nous intéresserons un plus grand nombre de personnes à la politique, nous améliorerons le bien-être social et nous obtiendrons l'appui de la population pour la disparition de la base de missiles . . .

"Puis, en 1966, nous retournerons à La Macaza avec une équipe plus forte et mieux préparée.

Une seiche geante

Le calmar, une espèce de seiche, que l'on trouve dans les bancs de poissons au large de Terre-Neuve, peut atteindre jusqu'à huit pieds de largeur et jusqu'à 50 pieds de longueur.

● **ECOLIER PRINCIER — Tokyo (Radiotélephoto) — Le petit Prince Biro, âgé de six ans, fils du prince japonais couronné Akihito et de la princesse Michiko, a été photographié au moment où il portait son uniforme d'écolier. On le voit parmi les cerisiers en fleurs dans le jardin du palais Togu. Le prince a commencé à fréquenter l'école primaire de Cakushuin, à Tokyo.**

Aujourd'hui...pour demain

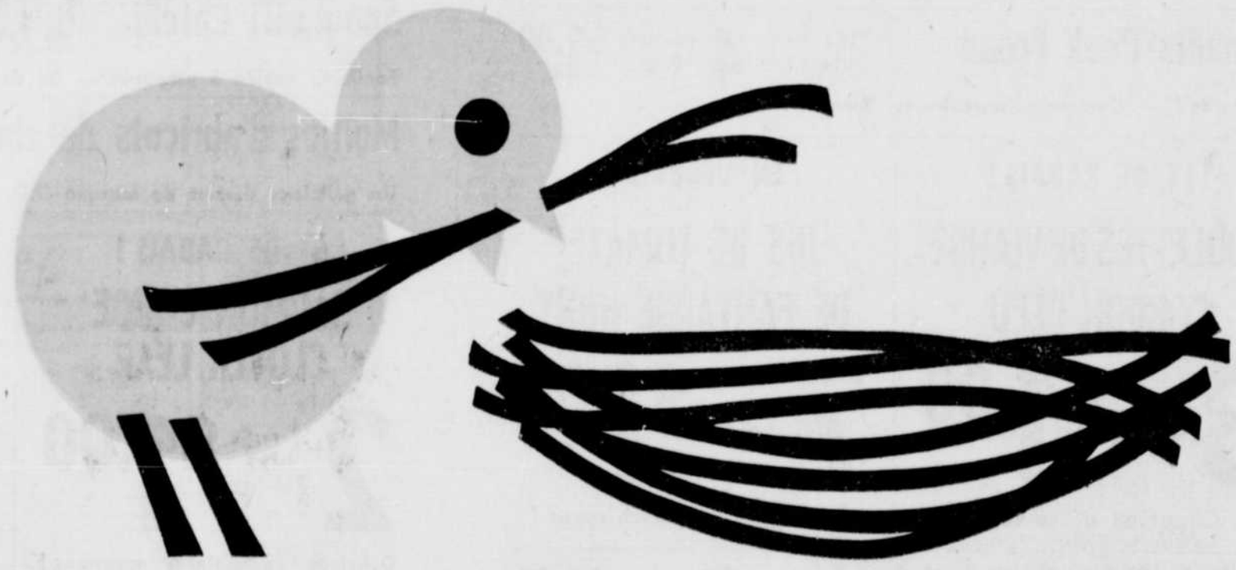

ACHETONS DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

AUJOURD'HUI... Les résidents du Québec — et eux seuls — disposent de ce mode de placement avantageux, sûr et à la portée de tous: les Obligations d'épargne du Québec sont offertes en coupures de $50, $100, $500, $1,000 et $5,000 avec maximum de $15,000 par personne. Procurez-vous les vôtres par l'entremise des courtiers en valeurs mobilières, dans les banques, caisses populaires et sociétés de fiducie.

DEMAIN... Vous vous féliciterez d'avoir acheté des Obligations d'Épargne du Québec. Si vous les gardez jusqu'à l'échéance, elles vous auront rapporté plus de 50%. Par exemple:

VALEUR (nominale) au 1er mai 1966		VALEUR au 1er mai 1976 (avec intérêts perçus)		NOUVEAU BONI à l'échéance
$ 100.00	=	$ 152.25	+	$ 2.00
$ 500.00	=	$ 761.25	+	$ 10.00
$1,000.00	=	$1,522.25	+	$20.00

EN TOUT TEMPS... Si vous avez besoin d'argent, vous pouvez encaisser l'une ou plusieurs des Obligations d'Épargne du Québec, à leur pleine valeur, plus l'intérêt couru.

NOUVEAU
Cette année un BONI SPECIAL, non imposable à l'échéance: $2 de plus par $100 investis.

Les Obligations d'Épargne du Québec seront en vente au pair jusqu'au 16 mai 1966. Φ
N'attendez pas à demain. Achetez les vôtres aujourd'hui.

Le cardinal Léger invite les prêtres à s'astreindre à l'éducation permanente

MONTREAL (P.C.) — Le cardinal Paul-Emile Léger a incité hier les prêtres à s'astreindre eux aussi à "l'éducation permanente", comme tout professionnel, à brûler leurs vieux manuels de théologie, à organiser des journées d'études et à se tenir au fait de l'état actuel de la pensée de l'Eglise, s'ils veulent demeurer capables de remplir leur mission. L'archevêque de Montréal a parlé pendant une heure et demie à un groupe de 150 prêtres engagés dans l'action catholique, comme directeurs ou aumôniers, sur le plan provincial comme sur le plan national, dans le cadre d'une rencontre sacerdotale de trois jours à la Maison Marie Reine-des-

Le thème général de la rencontre qui se termine aujourd'hui est "le prophétisme et les médiations humaines du salut". Le cardinal avait été invité à traiter plus particulièrement de la fonction prophétique propre du prêtre dans l'Eglise.

Dans la première partie de son exposé, le cardinal Léger a souligné que la fonction propre du prêtre est d'enseigner, d'annoncer l'Evangile, à titre de collaborateur de l'évêque.

Quatre exigences

La seconde partie de sa causerie a porté sur le droit pour les prêtres à critiquer même la vie de l'Eglise, mais il a indiqué à quelles conditions l'exercice de ce droit peut être profitable à l'Eglise et conforme à l'esprit évangélique.

Pour que le prêtre accomplisse sa mission, il doit satisfaire à quatre conditions : rester confiant malgré les changements actuels qui font perdre pied non seulement à une foule de fidèles mais à de nombreux prêtres "particulièrement ceux de ma génération", a dit le cardinal; discerner les valeurs authentiques, les réalités permanentes comme l'Evangile lui-même, au lieu de ne s'en tenir qu'aux discussions interminables sur les problèmes "périphériques"; être le guide de la foi des autres, c'est-à-dire être soi-même profondément convaincu et vivre intensément selon les exigences de sa foi et contribuer positivement au bien de l'Eglise; enfin donner un enseignement réel, ce qui exige la connaissance profonde et le respect aboslu des personnes à qui le prêtre s'adresse dans son enseignement.

Vatican II

Se basant sur un texte célèbre de Pie XII, le cardinal a rappelé qu'une opinion publique saine qui s'exerce par la critique constructive est bonne pour la vie de l'Eglise. Il a précisé à quelles conditions.

Avant de faire une critique publique d'un élément de la vie de l'Eglise, un prêtre devrait se poser des questions afin de savoir si sa critique part bien d'un amour réel de l'Eglise, s'il a la compétence voulue pour que sa politique soit utile, pour savoir si la démarche est opportune, si une discussion entre théologiens ou une rencontre avec ses supérieurs hiérarchiques ne serait pas plus utile, et enfin si elle porte bien "dans sa formulation et dans son ton la marque de l'amour de l'Eglise et les caractéristiques d'une démarche chrétienne", caractéristiques qui sont, a-t-il dit, le respect de l'Eglise et le respect des autres personnes.

Si, dit-il, les changements liturgiques qui ne touchent que les rubriques font perdre à plusieurs la sécurité qu'ils avaient autrefois quand la messe était en latin et se célébrait dos au peuple, combien plus troublants peuvent être les changements qui doivent se produire dans les mentalités, à la suite du Concile Vatican II.

Pour exhorter les prêtres à la confiance, le cardinal a donné en exemple celui qui s'est trouvé au coeur du grand bouleversement qui se produit actuellement dans l'Eglise, et qui en a été l'une des causes immédiates : aux prêtres qui s'inquiètent, a dit le cardinal, "je voudrais rappeler la figure souriante et optimiste de Jean XXIII qui fut pour nous tous, engagé dans une ère de profonds changements, un modèle de confiance sereine".

Pour être un guide sûr de la foi des autres, il faut que le prêtre établisse la sienne sur des bases solides; il faut qu'elle soit éclairée.

Le prêtre doit se tenir au fait de l'évolution de l'Eglise, et, qui plus est, il est de son devoir de montrer aux fidèles que l'évolution actuelle est nécessaire, et qu'il est conforme à la doctrine immuable de l'Eglise que l'on s'interroge sans cesse; il faut faire comprendre aux chrétiens qu'il est normal qu'aujourd'hui telle vérité soit perçue autrement qu'il y a quelques décennies.

C'est à ce moment-là que le cardinal a incité les prêtres à étudier constamment.

Il faut, dit-il, que chaque prêtre se bâtisse lui-même son apologétique personnelle "pas celle du Grand Séminaire", s'est-il exclamé. Après une courte pause et dans un demi-sourire, il a déclaré que "la bibliothèque d'un prêtre devrait passer au feu au moins tous les dix ans".

Prévisions budgétaires de $297,190,620 à Montréal

MONTREAL (P.C.) — Les prévisions budgétaires de la ville de Montréal soumises hier soir au conseil municipal s'élèvent à $297,190,620 et comportent une diminution du taux de la taxe foncière de $1.27 à $1.25 les cent dollars d'évaluation. Il s'agit d'une augmentation de $24,450,012 sur le budget de l'exercice 1965-66.

Il faut soustrait des prévisions une somme de $81,312,363 qui représente la taxe scolaire perçue par la ville pour être ensuite versée aux commissions scolaires.

Les revenus de la taxe foncière municipale s'élèvent à $64,952,708. Le reste des revenus provient des taxes et permis divers, des loyers, des intérêts, de certaines subventions gouvernementales, etc.

En déposant les prévisions hier au comité exécutif, le président Lucien Saulnier, a déclaré qu'elles "reflètent l'image de la prospérité et de dynamisme soutenu de l'expansion économique de la ville".

Il a déclaré que l'augmentation des dépenses est due au prix de revient croissant des services et aux exigences croissantes de la population pour des services plus nombreux et plus efficaces, ce qui a amené la ville à accroître ses immobilisations qui ont atteint $247,000,000 en cinq ans. Surtout à cause de l'Expo et du Métro.

Le président du comité exécutif a dit ensuite qu'au cours du prochain exercice s'amorcera une action en profondeur dans le domaine de la rénovation urbaine et de la lutte contre la pauvreté. L'administration municipale rendra publique d'ici quelques semaines un programme pour faire disparaître les taudis et combattre la pauvreté.

La ville a obtenu du gouvernement du Québec qu'il s'engage à rembourser jusqu'à concurrence de $4,000,000 les dépenses d'administration du service du bien-être social. Montréal est une des rares municipalité à assumer cette dépense.

En cinq ans, le budget de la ville de Montréal a augmenté de $110,000,000 et M. Saulnier a dit sa fierté que l'administration actuelle ait pu maintenir la stabilité fiscale malgré tout et même réduire les taxes. C'est le rythme d'expansion économique de la ville, a-t-il expliqué, qui a rendu possible cette stabilité, laquelle placera cette année les contribuables de Montréal dans une situation comparable à ceux des banlieues.

La température est devenue plus rassurante pour les Manitobains exposés aux crues des eaux

WINNIPEG (P.C.) — Les conditions atmosphériques ont été ces derniers jours des plus favorables pour les citoyens échelonnés le long de la rivière Rouge, au Manitoba.

Après une pluie torrentielle, le 4 mars dernier, on craignait une crue désastreuse, mais depuis cette date, les pluies ont été rares et d'un faible débit.

"C'est une température miraculeuse" s'est exclamé mardi le premier ministre du Manitoba, M. Duff Roblin, qui se rendait à Ottawa pour demander une aide fédérale aux cultivateurs dont les terres sont inondées. Les pertes seront de plusieurs millions, a-t-il dit.

Environ 4,100 personnes ont été évacuées le long de la rivière, mais ce geste était plutôt une mesure de sécurité, car l'eau n'a atteint les maisons nulle part.

A Emerson et à Morris, les digues tenaient toujours le coup alors que les eaux ont cessé de monter. A Saint-Jean-Baptiste, les craintes demeuraient toujours, car les digues de poches de sable et de terre ont, en bien des endroits, été construites trop à la hâte.

De même, dans le parc Elm de Saint-Vital, en banlieue de Winipeg, le danger demeurait menaçant. Le niveau des eaux devrait ateindre son sommet samedi.

Le niveau de la rivière Rouge continuait à monter lentement, lorsqu'elle prend la direction nord vers le lac Winnipeg. Trois villages risquent des inondations : Rosenort, Ste-Agathe et St-Adolphe.

Mardi soir, à quelques endroits de la rivière, les coordonnateurs des travaux de répression des eaux rapportaient une légère baisse de niveau.

"Ceci pourrait bien indiquer que le pire du danger est passé", a noté M. Frank Muirvbjd, un coordonnateur. "Mais malgré ce signe encourageant, nous ne pouvons pas permettre aux familles evacuées de retourner immédiatement dans leurs demeures.

"Nous devons toujours faire confiance à la résistance des digues temporaires et ceci nécessite une observation constante. Avant de considérer tout danger éloigné, le niveau devra baisser de deux à trois pieds", a dit M. Muirhead.

Partout des centaines de militaires et des volontaires, en majeure partie les cultivateurs de la région, demeurent à l'attention prêts à réparer la moindre brèche dans les digues.

● COMMEMORATION — Dublin, Irlande (Photocable UPI) — Les troubles sanglants qui ont secoué l'Irlande, il y a cinquante ans, en 1916, ont été commémorés. A cette occasion, le sous-ministre du Protocole, M. Bernard McHugh, du département des Affaires extérieures, a accueilli les deux officiers de marine allemands qui avaient conduit le patriote irlandais, Sir Roger Casement, en Irlande à bord du sous-marin U-19. On voit sur la photo M. McHugh, accueillant les anciens officiers Raimund Wiesback et Otto Walter.

Page 40 dans le catalogue Pinky

CORNING WARE®

Absolument indispensable à l'hôtesse à la page!

Seul "Corning Ware" vous permet d'obtenir un breuvage parfait à chaque fois. N'absorbant aucune odeur ou saveur, il ne laisse pas le goût âpre de restes. Son éclatante surface blanche se nettoie en un tournemain.

Les théières et cafetières Corning sont quelques-unes des pièces de la famille Corning Ware disponibles avec vos timbres Pinky. Voyez-les toutes dans votre catalogue Pinky.

(A) Percolateur de 9 tasses (2158) ..... 4⅔ livrets
(B) Cafetière de 8 tasses (2156) ..... 6⅔ livrets
(C) Théière de 6 tasses (2159) ..... 2⅓ livrets

PINKY

VOICI LES COUPONS DE TIMBRES PINKY DE CETTE SEMAINE !

100 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: BROSSE A DENTS FLEXI-TUFF, Dr. WEST de couleurs variées ! CHACUNE 89¢ — Nul après le mardi 19 avril '66 aux magasins STEINBERG.

50 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: CIRE VISTA DE MARQUE SIMONIZ pour plancher de cuisine! 12c de moins ! Boite de 32 oz $1.07 — Nul après le mardi 19 avril '66 aux magasins STEINBERG.

50 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: EMPOIS à VAPORISER INSTANTANE, REDDI 9c de moins Bte de 16 oz 59¢ — Nul après le mardi 19 avril '66 aux magasins STEINBERG.

50 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: MELANGES à GATEAUX EARLY AMERICAN DE DUNCAN HINES ! 2 PQTS POUR 98¢ — Nul après le mardi 19 avril '66 aux magasins STEINBERG.

50 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: ALIMENTS pour BEBES Viandes ou dîner à la viande ! 5 BOITES POUR $1.00 — Nul après le mardi 19 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: 2 SACS CELLO 10 OZ (OU PLUS) EPINARDS FRAIS, NUTRITIFS LAVES ET COUPES — Nul après le mardi 19 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: RAISINS WASCO D'AUSTRALIE GROS SAC DE 2 LB 65¢ — Nul après le mardi 19 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: BISCUITS Mr. Chips de Burry brisures de chocolats ou coco ! PAQUET de 9¼ oz 49¢ — Nul après le mardi 19 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: BISCUITS DE MARQUE STUART Sandwich à la crème (30 par pqt) ou Coco Lunch (12 oz) CHAQUE PAQUET 39¢ — Nul après le mardi 19 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: DETERGENT Jet bleu ! 10c de moins ! En poudre ! sac de 5 lb $1.31 — Nul après le mardi 19 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: 5 LB (OU PLUS) OIGNONS TOUTES VARIETES Catégorie Canada No. 1 — Nul après le mardi 19 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: HUILE VEGETALE Crisco, 8c de moins ! Bouteille de 38 oz $1.01 — Nul après le mardi 19 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: PUREE INSTANTANEE Pommes de terre Shirriff PAQUET DE 12 OZ 53¢ — Nul après le mardi 19 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: PAPIER DE TOILETTE FACELLE MODERNE 4 ROULEAUX PAR PAQUET 58¢ BLANC OU ROSE ! — Nul après le mardi 19 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: 5 LB (OU PLUS) CAROTTES TOUTES VARIETES Catégorie Canada No. 1 — Nul après le mardi 19 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: MIEL KRAFT LIQUIDE ou CREMEUX! Chaque pot de 24 oz pour 65¢ — Nul après le mardi 19 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: EGG ROLLS Congelés Chinatown aux crevettes ou porc B-B-Q ! 12 PAR PAQUET 53¢ — Nul après le mardi 19 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: NESTLE QUIK CHOCOLAT INSTANTANE ! BOITE 1 LB 65¢ BOITE 2 LB $1.19 — Nul après le mardi 19 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: CHOW CHOW TOMATES ROUGES CORONATION POT 14 OZ 43¢ — Nul après le mardi 19 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: PUREE de TOMATE DE MARQUE PASTENE 4 BOITES 6 OZ 90¢ — Nul après le mardi 19 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: SAUCE à la VIANDE Clark, pour Spaghetti 2 BOITES 15 OZ 66¢ — Nul après le mardi 19 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: SACS DE THE SALADA MELANGE ORANGE PEKOE! 60 PAR PAQUET 87¢ RAVIGOTE, STIMULE ! — Nul après le mardi 19 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: PATES de VIANDE VARIES, CORDON BLEU 3 BOITES 3 OZ 49¢ — Nul après le mardi 19 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: DESSERTS A LA GELEE VARIES, LUSHUS 4 PQTS 3 OZ 49¢ — Nul après le mardi 19 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: QUICK WHIP DE MONARCH 2 PQTS 2 OZ 46¢ — Nul après le mardi 19 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: GRATIS : Une bouteille de 12 oz et une bouteille de 24 oz DETERSIF LIQUIDE MIR — DE QUALITE ! Lors de l'achat d'une bouteille 24 oz 92¢ POUR LES TROIS ! — Nul après le mardi 19 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: CONFITURES DIETETIQUES E. D. SMITH POT DE 6 oz POUR 39¢ — Nul après le mardi 19 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: FEVES DE CHOIX THOMPSON PAQUET DE 2 LB 41¢ — Nul après le mardi 19 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: GRUAU ROBIN HOOD ● Instantané... Pqt 44 oz ● Rapide... Pqt 48 oz CHAQUE PAQUET 55¢ — Nul après le mardi 19 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: NOURRITURE pour CHIENS ALPO — A SAVEURS DIVERSES ! 2 BOITES 14½ OZ 61¢ 100% de viande ! — Nul après le mardi 19 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: PETONCLES BOOTH OU RUPERT PRE-CUITS paquet 7 oz 55¢ — Nul après le samedi 16 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: PATE de POULET STEINBERG Format familial ! pâté de 2 lb 79¢ — Nul après le samedi 16 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: CROQUETTES DE BOEUF LA LB 79¢ — Nul après le samedi 16 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: SOUPES CLARK TOMATES OU LEGUMES ! 4 BTES 10 OZ 54¢ Condensées, nourrissantes ! — Nul après le mardi 19 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: UN AU CHOIX (OU PLUS) VERRES AU MOTIF "VAGUE DOREE" de 6 oz 29¢ 10 oz 31¢ ... ou bol à dessert de 8 oz 25¢ — Nul après le samedi 23 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: PAPIER ESSUIE-TOUT A MOTIF de KLEENEX Décoré ! gros rouleau 45¢ — Nul après le mardi 19 avril '66 aux magasins STEINBERG.

25 $ — TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: MELASSE GRANDMA DE FANTAISIE EXTRA! CARTON DE 40 oz 37¢ — Nul après le mardi 19 avril '66 aux magasins STEINBERG.

STEINBERG

PENSE A VOUS !

Formule à remplir pour les hôteliers

Les détenteurs de permis d'hôtel ou de maison de logement devront, avant le premier juin 1966, déclarer sur des formules fournies à cette fin par le service de l'hôtellerie, le prix qui sera en vigueur pour chaque chambre à compter du premier mai 1967.

Cette déclaration devra faire mention, le cas échéant, des repas compris dans le prix indiqué et de toute variation saisonnière, en spécifiant les dates.

Les tarifs visés par ces règlements devront être en vigueur pour une année à compter du 1er mai, et ne pourront être modifiés au cours de l'année.

Si le détenteur d'un permis fait défaut de faire, avant le 1er juin 1966 pour l'année 1967, les déclarations mentionnées, les prix approuvés à compter du 1er mai 1967 seront ceux qui étaient en vigueur le 1er juin 1966.

Le prix déclaré devra être affiché lisiblement dans chaque chambre avec les mentions prescrites. Le ministre pourra exiger que cette affiche soit attestée par le service de l'hôtellerie ou soit faite sur une formule fournie par celui-ci.

Il sera défendu d'exiger ou d'accepter un prix plus élevé que celui qui sera déclaré, affiché ou autrement en vigueur suivant le règlement. Il sera également défendu d'annoncer de quelque manière un prix inférieur au prix en vigueur suivant le règlement.

● EGLISE STE-MARIA-GORETTI — La construction de l'église et du presbytère de la paroisse Ste-Maria-Goretti de Charlesbourg devrait être terminée vers la fin de mai. Cependant, la bénédiction officielle n'aura probablement pas lieu avant l'automne prochain. Cette église pourra desservir jusqu'à 800 familles. Actuellement, les paroissiens de Ste-Maria-Goretti vont à la messe dans la salle de l'école secondaire que l'on aperçoit à l'arrière-plan. La construction de ce lieu de culte a été confiée aux architectes du bureau "Laroche, Ritchot et Déry" Inc. et à l'entrepreneur Réal Tardif. (Photo l'Action par Marcel Laforce)

Formation de scientifiques en agriculture

Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation encourage, par l'attribution de bourses d'études supérieures, la formation de scientifiques dont l'agriculture du Québec a besoin. Le ministère a consacré, par l'entremise du Conseil des recherches agricoles, fondé en 1947, un montant total de $944,423 à l'octroi de bourses, au bénéfice de 193 scientifiques du Québec, dont 108 ont terminé leurs études. Les bourses sont renouvelables d'année en année, jusqu'à ce que le candidat ait obtenu le diplôme convoité.

Au cours des 18 années d'existence de ce programme, plôme de docteur ès science, 81 plôme de doteur ès science, 81 celui de maitre ès science et trois, le certificat d'études supérieures en comptabilité agricole.

Activités diocésaines

Session pratique de liturgie

La commission diocésaine de liturgie a organisé pour les 15, 16 et 17 avril une session de liturgie à l'intention des professeurs laïcs du cours primaire. Il ne s'agira pas d'un cours de liturgie mais de recherches en équipes et de travaux pratiques. Cette session pratique s'adresse surtout aux professeurs de première, deuxième et troisième année attachés à l'enseignement du nouveau cathéchisme.

Le nouveau cathéchisme de troisième année.

Le nouveau cathéchisme des classes de troisième année portera comme titre: "Rassemblés dans l'amour". Il sera une initiation à la vertu de charité et à sa puissance d'unité dans la création de la communauté chrétienne. Il complétera le cathéchisme de première année: "Viens vers le Père", et celui de deuxième année: Célébrons ses merveilles."

Journée des vocations chez les Srs de Ste-Jeanne d'Arc.

Pour ponctuer la Journée Mondiale des vocations qui doit avoir lieu dimanche le 17 avril les Srs de Ste-Jeanne d'Arc ont organisé une journée d'orientation pour jeunes filles à leur Maison-Mère sur le chemin St-Louis. La journée comprendra une messe, un diner communautaire, une conférence et un forum.

Bénédiction de l'église Notre-Dame de Récouvrance.

Son Eminence le Cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec bénira la nouvelle église de la paroisse Notre-Dame de Recouvrance à Québec-Ouest (Ville-Vanier), dimanche le 22 mai.

La cérémonie sera solennisée par une messe pontificale.

Dixième anniversaire de la paroisse St-Eugène.

La célébration du dixième anniversaire de fondation de la paroisse St-Eugène à Québec-Ouest aura lieu dimanche le 29 mai. L'église de cette paroisse avait été terminée en 1963. Cette fête de famille sera marqué par une basse messe concélébrée le matin et par un souper communautaire paroissial. Les concélébrants à la messe seront MM. les abbés Maurice Mathieu, curé actuel de la paroisse, Louis-Philippe Bégin et Jean-Paul Gravel, les deux anciens curés de cette jeune paroisse de la banlieue.

"Dialogue et engagement du couple dans le monde moderne."

Sous l'égide des Equipes de Foyers, le Père Olivier Maillard o.f.m., prédicateur du carême à Radio-Canada, participera à un diner-causerie à l'Académie de Québec samedi soir, à 7 hres. Il traitera du "dialogue et de l'engagement du couple dans le monde moderne".

Journée d'étude pour le clergé sur la pastorale des loisirs.

La journée du lundi, 18 avril, sera consacrée à une journée d'étude pour le clergé sur la pastorale des loisirs. Elle aura lieu au Grand Séminaire. Dans l'avant-midi, le Père J.P. Montmigny, o.p. et M. Fernand Dumont, tous deux sociologue de l'Université Laval, parlerons de la place de l'Eglise dans les loisirs. L'après-midi sera consacrée à l'organisation communautaire des loisirs. La situation actuelle des loisirs dans la province sera exposée par M. Arsène Turcotte, directeur de la Fédération des Loisirs.

M. Raymond Bordais parlera de la réalisation concrète de la programmation. Finalement, le soir, M. Pierre Leclerc, directeur du Service des Loisirs du Ministère de l'Education, traitera de l'importance du personnel qualifié.

CLUB VENTE-PUBLICITÉ DE QUÉBEC
QUEBEC SALES AND ADVERTISING CLUB

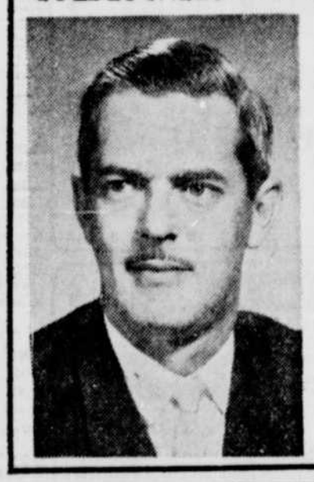

DINER-CAUSERIE
MERCREDI LE 13 AVRIL
6 HRES P.M.
Au Restaurant
Marino
Causerie de
M. Pierre Tremblay
Conseil en relations publiques
Pierre Tremblay & Associés
Titre de la causerie
"Par la porte avant ou par la porte arrière"
Aussi
Clinique sur le jazz avec le trio Hébert
Tous les membres et leurs amis sont invités

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné, en sa qualité de secrétaire que

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES MEMBRES DE LA CORPORATION

"Les Compagnons de l'Action"

aura lieu le 26 avril 1966 à 5 hres p.m. en la salle des réunions du restaurant Kerhulu, 22 rue de la Fabrique Québec et que tous les membres de la corporation sont instamment priés d'y assister.

L'agenda-programme de cette assemblée des membres-compagnons est le suivant :

1° Ouverture de l'assemblée par le président de la corporation "LES COMPAGNONS DE L'ACTION";
2° Lecture des minutes de l'assemblée générale annuelle précédente tenue le 16 novembre 1964.
3° Election des membres du conseil d'administration pour la prochaine année.
4° Quelques mots du nouvel éditorialiste de l'Action, M. Laurent Laplante.
5° Autres affaires.

M. Paul-H. Plamondon, président de l'Action Sociale Catholique et le **Dr Pierre Jobin**, président de l'Action Sociale Limitée seront présents.

Québec, le 13 avril 1966

LOUIS-PHILIPPE PLAMONDON
Secrétaire.

17 septembre au 21 octobre

Chasse contrôlée à l'orignal dans les parcs

Cette année encore, les nemrods auront l'occasion de chasser l'orignal dans les parcs des Laurentides, de La Vérendrye et de Matane, annonce le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, l'honorable Alphonse Couturier.

Selon les recommandations des biologistes du Service de la faune, le ministre a précisé que la chasse contrôlée dans ces trois parcs se déroulera du 17 septembre au 21 octobre prochain et qu'un tirage électronique déterminera les chasseurs qui seront admis dans l'un des trois parcs : 600 chasseurs dans le parc de La Vérendrye, 300, dans celui des Laurentides, et 150, dans celui de Matane.

Le Centre du traitement électronique des données, sous l'autorité de la Trésorerie, s'est vu confier, pour la deuxième année consécutive, la tâche de choisir les chasseur au sort.

L'honorable Couturier a déclaré que des mesures importantes ont été apportées pour simplifier les rouages techniques de l'opération. Les formules d'inscription, d'un nouveau modèle, **seront déposées chez les gardes-chasse ainsi qu'aux onze bureaux de district du Service de la protection;** le ministère fera connaitre la date à laquelle les formules d'inscription seront disponibles au moyen d'annonces placées dans les quotidiens du Québec.

Un candidat à la chasse contrôlée à l'orignal ne peut s'inscrire qu'une seule fois et pour un seul des trois parcs. Il devra débourser $60 pour les frais de séjour dans le parc et pour le guide pour une période de 4 jours; tout chasseur devra loger sous la tente ou dans la roulotte puisqu'aucun camp ne sera mis à sa disposition.

La chasse se fera par groupes de **deux chasseurs seulement** (on a, cette année, éliminé les groupes de quatre chasseurs, source de complications dans la passé de part et d'autre); c'est le chef du groupe lui-même qui devra retourner la formule d'inscription au Centre électronique au plus tard le 31 mai 1966, le tirage devant avoir lieu quelque temps après cette date, au jour déterminé par le ministère selon le rythme de réception des inscriptions.

La formule d'inscription comportera le texte des directives touchant cette chasse; elle a été conçue sous forme d'enveloppe-réponse pour y recevoir le chèque visé (certifié par la banque) ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances au montant de $60, à titre de dépôt des deux chasseurs ($30 chacun) qui seront inscrits sur cette formule. Le dépôt de tout chasseur non favorisé au tirage électronique sera remboursé dans les semaines qui suivront. Aucun désistement ne sera sujet à remboursement à moins que le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche n'en soit avisé avant le 1er août 1966.

Tout fonctionnaire du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche ainsi que tout employé du Centre de traitement électronique des données de la Trésorerie est exclus ipso facto du tirage, et par conséquent, de la chasse.

Motion rejetée

SHERBROOKE. — (P.C.). — Le juge Evender Veilleux, qui préside l'instruction du procès Dupuis a **rejeté la motion de la défense tendant à mettre fin au procès en raison d'irrégularités qui l'auraient vicié.**

A l'appui de sa demande, Me Paul Martineau, procureur du prévenu soutenait que Roch Deslauriers, en déclarant mercredi dernier en être venu à la "conclusion" qu'il avait remis $5,000., à Yvon Dupuis dès le 8 mai 1961, avait vicié irrémédiablement le procès.

Après cinq semaines

Tentative pour mettre fin au procès de Yvon Dupuis

Par Yvan BOULANGER

SERBROOKE. (P.C.) — Toute la matinée de mardi au procès Dupuis, qui en est à sa cinquième semaine, a été consacrée à débattre la motion présentée jeudi dernier par la défense et demandant au tribunal de mettre fin au procès en raison d'irrégularités qui l'aurait vicié.

Le juge Evender Veilleux, qui a écouté les représentations des deux parties hors la présence des jurés, rendra sa décision au début de l'audience de l'après-midi.

Me Paul Martineau, pour la défense, après avoir rappelé que Roch Deslaruriers a déclaré mercredi dernier en être venu à la "conclusion" qu'il avait remis $5,000 à Yvon Dupuis dès le 8 mai 1961, a soutenu que ce témoignage s'est glissé illégalement dans la preuve et qu'il vicie irrémédiablement le procès.

Dans ce témoignage, Deslauriers a rectifié la version qu'il avait donné à l'enquête préliminaire, expliquant que les développements qui on précédé le procès et certains documents qu'il a pu consulter, l'ont amener à la "certitude morale" qu'il a remis $5,000 à Dupuis le 8 mai, et un montant identique le 9 mai. A l'enquête préliminaire, il avait affirmé avoir remis le tout d'un coup le 9 mai.

Me Martineau a soutenu que la preuve se trouve viciée parce que le témoin a fait état devant les jurés d'une déduction et d'une possibilité au lieu de rapporter des faits dont il aurait pu se porter garant sous serment. Il a ajouté que l'accusé se trouve par suite dans la position de se défendre contre des possibilités tout en étant obligé de dissiper l'atmosphère de culpabilité et de doute qui a été créée autour de lui.

Notant que les jurés ne sont pas en mesure de distinguer entre ce qui est preuve véritable et ce qui ne l'est pas, Me Martineau a demandé au juge de déclarer "Mistrial", c'est-à-dire de mettre fin au procès en constatant qu'il avait été rendu invalide par les irrégularités alléguées.

Me Jean Bienvenue, procureur du ministère public, a souligné en réponse qu'il arrive très fréquemment que les témoins ne puissent attester sous serment tous les détails de leur déposition. Dans 80 pour cent des cas, a-t-il dit, les témoins emploient des expressions approximatives telles : "Si je me souviens bien", "au meilleur de ma connaissance", "j'imagine", etc. S'il y avait là lieu à "Mistrial", jamais aucun procès ne pourrait se rendre à terme, a-t-il dit.

Il a noté qu'il n'est que normal que Deslauriers, après avoir donné une version différente à l'enquête préliminaire, "prenne des précautions oratoires" lorsqu'il corrige son témoignage et qu'il parle alors de certitude morale".

De plus, a-t-il ajouté en soulignant que c'était là le point important, il faut se rappeler l'acte d'accusation: Dupuis n'est pas ici sous l'accusation d'avoir reçu $10,000 le 8 ou le 9 mai, mais d'avoir entre le 1er janvier et le 30 juin 1961 conspiré avec Roch Deslauriers pour exiger $10,000 en retour de faveurs.

Me Bienvenue a enfin souligné que Deslauriers n'est qu'un maillon dans la chaine de la preuve. Il a rappelé que celle-ci est appuyée sur des documents bancaires et autres et que des témoins comme les ministres Guy Favreau et Eric Kierans et Me Henri Choinière ont rapporté des aveux faits devant eux par Dupuis. Même dans l'hypothèse où le témoignage de Deslauriers s'avérerait très faible, il n'y aurait pas lieu de retirer la cause à l'appréciation du jury.

Fixation des normes pour l'accréditation des libraires

Le lieutenant-gouverneur en Conseil a approuvé le 22 mars dernier, un arrêté fixant des normes pour l'accréditation des libraires.

Cette mesure fait suite à une loi votée à la session 1965 de la Législature et qui autorisait le ministre des Affaires culturelles à établir un Service du livre avec un directeur nommé par le lieutenant-gouverneur en Conseil.

Un comité consultatif de sept membres, comprenant des libraires, des éditeurs et des bibliothécaires a été formé pour déterminer les normes d'accréditation des libraires.

Ces normes approuvées par le lieutenant-gouverneur en Conseil sont les suivantes :

Pour obtenir une accréditation, ou un renouvellement d'accréditation, en vertu de la Loi d'accréditation des libraires, (13-14 Elizabeth II, chapitre 21), un libraire doit répondre aux normes suivantes :

1. Avoir sa principale place d'affaires au Québec, et, dans le cas d'une corporation, être constituée d'après les lois de la Législature du Québec.
2. Etre citoyen canadien domicilié au Québec; dans le cas d'une corporation, cette règle s'applique à la majorité des administrateurs;
3. Tenir un magasin facilement accessible au public et ouvert toute l'année, selon les règlements et les usages commerciaux de l'endroit, et vendre au détail de façon continue et régulière.
4. Posséder un stock de livres neufs et variés, sans compter les manuels scolaires :
   a) d'une valeur de $10,000.00 au coût d'achat;
   b) comportant un nombre minimum de 3,000 titres à l'étalage, dont au moins 300 auteurs canadiens;
5. Posséder un équipement bibliographique suffisant;
6. Etablir, à la satisfaction du comité consultatif, qu'il est en mesure d'exécuter, dans un délai raisonnable, des commandes spéciales de livres neufs qu'il n'a pas en stock.

Ces règlements entrent en vigueur immédiatement. La loi prévoit des sanctions pour tout libraire qui prendrait le titre de libraire accrédité, s'il ne détient un certificat d'accréditation.

Drame de chasse

MONTMAGNY. (P.C.) — Michel Blais, 14 ans, de St-François de Montmagny, a perdu la vie accidentellement lundi au cours d'une excursion de chasse.

L'adolescent, selon les dires de la police, a trébuché, sur le sol et une branche a ensuite déclenché le mécanisme de son arme à feu. Une balle lui a perforé le thorax.

Négociations

A la suite de la réunion tenue récemment entre les dirigeants de l'Association des hôpitaux du Québec et le ministre de la Santé, M. Eric Kierans a communiqué avec ces hôpitaux afin de les informer de la politique que son ministère entend suivre dans les négociations provinciales en cours.

M. Kierans a rappelé que M. Gaétan Charbonneau, directeur des relations de travail du ministère de la Santé, est le porte-parole officiel du gouvernement à la table des négociations et que son mandat consiste en particulier à négocier les questions d'ordre monétaire. Contrairement à ce qui a été rapporté récemment, le gouvernement est donc représenté à ces pourparlers.

M. Kierans a proposé également que soit formé un comité spécial de directeurs généraux d'hôpitaux. L'Association a acquiescé et a mis sur pied ce comité qui permet des communications rapides avec M. Charbonneau lorsqu'il y a lieu de prendre des décisions importantes.

Pourquoi Bernard Deslandes a-t-il adopté la bière Black Horse avec la nouvelle étiquette dorée?

M. Bernard Deslandes de Ville St-Michel

Bernard Deslandes sait que l'or est un signe de supériorité et aussi de qualité*. Voilà pourquoi il a essayé la bière Black Horse pour ensuite l'adopter comme sa bière préférée.

Lors d'une récente épreuve de dégustation auprès des consommateurs du Québec, 3 sur 5 ont préféré, sans voir les étiquettes, la bière Black Horse à une autre marque de bière populaire et compétitive.

(Sondage effectué par une compagnie indépendante)

Faites cette épreuve vous-même! Versez un verre de bière Black Horse. Examinez la mousse. Humez l'arôme agréable. Mieux encore, dégustez sa saveur exceptionnelle. Vous saurez pourquoi la bière Black Horse est supérieure, pourquoi elle satisfait vraiment celui qui a soif de bière.

Black Horse

Maintenant avec étiquette dorée

COGNAC ROBIN
★★★ et V.S.O.P.
JULES ROBIN & CIE

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

Le Conseil central des Oeuvres

Recommande un régime d'assurance-santé universel au Québec

Par François DEMERS

Le Conseil central des Oeuvres de Québec a présenté au comité gouvernemental de l'assurance-santé un mémoire de 28 pages dont les recommandations seront défendues lors d'une audition fixée au jeudi 28 avril prochain.

Voici quelques-unes des principales recommandations :

— Que tous les citoyens du Québec puissent, en droit et en fait, participer aux avantages du régime d'assurance-santé;

— Que soit respecté le libre choix du médecin pour tous, indépendamment de la situation financière;

— Dès la mise en application du régime d'assurance-santé, que les services médicaux, obstétricaux, chirurgicaux, anesthésiques et psychiatriques, de même que les médicaments, soient couverts;

— Dans la perspective d'un élargissement graduel de ce régime, que les soins dentaires et les soins médicaux oculaires de même qu'auditifs soient considérés comme prioritaires. Que ces mêmes soins soient inclus, dès le début du plan, pour tous les enfants;

— Que les mesures de prévention, d'hygiène publique et de réadaptation, soient considérées comme parties intégrantes du régime.

CE QUE REPRESENTE LE CONSEIL

Dès le début du mémoire, le Conseil central des oeuvres de Québec se définit comme un organisme communautaire dont le champ d'action dans le domaine du bien-être s'étend sur tout le diocèse de Québec, soit sur quinze comtés provinciaux. Environ 700 personnes font partie des divisions d'étude, dit-il, et près de 18,500 bénévoles recueillent chaque année les sommes nécessaires au bon fonctionnement de l'organisme. La population atteinte par les 40 oeuvres bénéficiaires de la Fédération des Oeuvres au cours de la dernière année se chiffre à plus de 714,000 personnes. C'est donc à ce titre que le conseil croit de son devoir de faire entendre sa voix sur le projet provincial de doter les citoyens du Québec d'un plan d'assurance-santé.

CONCEPTION GLOBALE DE LA SANTE

Le mémoire précise un peu plus loin qu'il s'inspire d'une conception globale de la santé. Dans cette perspective, dit-il, nous estimons que la différence de traitement entre le malade physique et le malade mental qui s'est poursuivie avec l'assurance-hospitalisation n'a pas sa raison d'être et que la situation doit être corrigée avec l'avènement de l'assurance-santé. Santé physique et santé mentale, continue-t-il, sont indissociables et requièrent les mêmes attentions dans la perspective d'une médecine sociale qui s'intéresse à tout l'homme.

ASSURANCE-SANTE POUR TOUS

Pour qu'un programme d'assurance-santé puisse favoriser le meilleur état de santé pour l'ensemble de la population, dit le mémoire, il faut que tous les citoyens du Québec puissent en droit et en fait, participer aux avantages de telles mesures. Ainsi, précise le texte, devraient être bénéficiaires : les enfants et adultes nés dans la province, les personnes nées hors de la province mais qui y résident actuellement, les immigrants qui dès leur arrivée font partie de la communauté québécoise. De plus, des ententes devraient être prévues avec les gouvernements des autres provinces concernant les prestations éventuelles à leurs ressortissants et réciproquement.

PARTOUT DANS LA PROVINCE

La répartition inadéquate des effectifs médicaux n'est pas un phénomène particulier à notre province; on le retrouve à peu près dans tous les pays à régime démocratique. Pour pallier à cette situation, le mémoire suggère la représentation du ministère de la Santé dans les bureaux régionaux qui seront prochainement établis dans les dix régions administratives de la province. Cela permettrait, dit-il, une meilleure connaissance des besoins de la population et de ceux du personnel médical.

Le conseil suggère aussi, pour pallier à la pénurie de médecins dans certaines régions rurales, d'étudier la possibilité d'encourager d'une façon spéciale l'installation de cabinets de groupe dans ces milieux par des subventions ou des prêts à long terme. Comme mesure complémentaire, dit-il, le gouvernement pourrait songer à l'octroi de bourses d'études plus substantielles mais conditionnelles. C'est-à-dire que l'étudiant en médecine qui se prévaudrait de cette offre de bourse devrait en retour s'engager à exercer sa profession dans une région identifiée comme insuffisamment desservie par la profession médicale et cela pendant un nombre déterminé d'années.

Finalement, dit-il, si un besoin pressant de personnel médical est ressenti par la population de plusieurs municipalités, il faudra que ce besoin s'exprime clairement et soit porté à l'attention des autorités compétentes par les réseaux de consultation qui devront être établis. Nous croyons aussi, dit-il, que l'université, en tant que milieu de formation, a un rôle à jouer pour motiver des étudiants à la pratique dans les milieux ruraux dépourvus et les centres éloignés.

LIBRE CHOIX DU MEDECIN

L'éligibilité et l'accessibilité pour tous les citoyens de la province aux avantages d'un programme d'assurance-santé, continue le mémoire, devront s'accompagner du libre choix du médecin par le patient et du patient par le médecin. Il existe actuellement un danger: celui d'une médecine tellement spécialisée et tellement technique, d'institutions hospitalières si complexes que l'homme total en soit absent.

Par ailleurs, dit-il, puisque l'enseignement clinique et la recherche sont essentiels à la formation du personnel médical et au progrès de la science médicale, nous recommandons que toute personne hospitalisée soit invitée, si nécessaire, à contribuer à cet enseignement en lui laissant la liberté d'accepter ou de refuser.

TOUS LES FRAIS MEDICAUX COUVERTS

Nous estimons, poursuit le rapport que dès son avènement, le régime d'assurance-santé devrait être en mesure d'assurer à ceux dont l'état le requiert, les services médicaux, obstétricaux, chirurgicaux, anesthésiques et psychiatriques nécessaires, fournis par tout médecin dûment qualifié. Les frais de ces services devraient être couverts quel que soit le lieu où ils sont donnés : à domicile, au cabinet du médecin ou à l'hôpital.

Nous croyons également, poursuit le Conseil des Oeuvres, qu'il est très important que l'assurance-santé couvre les frais des médicaments prescrits par le médecin. Il est impossible d'établir une cloison, sinon artificielle, entre les services médicaux et les médicaments qui en fait, font partie du traitement et représentent même une forte proposition du coût de la maladie.

SOINS DENTAIRES, OCULAIRES ET AUDITIFS

Dans la perspective d'un élargissement graduel de l'assurance-santé, le mémoire recommande qu'une priorité soit accordée aux enfants quant aux soins dentaires, oculaires ou auditifs. Nous recommandons, dit-il, que les examens de dépistage, les soins médicaux dentaires, oculaires et auditifs, les verres ophtalmiques et les appareils auditifs soient inclus dans les frais couverts par l'assurance-santé pour tous les enfants.

PERTES DE SALAIRES

Compte tenu du pourcentage de familles québécoises qui ont un revenu inférieur à $5,000 par année, soit 60%, le mémoire suggère que soit étudiée la possibilité d'inclure dans le régime d'assurance-santé, un programme d'aide économique permettant aux familles d'éviter les conséquences des arrêts de travail pour cause de soins médicaux.

MODE DE FINANCEMENT

Pour financer ce régime d'assurance-santé, le mémoire dit : nous croyons que la méthode la plus efficace, dans une perspective socio-économique, est le financement par prime défrayée par un impôt spécifique sur une tranche du revenu. L'avantage de cette méthode, précise-t-il, est que la prime correspond normalement à la capacité de payer. Elle est progressive. Elle est d'administration plus simple et permet en outre d'éviter la fausse conception de gratuité complète des soins de santé.

PREVENTION

Le mémoire recommande en outre la création de programmes communautaires organisés de prévention et de dépistage des maladies.

Parallèlement, elle recommande un travail plus efficace sur les conditions de salubrité du milieu et une éducation systématique de la population sur tous les facteurs qui peuvent influencer leur état de santé. De plus, elle suggère un travail plus étendu dans la réhabilitation des handicapés physiques ou mentaux et elle prône un programme d'assistance et de soins aux malades à domicile.

CONSEIL SUPERIEUR DE LA SANTE

Nous appuyons la mise sur pied d'un conseil supérieur de la santé, poursuit le mémoire. Il devra être représentatif des trois dimensions de l'oeuvre de la santé : les dimensions médicale, administrative et sociale. Ainsi, il pourra s'y élaborer une politique sociale qui évitera qu'on s'enferme dans l'abstraction technique et administrative.

COMMISSION APOLITIQUE D'ADMINISTRATION

Finalement le Conseil central des Oeuvres dit : nous croyons qu'un régime universel d'assurance-santé dont l'administration serait confiée à une commission apolitique, serait un bienfait pour toute la population québécoise. Toutefois, continue-t-il, comme il faut avoir atteint un certain niveau économique et social pour profiter pleinement des mesures modernes de sécurité sociale, il serait nécessaire que le gouvernement poursuive et intensifie sa politique de développement économique en même temps que celle des autres grands secteurs de la vie communautaire : éducation, santé et bien-être.

● NOUVELLES PLAQUES REFLECHISSANTES — M. Jacques Rich, représentant d'une compagnie spécialisée dans la fabrication de matières réfléchissantes pour les plaques d'immatriculation des voitures, a tenu hier soir, une conférence d'information devant des groupements québécois intéressés à la sécurité routière. M. Rich a expliqué que ce revêtement spécial dont on recouvre les plaques permet d'éviter de nombreux accidents; ceci est dû à la grande luminosité de la substance employée. Il en coûterait environ 0.30 pour chaque paire de plaques ainsi traitées. Plus de vingt Etats américains utilisent maintenant ces plaques. Au Canada, l'Alberta, Terre-Neuve et les Territoires du Nord-Ouest les ont aussi reconnues; elles existent présentement dans 11 pays à travers le monde. Après avoir donné ces renseignements, on a procédé à un test sur la route, test qui a rendu manifeste l'utilité de ces plaques réfléchissantes. Sur la photo, dans l'ordre habituel : M. J. Rich, représentant de la compagnie qui fabrique ce produit; M. J.-R. Renault, représentant de la Ligue de sécurité de l'est de la province; M. Martin Vaillancourt, vice-président de la Ligue de sécurité, et le caporal Paul-A. Côté de la Sûreté provinciale.

Une entente semble prochaine dans le conflit de l'Hydro

Par GILLES BEAULIEU

MONTREAL (P.C.) — Les représentants de l'Hydro-Québec et ceux du Syndicat national de la construction de Hauterive, CSN, se sont rencontrés hier après-midi, en vue d'amener un règlement au conflit qui paralyse la presque totalité des chantiers de construction au complexe Manic-Outardes. Les discussions se déroulaient en présence d'un conciliateur provincial. A l'issue d'une longue rencontre lundi soir et dans la matinée de mardi, un porte-parole de l'Hydro-Québec a indiqué qu'une entente semblait prochaine.

Par ailleurs, au cours d'une conférence de presse, toujours dans la journée d'hier, des représentants de l'Hydro ont tracé un tableau complet des événements qui se sont déroulés ces dernières semaines à Manic-Outardes.

L'Hydro a étudié successivement devant les journalistes l'expulsion du contremaître Dion, la suspension des quatre employés de Manic qui ont expulsé M. Dion et enfin les débrayages successifs qui ont immobilisé les travaux sur les chantiers du complexe Manic-Outardes, sauf celui de Manic-5

Le directeur général du personnel de l'Hydro-Québec, M. Roger Chartier, a particulièrement souligné que la Commission hydroélectrique avait manifesté une patience extraordinaire et la plus grande mesure dans ses relations avec les revendications.

M. Chartier a affirmé que dans le conflit de Manic-Outardes, l'humain avait été utilisé pour masquer d'autres causes et d'autres revendications.

Entre égaux

Au cours d'une période de questions, M. Chartier a précisé que l'Hydro refusait une enquête sur les conditions de travail et de vie à Manic-Outardes, parce que, selon elle, il existe d'autres moyens plus faciles et plus efficaces d'apporter une solution au conflit.

"Les parties elles-mêmes en cause connaissent sûrement mieux les problèmes dont il s'agit ici . . . et ces derniers doivent être réglés entre égaux, très forts l'un comme l'autre et se respectant", a déclaré le directeur du personnel de l'Hydro.

M. Chartier a, dans un exposé appuyé sur plusieurs documents et témoignages, démontrés que le contremaître Raymond Dion, que les ouvriers ont accusé d'avoir agi à l'encontre de la convention collective, avait accompli son devoir en respectant totalement cette entente.

Il a rappelé certaines déclarations permettant de croire que le geste des quatre ouvriers mécontents n'était pas spontané mais que tous les membres du syndicat, sinon les dirigeants même, étaient informés de la décision de chasser M. Dion.

Si, par ailleurs, les ouvriers de la construction à Manic-Outardes ont débrayé dans un dernier geste de mécontentement contre l'inertie du service des relations ouvrières, les dossiers prouvent le contraire, a affirmé M. Chartier, en remettant maints documents aux journalistes.

Enfin, quand des chefs syndicaux ont affirmé que les aspects légaux et conventionnels du conflit tout d'abord exposés ne faisaient que masquer une réalité plus profonde, ils étaient visiblement mal informés, selon M. Chartier, qui, là encore, a rappelé l'émerveillement manifesté par les journalistes qui avant le conflit ont eu l'occasion de se rendre à Manic-Outardes.

Un entêtement qui coûte des sommes fabuleuses à la province (M. Pépin)

MONTREAL (P.C.) — La président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pépin, a déclaré hier que "l'entêtement de l'Hydro-Québec coûte actuellement des sommes fabuleuses à la province".

Les ouvriers de la construction des chantiers de l'Hydro à Manic-Outardes sont en conflit avec leur employeur depuis quatre semaines. Les ingénieurs de cette entreprise sont aussi en conflit.

"Ni dans l'un ni dans l'autre cas il y a le moindre signe que l'Hydro-Québec tente de comprendre ses problèmes de relations avec ses employés. Nous sommes en face d'une grande entreprise publique dirigée par des personnes pour qui les grands projets de construction de l'Hydro sont, sembre-t-il, moins importants que la position de prestige qu'ils occupent dans la société québécoise et qu'ils croient menacés par les conflits actuels. Devant les problèmes de relations humaines auxquels ils font face, ils refusent de sortir de leur tour d'ivoire et de dialoguer avec leurs employés.

Dans le cas des ouvriers de la construction, ils se barricadent derrière une notion bête de l'autorité. Dans le cas des ingénieurs, ils craignent que le syndicalisme de cadres ne vienne déranger leur quiétude administrative", a ajouté M. Pépin.

Le chef syndical a ensuite réclamé la tenue d'une enquête impartiale sur toute la politique des relations industrielles de l'Hydro et sur les conditions de vie dans les chantiers.

"Il est presque inévitable, alors que les chantiers sont à des centaines de milles de Montréal, que pour les dirigeants de l'Hydro, la vérité ce n'est pas tellement ce qui se passe sur les chantiers que les dossiers qu'ils ont en main, ce n'est pas, tellement les bonnes relations avec des employés que les conversations téléphoniques avec leurs subalternes sur les divers chantiers. Dans ces circonstances, on imagine que les relations industrielles puissent devenir une activité abstraite, défendable sur papier, mais intolérable pour les employés", a-t-il ajouté en terminant.

Des malfaiteurs ont endommagé des autos

HAUTERIVE (P.C.) — Au cours de la longue fin de semaine de Pâques, des malfaiteurs se sont attaqués par deux fois à des automobiles de l'Hydro-Québec stationnées pour la nuit à Hauterive et leur ont causé des dommages évalués à plus de $2,500, a-t-on rapporté aujourd'hui.

Le chef de la police de Hauterive, où ont eu lieu les actes de violence, a rapporté qu'on avait tout d'abord peinturé en bleu des voitures de l'Hydro qui sont normalement de couleur rouge.

Le chef Hector Lebel a déclaré que quelques heures plus tard, les pare-brise de neuf automobiles de l'Hydro avaient été fracassés.

M. Lebel a dit que ses hommes font présentement enquête afin de trouver les auteurs de ces méfaits, mais que l'enquête s'avère très difficile par suite du conflit qui oppose présentement le syndicat national de la construction CSN et l'Hydro-Québec.

Il a dit qu'il y a présentement beaucoup plus de monde qu'en temps normal à Hauterive et qu'on ne sait sur qui porter les soupçons.

Interrogé sur l'atmosphère qui règne présentement dans sa ville, M. Lebel a répondu que tout était calme et qu'il n'appréhendait pas de violence, même si plus de 3,100 travailleurs sont présentement affectés par l'arrêt de travail sur les chantiers de l'Hydro.

Le directeur des journées d'études, M. Arthur Lapointe, a pour sa part affirmé que le moral des grévistes était excellent et qu'il n'appréhendait aucun incident fâcheux.

Il en a profité pour nier les rumeurs selon lesquelles plusieurs travailleurs étaient retournés sur les chantiers par suite d'appels radiophonique lancés par l'Hydro.

"Ceux qui sont remontés sur les chantiers, a-t-il dit, ne l'ont pas fait pour retourner au travail mais tout simplement parce qu'ils y demeurent dans des roulottes".

Il a aussi déclaré qu'au cours de la nuit de dimanche à lundi des grévistes s'étaient rendus aux barrières, afin de vérifier si des ouvriers remontaient sur les chantiers. Il a ajouté que rien d'anormal n'avait été signalé.

L'arrêt de travail sur les cinq chantiers de l'Hydro à Manic et Outardes entre maintenant dans sa cinquième semaine et fait suite à une décision de l'Hydro de congédier trois hommes qui avaient pris part à l'expulsion d'un contremaître.

Une compagnie du Vermont importera de l'énergie électrique du Québec

MONTPELIER, Vermont. (P.A.) — La Commission des services publics du Vermont a approuvé mardi le projet de création d'une compagnie qui importera du Québec de l'énergie électrique pour la revendre aux services de l'Etat.

Les trois membres de la Commission ont été unanimes. Selon leur décision, "une nouvelle source de pouvoir électrique qui atteindra les centaines de milles kilowatts sera nécessaire dans un avenir assez rapproché".

La compagnie achètera à l'immense centrale des chutes Churchill dans le Labrador. La Commission hydro-électrique du Québec sera vendeur. La commission américaine revendra ensuite l'électricité aux services dans le Vermont et dans les autres Etats de la Nouvelle-Angleterre.

En même temps que l'approbation accordée à la création d'une telle compagnie, un projet semblable soumis par le gouvernement Philip H. Hoff, qui souhaite une compagnie d'Etat ne cherchant pas le profit, a été envoyé par la Législature au Conseil législatif, qui doit en faire l'étude.

Les services privés, futurs acheteurs, se sont vivement opposés à la création d'une société sans projet.

La Commission a précisé dans sa décision que, si le groupe législatif étudiant le projet de M. Hoff adoptait ce dernier ainsi qu'une loi subséquente, la compagnie devra remettre ses droits à cette société d'Etat.

Haut degré professionnel de propagande au tourisme

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. J.-A. Couturier se déclare très heureux du fait que son ministère vient de récolter un nouveau trophée, celui du meilleur stand au "New York International Sport and Camping Show" qui a eu lieu dans la métropole américaine.

M. Couturier déclare à ce sujet: "Cette distinction s'ajoute à un certain nombre d'autres qui, au cours des récentes années, ont témoigné du haut degré professionnel de notre propagande touristique. Ce stand a merveilleusement servi l'excellente réputation du Québec. Il était en effet placé à l'endroit le plus avantageux, juste à l'extrémité des escaliers mobiles qui amenaient les gens à l'étage de l'exposition, de sorte que tous les visiteurs, y passaient nécessairement, et il en est venu quelque 200,000 à cette exposition".

Chaque année, la Direction générale du Tourisme participe à une série d'expositions à travers le Canada et les Etats-Unis. Le stand exposé à New York représente quatre fenêtres s'ouvrant sur des scènes touristiques, illustrées au moyen de diapositives géantes de 40 pouces par 50, en couleur, qui peuvent être changées selon les saisons ou le genre d'expositions où elles sont en montre. Le stand fut réalisé par le Service des expositions du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Il fut inauguré au Grand Salon culinaire de Montréal le premier février dernier. A son retour de New York, il a été de nouveau exhibé dans la métropole, au Salon du Sportman, du 18 au 27 mars.

Le "New York International Sport and Camping Show" décernait, cette année, quatre trophées, dont un pour chacune des catégories "vacances-voyages", "associations sans but lucratif", et "roulottes et autres véhicules touristiques" et un autre pour récompenser le meilleur stand de toutes les catégories. La province de Québec s'est mérité le premier prix dans la catégorie "vacances-voyages".

FAITS DIVERS

Une fillette est mordue par un rat à Ste-Foy

Aussi étrange que cela puisse paraître, une fillette de 9 ans a été mordue par un rat, sur la rue Toronto, à Ste-Foy, hier matin. La victime est la jeune Françoise Savoie, fille de Raymond, du 923 de la rue Toronto.

Selon la police municipale de Ste-Foy, l'enfant se promenait à bicyclette en face de la demeure de ses parents lorsqu'elle vit un petit animal qui traversait la chaussée. Elle s'approcha dans le but de flatter, mais le rat d'une longueur d'environ 4 pouces mordit profondément la main de la fillette. Elle tenta de se déprendre, mais le rongeur ne voulait pas lacher prise.

L'enfant fut aidé par un passant, M. R. LeHouillier qui a réussi à tuer l'animal. Il conduisit par la suite la jeune Savoie à l'hôpital Laval. Son état ne serait pas grave.

* * *

Les vêtements ne sont pas ceux des occupants du Cessna

Les enquêteurs de la PP ont été avisés, hier après-midi, que les deux ceintures de sauvetage et la veste de couleur rouge qui ont été trouvées, lundi après-midi, sur la grève de l'Anse-aux-tresses, près de Beaumont n'ont pu appartenir aux deux occupants du Cessna disparu depuis le 24 mars dernier.

Il a été établi que les deux ceintures de sauvetage ne sont pas de celles qu'utilisent les pilotes d'avion. Par ailleurs, il semble que Shaw et Lee étaient vêtus de blanc, alors que la veste retrouvée est rouge. L'enquête se continue. Il y aura exactement 20 jours ce soir, que les deux compagnons d'infortune sont disparus.

Dr A. Dion
Chirurgien-dentiste
24, Côte du Palais
en face Hôtel-Dieu
TEL.: 522-2153

LOCAUX A LOUER DANS SAINT-ROCH

DEUX MAGASINS
2 grands magasins avec vitrines sur rue — près des stationnements — divisions aux goûts des locataires. — Appropriés pour magasins spécialisés.

SALLE D'ECHANTILLONS
Très convenable pour représentants de manufacturiers — près des grands magasins — espace raisonnable pour bon étalage.

BUREAU
Pour professionnel, avec salle d'attente adjacente. — Location avantageuse et prix raisonnable.

S'adresser :

FERNAND BLAIS
3 PLACE JEAN-TALON, QUEBEC
TEL. : 522-4771

André Lacasse
Arpenteur-géomètre
1669, rue De Launay
Québec 10
Tél. 656-1502

ASSEMBLEE
Caisse Populaire St-Dominique, Québec
19 AVRIL
L'assemblée générale annuelle des membres de la Caisse populaire de St-Dominique, Québec, pour la reddition des comptes de l'année et l'élection des officiers aura lieu à la salle paroissiale de St-Dominique, 175 Ouest, Grande-Allée, Québec, MARDI, le 19 avril 1966, à 7h.30 p.m. Cette assemblée sera également appelée à prendre une décision concernant des changements au règlement de Régie Interne, chapitre 1- article 3, territoire de juridiction.
Ls-Ph. Hudon, sec.-gérant.

L'ASSOCIATION DES COURTIERS D'ASSURANCES DU QUEBEC
Antonin-F. Belleau inc.
courtiers d'assurances agréés
Normand Harvey, adjoint
475 chemin Ste-Foy (suite 11)
Québec 6 — Tél. : 681-6279

LA REGIONALE BAIE-DES-CHALEURS
demande :
1 Directeur du Service d'Orientation
1 Conseiller en orientation
2 professeurs d'information professionnelle
2 professeurs de français 10e et 11e
1 professeur de sciences 10e et 11e
1 professeur d'éducation physique (homme ou femme)
Salaires fixés par convention collective.
S'adresser à :
Directeur Général des écoles,
C. P. 135, Carleton-sur-Mer, Cté Bonaventure, P. Q.

LES ESQUIMAUX ET LA POLITIQUE

Les spécialistes de la question esquimaude sont d'accord pour dire que le peuple d'Inuk n'aurait pu survivre à la dépopulation progressive du gibier et à cette société anarchique sauvage et farouche où tout était sous l'égide de la force. Farley Mowatt a écrit sur les Esquimaux de l'autre côté de la baie d'Hudson, "le peuple du caribou", seul peuple esquimau à vivre à l'intérieur des terres et dont la population passa de 2,000 à 100 personnes environ, en moins de quarante ans.

Des traiteurs privés s'étaient rendus aux limites méridionales de leur territoire, fournissant fusils et cartouches en échange de peaux de renards blancs d'une très grande valeur. Après la guerre, la valeur marchande de ces fourrures diminua considérablement. Il devint plus rentable aux traiteurs de se rendre directement en territoire esquimau.

Sans prévenir, ils ont laissé ces derniers amasser leurs peaux, descendre dans la région des traiteurs qu'ils trouvèrent déserte. Ils avaient des peaux en quantité, mais rien à manger. Ayant délaissé le caribou pour le renard, ils s'étaient coupé les vivres car ce dernier offre très peu de viande comestible. Maintenant dépendants du marché des Blancs qu'ils ne comprenaient pas et contre lequel ils étaient sans défense.

Il y a vingt ans à peine, des steppes incroyables aux horizons remplis de caribous étaient chose commune. Il a suffi d'un mauvais hiver pour détruire une population entière de caribous qui se comptaient par milliers. Vers 1940-45, le caribou diminuant dans le Mackenzie, le peuple esquimau se dirigea vers l'Est, le centre de l'Ungava et la côte du Labrador suivant le gibier. Le pays est beau et, forcés par les circonstances, les Esquimaux éparpillés le long de la côte, fondent de nouveaux postes.

De 1670 à 1870, la Compagnie de la Baie d'Hudson avait la main mise sur tout le territoire. Ce n'est qu'en 1831 qu'un poste de traite fut établi à Fort-Chimo. Fondé pour les Indiens, ce poste fut utilisé par les Esquimaux, de même que celui de Poste à la Baleine. Plus tard, de 1900 à 1936, la Compagnie Revillon Frères de Paris eut treize postes au Nouveau-Québec qui firent durant cette période, une âpre concurrence à la Compagnie de la Baie d'Hudson jusqu'à ce qu'elle l'absorbe par l'achat de la majorité de ses actions. De plus, quelques traiteurs libres et la Baffin Trading Co. tinrent tête à cette puissante compagnie dans quelques postes de la Baie James et du détroit d'Hudson.

De 1870 à 1912, le gouvernement fédéral prend charge de cette partie des Territoires du Nord-Ouest connue sous le nom de : district de l'Ungava. En 1912, la loi d'extension des frontières délimite le Nouveau-Québec. Il faut attendre 1936 pour que s'effectue le premier gaste de la part du gouvernement du Canada, en faveur des Esquimaux : ont y envoie la Police Montée pour faire respecter la loi.

Le présent ministère du Nord avec M. Arthur Laing en tête, existe depuis onze ans. A ses débuts en 1953, M. Jean Lesage, aujourd'hui premier ministre de l'Etat du Québec, occupait le poste de responsable aux Affaires du Grand Nord Canadien.

Depuis 1962, nous notons l'installation progressive des fonctionnaires du Québec qui prend peu à peu l'administration du territoire en main. Entre-temps se succédaient les administrateurs, les fonctionnaires du gouvernement, les expéditions scientifiques (météorologie, géographie, hydrographie, linguistique . . .) et les missionnaires.

Entre 1875 et 1878, le Père Arnaud, o.m.i., vint au pays des Esquimaux en canot et en traineau afin de prendre contact avec ces derniers. Il s'en revint déçu de son expédition. Vers 1900, les ministres anglicans profitant du passage de baleiniers américains dans les parages, établirent quelques missions temporaires qu'ils visitaient de temps à autre. Le missionnaire méthodique, Evans, inventi à cette époque l'écriture syllabique pour écrire ses livres de prière en langue esquimande.

Ottawa publia par la suite : le Livre de la Sagesse où, parlant des allocations sociales il disait en substance : "Le roi aime ses enfants. Si vous êtes de bons enfants, il va vous surveiller et voir à ce qu'il ne vous manque rien". Pour une Esquimaude, la reine d'Angleterre lui fait parvenir personnellement sa pension. Ils identifient le gouvernement fédéral, la reine d'Angleterre, le protestantisme et la Compagnie de la Baie d'Hudson à une seule et même chose.

L'Esquimau dit rarement merci aux services gouvernementaux. Ce qui appartient au gouvernement lui appartient en propre. Il a été exploité, il exploite le Blanc à son tour. Il ne fait rien pour rien : "Si vous ne voulez pas payer, faites-le vous-même !"

Heureusement, malgré une certaine propagande personnelle de certains agents du fédéral qui développa une certaine hostilité néfaste au Québec et au Canadien français que l'on rattache immédiatement au catholicisme, les Esquimaux considèrent de plus en plus le gouvernement du Québec comme étant un vrai gouvernement. Il a comme préoccupation, non de distribuer des cadeaux à qui mieux mieux, mais d'assurer l'avenir du peuple esquimau en fondant des coopératives et des écoles où l'enseignement se donne en leur langue maternelle comme on le fera à Povingituk dès octobre.

D'après le chiffre d'affaires de la Compagnie à Saglouc, le revenu moyen annuel par famille était l'an dernier d'environ $3,000. Trois ou quatre personnes ont à faire leur rapport d'impôt chaque année.

Depuis 1960, le Sûreté du Québec assure la surveillance de tout le littoral du Nouveau-Québec du fond de la baie James jusqu'aux postes du détroit d'Hudson et de la baie d'Ungava. Elle a un représentant à Fort-Chimo qui effectue des tournées systématiques et régulières dans les postes sous sa juridiction. Dans chacun des postes les plus importants, l'administrateur assure la fonction de juge de paix.

Dans le domaine de l'organisation économique, la création de nouveaux bureaux de poste, avec l'organisation de liaisons aériennes régulières, les échanges commerciaux entre le Sud et le Nord ne font que s'intensifier. Le développement vigoureux du système coopératif au Nouveau-Québec porte atteinte au grand monopole commercial qui y existe.

Le gouvernement du Québec, en collaboration avec la compagnie de téléphone Bell a procédé à l'installation d'un réseau de télécommunications dans neuf postes dont Povingituk, Ivujivik, Saglouc et Maricourt, au coût global de $200,000., l'été dernier.

Aucun des postes des côtes du Nouveau-Québec ne jouit des services publics qui devraient être à l'usage des Esquimaux : électricité, tout-à-l'égout, eau courante. A Saglouc, les Blancs jouissent de l'électricité produite par des générateurs à essence au prix exorbitant de 12 cents le kilowatt/heure. Le coût de production est vraiment très élevé si l'on songe qu'à Québec et à Montréal, le kilowatt/heure est de ½ cent environ. Et comme le remarquait Michel Brochu, docteur en géographie, dans : Présentation et Commentaires de Cartes sur le Nouveau-Québec : "Alors que tout manque dans les domaines essentiels, on notera que certains postes, dont quelques-uns ont une population insignifiante et quelques véhicules seulement, ont un éclairage public au néon qui s'apparente à celui des Champs-Elysées".

L'anglais est la seule langue de l'enseignement au niveau primaire dont les programmes suivis sont ceux des écoles blanches de l'Ontario. On ne compte aucune école secondaire et école d'Arts et Métiers. La direction générale du Nouveau-Québec a ouvert une école française en 1961 et une maternelle en 1963 à Fort-Chimo. Les premiers éléments d'instruction en langue esquimaude en vue de former des professeurs indigènes seront donnés en octobre à Povingituk par le Québec.

En ce qui a trait à la santé, tout le littoral n'est desservi que par un hôpital en titre : l'hôpital Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, à Fort-Sainte-Foy sur la baie James, créé en 1930. Le premier médecin résidant est arrivé à cet hôpital le 13 mars 1964. Fait à souligner, la direction générale du Nouveau-Québec ne dirige aucun dispensaire et n'a aucune infirmière dans les postes esquimaux. Le gouvernement du Canada par l'intermédiaire du ministère de la Santé a cependant établi un réseau de dispensaires à quatre lits dans la plupart des postes avec une infirmière employée à plein temps.

Cependant, depuis l'entrée en vigueur de la loi sur l'assurance-hospitalisation le 1er janvier 1962, le Québec défraie 50 p.c. des frais d'hospitalisation pour les Québécois esquimaux y compris ceux qui sont hospitalisés hors du Québec. L'Hôpital Général de Montréal accueille les cas de maladie grave expédiés dans le Sud par avion.

● NEW YORK — Deux jeunes actrices qui suivent toutes les deux les traces de leurs parents se sont retrouvées ensemble dans le hall d'entrée de l'hôtel Algonquin, à New York où elles ont discuté avec leurs producteurs de films à venir. Ce sont, à gauche, Hayley Mills, fille du comédien-réalisateur John Mills et à droite, Catherine Allegret, fille de l'actrice Simone Signoret. Les deux jeunes filles sont âgées de 19 ans. (UPI Téléphoto)

● LE U.S.S. ENTERPRISE — Le comédien Danny Kaye est descendu d'un hélicoptère sur le pont du U.S.S. Enterprise où il donnera un spectacle à l'intention de l'équipage de ce navire américain qui croise au large des côtes du Vietnam. (UPI Téléphoto)

Marché EXCEL UNIS POUR PLUS BAS PRIX
GROUPE DES EPICIERS NB 60 RIVE-SUD

- "Tu as toujours raison!..... avec EXCEL NB évidemment!"

BOEUF ROTI
HAUT DE COTE La lb 45¢

BOEUF ROTI DE L'EPAULE - LA LB .63
BOEUF HACHE - LA LB .45
SAUCISSES FUMEES COORSH - CELLO 1 LB .53
BOLOGNA COORSH - 1½ LB - CH. .59

POMMES McINTOSH
Cello 3 lbs 29¢

CITRONS CALIF. # 140 6 pour .29
OIGNONS CELLO 5 LBS .29
COCO # 50 .19

PAPIER TOILETTE WHITE SWAN BLANC OU COULEURS 8 pour .95
PATE ALIMENTAIRE CATELLI VARIETE 16 OZ 5 pour $1.00
DETERGENT LIQUIDE MIR DEUX 24 OZ ET UN 12 OZ .85
LAIT EVAPORE CRINO 16 OZ 4 pour .69

ESSUIE-TOUT WHITE SWAN 2 ROULEAUX POUR .49
SERVIETTES DE TABLE WHITE SWAN 60 SERVIETTES 2 POUR .39
CATSUP NATIONAL 24 OZ .33
AJAX LIQUIDE 32 OZ .85
RIZ UNCLE BEN 28 OZ .55
CARAMEL MIX KRAFT CELLO 14 OZ .41
FROMAGE VELVEETA KRAFT 16 OZ .69
CHIFFON TOUT USAGE JOHNSON & JOHNSON BLANC OU ROSE 12 .55

NE MANQUEZ PAS CES FORMIDABLES SPÉCIAUX!

NETTOYEUR EVIER AJAX RABAIS .03 GEANT .29
CEREALES CORN FLAKES KELLOGG'S 12 OZ .29
SOUPE TOMATE HEINZ 10 OZ 4 pour .49
SAUCE "HOT CHICKEN" GAZA 15 OZ 3 pour .59
BEURRE D'ERABLE MAP-O-SPREAD 14 OZ .29
SAUCE POMMES SCOTIAN GOLD 20 OZ 2 pour .39

SAUCE A LA VIANDE CATELLI 15 OZ 3 pour .89
BREUVAGE AU CHOCOLAT NESTLE QUIK RABAIS .10 1 lb .49
MELANGE ROBIN HOOD SAVEURS ASSTS - 19 OZ 3 pour $1.
JUS ANANAS DEL MONTE 48 OZ .39

En 25 ans, le peuple esquimau passa de la préhistoire à l'ère spatiale

En 25 ans, le peuple d'Inuk est passé de la préhistoire à l'ère spatiale. Aussi ne faut-il pas se surprendre que l'Esquimau n'ait pas pu tout appréhender se ce que notre civilisation a pu lui apporter.

Avant l'arrivée des Blancs, l'Esquimau pouvait compter jusqu'à dix ou quinze phoques. Au-delà de ces nombres c'était "marik" : beaucoup. Il ne connaissait rien aux heures, aux minutes, aux secondes qui nous pressent tant, et il y avait six saisons dans le ciel de sa planète.

Les Esquimaux qui vivent encore de chasse et de pêche dans de petits postes comme Saglouc ou Ivujivik se distinguent de ceux qui vivent dans des grands postes comme Fort-Chimo où il y a peu de gibier mais beaucoup d'embauchage pour les divers travaux effectués par les Blancs.

Ces grands postes sont pour la plupart artificiels ayant été créés pour des fins particulières par les Blancs sur un site qui n'a pas été choisi par les Esquimaux. A Port-Chimo, site d'une ancienne base d'aviation américaine durant la dernière guerre, les Esquimaux habitaient autrefois de l'autre côté de la rivière Koksoak. Ils ont abandonné l'ancien poste pour venir s'établir près de la base.

Si dans une tente vous offrez à boire ou à manger aux Esquimaux restés chasseurs, ils vont décliner l'offre. Insistez encore et ils accepteront avec plaisir. Les jeunes, eux, ou ceux des grands postes n'attendront pas l'offre. Bien souvent ils quémanderont ou prendront sans permission ce qu'ils désirent.

En général, les Esquimaux ne sont pas des voleurs ni des menteurs. Ce sont des hommes très dignes qui changent au contact des Blancs. Ils n'ont pas tout-à-fait compris ce que ces hommes du Sud leur apportent et manquent d'initiative. Par exemple, ils s'achètent un skidoo pour l'utiliser un hiver. Un boulon saute, puis deux, puis trois . . . Rien n'y fait ! Ils ne chercheront pas à connaître l'utilité de ces boulons pour les remplacer aussitôt. Le moteur tourne : c'est ce qui leur importe, jusqu'à ce qu'il tombe en panne et qu'il n'y ait plus moyen de le réparer. Ils le remplaceront par un neuf en disant que cette mécanique ne vaut pas les chiens.

Peter qui avait travaillé quelque temps au projet de mine de l'Asbestos Hill Co., près de baie Déception située à une quarantaine de milles de Saglouc, s'était payé un moteur hors-bord pour son canot et une magnifique carabine. Au matin, il s'empresse de prendre le large mais à peine débouche-t-il sur la mer qu son moteur a des ratés et se cale. Il tente en vain de le faire redémarer pendant plusieurs minutes. Il le détache alors de l'embarcation pour le balancer à la mer et s'en revenir en pagayant avec sa carabine neuve.

Les Esquimaux surveillent de très près les activités de la coopérative de Povingituk fondée il y a déjà quelques années et qui réussit très bien. Le mouvement coopératif fit son apparition en 1959 et groupait déjà, en 1964, deux caisses populaires, huit coopératives de production, affaiblissant les positions de la Compagnie de la Baie d'Hudson. On prévoit cette année l'installation de coopératives à Saglouc et Ivujivik, munes de vastes entrepôts frigorifiques pour conserver le gibier.

Tous connaissent les avantages de la "coop" et voudraient en profiter immédiatement sans se sacrifier sur quoi que ce soit. "Ils ne répondent pas à l'appel qui leur est transmis. Ils préfèrent laisser cela entre les mains du gouvernement plutôt que de sacrifier un peu de leur confort personnel ou de leur sécurité financière" me confiait Inuk.

Pour les Néo-Canadiens qui arrivent au Canada, le vieillard se fait le gardie des valeurs ancestralees que l'enfant déraciné de tout cela par l'école a tôt fait d'oublier. I s'intègre facilement et de nombreux débouchés économiques s'offrent à lui. L'Esquimau, pour sa part n'en trouve pas. Il a perdu ses valeurs esquimaudes ayant été enduit de notre éducation blanche dans une langue étrangère. Sans contre-valence pour ce qu'il a perdu, "il est tombé entre deux chaises !"

Faut-il rappeler ces quelques mots d'Inuk qui disait : " . . . mais on attend toujours. Je ne crois pas que ce soit pour cette génération-ci mais pour la suivante". "Il est malheureux de perdre notre langue. Dans 10 ans personne ne parlera plus Esquimau la langue de mon peuple. J'espère que non mais c'est ce qui arrivera."

Pour prévenir ce déracinement de la population esquimaude la Direction Générale du Nouveau-Québec travaille présentement à mettre sur pied une école normale à Povingituk, où les Esquimaux et Esquimaudes intéressés à enseigner la première année du cours primaire compléteront leur formation académique. Ces indigènes enseigneront par la suite dans leur langue maternelle. Cette future école normale ouvrira ses portes le 15 octobre prochain. A l'intention des Esquimaux, le Québec fonde, en 1963, une maternelle à Fort-Chimo et une à Maricourt.

Pour entrainer les Esquimaux à diriger eux-mêmes leurs affaires, le Québec offre aussi aux intéressés la possibilité de parfaire leurs études da snle but d'apprendre un métier. A cet effet, la Direction Générale du Nouveau-Québec a envoyé cet été, une équipe d'étudiants qui avaient pour buts : le dépistage de candidats sérieux et l'identification des principaux problèmes qui se rencontrent dans chacune des localités suivantes Saglouc, Ivujivik, Maricourt, Povingituk, Poste de la Baleine et Fort-Chimo.

Comme le déclarait en juin dernier le ministre des Richesses Naturelles, Monsieur René Lévesque (C. F. L'Action 10 juin 1965) : "L'expérience prouve que si on peut intégrer l'élément autochtone à l'administration du pays, le Nouveau-Québec, on a saisi l'essentiel. Il ne faut pas les garder à l'age de pierre en tant que folklore humain pour pouvoir dire que l'on a garde du pittoresque. On doit en faire des citoyens normaux au lieu de citoyens artificiels car si ça continue comme ça, on risque d'en faire une population déracinée."

Et toi, Inuk mon ami, comment pourras-tu conserver ton éternel sourire pris dans tous ces dilemnes de civilisés, qui doivent te permettre de ne pas être un "sous-citoyen" ? Peut être aurait

● ANCIEN ET MODERNE — Lahore, Pakistan (Téléphoto UPI) — Cette photo montre un curieux mélange de moderne et d'ancien. En face d'un édifice moderne, un Pakistanais en turban, décharge d'une voiture à traction animale, un refrigérateur américain.

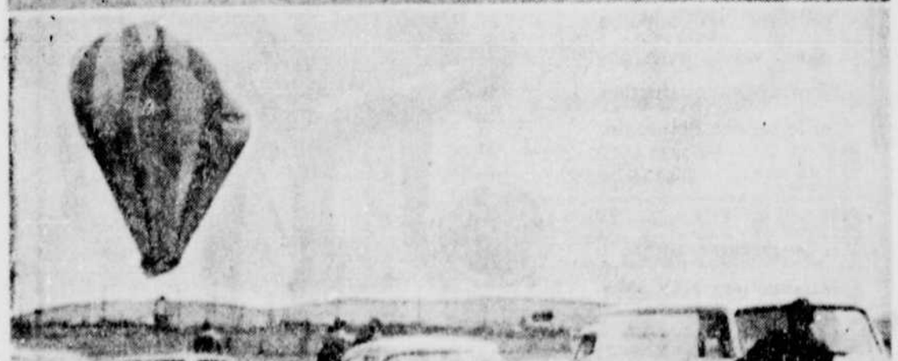

● PETITE COURSE EN BALLON — Livermore, Californie (Téléphoto UPI) — Un adepte des voyages en ballon, William Berry, 38 ans, de Concorde, a tenté de briser le record d'altitude en ballon gonflé à l'air chaud. Mais il a joué de malchance, sa mongolfière a éclaté au départ et a envoyé promener le pilote à environ trois cents pieds de distance. Mais, Berry s'en est tiré avec des blessures mineures.

"C'est magnifique!"

MAINTENANT AU DOMINION

NOUVEAU CATALOGUE DE CADEAUX DES TIMBRES DOMINO

Vous pouvez GAGNER l'article de VOTRE CHOIX!

VOYEZ LES DETAILS DANS LE NOUVEAU CATALOGUE

C'EST SURTOUT A CAUSE DE LA VIANDE !

CUISSEAU de VEAU
De la nouvelle saison
Nourri au lait - Jarret enlevé
Entier ou Moitié
lb. 69¢

Gigot d'agneau lb 69¢
No 1 importé — Jeune, tendre, charnu

Veau dans le panier lb 49¢
Frais et tendre

Saucisses de boeuf lb 59¢
"HYGRADE" — Inspectées par le gouvernement !

FRUITS ET LEGUMES FRAIS !

Pamplemousses 10 pour 69¢
Roses - Sucrés - Délicieux
"Indian River"
Sans pépins - Grosseur 56
Juteux

Raisins noirs lb 39¢
"BARLINKA" — No 1 de l'Afrique du Sud

Oranges "Jaffa" 5 lb 69¢
D'Israël — Pleines de jus — Rafraichissantes

Laitue "Iceberg" 2 lb 39¢
De Californie — Fraiche — Grosseur 24

ACHETEZ AVEC CONFIANCE
Toute viande ou produit de viande, qu'il soit frais, congelé ou apprêté est inspecté par le gouvernement.

KETCHUP aux Tomates "HEINZ" 2 bout. 11 oz 49¢

EPICERIE EN SPECIAL !

CORN FLAKES 2 pqts 12 oz 59¢
de "KELLOGG'S" — Spécial !

MELANGES A GATEAUX 3 pqts 19 oz $1.00
"ROBIN HOOD" — Assortis — Spécial !

JUS DE TOMATES Bte 20 oz 15¢
de fantaisie "DOMINO" — Spécial !

PAPIER DE TOILETTE 3 pqts 2 roul. $1.00
"ROYAL" — Couleurs assorties

100 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat de $10.00 OU PLUS de marchandises assorties achetées en une seule fois
Se termine sam 16 avril au DOMINION

200 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat de $20.00 OU PLUS de marchandises assorties achetées en une seule fois
Se termine sam 16 avril au DOMINION

300 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat de $30.00 OU PLUS de marchandises assorties achetées en une seule fois
Se termine sam 16 avril au DOMINION

400 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
Avec coupon et achat de $40.00 OU PLUS de marchandises assorties achetées en une seule fois
Se termine sam 16 avril au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — Jus d'oranges "Dominion" frais Bouteille 32 oz 59¢ — Termine mar 19 avril au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — COUCHES en papier pour bébé "Flush-a-Byes" Paquet de 48 2.49 — Dans grands marchés! Termine mar 19 avril au DOMINION

25 EXTRA DOMINO STAMPS — Avec coupon et achat — PAPIER CIRE "Rap Rite" Rouleau 100' 33¢ — Termine mar 19 avril au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — 2 paquets de 2 oz SMOKED MEAT "Hygrade" — Termine sam 16 avril au DOMINION

100 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — SACS de THE Orange Pekoe "Richmello" Paquet 100 sacs 99¢ — Termine mar 19 avril au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — SHORTENING "Jewel" Paquet 1 lb 39¢ — Termine mar 19 avril au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — PATATES Ile du Prince Edouard Sac de 10 lb — Termine mar 19 avril au DOMINION

25 EXTRA DOMINO STAMPS — Avec coupon et achat — SERVIETTES de papier "Facelle" Paquet de 48 39¢ — Termine mar 19 avril au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — SAVONS "LUX" 2 PAINS Format pour le bain — Termine mar 19 avril au DOMINION

25 EXTRA DOMINO STAMPS — Avec coupon et achat — JAMBON CUIT "Hygrade" Paquet de 6 oz — Termine sam 16 avril au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — FIXATIF à cheveux "Adorn" Boite 7 oz 1.89 (Peigne gratis) Dans grands marchés! — Termine mar 19 avril au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — Jus d'oranges "Dominion" frais Bouteille 64 oz 95¢ — Termine mar 19 avril au DOMINION

25 EXTRA DOMINO STAMPS — Avec coupon et achat — SAUCISSES "Maple Leaf" Paquet de 1 lb — Termine sam 16 avril au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — ROTI Pointe surlonge ou Rôti de croupe 3 lb ou plus — Termine sam 16 avril au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — ALIMENTS pour chiens "Society" Morceaux de boeuf 2 boites 15 oz 41¢ — Termine mar 19 avril au DOMINION

25 EXTRA DOMINO STAMPS — Avec coupon et achat — GARNITURE fouettée "Monarch" Paquet 2 oz 27¢ — Termine mar 19 avril au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — CAROTTES FRAICHES 2 paquets — Termine mar 19 avril au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — SACS de THE "Lyon's Discount" Paquet de 100 83¢ — Termine mar 19 avril au DOMINION

25 EXTRA DOMINO STAMPS — Avec coupon et achat — CHAMPIGNONS FRAIS 1 chopine — Termine mar 19 avril au DOMINION

25 EXTRA DOMINO STAMPS — Avec coupon et achat — ALIMENTS pour bébés "Heinz" Tamisés ou Junior 3 pots 4½ oz ou 2 pots 8 oz — Termine mar 19 avril au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — BAS NYLONS 1ère qualité "Mercury" Paire 98¢ — Dans grands marchés! Termine mar 19 avril au DOMINION

25 EXTRA DOMINO STAMPS — Avec coupon et achat — METS CHINOIS Assortis "China Town" Paquet 12 oz — Termine mar 19 avril au DOMINION

25 EXTRA DOMINO STAMPS — Avec coupon et achat — PATE dentifrice "Colgate" Format familial 1.19 — Dans grands marchés! Termine mar 19 avril au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat — TOMATES IMPORTEES Paquet cello 2 lb — Termine mar 19 avril au DOMINION

TOUT EST GARANTI!
Nous nous réservons le droit de limiter les Quantités! Prix en vigueur jusqu'à samedi, le 16 avril au DOMINION : A TOUS LES MAGASINS DE LA VILLE DE QUEBEC ET MONTMAGNY, P.Q.
DOMINION STORES LIMITED
DOMINION

Un sexagénaire ne peut survivre à ses blessures

M. Antonio Auclair, 66 ans, du 88 de la rue Bigaouette, à Québec n'a pu survivre aux blessures qu'il s'était infligées, le 26 mars dernier, lorsque sa voiture avait pris une tangente puis avait capoté sur le boulevard Laurentien, près du Centre d'Achats Fleur-de-Lys.

M. Auclair a succombé à l'hôpital de l'Enfant-Jésus vers 10 h. hier soir. Le corps a été transporté à la morgue provinciale par le fourgon de la maison Hubert Moisan. Il y aura enquête du coroner sous la présidence du Dr Adrien Tremblay.

Les plans d'équipement scolaire des régionales Louis-Fréchette et Jean-Talon ont reçu l'homologation du Ministère

Le plan d'équipement scolaire de la Commission scolaire régionale Louis-Fréchette et celui de la Commission scolaire régionale Charlevoix ont reçu l'homologation du ministère de l'Education.

Pour la régionale Louis-Fréchette, l'on prévoit un plan d'aménagement dans le secteur Lévis-Lauzon et dans celui de Sainte-Marie-de-Beauce.

Dans le secteur Lévis-Lauzon, l'on procéderait à l'aménagement d'un campus polyvalent pour 4,000 élèves, en tenant compte de l'école Mgr-Déziel et de l'école Champagnat. Ce projet est estimé à $5,800,000. L'on étudiera en outre la possibilité de rendre polyvalent l'Institut technologique de Lauzon.

Dans le secteur Sainte-Marie-de-Beauce, l'on procéderait à l'aménagement d'un campus polyvalent de 2,000 élèves. Ce projet s'élèverait à $4,400,000. De plus, un comité a été formé pour étudier l'utilisation du campus de Saint-Damien.

Régionale Charlevoix

Pour la Commission scolaire régionale Charlevoix, l'on prévoit un plan d'aménagement dans le secteur La Malbaie et dans celui de Baie-Saint-Paul.

Dans le secteur La Malbaie, l'on construirait une école secondaire polyvalente pour 2,000 élèves en tenant compte de l'Ecole des métiers. Le projet coûterait $3,500,000.

Dans le secteur Baie-Saint-Paul, l'on érigerait une école secondaire polyvalente de 1,600 élèves. Il faudrait débourser $3,500,000 pour réaliser ce projet.

Excédent des dépenses sur les revenus de $153,633 à Charlesbourg

Par Claude GRAVEL

Le résultat des opérations financières pour 1965, à Charlesbourg, se solde par un excédent des dépenses sur les revenus de $153,633.03. Le déficit est en effet de $62,024.11 dans la "section générale" du bilan, et de $91,608.92 dans la "section aqueduc".

Mais il faut dire que pour ces deux sections des états financiers, le déficit accumulé au 31 décembre 1965 n'est que de $37,532.43, si l'on considère que la "section générale" accuse un déficit accumulé de $58,711.32 alors que la "section aqueduc" enregistre un surplus de $21,178.89.

Selon le vérificateur des livres de la ville de Charlesbourg, il n'y a pas de quoi "se formaliser" de ce déficit final, surtout si l'on considère que la municipalité a dû, au cours de l'année fiscale 1965, payer des actifs pour une somme d'environ $150,000 à même son budget.

Dans son rapport présenté hier soir aux édiles, M. René Boily, c.a., note que la dette à long terme de la municipalité est, toujours au 31 décembre 1965, de $9,142,047.65, ce qui représente une augmentation de $1,922,379.07 en regard de 1964.

La ville de Charlesbourg a encore à percevoir pour $50,661.40 de taxes, ce qui, selon M. Boily, est normal pour une agglomération de cette importance, en pleine expansion. Charlesbourg renferme un peu plus de 27,000 habitants et l'évaluation foncière imposable est aux environs de $56 millions.

Au sujet de l'augmentation de la dette à long terme de Charlesbourg, ce fait s'explique, d'après le rapport du vérificateur, par les travaux d'un million et demi effectués par la ville en 1965 et aussi par l'annexion d'une partie du territoire d'Orsainville, qui a amenée des dépenses d'un demi million.

En 1965, dans la "section générale" des états financiers, les revenus ont été de $1,229,258.14 et les dépenses, de $1,291,282.25. Dans la "section aqueduc", les revenus furent de $230,130.11 et les dépenses, de $321,712.03.

Palais de justice

(Par Robert Giroux)

Un peu de tout à la Cour des Sessions de la Paix

Un journalier de 40 ans a été condamné à trois mois de détention, hier, lorsqu'il a enregistré un plaidoyer de culpabilité à une accusation de conduite d'auto alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

Le prévenu avait déjà été condamné deux fois, antérieurement, pour des offenses de même nature et la Couronne lui avait signifié le fait avant de l'accuser une troisième fois.

Lorsqu'il s'agit d'une troisième infraction, la loi prévoit un minimum de trois mois d'emprisonnement.

Une plainte de refus de pourvoir a été rejetée, hier, lorsque le témoin principal de la Couronne, l'épouse de l'accusé, ne s'est pas présentée en Cour.

Le prévenu est un ouvrier de Manic, sur la Côte Nord. C'était la seconde fois qu'il se présentait devant le tribunal pour y subir son procès mais, chaque fois, sa femme ne s'étant pas présentée.

La première fois, la femme n'avait pas prévenu la Couronne qu'elle serait absente. Hier, elle avait téléphoné pour dire qu'elle était malade.

Devant le préjudice que causent les déplacements de l'ouvrier de Manic et devant l'impossibilité de la Couronne à procéder en l'absence de la plaignante, la plainte fut rejetée par le juge.

Un fonctionnaire de 64 ans a été condamné, hier, à une amende de $200 lorsqu'il a plaidé coupable à l'accusation d'avoir attenté à la pudeur d'une fillette de huit ans, le 18 décembre dernier.

Son avocat, Me Gilles St-Hilaire, a demandé la clémence au juge pour son client vu qu'il était sans dossier judiciaire, qu'il était au seuil de la pension, qu'il travaillait régulièrement et qu'il fallait épargner son emploi.

Il a également rappelé qu'il avait passé une dizaine de jours en prison, Noël y compris, après sa mise en accusation.

Me Roch Lefrançois, pour sa part, a suggéré une journée de prison et une bonne amende pour que l'homme se souvienne de ne plus toucher aux enfants.

S.H. le juge Alphonse Garon a rendu la sentence précitée de $200 d'amende ou d'un an de détention et ordonna à l'accusé de signer un cautionnement personnel de $1,000 pour garder la paix à l'avenir.

En Ontario

Le Syndicat des camionneurs intensifiera son arrêt de travail contre 55 compagnies

Par la Presse Canadienne

Le Syndicat des camionneurs intensifiera son arrêt de travail contre 55 compagnies de transport par camions de l'Ontario de toutes les façons possibles, a affirmé mardi soir M. Ray Taggart, président de l'unité 879 du syndicat à Hamilton.

M. Taggart est également président du comité conjoint de négociation pour la Fraternité internationale des camionneurs, Ind. Au cours d'une interview accordée au téléphone, il a fait ce commentaire après le rejet par les membres du syndicat d'une offre de contrat qui aurait pu mettre fin à la grève durant depuis 2 semaines.

M. Taggart a déclaré: "Nous essayons d'obtenir une promesse de coopération entre notre groupe et d'autres syndicats touchant de près le transport par camions et notre première démarche à tous ces autres syndicats de nous aider à rendre notre arrêt de travail plus significatif et plus lourd pour les compagnies".

Durant la fin de semaine, les camionneurs ont voté sur une dernière offre de contrat. Les résultats ont été dévoilés hier. Il reste ceux des ouvriers de Sarnia, qui devraient être compilés aujourd'hui.

Les camionneurs de Kingston et Chatham avaient approuvé en majorité l'offre, mais ceux de Toronto, Hamilton, London et Windsor l'avaient rejetée.

M. Taggart a indiqué que le comité de négociation tiendra une réunion aujourd'hui, à Toronto. La discussion portera sur le sens du vote et sur la situation générale actuelle.

Il a ajouté que les demandes des camionneurs demeuraient les mêmes. Toutefois, aucune rencontre n'est prévue avec les représentants des compagnies.

Le syndicat désire la semaine de 40 heures plus tôt que ne le suggèrent les compagnies, un contrat collectif de moins longue étendue, une sécurité plus grande et des hausses de salaire.

Le comité de négociation avait présenté la dernière offfre de contrat aux camionneurs comme raisonnable.

L'acheteur d'une maison doit vérifier surtout la tuyauterie

Les pièces importantes d'une montre sont à l'intérieur et non pas sur la face extérieure. De même les parties importantes d'un système de plomberie se cachent sous le plâtre et les planchers. Parce que la partie vitale du système de plomberie est dissimulée, voilà pourquoi l'acheteur éventuel d'une maison doit vérifier la tuyauterie afin que l'installation complète lui assure un rendement de tout repos et de toutes sécurité, nous déclare l'Institut canadien de plomberie et chauffage.

La tuyauterie est la base de tout système de plomberie; il importe donc qu'elle soit durable et à l'épreuve des fuites, que son diamètre soit adéquat, que tous les points soient bien raccordés et que le système soit installé de façon à faciliter l'écoulement.

En plus de satisfaire aux besoins actuels, la tuyauterie devra subvenir aux exigences futures. Par exemple, prenez la ligne de service de la rue à votre maison. Quelques sous de plus suffiront à défrayer un tuyau d'un pouce de diamètre au lieu de ¾". Et c'est tout à votre avantage, car l'installation d'un tuyau plus large accroîtra non seulement la capacité de la ligne mais celle de tout le système de tuyauterie. Voilà un placement sûr en prévision de demain. Vous vous assurez d'une provision d'eau suffisante pour toute expansion future, comme la climatisation de l'air, une lessiveuse automatique, une salle de bain supplémentaire ou l'eau courante dans le garage.

Il serait également sage de poser, à la construction même de votre maison, les raccordements qui faciliteront l'installation future de ces commodités supplémentaires. Vous épargnerez de l'argent et éviterez de défaire les murs au moment où vous serez prêt à installer ces commodités.

L'acheteur éventuel évite bien des dépenses inutiles s'il s'assure que l'installation de base prévoit les besoins présents et à venir. Cet aspect de la construction d'une maison est très important. L'Institut recommande fortement à l'acheteur éventuel de s'en préoccuper et de demander les spécifications des parties dissimulées du système de plomberie.

Usine d'eau lourde

OTTAWA PC — L'Atomac Energy of Canada Ltd a annoncé jeudi qu'elle avait accepté la proposition de la Canadian General Electric Co. Ltd., en vue de la construction d'une usine ayant la capacité de produire 500 tonne d'eau lourde par année avec une garantie de vente de 5,000 tonnes sur une période de 12 1-2 ans.

La société General Electric sera responsable du financement, de la conception et de la construction de l'usine dont l'emplacement doit être choisi vers la mi-juin de cette année, de sorte que la production puisse commencer vers le milieu de 1969.

Cette nouvelle usine fera plus que tripler la production projetée de l'eau lourde destinée à l'industrie nucléaire du Canada.

Ouvriers de la construction au travail

MONTREAL. — (P. C.) — Quelques ouvriers dans l'industrie de la construction ont refusé de se présenter à leur travail ce matin; mais leur nombre n'a pas été suffisant pour faire cesser l'activité sur les grands chantiers.

La plupart de ceux qui refusent de travailler, sont, dit-on, des syndiqués affiliés à la Confédération des syndicats nationaux, une des deux grandes centrales syndicales qui ont participé aux négociations avec l'Association des constructeurs d'habitation de Montréal.

Un porte-parole de l'autre centrale, la Fédération des travailleurs du Québec, a fait savoir que les membres de ce mouvement travaillent comme à l'ordinaire.

Par ailleurs, un représentant de la CSN a annoncé que plusieurs centaines d'hommes se trouvent présentement au siège social du syndicat dans le centre de la ville.

La construction du siège social de la CSN n'set pas terminée. Or les 50 ouvriers qui achèvent les travaux, ont cessé de travailler.

L'informateur a indiqué que des troubles ont failli éclater lorsque les hommes qui avaient quitté leur poste sont arrivés au siège social du syndicat où les 50 ouvriers travaillaient.

Il reste toutefois que le nombre de ceux qui ont quitté leur travail est restreint comparativement aux 50,000 hommes travaillant dans l'industrie du bâtiment à Montréal.

Un groupe de 25 hommes engagés dans la construction de l'hôtel Champlain du Canadien Pacifique, ont quitté leur travail. Ils sont membres d'un syndicat affilié à la CSN; mais un porte-parole de la compagnie a déclaré ignorer quels étaient les griefs des grévistes.

Aide au transport des grains

L'honorable Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, vient d'annoncer que cette année encore, le gouvernement a décidé de défrayer une partie du coût de transport des semences de céréales. En assumant ainsi dans certains cas, la majeure partie du coût de transport entre les centres de distribution et les régions éloignées du Québec, le gouvernement désire uniformiser le prix à la ferme et encourager l'emploi des semences supérieures enregistrées ou certifiées, recommandées par le Conseil provincial des semences du Québec.

Le gouvernement paiera une allocation de transport allant de $0.30 le sac jusqu'à $1 le sac, selon qu'il s'agira de semences enregistrées ou certifiées et selon la distance entre le lieu d'achat et les centres de distribution de Québec et Montréal.

La direction du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation a précisé que tous les détails nécessaires avaient été fournis aux bureaux locaux de renseignements agricoles. Les agriculteurs n'auront, cependant, à faire parvenir aucune demande pour obtenir cette aide puisqu'elle sera déduite du prix de vente au niveau du distributeur.

GAGNANT DE $500. AU CONCOURS "ALLEZ-Y AVEC SHELL"

Le concours "ALLEZ-Y AVEC SHELL" bat son plein depuis seulement deux semaines et déjà, la compagnie a déboursé plusieurs centaines de dollars dans la région. A droite, sur la photo ci-dessus, nous pouvons voir monsieur Gilles Normandin, Gérant de District de Québec, remettant un chèque de $500.00 à l'heureux gagnant, monsieur Roger Garant, demeurant au 1237 boulevard Masson, Les Saules. (**)

● **CHASSE A L'ACTUALITE — (Photo P.C.) — Un prix de journalisme est allé à Clifford Knapp, qui a réussi cette photo d'action. Le reporter Allan Dickie, armé d'un fusil, tient en respect un évadé de la prison de Kingston, pendant qu'un constable et un garde de prison passent les menottes à l'évadé.**

JEAN-GUY SIMARD

Madame,

LE LAIT Laval

Q.V.2% m.g. EST MOINS CHER et est destiné à tous ceux qui veulent se nourrir bien sans se nourrir gras

protégé depuis la ferme jusqu'à votre porte

service qualité courtoisie

Si vous déménagez... prévenez-nous immédiatement service téléphonique 24 heures par jour.

529-9021

Avez-vous des DOULEURS à chaque mouvement?

GRÂCE À ASPIRIN, VOUS POUVEZ VOUS SENTIR *VITE* MIEUX!

ASPIRIN BAYER Véritable SOULAGEMENT RAPIDE MAUX DE TÊTE RHUMES

Aspirin est la marque déposée de The Bayer Company, Limited, Aurora, Ontario

GRANDE VENTE ANNUELLE DE PIANOS

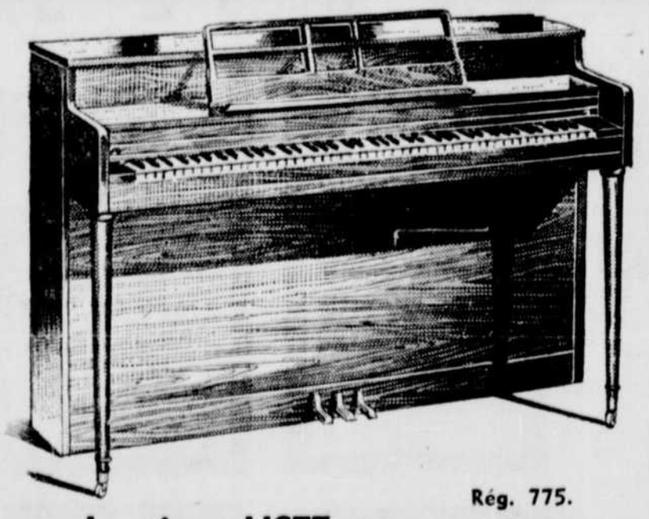

Le piano LISTZ

Un piano d'une riche tonalité et d'une excellente qualité de fabrication. Cabinet en acajou brun.

Rég. 775.

545.

C'est positivement LA DERNIERE SEMAINE de notre VENTE. Tous nos pianos en inventaire sont réduits. L'occasion idéale pour vous procurer un superbe piano vendu avec garantie de satisfaction et le service Robitaille.

NOMBREUSES AUTRES VALEURS NON ANNONCEES

Le piano YAMAHA

Le piano des artistes professionnels . . . on le retrouve dans les conservatoires, les salles de concert, les grands studios et dans les foyers de musiciens avisés.

En ébène Rég. 2050. 1640. Livraison 3 semaines

En noyer Rég. 2120. 1696. Livraison de suite

2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT

(dans tous les parcs de St-Roch) avec achat de $2.00 ou plus

C. ROBITAILLE INC.

200 EST, ST-JOSEPH — TEL.: 529-2141

JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

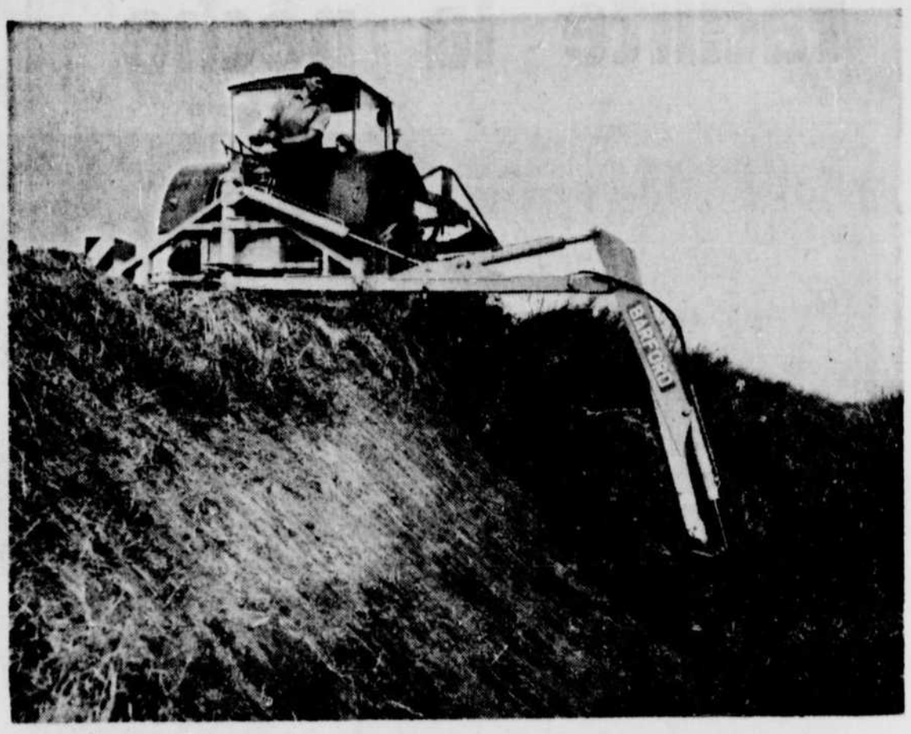

● Beaucoup de coopératives agricoles fournissent à leurs membres les machines dont ils ont besoin pour accomplir des travaux spéciaux. La machine qu'on voit ici et qui s'adapte à un tracteur est une cureuse de fossé à usages multiples, construite par Barfords et Belton Limited, Grantham (Lincolnshire) Angleterre. L'excavatrice de 1m,05 de long, coupe les herbes, etc ... des fossés, débarrassant la voie pour la benne qui nettoie le fond et taille les côtés. Il suffit d'une minute ou deux pour que l'opérateur passe de l'excavatrice à la benne. Et s'il s'agit de déplacer des arbres et leurs troncs, une scie circulaire s'adaptera facilement au bras puissant de la machine.

Des instruments efficaces permettent aux médecins d'accomplir plus rapidement leur tâche et de sauver plus facilement des vies

Les médecins ont besoin de toute l'aide que peut leur apporter la science, surtout quand ils ont une clientèle nombreuse disséminée sur de grandes distances, et qu'ils sont surmenés.

En utilisant des instruments efficaces, ils peuvent accomplir leur tâche plus rapidement et sauver plus facilement des vies humaines.

Des instruments électroniques les aident dans leurs efforts.

Ces instruments, de réalisation récente, qui captent et enregistrent de minuscules charges électriques jouent le rôle "d'ange gardien" de notre santé.

Parmi ces nouveaux instruments, il faut citer l'électro-cardiographe, ayant la taille d'un livre, désigné généralement par ses initiales ECG.

L'ECG normalement utilisé dans les hôpitaux par les spécialistes pour déceler les troubles cardiaques est un appareil de grandes dimensions fonctionnant sur secteur. Mais, grâce à l'emploi de pièces miniaturisées comme les transistors, les piles et les dispositifs enregistreurs, les médecins ont maintenant à leur disposition un ECG de petite taille fonctionnant sur pile, qu'ils peuvent utiliser dans leur cabinet de consultation ou emporter avec eux lorsqu'ils visitent les malades à domicile.

Cela revient à dire qu'ils sont en mesure, si nécessaire, d'enregistrer le cardiogramme d'un malade au domicile même de celui-ci. Ceci représente une grande économie de temps et cela peut même sauver la vie du patient. Car si une personne souffrant de troubles cardiaques était emmenée à l'hôpital, le déplacement même pourrait lui être fatal.

En effectuant ces examens au cours de leurs tournées les médecins évitent un travail supplémentaire au personnel hospitalier déjà surmené.

Une firme britannique, qui a déjà de nombreuses années d'expérience de la fabrication de ces cardiographes, a réalisé un petit modèle d'ECG pour médecins travaillant dans les climats tropicaux.

Ce modèle comporte des transistors et il est spécialement conçu pour résister à l'humidité.

L'expérience montre qu'il fonctionne bien à des températures allant de - 20 et 80 degrés centigrades.

Bientôt, dans les cas douteux, il y aura peut-être moyen de transmettre les indications données au domicile du malade par l'ECG portatif à la section de cardiologie d'un hôpital où le spécialiste pourra étudier le diagramme et sera alors en mesure d'établir un diagnostic et de donner des instructions adéquates.

Autres appareils utiles : les capteurs ou appareils de contrôle qu'on peut attacher au malade et laisser sur lui sans que cela le dérange. Il peut même dormir dans un confort parfait avec le dispositif fixé à son bras ou à sa jambe.

Un autre petit dispositif, qui peut sauver la vie, est un appareil enregistreur automatique de la tension. Fixé au doigt du patient, il prend la tension toutes les cinq minutes.

Ceci est précieux quand il est nécessaire d'avoir des indications fréquentes, comme, par exemple, à la suite d'une opération ou bien lorsqu'on soigne le sujet avec certains remèdes spéciaux.

L'électronique, également, apporte de nouveaux dispositifs de sécurité pour les opérations à "coeur ouvert". A l'aide de ces instruments, le coeur est vidé complètement de son sang. La plupart des interventions délicates peuvent alors être faites.

Le chirurgien n'est plus obligé de se presser.

Dans l'intervention la plus longue de ce genre qu'on ait faite jusqu'ici, le coeur du patient a été arrêté sans causer de dommage à son cerveau, pendant 2 heures 20.

(Information gouvernement britannique).

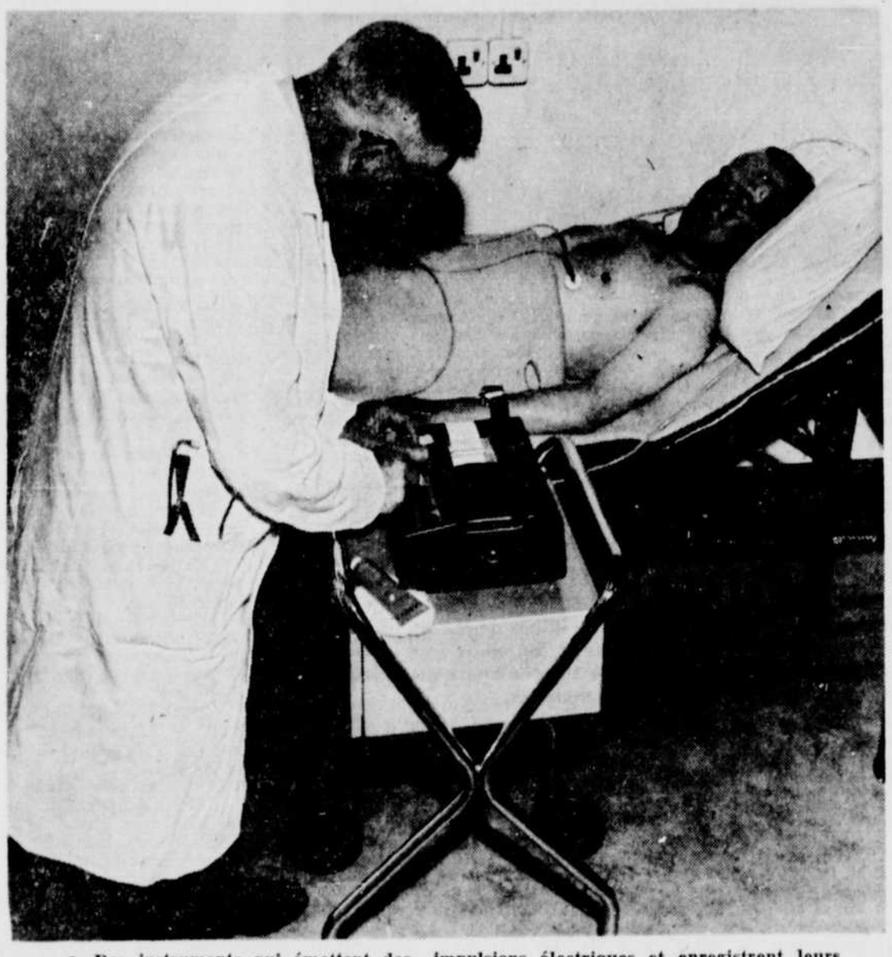

● Des instruments qui émettent des impulsions électriques et enregistrent leurs effets rendent de grands services aux chirurgiens. L'un des plus utilisés à l'heure actuelle est l'appareil qu'on appelle électro-cardiographe. Des modèles de grandes dimensions sont employés actuellement dans les hôpitaux. Mais on voit ici un petit modèle portatif pour usage dans les climats tropicaux. Les médecins peuvent s'en servir dans leur cabinet de consultation ou l'emporter lorsqu'ils vont voir leurs malades à domicile. L'appareil est fabriqué par la Cambridge Instrument Company Ltd, 13, Grosvenor Place, Londres, S.W.1. société qui compte 50 années d'expérience dans la construction des électro-cardiographes.

Le Royaume-Uni compte quelque 472 coopératives agricoles

Les agriculteurs, partout, parlent beaucoup plus volontiers de leurs pertes que des bénéfices qu'ils réalisent. Mais alors que certains d'entre eux font d'excellentes récoltes, d'autres restent pauvres et travaillent dur toute leur vie.

Leur malchance tient peut-être au fait qu'ils continuent à employer des méthodes démodées. Farouchement attachés à celles-ci, ces agriculteurs ne s'aperçoivent pas des perfectionnements modernes.

A un moment donné, cette attitude était très répandue en Grande-Bretagne. Le mouvement coopératif a contribué dans une très large mesure à la changer et même à la faire disparaître.

Ceci a aidé à apporter la science et tous ses avantages à l'agriculteur moyen. Le Royaume-Uni compte à l'heure actuelle quelque 472 coopératives agricoles groupant 400,000 membres. On évalue à quelque 250,000,000 de livres sterling par an le chiffre d'affaires de ces organisations.

Un peu plus de 50% de cette énorme somme est consacrée aux fournitures nécessaires à l'agriculteur. Ceci comprend tout ce qu'il lui faut pour son exploitation, des engrais aux semences sélectionnées. Le reste de ce montant représente les produits mis en vente pour son compte.

Bien que la Grande-Bretagne soit la patrie du mouvement coopératif, ce ne fut qu'au bout de 5 ans que celui-ci commença à s'étendre à l'agriculture. Mais une fois lancé, son progrès dans ce domaine fut rapide.

Le mouvement changea l'attitude et le sort de milliers d'agriculteurs. Jusqu'à ce qu'ils aient fait partie du mouvement coopératif, ces agriculteurs avaient suivi les idées traditionnelles et souvent peiné très dur pour presque rien.

Les coopératives sauvèrent un grand nombre de ces agriculteurs de la ruine. Ceux qui s'inscrivent à un groupe se trouvèrent bientôt en mesure d'améliorer la qualité de leur bétail. Au lieu de le nourrir avec des produits qu'ils avaient eux-mêmes cultivés, ils utilisèrent des fourrages composés et des rations équilibrées.

Ils obtinrent également de meilleures récoltes et apprirent à apprécier les produits chimiques aussi bien pour fertiliser le sol que pour détruire les plantes inutiles; en outre, les semences sélectionnées donnèrent de bien meilleurs résultats que celles achetées à des voisins.

Le mouvement coopératif eut aussi pour résultat de mettre à leur portée des produits chimiques qui protégeaient les plantes contre les différentes maladies, un choix complet de médicaments animaux, de l'équipement électrique et des machines très puissantes.

La coopérative agricole typique en Grande-Bretagne fournit tout ce dont un agriculteur a besoin. Elle organise une installation pour traiter les denrées alimentaires, prévoit des magasins et dépôts, fait la location et la réparation de machines et possède un petit laboratoire qui s'occupe de l'analyse et de l'essai des sols ainsi que des différents fourrages.

En même temps, la coopérative se charge de l'achat des graines, des pommes de terre, des oeufs et de la laine pour l'agriculteur, et quand cela est nécessaire classifie et prépare ses produits pour la vente.

C'est le rôle que joue la coopérative générale.

Il y a également des coopératives spécialisées dont le but est d'assurer divers services plutôt que des débouchés pour la vente.

Ces organisations comprennent des syndicats que forment un petit nombre d'agriculteurs pour accomplir une tâche spéciale. Une région aura peut-être besoin de mettre en train un programme de drainage, une autre, de débarrasser les exploitations d'animaux ou d'insectes nuisibles. Ou bien, quatre ou cinq agriculteurs formeront un "syndicat" pour acheter un équipement spécial coûteux comme, par exemple, une installation de séchage de graines ou une scierie pour couper le bois.

Sans les coopératives, l'agriculture britannique ne se révélerait pas une entreprise aussi florissante qu'elle l'est aujourd'hui.

La nouvelle fédération des coopératives agricoles de Grande-Bretagne et d'Irlande a des activités importantes également. Elle se réunit quatre fois par an et traite principalement de questions juridiques, de la formation de personnel et des rapports internationaux.

Servez du VEAU... c'est tendre et délicieux !

GEM Roi des bas Prix

FESSE DE VEAU
FRAIS, NOURRI AU LAIT, JARRET BLANC ENLEVE, COMPLETE OU MOITIE
LB 69¢

SAUCISSE PUR LARD BILOPAGE LB .59
CRETONS FRANCAIS BILOPAGE 2 OZ .45
SMOKED MEAT (BOEUF FUME) COORSH 4 ENV. 2 OZ .95

GROSSES BANANES
QUALITE NO 1, MURIES A POINT JAUNES, DOREES
2 LBS 29¢

CAROTTES FRAICHES IMPORTEES NO 1 DE LA CALIFORNIE SAC 5 LBS .55
POMMES McINTOSH QUALITE FANCY DU QUEBEC, A ATMOSPHERE CONTROLEE SAC 3 LBS .33
CELERI PASCAL FRAIS, QUALITE NO 1 DE LA CALIFORNIE OZ .23

67¢ MIX-O EAU DE JAVEL CONCENTREE 128 onces .10 DE RABAIS REDUCTION .25

49¢ VIAU BISCUITS PETIT-BEURRE Bte 1½ lb REDUCTION .10

VENTE de PRINTEMPS a 99¢

89¢ MOM'S MARGARINE NOUVEAU FORMAT économique Bte 3 lbs REDUCTION .16

79¢ MAXWELL CAFE FRAIS MOULU Sac 1 lb REDUCTION .20

JET DETERSIF A LESSIVE .10 DE RABAIS Sac 5 lbs 1.19 REDUCTION .16
CASHMERE BOUQUET SAVON DE TOILETTE .09 DE RABAIS 4 barres Bleu .49 REDUCTION .11
DAINTY RIZ FRIT A LA CHINOISE 2 btes 12 oz .69 REDUCTION .09
CLARK RAGOUT IRLANDAIS OU AU BOEUF 2 btes 15 oz .69 REDUCTION .09
CRINO LAIT EVAPORE 4 btes 16 oz .69 REDUCTION .05

LUCKY-WHIP GARNITURE A DESSERTS .04 DE RABAIS 2 pqts 4 oz .99 REDUCTION .11
LOWNEY'S CHOCOLAT BRIDGE-MIX 2 celles 13 oz .99 REDUCTION .11
CHRISTIES PRETZEL STICKS 3 btes 7¾ oz .99 REDUCTION .10
GRAND'MA MELASSE QUALITE-BAS PRIX 3 formats 40 oz .99 REDUCTION .13

BEAVER BLE D'INDE EN EPIS 3 btes 40 oz .99 REDUCTION .06
AYLMER PECHES EN DEMIES QUALITE - CHOIX 4 btes 15 oz .99 REDUCTION .17
RAYMOND BETTERAVES MARINEES, SUCREES 4 jarres 24 oz .99 REDUCTION .09
SOFT-RITE PAPIER TOILETTE BLANC OU ROSE .02 DE RABAIS 8 roul. .99 REDUCTION .17

KRAFT NOUILLES ROMANOFF POUR UN REPAS RAPIDE Bte 7 oz .39 REDUCTION .06
LESTOIL NETTOYEUR LIQUIDE .15 DE RABAIS Boul. 16 oz .39 REDUCTION .17
QUAKER GRUAU RAPIDE Bte 48 oz .49 REDUCTION .06
QUAKER GRUAU INSTANTANE Bte 44 oz .49 REDUCTION .06
VELVEETA FROMAGE QUALITE KRAFT Bte 1 lb .69 REDUCTION .04

LIVRAISON GRATUITE avec une commande de $3.00 et plus
SPECIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 16 AVRIL
NOUS NOUS RESERVONS DE LIMITER LES QUANTITES

100 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de ENCYCLOPEDIE du bricoleur - Volume No 13 Ch. .99 Cette offre est nulle après le 16 avril
50 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de SIMARD Doigts de dames au fudge Bte 10 .55 Cette offre est nulle après le 16 avril
25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de SAINT-MALO Eau minérale pétillante 2 bout. 30 oz .57 Cette offre est nulle après le 16 avril
25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de BILOPAGE Salade aux choux Verre pratique 10 oz .43 Cette offre est nulle après le 16 avril
25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de 1 LB DE FOIE A VOTRE CHOIX Cette offre est nulle après le 16 avril
25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de 6 PAMPLEMOUSSES FLORIDE NO 1 GROSSEUR 96 Cette offre est nulle après le 16 avril
100 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de NAPPE IMPRIMEE en coton de qualité et facilement lavable. Motifs variés - Dimensions 50 x 66. Spécial $1.98 Cette offre est nulle après le 16 avril
25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de CREST Pâte dentifrice tube géant .63 Cette offre est nulle après le 16 avril
50 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de HELENE CURTIS Spray Net - Fixatif à cheveux Bmi ½ de plus... Bte 4½ oz .89 Cette offre est nulle après le 16 avril
50 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de ALBERTO VO-5 Shampooing régulier Bout. 7 oz $1.19

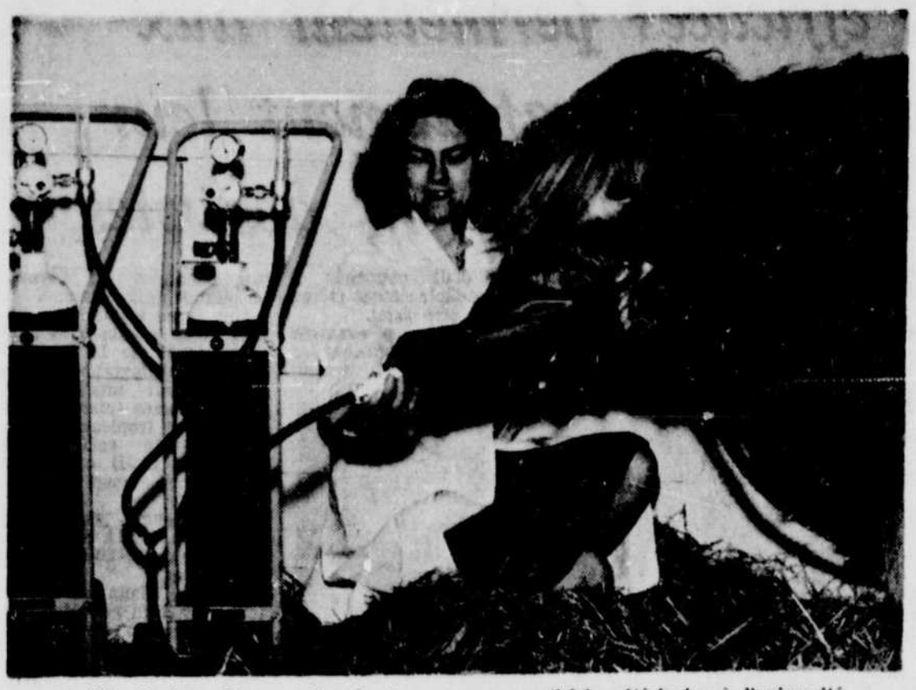

● Mlle Barbara Weaver, chargée de cours en anesthésie vétérinaire à l'université de Bristol, Angleterre, donne de l'oxygène dans un masque de fabrication spéciale à un bouvillon des Highlands atteint de pneumonie. Moins de douze heures après le traitement, l'animal s'est rétabli suffisamment pour gagner un premier prix à l'Exposition royale agricole de Smithfield, Londres. C'était la première fois que cet appareil était utilisé. Son succès marque encore un autre triomphe dans la longue et dure lutte que la science vétérinaire mène contre les maladies dont le bétail est victime. (Information gouvernement britannique)

Lutte contre les maladies des animaux

Une bonne organisation réduit les pertes

Les experts déclarent qu'il y a dans le monde 1,000 millions de boeufs, vaches et buffles, 998 millions de moutons et plus de 550 millions de porcs. Ce serait évidemment merveilleux si l'on pouvait se dire que tous ces animaux sont en bonne santé, forts et bien nourris. Mais malheureusement, à chaque heure de la journée des milliers de ces bêtes meurent. D'autres tombent malades.

Le monde compte environ 200,000 vétérinaires, spécialisés pour soigner les maladies des animaux, comme les médecins soignent nos maladies.

Pour réduire le gaspillage causé par les maladies animales, il faut de bons services vétérinaires. Il importe également que les fermiers et éleveurs fassent tout leur possible pour protéger leurs troupeaux et leurs bêtes primées contre la maladie.

Même dans un pays où les méthodes sont aussi perfectionnées que celles de la Grande-Bretagne, les pertes dues aux maladies d'animaux seraient de l'ordre de 110 et 150 millions de livres par an.

Au cours de ces 20 dernières années, les services vétérinaires britanniques sont arrivés, soit à éliminer, soit à enrayer certaines des maladies animales les plus graves.

A un moment donné, par suite du nombre considérable de vaches victimes de la tuberculose bovine, l'on craignit que cette maladie n'eût de graves répercussions sur l'industrie laitière britannique. Mais maintenant au lieu des grandes épidémies, il n'y a plus que des attaques peu importantes et peu fréquentes de ce mal.

L'année 1963 fut la première année pendant laquelle la Grande-Bretagne fut exempte d'un autre fléau meurtrier du bétail — la fièvre aphteuse.

Le rouget du porc a été sensiblement enrayé, comme aussi la peste aviaire des poules.

Toutefois, malgré les services vétérinaires extrêmement compétents, les éleveurs et agriculteurs britanniques ont encore à lutter contre un nombre considérable de maladies anciennes et nouvelles.

Le fait d'élever les porcs et le bétail dans des endroits très confinés rend dans certains cas ces animaux beaucoup plus susceptibles aux maladies que les bêtes à qui on laisse une plus grande liberté de mouvement.

Un bon départ dans la vie est important. Dans certaines exploitations, un sur cinq de tous les porcs nés meurent avant leur sevrage.

Et si les veaux sont élevés dans un espace trop confiné, un sur dix risque de mourir.

Parmi les maladies des moutons, la cachexie aqueuse continue d'occasionner beaucoup d'ennuis. Cette maladie est provoquée par un parasite qui vit à l'intérieur des escargots. Et comme les escargots recherchent plutôt les sols humides et marécageux, les moutons qui ont à leur disposition de bons herbages et des pâturages bien drainés sont moins susceptibles d'en absorber.

La Grande-Bretagne, comme tous les autres pays, doit faire face au problème de maintenir les animaux en bonne santé.

La science fournit maintenant une aide considérable. Il y a des vaccins contre la peste bovine, de nouvelles méthodes permettant de lutter contre la mouche tsé-tsé, la peste équine, le rouget du porc et d'autres maladies usuelles.

Mais comme l'enseignent tous les bons services vétérinaires, la prévention vaut mieux que la maladie. Et la santé animale, comme le font remarquer les vétérinaires britanniques, dépend dans une large mesure d'une organisation efficace.

Cela revient à dire qu'il faut assurer la reproduction à partir d'animaux sains et veiller également à ce que les bêtes soient convenablement nourries et étroitement surveillées.

L'éleveur ou le fermier compétent se rend compte immédiatement quand un animal est malade. Si une vache bave ou si elle a perdu son appétit, il veut en connaître tout de suite la cause. S'il soupçonne une infection, il ne perdra pas de temps et isolera la bête car la maladie infectieuse d'un animal peut se propager rapidement au troupeau tout entier.

Une organisation bien comprise réduit les dangers d'infection.

La science facilite la pêche

Dans de nombreux pays aujourd'hui, les pêcheurs se servent d'instruments scientifiques qui auraient étonné leurs pères.

Certains font la pêche à l'aide d'écho-sondeurs. Ce sont des instruments qui émettent des ondes sonores dans l'eau et enregistrent le temps qu'il faut pour recevoir les échos qu'elles produisent. Si certaines ondes sont réfléchies plus rapidement que celles atteignant le fond, la durée plus courte qui s'écoulera avant le retour de l'écho indiquera probablement la présence d'un banc de poissons.

Cette méthode, très répandue dans les flottes de pêche au hareng de la Mer du Nord, trouve ses origines dans un système utilisé pendant la guerre pour détecter les sous-marins.

Une société britannique vient de mettre au point un nouveau type de sondeur à échos dérivant des découvertes faites par un scientifique de l'Université de Manchester.

Une image vivante

Il s'agit d'un système appelé **Sector Scanning** (balayage de secteur). C'est un appareil qui émet un faisceau étroit d'ultra-sons dans un secteur de la mer couvrant un arc de 60 degrés. Au fur et à mesure que le faisceau passe rapidement dans l'eau, des réflexions, ou échos, renvoyées par les poissons qui nagent ou reposent sur le fond de la mer, apparaissent sur l'écran. De plus, les poisson ont représenté selon leurs véritables positions les uns par rapport aux autres.

Le balayage du faisceau est tellement rapide que les échos semblent être des traces mobiles. Quiconque regarde l'écran voit une image animée.

D'après les savants, grâce au **Sector Scanning**, il sera possible d'étudier plus facilement les poissons dans leur milieu naturel, car ce système ne servira pas seulement à indiquer aux pêcheurs où se trouvent les poissons, mais aussi à montrer exactement quelle est leur réaction aux différents types d'instruments de pêche.

Une méthode économique

Parfois, même lorsque les pêcheurs ont repéré d'importants bancs de poissons, la prise est médiocre. Ceci peut s'expliquer par le mauvais temps, mais pas toujours. On pense que d'ici peu on aura trouvé l'explication grâce aux nouveaux appareils.

Entre-temps, des experts étudient la manière dont les pêcheurs passent leur temps en mer et effectuent leurs différentes tâches.

Certaines méthodes de travail sont à l'origine de pertes de temps et de gaspillage d'argent. L'Office britannique du poisson blanc (White Fish Authority) a entrepris ce genre d'enquête en étudiant la vie des pêcheurs sur certains chalutiers.

Dernièrement une société privée anglaise, de Grimsby, dans le Lincolnshire, a fait sa propre enquête sur les moyens d'augmenter l'efficacité et de diminuer les frais de la pêche.

Des navires automatisés

Les résultats de son enquête l'a amenée à introduire les bâteaux à chalut arrière, longs de 27.5 mètres, du type Ross Daring. Ce sont des chalutiers automatisés, des navires "presse-bouton".

Ces navires méritent bien leur sobriquet. Les treuils, les moteurs principaux et auxiliaires, les pompes, le pas des hélices, en fait toutes les opérations importantes, sont commandées de la passerelle.

De même, les engins de pêche ne demandent qu'un minimum de manoeuvres. On évite aussi des pertes de temps en vidant et lavant le poisson à hauteur de la taille des pêcheurs.

Grâce à ces améliorations on peut, avec un équipage de moitié moins d'hommes, ramener autant de poissons qu'on l'aurait fait avant avec un équipage plus important.

De la glace microbicide

L'Office du poisson blanc a également entrepris des recherches pour trouver de nouveaux modèles de caisses à poisson en plastique ainsi que des caisses bon marché à n'utiliser qu'une seule fois.

Les expériences ne cessent jamais. Par exemple on fait des essais avec de la glace antibiotique qui servirait à l'empaquetage du poisson sur les chalutiers, ainsi qu'avec des bains antibiotiques pour les filets de poissons préparés en usine.

Ce genre de protection, selon un important armateur de pêche, ralentit l'action des bactéries qui font gâter le poisson.

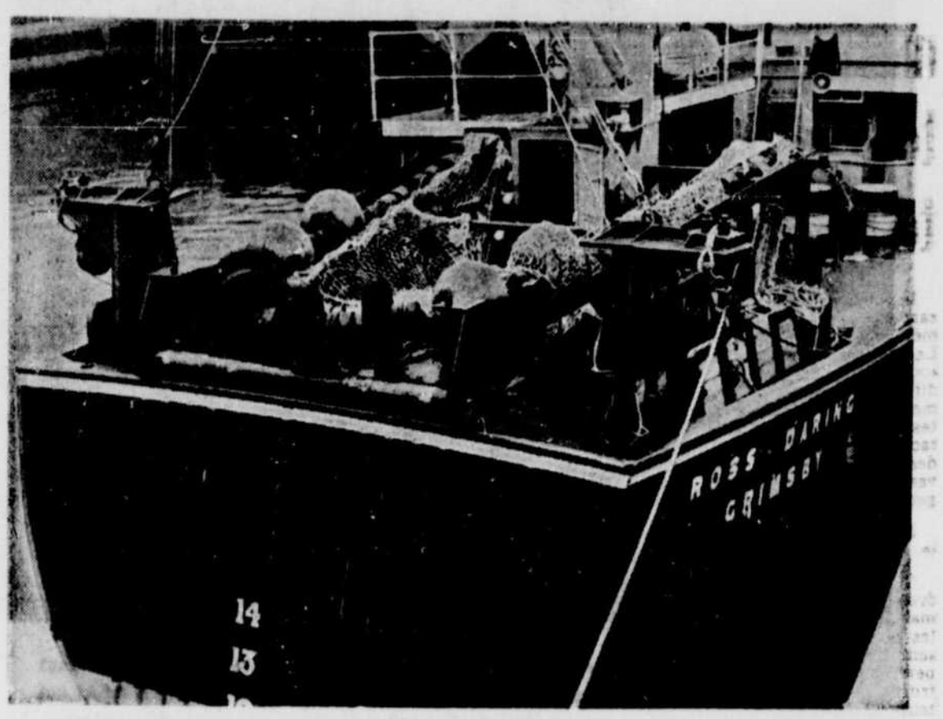

● La science aide les pêcheurs à faire de meilleures prises grâce à des systèmes de sondage acoustique et à d'autres appareils modernes. Notre photo représente les engins de pêche à la poupe du chalutier Ross Daring. Ce navire "presse-bouton", qui porte un équipage de cinq hommes, a été construit pour la société Ross Trawlers Ltd, de Grimsby, Lincolnshire, Angleterre, par la firme Cochrane and Sons Ltd, de Selby, Yorkshire, Angleterre.

Nouveaux dirigeants du club "Les Résidents du Lac Trois-Saumons Inc." choisis

LA POCATIERE (D.N.C.) — Au cours de la dernière assemblée générale des membres du club "Les Résidents du Lac Trois-Saumons Inc.", on a procédé au choix des officiers pour l'année nouvelle. M. Eddy Chouinard, de Tourville, comté de L'Islet, a été élu président; il succède à M. Edmond Dionne, décédé accidentellement au Lac Trois-Saumons en août dernier; vice-président, M. Raymond Côté, de Montmagny; secrétaire, M. Roland Martin, de La Pocatière.

Les directeurs élus à cette même réunion sont : MM. Jean Gagnon, de L'Isletville, comté de L'Islet; Dr Clément Germain, de Québec; le Dr Fernand Lizotte, de St-Jean-Port-Joli; Jean Baptiste Toussaint, de St-Jean-Port-Joli; M. Simon Lord, de Tourville, comté de L'Islet; M. Paul-Emile Caron, sculpteur, de St-Jean-Port-Joli; M. Roch Gagnon, de St-Pamphile, comté de L'Islet; M. Adrien Cloutier, de L'Islet, comté de L'Islet; M. Alain Leclerc, de L'Isletville, comté de L'Islet; Mme Jacques Douville, La Pocatière et Mme Lucien Chouinard, de Woonsocket, Rhode-Island.

L'abbé Joseph Anctil, directeur des étudiants au collège de Ste-Anne et desservant du Lac Trois-Saumons, est toujours invité aux réunions de l'exécutif du club des Résidents du Lac Trois-Saumons. Dans l'impossibilité d'y participer, il délègue l'un de ses assistants à la desserte, MM. les abbés Luc Deschênes et Fernand Bélanger, tous deux professeurs au collège Ste-Anne de la Pocatière.

Cette année, Radio-Canada transmettra au réseau français de radio toutes les parties des éliminatoires de hockey. René Lecavalier, comme tout le long de l'année, sera à son poste pour décrire toutes les péripéties des parties. La voix du célèbre commentateur sera également entendue des téléspectateurs.

Décès de M. A. Blackburn

M. Albert Blackburn voyageur de commerce, époux de feu dame Aline Bédard, est décédé le 31 mars 1966, à Québec, à l'âge de 78 ans et 9 mois. Il demeurait au Foyer St-Antoine.

Il laisse dans le deuil son fils : Maurice Blackburn, directeur musical à l'Office National du Film; sa belle-fille : Mme Maurice Blackburn (Marthe Morisset); sa petite-fille : Esther Blackburn; sa soeur : Mlle Clara Blackburn; ses belles-soeurs: Mme Henri Blackburn, Mme Oscar Bédard; son beau-frère : M. Jules Latouche, et de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 4 avril en la chapelle de l'institution.

L'inhumation fut faite au cimetière Saint-Charles.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Germain Lépine Ltée de Québec.

Décès de M. Ernest Gaulin

Dans la nouvelle de décès de M. Ernest Gaulin, le nom de fille de son épouse ne devait pas s'écrire : Denise Algrade, mais : "Denise Abgrad".

Participez à notre grand CONCOURS
du TIMBRE PROVINCIAL
doté de magnifiques cadeaux

Si vous n'avez pas encore reçu votre livret de timbres gratuits avec coupon de participation gratuite au grand concours du printemps découpez le coupon inclus ci-bas dans cette annonce et déposez-le chez le marchand qui affiche l'enseigne du timbre PROVINCIAL.

$4000. DE PRIX
100 PRIX — 100 GAGNANTS

— — 1er PRIX — —
UN VOYAGE EN EUROPE
pour 2 personnes via SABENA
LIGNES AERIENNES BELGES

Toutes dépenses payées, $500 d'argent de poche, une gardienne pour 2 semaines ou $60. en argent.
(séjour organisé par Voyages Claude Michel Inc.)

ou GAGNEZ UN DES MAGNIFIQUES PRIX SUIVANTS:
1 batterie de cuisine JEHANE BENOIT
1 ensemble HOSTESS ECONOMY 40 mcx
1 ensemble entretien ménager ECONOLUX, aspirateur et polisseuse offert par le
CERCLE D'ECONOMIE DE LA FUTURE MENAGERE
1 laveuse automatique RCA WHIRLPOOL
3 téléviseurs portatifs WESTINGHOUSE
1 tondeuse à gazon électrique G.E. avec 50' de corde
1 ensemble de 4 malles DIONITE pour dames
1 ensemble de 2 malles DIONITE pour hommes
3 séchoirs à cheveux DANBY
3 couteaux à dépecer électriques DANBY
85 ensembles de 2 tasses et 2 soucoupes en porcelaine anglaise

EXIGEZ "Timbre PROVINCIAL" AVEC TOUS VOS ACHATS

TIMBRE PROVINCIAL
VOYAGEZ AUX FRAIS DU TIMBRE PROVINCIAL
Coupon de Participation
$4,000 DE PRIX
100 PRIX
100 GAGNANTS
Les personnes choisies doivent répondre à une question-concours facile avant de se mériter un prix.

Mme ou M.: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Tél: _____

CHEZ TOUS LES MARCHÉS: SERVICE A PRIX SP
CHEZ TOUS LES MARCHÉS: J'Éco

EGALEMENT CHEZ TOUS LES MARCHANDS AFFILIES QUI AFFICHENT L'ENSEIGNE DU TIMBRE PROVINCIAL

ÉPICIERS J'ÉCO
UN ACCUEIL CORDIAL
DES ECONOMIES formidables
EXIGEZ "Timbre PROVINCIAL" AVEC TOUS VOS ACHATS
Groupe de publicité administré par la Société Provinciale des Epiciers Inc. Tél.: 681-4141

BOEUF DE L'OUEST DE CHOIX
STEAK DE RONDE

Désossé, sans perte. Tranche complète
La livre .89

CROUPE DE BOEUF SEMI-DESOSSEE livre .85
BOUDIN HYGIENIC livre .35

BLE D'INDE Carrière crèmeux 4 boîtes 20 oz .69

LAITUE POMMÉE DE LA CALIFORNIE

Ferme et croustillante. Très grosse pomme. Gr. 24. chacune .19

CORN FLAKES KELLOGG boîte 12 oz .29

ORANGES SUNKIST NAVEL SANS PEPIN — FRAICHES DE LA CALIFORNIE — GR. 113 LA DOUZAINE .49

OIGNONS JAUNES GRADE NO 1 BROSSES DE L'ONTARIO CELLO DE 5 LIVRES .39

BEURRE D'ARACHIDES YORK Bocal 16 oz .49

BISCUITS PETIT BEURRE VIAU Boîte 1½ lb .55

SAUCE HOT CHICKEN GAZA 2 boîtes 15 oz .39

ENCYCLOPEDIE DE LA CUISINE CANADIENNE par Jehane Benoît
Volume no 1 .49 · Volume 2 à 12 .99 Reliure .99
La 23 avril est la date limite pour compléter votre série

FROMAGE VELVEETA KRAFT Carton 1 livre .69

BISCUITS SODA PREMIUM CHRISTIE Boîte 1 livre .37

25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS
Avec ce coupon et l'achat de UNE BOUTEILLE LESTOIL Format géant 28 oz
Au magasin seulement - jusqu'au 16 avril

50 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS
Avec ce coupon et l'achat de 6 enveloppes mélange à gâteau MONARCH POUCH PAK
Au magasin seulement - jusqu'au 16 avril

50 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS
Avec ce coupon et l'achat de 1 boîte détersif MAJESTIC format familial
Au magasin seulement - jusqu'au 16 avril

(CES ITEM APPARAISSENT DANS VOTRE LIVRET)

50 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS
Avec ce coupon et l'achat de CHAUSSONS AUX POMMES — SIMARD Boîte de 10 .55
Au magasin seulement - jusqu'au 16 avril

50 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS
Avec ce coupon et l'achat de 1 BOUTEILLE OXO 8 oz
Au magasin seulement - jusqu'au 16 avril

50 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS
Avec ce coupon et l'achat de 2 barres chocolat HERSHEY o .39 Chacune
Au magasin seulement - jusqu'au 16 avril

Relever des cartes marines par tous les temps

Les hommes qui dressent les cartes des mers et des océans méritent notre reconnaissance. Le travail qu'ils effectuent, souvent dans des conditions difficiles, permet l'établissement de cartes marines exactes où sont relevés tous les obstacles sous-marins. Grâce à eux, des milliers de personnes peuvent parcourir des mers dangereuses en toute sécurité.

Mais les cartes ne sont pas le seul fruit de leur travail.

Car les hydrographes qui dressent les cartes des routes maritimes en font autant pour les eaux côtières et ils fournissent les renseignements qui permettent de rédiger les instructions nautiques; les navigateurs possèdent ainsi toutes les indications nécessaires sur les installations portuaires, le temps et les courants marins.

Ils composent également le Registre des phares dans lequel est indiqué l'emplacement des phares et bateaux-phares, ainsi que les Tables des marées qui permettent aux navigateurs de calculer le niveau de l'eau dans les endroits peu profonds à une heure donnée.

En Grande-Bretagne, la Marine nationale joue un rôle de tout premier rang dans les travaux d'hydrographie. Institué il y a 170 ans, son service hydrographique n'a cessé, depuis, de dresser et de publier des cartes marines du monde entier.

UNE SERIE DE BATIMENTS

C'est un travail qui n'est jamais terminé car les fonds marins changent continuellement, glissant et s'approfondissant ça et là. Par contre, les moyens de relever ces changements, de même que les navires qui servent à effectuer ce travail, changent beaucoup.

Trois nouveaux venus se sont joints à la flotte hydrographique de la Marine nationale. Il s'agit du H.M.S. Hecla et de deux bâtiments de la même série. Ils ont, tous trois, les mêmes dimensions et déplacent 2,800 tonnes chacun.

Etant neufs, ils ont des avantages dont ne bénéficiaient pas les anciens navires hydrographes, dont un ou deux ont passé des années à établir les cartes des mers depuis les Fidji jusqu'aux Antilles, et autour du Sud-Est asiatique en remontant par le golfe Persique.

Bien que conçus pour la haute mer, et que pourvus de coques spécialement renforcées pour s'attaquer aux banquises de l'Antarctique, les trois navires pourront également travailler en eau douce.

Ces navires sont équipés spécialement pour que le travail hydrographique puisse être effectué par tous les temps.

FACILES A MANOEUVRER

Afin de faciliter les manoeuvres, chaque navire est muni d'une hélice fixée au fond d'un tunnel qui traverse l'étrave. Cette hélice de proue et les moteurs principaux sont commandés depuis la passerelle. Le Hecla et ces navires jumeaux sont aussi faciles à manoeuvrer qu'une automobile.

Parmi les installations scientifiques de ce navire, on compte un laboratoire de photographie où l'on pourra faire des reproductions de cartes, une salle de cartographie normale, un matériel de sondage acoustique et des instruments qui indiqueront la profondeur de l'eau en un endroit donné.

En outre, chaque navire comportera deux laboratoires, un pour l'hydrographie et l'autre destiné à la recherche scientifique.

UN CINEMA FLOTTANT

Les savants pourront prélever des échantillons des fonds marins grâce à des treuils spéciaux. L'un d'entre eux pourra dérouler 10,100 mètres de câble à diamètre décroissant. Ainsi pourra-t-on prélever des échantillons aux endroits les plus profonds.

Les trois navires peuvent atteindre des vitesses de 14 noeuds et possèdent un rayon d'action de 19,300 km.

Et puisque les équipages et les savants resteront longtemps en mer, chaque vaisseau est doté d'un cinéma, d'une bibliothèque, d'une cantine, d'une blanchisserie et d'un hôpital. Tout le monde à bord travaillera dans une atmosphère agréable grâce à un système de climatisation fonctionnant partout.

Ces trois navires ouvrent une nouvelle ère dans l'hydrographie et les recherches sous-marines.

Tôt ou tard, tous ceux qui voguent d'un pays à l'autre profiteront de leur travaux.

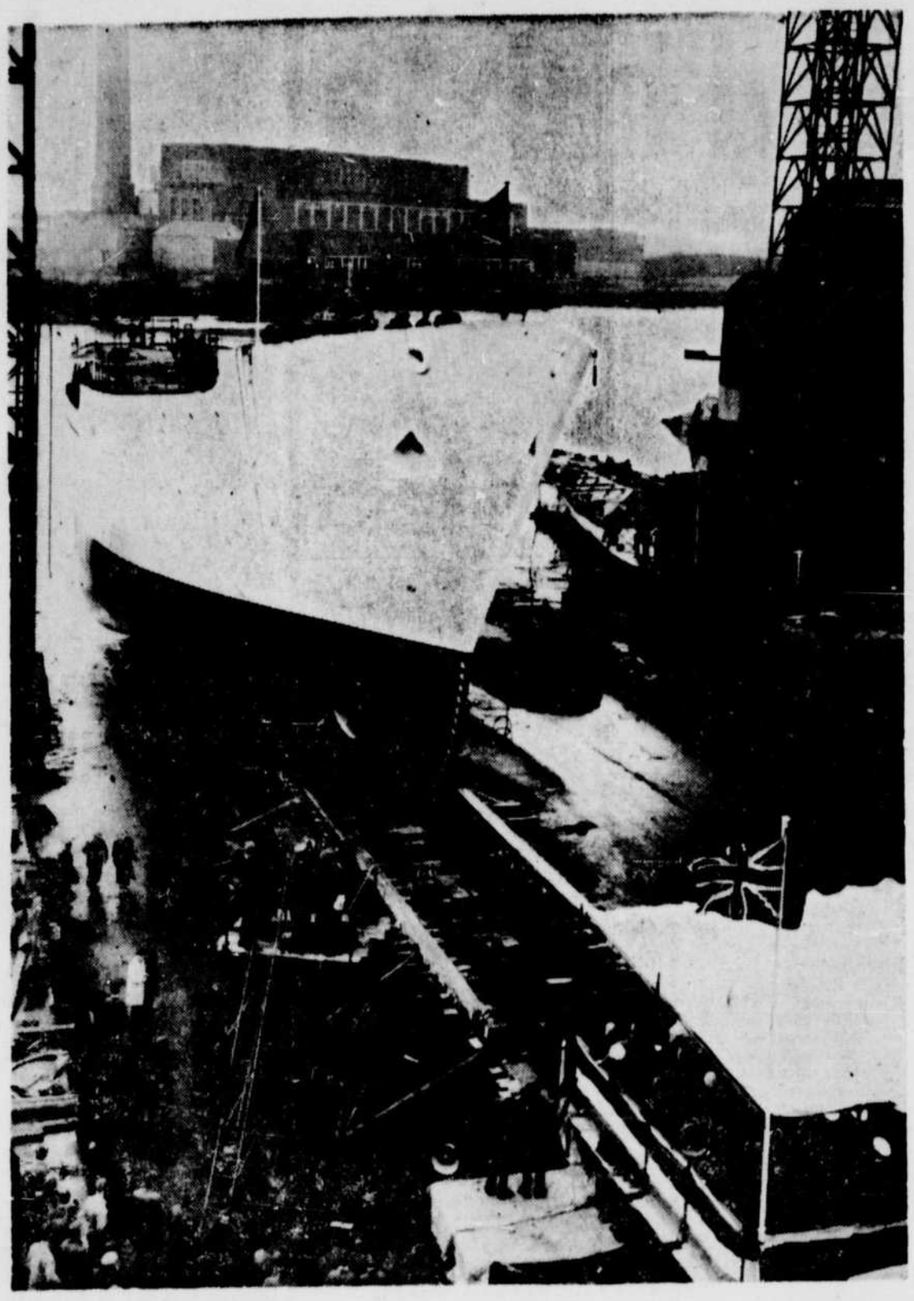

● **DRESSER LES CARTES DE TOUTES LES MERS, telle est la fonction du Service hydrographique de la Marine nationale britannique. Pour les aider dans cette tâche constante, les hydrographes de Grande-Bretagne auront bientôt à leur disposition trois nouveaux bateaux construits spécialement pour l'océanographie et la recherche scientifique par la société Yarrow and Company Ltd., de Scotstoun, Glasgow. Sur notre photo, le premier des trois bâtiments identiques, le H.M.S. Hecla, lors de son lancement sur la Clyde, en Ecosse. Ce navire sera armé plus tard cette année. Les trois navires ont chacun une longueur totale de 79 mètres, une largeur de 15 mètres, un tirant d'eau de 4,5 mètres et un déplacement de 2,800 tonnes.**

Couvreurs qui se spécialisent dans la réparation de clochers et de cheminées d'usines

La difficulté des constructions très élevées, qu'il s'agisse d'une cheminée, d'une centrale électrique ou d'une tour de radio, c'est que de temps en temps il faut que quelqu'un soit disposé à grimper à leur sommet pour les réparer.

Ceci a donné naissance en Grande-Bretagne à un groupe de couvreurs qui se spécialisent dans la réparation de clochers et de cheminées d'usines. Les méthodes et les matériaux de construction ont changé avec le passage des siècles, mais le métier de réparateur de clochers demeure le même, exigeant du sang-froid et du bon sens afin de ne pas prendre de risques déraisonnables.

Ce métier, pour citer le directeur général d'une des entreprises britanniques spécialistes de réparations de clochers, est "aussi ancien que nos plus vieux clochers d'église". Et les clochers — qui sont des constructions élevées habituellement surmontées de flèches — sont une des caractéristiques des églises anglaises depuis des siècles.

De nos jours, toutefois, les réparateurs de clochers sont souvent appelés à travailler sur des bâtiments de styles très différent des gracieuses constructions anciennes.

Mais quel qu'en soit le genre, il faut l'inspecter et si nécessaire effectuer les réparations.

Les ouvriers spécialisés qui font ces réparations installent toujours leurs échelles et leurs échafaudages spéciaux de la même façon qu'ils le faisaient il y a un siècle.

Maintenant, grâce à une aide mécanique moderne, le réparateur se trouve en mesure de hisser son équipement du sol.

On pourrait supposer que les perfectionnements réalisés dans les domaines de la technique et des matériaux permettraient des constructions élevées plus solides et offrant une plus grande sécurité. Or, ce n'est pas toujours le cas.

D'ailleurs, il se peut que les matériaux utilisés dans une église vieille de plusieurs siècles résistent mieux aux effets des intempéries, etc., que les constructions modernes du fait que les nouvelles techniques, qui se révèlent plus efficaces dans d'autres domaines, peuvent donner naissance à d'autrés problèmes.

Ainsi, par exemple, certains des types de chaudières modernes très efficaces, installées dans les usines, ont pour resultat d'abaisser la température du gaz de fumée, de sorte que celle-ci tombe au-dessous de ce qu'on appelle le "point de condensation des acides". Ceci entraine une corrosion plus sévère par les acides sulfurés, dont l'effet se manifeste particulièrement sur les cheminées en acier. C'est la rançon des installations de chauffage plus efficaces.

Dans un sens, les spécialistes des réparations de cheminées sont un peu comme des médecins; quand un défaut se manifeste dans une cheminée, ils peuvent être appelés à faire leur valise immédiatement et entreprendre un voyage de nombreux kilomètres pour étudier le problème et réparer les dégâts.

Bien entendu, outre qu'ils doivent avoir l'agilité — et l'intrépidité des singes pour grimper au sommet d'un édifice élevé, il leur faut être versés dans un certain nombre des aspects de la construction: la pose des briques, la peinture, le montage des échafaudages en acier et l'électricité, pour n'en citer que quelques-uns.

Pourquoi l'électricité? Parce que souvent, ces spécialistes sont appelés à réparer ou à remettre en parfait état de fonctionnement un paratonnerre surmontant une cheminée, une tour de radio, un mât de drapeau ou un grand immeuble.

Il leur faut connaître et savoir travailler tout genre de matériau, brique, béton, acier, cuivre, plastique, peinture, etc., et savoir aussi comment ils se comportent dans toutes sortes de conditions.

Pour cette raison les couvreurs, spécialistes de réparations de clochers, sont peu nombreux et aussi très bien payés. On n'en compte pas plus de 800 en Grande-Bretagne.

Nombre d'entre eux déclarent que malgré les progrès réalisés dans la construction moderne, ils sont heureux d'entreprendre la "réparation d'un vieux clocher" parce que cela met à l'épreuve l'art de restaurer un édifice qui a subi les ravages du temps.

Machines qui facilitent le travail de bureau

Les employés de bureau prétendent souvent ne pas aimer beaucoup les machines nouvelles. Ayant appris à faire leur travail d'une manière particulière, ils ne veulent pas en apprendre une autre même si celle-ci est meilleure que l'ancienne.

Mais dès qu'on leur montre qu'une certaine machine permet de gagner du temps, est facile à utiliser et rend le travail plus intéressant, les employés se demandent pourquoi leur firme ne se l'est pas procurée plus tôt.

Il y a en effet aujourd'hui sur le marché des centaines de machines qui facilitent le travail de bureau. Celles-ci comprennent des systèmes de comptabilité électroniques qui peuvent effectuer instantanément des opérations compliquées, qu'il s'agisse du système sterling ou décimal, ainsi que de petits appareils utiles tels que des taille-crayons électriques.

Au Salon de l'Equipement de Bureau qui a eu lieu récemment à Londres, plus de 700 sociétés ont présenté l'équipement, les machines et les systèmes de bureau les plus modernes, valant au total 10 millions de livres sterling.

POUR COMPTER L'ARGENT

J'y ai vu presque 200 articles qui étaient exposés pour la première fois. Il y avait notamment une machine de fabrication britannique pour compter les billets de banque et pouvant compter 20 billets neufs ou usagés par seconde. Aucun employé de banque ne pourrait en faire autant, même pendant 2 secondes.

La Cheshire 5124, autre machine britannique, est destinée à réduire les frais de correspondance. La machine porte sur les enveloppes, des cartes ou des formulaires, sous forme d'étiquettes ou de décalques à chaud, les adresses enregistrées dans un ordinateur. La machine occupe moins de place qu'un bureau normal et peut inscrire 7,500 adresses à l'heure.

Une autre machine qui fait gagner du temps est un nouveau radio-téléphone portatif conçu par une société de Cambridge, en Angleterre. Il peut servir aussi bien aux directeurs qu'aux employés de bureau ainsi qu'aux contremaitres, à la police et aux pompiers.

EMETTEUR ET RECEPTEUR

Mais à quoi sert-il? Le porteur de cet appareil est en liaison avec les différents bureaux de l'usine ou du chantier de construction; il peut l'utiliser dans la rue (à pied ou en voiture) et permettre de communiquer avec un autre immeuble situé à 8,5 kilomètres.

Très commode à porter, cet appareil comprend deux petits éléments pesant chacun environ 260 grammes. Le récepteur, qui comprend un haut-parleur et une antenne dissimulée, entre facilement dans la poche portefeuille. L'émetteur, un peu plus petit, peut être mis dans la poche de côté, prêt à être retiré lorsqu'on en a besoin.

L'antenne mesure 15 centimètres de longueur. Il suffit d'appuyer sur le bouton d'émission pour qu'elle sorte automatiquement.

● **GRACE A CE REMARQUABLE RADIO-TELEPHONE de poche, une personne peut prendre des notes ou parler à un interlocuteur possédant le même appareil, dans un rayon de 8,5 kilomètres. Cet instrument, fabriqué par la société Pye Telecommunications Limited, de Cambridge, Angleterre, a fait ses preuves à Londres, Amsterdam, Oslo ainsi que dans d'autres villes. L'appareil ne comporte pas de lampe ni de pièces mobiles et fonctionne dans une bande à très haute fréquence, de 450 à 470 Mtz. On peut avoir une conversation sans aucun bruit parasite.**

Bloc-notes électronique

Pour dicter des lettres, enregistrer des entrevues, faire des rapports et noter des idées, de plus en plus d'hommes d'affaires se servent d'un magnétophone de poche ne pesant que 765 grammes. Ils peuvent le ramener chez eux et s'en servir chaque fois qu'il leur vient une idée, qu'ils soient au lit ou dans le bain.

Le bloc-notes électronique est encore plus petit; il pèse 340 grammes et permet 45 minutes d'enregistrement. Il peut être accompagné d'un micro qui se fixe à la boutonnière.

Un autre appareil très utile dans presque chaque bureau ou bâtiment est un petit avertisseur d'incendie qui déclenche une sirène stridente, qu'on entend à une distance de 400 mètres, dès que la température dépasse un certain niveau.

Il n'y a pas que les machines qui aident les employés à faire leur travail de manière plus efficace. Dans les bonnes firmes, on s'est rendu compte des avantages qu'il y avait à donner au personnel des chaises confortables, de bonnes tables, des classeurs pratiques, des coffres-forts et un bon éclairage.

En Grande-Bretagne, l'industrie de l'équipement de bureau est devenue d'une grande importance.

L'année dernière ses exportations se montaient à 53 millions de livres sterling et cette année ce chiffre sera presque certainement supérieur. L'Australie, les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale et la France sont parmi les meilleurs clients de cette industrie. (Informations gouvernement britannique).

SERVICE & PRIX SP
Groupe de publicité administré par la Société Provinciale des Epiciers Inc. Tél.: 681-4141

La différence réside dans le SERVICE
LIVRAISON GRATUITE
pour tout achat de $3.00 et plus
Pour bien des ménagères c'est un service apprécié qui lui évite bien des tracas et qui représente à la longue une économie appréciable. Venez ou téléphonez
VOUS APPRECIEREZ LA DIFFERENCE

FORMIDABLES AUBAINES DU PRINTEMPS !

PAPIER TOILETTE SOFT RITE 8 rouleaux .95 ECONOMIE 21
JUS DE TOMATES DEL MONTE 6 boites 20 oz $1. ECONOMIE 11
MIX-O EAU DE JAVEL CONCENTREE le gallon .69 ECONOMIE 23

GRUAU ROBIN HOOD boite 3 livres .51 ECONOMIE 04
MIRACLE WHIP Bocal 16 oz .43 ECONOMIE 02
BISCUITS LIDO MIX 100 biscuits cello .99 ECONOMIE 10

GAGNEZ UN MAGNIFIQUE STEREO FLEETWOOD
offert en collaboration avec PRODUITS DIAMANT LTEE
Le tirage aura lieu le 25 avril 1966

BEURRE CARAMEL VACHON Bocal 4 livres .99 ECONOMIE 04
NETTOYEUR AJAX POUR EVIER 2 formats géants .59 ECONOMIE 08
ENCYCLOPEDIE de la CUISINE CANADIENNE par Jehane Benoit volume no 1 .49 volume 2 à 12 .99 reliure .99
LE 23 AVRIL EST LA DATE LIMITE POUR COMPLETER VOTRE SERIE

CELERI vert de la Floride - Gros pied - Ferme et croustillant - Grosseur 24 Le pied .25
POMMES DE TERRE NO 1, DE LA CALIFORNIE — NOUVELLE RECOLTE 10 livres pour .75 ECONOMIE 20
CHOUX DE BRUXELLES VERTS ET FERMES — DE LA CALIFORNIE Cassou 10 oz .29 ECONOMIE 10
EPINARDS FRAIS ET LAVES DE LA CALIFORNIE Cello 10 oz .25 ECONOMIE 10

VERRES MODELE TULIPE IMPORTES, VERRES TAILLES A LA MAIN. Cette semaine LE VERRE A COKTAIL pour seulement .29 Avec un achat de $3.00 du jeudi au mercredi soir de la semaine suivante.

Le coût de transport est sujet à être ajouté pour Rivière-du-Loup, La Pocatière, Charlevoix, la Beauce, Portneuf et Saguenay.
NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

EXIGEZ "Timbre PROVINCIAL" AVEC TOUS VOS ACHATS

BOEUF DE L'OUEST DE CHOIX
COTE de BOEUF

Désossée, roulée
Partie du gros bout
Pesant 3 à 5 livres
.87 La livre
LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE de 3 dollars et plus.

COTE ROULEE PETIT BOUT La livre .93
POITRINE DE POULET FRAICHE La livre .69
CUISSE DE POULET FRAICHE La livre .59
SALADE AUX CHOUX HYGIENIC 12 onces .39 DANS UN GRAND VERRE A JUS
CRETONS BILOPAGE Bol de 8 onces .45

SPECIAUX DE CHOIX
POULET DESOSSE Esta 2 boites 7 oz .75
SAUCE HOT CHICKEN Esta 5 boites 15 oz $1.00
HEINZ Aliments junior pour enfants 5 jarres 8 oz .89
BLE D'INDE SUR EPIS Carrière 3 boites 40 oz $1.00
BONBONS LOWNEY'S 2 cellos assortis .55
POIS AYLMER "Diet", adoucis de sucoryl 2 boites 10 oz .45

PARTICIPEZ AU GRAND CONCOURS DU TIMBRE PROVINCIAL, GAGNEZ LES PRIX SUIVANTS: $4,000. en prix • 100 PRIX • 100 GAGNANTS
1er PRIX UN VOYAGE EN EUROPE pour 2 personnes par Sabena Lignes Aériennes Belges. Toutes dépenses payées $500 d'argent de poche, une gardienne pour deux semaines ou $60.00 en argent (Séjour par Claude Michaël Inc.)

GRATIS: 525 Timbres Provincial en surplus cette semaine

25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS — JOHNSON Boite 32 oz
25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS — JUS DE PRUNES Del Monte bocal 24 oz .41
25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS — SHAMPOOING Helene Curtis 2 bouteilles 4 oz Valeur 1.38 pour .99
25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS — FOAMY Crème à barbe de Gillette 1 super lame inoxydable gratis - Canette 7 oz .89
50 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS — MONARCH POUCH PAK
50 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS — MAJESTIC Format Familial
(CES 4 ITEM APPARAISSENT DANS VOTRE LIVRET)
25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS — LESTOIL Format géant bocal 28 oz
25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS — CEREALES NOURIC Boite avec sait, bonj de 6 oz 30 oz .49
25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS — DENTIFRICE CREST Tube géant .63
25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS — PAINS DE SAVOIE Assortis Simard Boite de 12 pour .37
25 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS — BISCUITS CHOCOLAT CHIPS Christie paquet 1 livre .55
50 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS — MAXWELL HOUSE Café instantané bocal 10 oz
50 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS — OXO 1 bouteille 8 oz
50 TIMBRES GRATUITS EN SURPLUS — HERSHEY 2 barres chocolat .39

Québec aborde aujourd'hui la période fiévreuse du détail

Par Jacques Reveun

Geoffrion n'est pas débordant de confiance au seuil du détail

Geoffrion s'est bien gardé de proclamer tout haut que ses As éliminéront facilement et rapidement les Américains de Rochester. Je ne ferai aucune prédiction, a-t-il plutôt déclaré prudemment, avant la pratique d'hier matin. Ceux que nous allons affronter sont champions comme nous de leur section, donc des rivaux de taille contre qui la lutte sera évidemment très serrée.

Pessimiste de nature, "Boum Boum" aborde ainsi comme prévu le détail avec une extrême prudence et il a même ramené son épouse de Montréal pour qu'elle lui serve de porte-bonheur. Mme Geoffrion était au Colisée chaque fois que les As ont battu les Américains de Rochster au cours du dernier hiver et son mari ose croire que sa présence ce soir accentuera les chances des As.

Interrogé sur le comportement de ses joueurs valides lors de l'ultime voyage de la saison régulière, Geoffrion a exprimé une demi-satisfaction. La tenue de Wayne Hicks et Gordon LaBossière fut très désappointante. Le rendement de ces deux avants est peu impressionnant depuis quelque temps. Ils ne manquent pourtant pas de potentiel et leur pilote ne parvient pas à percer le mystère de leur ralentissement prolongé. Puisque les éliminatoires plongent les joueurs dans une autre ambiance, leur pilote ose espérer que cette transition les réveillera. Il n'a pas voulu les brusquer mais semblait décidé à les laisser croupir sur le banc, si leur production ne s'améliore pas sensiblement.

Geoffrion est également tourmenté sans l'avouer par le possible excès de tension de tous ses joueurs. Il se rappelle les soirées sombres de l'hiver au Colisée, quand les As fléchirent de façon inexplicable. "Boum Boum" sait que le public québecois est difficile et parfois sans pitié. Il redoute les erreurs de ses joueurs en appréhendant les mauvais effets que produiront les reproches de la foule dont les cris peuvent s'avérer très encourageants ou démoralisants. Il souhaite donc vivement une entrée en scène victorieuse et fracassante de ses As, pour rassurer leurs supporteurs et atténuer ses propres craintes d'un gaspillage de l'avantage territorial, si péniblement acquis après une lutte de six mois.

Les Leafs ont consumé trop vite leur carburant

Plus encore que samedi dernier, le manque d'endurance des Maple Leafs fut nettement visible, hier. Tout allait bien pour eux, puis tout à coup, ils s'effondrèrent comme des pantins désarticulés ou un boxeur titubant dès la première rafale de coups.

Pour dominer les Canadiens, les joueurs de Punch Imlach avaient dû peser à fond sur l'accélérateur et cet excès de vitesse brûla trop vite leur carburant. Quand les Montréalais les rejoignirent, ils manquèrent alors de réserve pour faire un nouveau bond en avant sur leurs vieilles jambes dont les muscles n'avaient plus d'élasticité.

Ce si soudain renversement de situation dû être surtout pénible à voir pour le public torontois massé au Gardens car c'est vers une brillante victoire que semblaient s'acheminer les Leafs. En fléchissant ainsi une troisième fois, ils sont désormais au bord du gouffre de l'élimination au fond duquel ils ne tarderont plus à basculer. Punch Imlach n'ose même plus esquiver par des mots la fatalité. Il venait d'admettre que les Leafs devaient patiner rapidement pour rivaliser avec les Canadiens. C'est ce qu'ils ont fait sans parvenir à garder suffisamment de souffle durant soixante minutes.

Puisqu'ils n'ont pas pu vaincre par la force ni par la vitesse, par quel autre moyen peuvent-ils désormais remonter la pente sur laquelle ils glissent . . .?

En souplesse...

● Toutes les recettes encaissées au Colisée durant les séries éliminatoires de la coupe Calder seront divisées en deux, 50% de l'argent allant dans les coffres de la Commission de l'Exposition et 50% dans les coffres de la ligue. En principe, les As ne toucheront rien. Les frais du détail (voyages et bonis) sont évidemment à la charge du circuit . . .

● Les trois buts comptés en moins de quatre minutes par les Canadiens, hier soir, sont loin du record qu'ils détiennent depuis les séries de 1954, alors qu'ils enfilèrent trois rondelles dans les filets des Red Wings dans le court espace de 56 secondes. Dickie Moore comptant un but et Maurice Richard les deux autres . . .

● Les deux grands visiteurs du dernier tournoi international pee wee actuellement en tête des compteurs du détail de la LNH. Gordie Howe et Jean Béliveau ont en effet quatre points, comme Norm Ullman. Une autre preuve que ça stimule de voir jouer les "poussins" du hockey . . .

● Notre troisième étoile a frappé son premier circuit comme nous l'espérions. Dès sa première partie de l'année, Willie Mays a expédié en effet une balle par delà la clôture du stade de San Francisco et les Giants ont battu les Cubs de Léo Durocher 9 à 1 . . .

● Le traditionnel banquet du "Mérite sportif" des étudiants de l'Université Laval aura lieu aujourd'hui, soit quelques semaines après la parution dans le Carabin d'un article peu flatteur pour les responsables des activités athlétiques de la haute institution québecoise. Certains reproches formulés ne manquaient probablement pas de fondement car, depuis le mois de janvier, la place réservée chaque semaine dans nos pages pour la chronique des sports universitaires n'a pas été utilisée, les informations ayant cessé de nous parvenir. Cette défaillance donne raison au proverbe suivant: "Qui trop embrasse, mal étreint . . .

● Merci aux Canadiens qui valorisent pleinement nos prédictions sur le déroulement de leur série avec les Leafs. Leurs trois succès consécutifs étaient anticipés dans notre chronique de jeudi dernier. Les Hawks nous ont par contre donné tort, hier soir . . .

● C'est le cas de dire que le club des Employés Civils a réussi un magistral "coup de filet" en regroupant cinq des huit meilleurs joueurs internationaux du tennis amateur pour leur prochain tournoi rotation qui se déroulera une quinzaine de jours avant celui de Forest Hills. Cette compétition opposera des joueurs représentant quatre des cinq continents: l'Amérique, l'Afrique, l'Europe et l'Australie. Les amateurs de tennis de la région québecoise sont vraiment gâtés . . .

Les As joueront-ils avec autant de vigueur que les Canadiens?

(Par Jean POULIOT)

Les jeux sont faits : rien ne va plus. Les As de Québec, grands champions de la saison régulière de la ligue Américaine, reçoivent à 8h.15 au Colisée les Américains de Rochester, détenteurs de la coupe Calder. L'an dernier les deux mêmes équipes s'étaient affrontées en semi-finale et les Américains, alors détenteurs de l'avantage de la glace, avaient remporté la série 4 de 7 en cinq parties. Cette année, les hommes de Joe Crozier ont non seulement perdu l'avantage de la glace, mais ils devront disputer leurs joutes "locales" au Maple Leaf Gardens, à Toronto.

LA SAISON

Non seulement les hommes de Bernard Geoffrion ont-ils terminé la saison régulière avec un point d'avance sur les visiteurs de ce soir, mais ils ont remporté six de leurs huit joutes contre les Américains.

Plusieurs joueurs sont à surveiller dans le camp de Crozier, dont le premier compteur du circuit Riley, Dick Gamble, et le meilleur compteur contre les As, Mike Walton. Mais, ironie du sort, Norm "Red" Armstrong qui n'a obtenu que deux buts contre les As, a marqué à chaque fois le filet vainqueur lors des deux triomphes des siens.

Pour les As, Wayne Hicks a connu le plus de succès contre les champions de la division Ouest avec 14 points en 8 joutes. Quant aux buts vainqueurs, ils sont répartis entre six joueurs différents, soit Ed Hoekstra, Don Blackburn, Wayne Hicks, Jean-Guy Gendron, Gordie LaBossière et Cleland Mortson. En tout, les As ont marqué 34 buts contre les 28 de leur adversaire.

GEOFFRION CONFIANT

Bernard Geoffrion venait de regarder la victoire du Canadien à Toronto quand nous l'avons rejoint hier soir. "J'espère que mes joueurs ont regardé cette partie, a-t-il commenté, et qu'ils vont afficher le même désir de vaincre que le Canadien. Tu peux être sûr que mon "pep talk" va porter là-dessus."

Le Boomer n'était pas sûr de la présence de Cleland Mortson qui a un oeil bouché. "S'il ne peut pas jouer régulièrement, j'emploierai Doug Senior avec Berenson et Sutherland, a-t-il précisé. Ce Senior a joué du bon hockey pour moi dans les quatre parties sur la route. Quant à Berenson, il est mon meilleur patineur et je vais l'envoyer contre le jeune Mike Walton."

Il est possible que Geoffrion n'envoie que quatre défenses dans la mêlée, soit des duos Morrison-Gauthier et Robazza-Hanna. Dans un tel cas, l'autre joueur supplémentaire serait Simon Nolet. "Je ne crains pas une blessure à une défense, a ajouté Jeff, car Sutherland peut faire une aussi bonne défense que n'importe qui."

CROZIER RELAXE

Les Américains se sont retirés au Manoir St-Castin, au Lac Beauport, et ils se reposaient avant le grand jour.

Joe Crozier était même déjà endormi profondément à 11 heures hier soir, quand nous avons rejoint l'entraîneur de l'équipe. Ce dernier a confirmé que tout le monde était en bonne santé et que l'esprit d'équipe était bon. Il a ajouté que le choix du gardien de buts ne se ferait qu'avant la joute. Il y a lieu de croire que Gary Smith sera choisi, parce qu'il a conservé une meilleure moyenne que Perreault et qu'il a mieux figuré contre les As.

A cause des travaux de réfection de la rue Lamontagne, qui ont amené plusieurs changements dans la circulation autour du Colisée, on invite les amateurs à se rendre au hockey un peu plus à bonne heure que d'habitude, afin d'éviter de manquer une partie de la première période.

Voici la liste des compteurs des deux équipes dans les huit parties entre Québec et Rochester cette saison, une compilation du publiciste Maurice Marchand :

QUEBEC

	B	A	Pts	Pn
Wayne Hicks	6	8	14	0
Ed Hoekstra	4	9	13	2
Jim Morrison	3	7	10	18
Gord Labossière	4	5	9	32
Don Blackburn	5	3	8	2
J.-Guy Gendron	3	5	8	6
Léon Rochefort	2	5	7	2
Cleland Mortson	3	1	4	4
Bill Sutherland	2	2	4	2
John Hanna	1	2	3	18
Noël Price	1	2	3	10
'Terry Gray'	0	3	3	25
Gord Berenson	0	2	2	2
Don Johns	0	1	1	2
Rino Robazza	0	0	0	9
Simon Nolet	0	0	0	0
Claude Laforge	0	0	0	2

ROCHESTER

	B	A	Pts	Pn
Mike Walton	7	2	9	14
Dick Gamble	4	5	9	4
Bronco Horvath	2	6	8	10
Gerry Ehman	3	4	7	2
Ed Joyal	4	1	5	0
Jim Pappin	3	2	5	8
Larry Hillman	1	4	5	16
Norm Armstrong	2	2	4	10
Duane Rupp	0	4	4	4
Stan Smrke	1	2	3	0
Brian Conacher	1	2	3	20
Larry Jeffrey	0	3	3	4
Wally Boyer	0	2	2	7
Don Cherry	0	2	2	9
Ed Litzenberger	0	1	1	0
Les Duff	0	1	1	6
Darryl Sly	0	1	1	6
Eddie Shack	0	1	1	0
Pete Stemkowski	0	0	0	2
Al Arbour	0	0	0	13
Gary Smith	0	1	1	2
Darryl Edestrano	0	0	0	0

● Le trio le plus productif de la ligue Américaine est formé de Jim Pappin, Mike Walton et Dick Gamble, le champion compteur. Ces trois joueurs ont accumulé un total de 118 buts durant la saison régulière. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

RIER

Coupe Stanley
semi-finales 4 de 7
Montréal 5, Toronto 2
(Montréal mène 6-0)
Chicago 2, Détroit 1
(Chicago mène 2-1)

Ligue Junior A d'Ontario
finale 4 de 7
Kitchener 2, Oshawa 3
(Oshawa champion 4 à 1)

Coupe Memorial
semi-finale Est 4 de 7
Shawinigan 6, Halifax 4
(Shawinigan mène 1-0)

AUJOURD'HUI

Coupe Calder
semi-finale 4 de 7
Rochester à Québec 8.15 hres

quarts de finale 3 de 5
Springfield à Hershey
Pittsburgh à Cleveland
(premières parties)

Coupe Allan
semi-finale Est 4 de 7
Sherbrooke à Morrisburg
(Morrisburg mène 2-1)

Coupe Memorial
semi-finale Est 4 de 7
Shawinigan à Halifax
(Shawinigan mène 1-0)

Vol à voile

Le Club de Vol à Voile de Québec a tenu sa seconde assemblée générale de 1966 le mardi 5 avril, à l'Institut de Tchnologie de Québec.

Le président Claude Rousseau a fait part aux membres présents de plusieurs importantes nouvelles.

1— Le Club tiendra, pendant la dernière semaine d'avril, **une exposition** de vol à voile et d'aviation sportive dans le mail de Place Laurier, à Sainte-Foy. On verra au moins un planeur et des membres du club seront chaque soir sur les lieux pour répondre aux questions des visiteurs. Invitation chaleureuse à tous.

2— **Le Club a fait l'acquisition** d'un nouveau terrain à St-Raymond de Portneuf — à la rencontre des routes du lac Sergent et du lac Sept-Iles. On prévoit l'organisation de plusieurs journées publiques et fêtes aériennes au cours de la saison, dont une fête d'inauguration de la piste, vers la fin mai. Tous les amateurs d'aviation sportive sont chaleureusement invités à venir nous visiter et à profiter d'envolées d'initiation au vol à voile à bord de notre planeur biplace.

3— Le nouvel **avion-remorqueur** Auster Tugmaster, entièrement reconstruit au cours de l'hiver par les soins de MM. Jim Aitken, Claude Rousseau et Maurice Laviolette, est presque terminé. Les problèmes de remorquage sont finis pour qulques années au moins. Un vénérable Tiger Moth sera remis en état et servira de remorqueur de rechange. Un planeur biplace LK-10A est en excellent état de vol. Quant au monoplace Schweizer 1-26, il est pour ainsi dire flambant neuf.

● Joe Crozier avait le même sourire en arrivant à Québec qu'il avait en quittant la capitale provinciale vers la même date le printemps dernier. Il a évidemment confiance de conserver le trophée Calder, mais les As ont battu les Américains 6 fois en 8 rencontres cette saison.
(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Brian Conacher — Red Armstrong — Bob Perreault
(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Al Arbour — Darryl Sly — Stan Smrke
(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Sherbrooke fera les choses en grand pour le tournoi mondial de ski nautique

La ville de Sherbrooke deviendra l'an prochain la capitale mondiale du ski nautique alors qu'elle présentera le 10e tournoi de championnat mondial du ski nautique, présenté à l'occasion du Centenaire par l'association canadienne de ski nautique. Les meilleurs athlètes des 44 pays-membres de l'Union mondiale du ski nautique y seront attendus. "Le 10e tournoi de championnat mondial du ski nautique", déclarait un des membres de la commission du Centenaire, a Ottawa, "est un des importants événements sportifs canadiens présentés à l'occasion du Centenaire."

Le conseil de la ville de Sherbrooke a voté un subside de $35,000 pour la construction d'un chalet de conception tout à fait différente devant servir de bureau central lors du 10e tournoi de championnat mondial du ski nautique qui se tiendra dans cette accueillante ville des Cantons de l'est, du 28 août au 3 septembre 1967.

Conçu par M. Peter Acres, de Montréal, ce nouvel édifice sera érigée dans le parc Jacques-Cartier, sur la rive de la rivière Magog, au coeur même de Sherbrooke. Au rez-de-chaussée, on trouvera une salle d'attente pour les participants, des loges, et des entrepôts pour les skis. Le plancher principal abritera les bureaux et une salle de réception pour les officiels et les invités spéciaux. Le coût de l'édifice, y compris l'ameublement et l'aménagement extérieur, s'élèvera à quelque $100,000.

La construction de l'édifice sera terminée pour le tournoi de championnat canadien du ski nautique qui aura lieu les 27 et 28 août 1966. Le maire de Sherbrooke, M. Armand Nadeau, c.r., déclarait que cet édifice ne servirait pas seulement pour les tournois de ski nautique. Idéalement situé, il pourra être utilisé pour de nombreuses autres activités communautaires, au bénéfice des citoyens de Sherbrooke. "Nous croyons que la construction de cet édifice aidera considérablement au succès du 10e tournoi mondial de championnat du ski nautique," déclarait M. Nadeau. "De plus, la construction sur ce site d'une magnifique fontaine, à l'occasion du Centenaire, créera encore un nouvel élément d'attrait pour les visiteurs."

Le choix de la ville de Sherbrooke en est un des plus heureux. Cette attrayante ville a la réputation de recevoir chaleureusement ses invités et touristes. Non seulement offre-t-elle un site idéal pour un tournoi de ski nautique, mais aussi toutes les commodités pour accueillir les visiteurs. On prévoit que plus de 100,000 spectateurs assisteront à ce tournoi de six jours. C'est l'université de Sherbrooke qui accueillera les participants. On a déjà commencé à recueillir les fonds nécessaires pour faire un succès de ce tournoi. Déjà, le comité d'organisation du tournoi s'est vu garantir $100,000 du budget total de $200,000 prévu. Grâce à Dalex Industries et Kiefhaefer Mercury of Canada, on est déjà assuré de l'emploi en exclusivité de moteurs hors-bord Mercury 110 chevaux-vapeur. L'équipement, y compris les embarcations, sera semblable à celui que fournit cette même compagnie lors du neuvième tournoi mondial qui eut lieu en Australie en 1965.

Déjà, en 1963, l'Association canadienne de ski nautique avait commencé à s'intéresser à ce projet du Centenaire. Elle avait alors demandé au congrès mondial l'autorisation de présenter le 10e tournoi mondial au Canada. Dès octobre 1965, l'Association obtenait cette approbation. On forma alors un comité d'organisation dont M. Clint Ward, entraîneur de l'équipe qui nous représentait l'an dernier en Australie, fut élu président. M. Ward a choisi les membres suivants qui siégeront au comité durant la période d'organisation : M. Phil Rurnfold, homme d'affaires de Toronto et président sortant de charge de l'Association canadienne de ski nautique; M. Ross Tait, homme d'affaires de Montréal; M. Roger Coderre, étudiant en droit de l'université d'Ottawa, l'un des juges lors du 9e tournoi mondial; et M. Otto Kredl, comptable agréé possédant sa propre firme à Montréal.

L'Association canadienne de ski nautique fut fondée il y a 14 ans, sous la direction de M. George Duthie, directeur des sports de l'exposition canadienne nationale. Elle compte maintenant des membres dans presque toutes les provinces. Elle choisissait l'an dernier une équipe de quatre hommes et deux femmes qui représentèrent le Canada lors du 9e tournoi mondial, à Surfers Gardens, Queensland, Australie. L'équipe termina en 9e position.

"Le projet du tournoi mondial de 1967 en est un d'envergure, et l'Association canadienne compte sur la collaboration de tous les Canadiens pour en faire l'un des plus importants et des mieux réussis des tournois mondiaux", déclarait M. Ward. "Il sera certainement l'un des plus intéressants pour les spectateurs. En effet, le Comité technique mondial a récemment approuvé des changements aux règlements qui permettront pour la première fois de présenter des éliminatoires à la suite desquelles on pourra voir les prouesses des 12 meilleurs skieurs et des 6 meilleures skieuses".

La SERIE "CALDER" au COLISEE
CE SOIR à 8 h. 15 (Att. #3)
AMERICAINS - vs - AS
de Rochester de Québec

* Billets en Vente dans les Dépôts jusqu'à 1h. cet après-midi — au Colisée jusqu'à 5h.
* Priorité aux Détenteurs de B. de Saison jusqu'à 1h. SEULEMENT après quoi TOUS LES BILLETS NON RECLAMES seront mis en vente.
* Adm. Générale et Billets Réservés encore disponibles EN VENTE AU COLISEE à compter de 7h.

— Loges $3.50 — Mezz. $3.00 et $2.50 — Balcon $2.10
Adm. Gén.: Adultes $1.50 — Enfants $1.10

Les Leafs ont encore manqué de souffle

Les Canadiens gagnent aussi la troisième

TORONTO (PC) — Grâce à une poussée de trois buts dans l'intervalle de trois minutes et 10 secondes au cours de la deuxième période hier soir, les Canadiens de Montréal l'ont finalement emporté 5-2 sur les Maple Leafs de Toronto en prenant une avance de 3-0 dans leur série semi-finale en vue de la coupe Stanley. Ralph Backstrom a lancé les Canadiens sur le chemin de la victoire à mi-chemin du second engagement et les Canadiens se sont moqués de leurs rivaux pendant la balance du match. En plus de Backstrom, les autres compteurs des vainqueurs furent Robert Rousseau, Terry Harper, John Ferguson et Jean Béliveau, qui a lancé dans un filet désert. Eddie Shack et Tim Horton avaient donné une avance de 2-0 aux locaux dans le premier engagement.

Les Leafs ont eu l'avantage du jeu jusqu'aux buts rapides des Canadiens, qui ont été chanceux de s'en tirer avec seulement un déficit de deux buts après la première période.

BUTS

Le gardien Lorne Worsley s'est ressaisi après un début chancelant, où il fut bafoué par Shack et ne put rien faire contre le lancer voilé de Horton. De plus, Bobby Baun a frappé le poteau des buts avec un autre lancer voilé dans la première reprise.

Dick Duff a préparé le premier but important des visiteurs en arrêtant un déblaiement de Horton. Backstrom a alors déjoué Johnny Bower, qui en était à sa première joute de la série.

Après ce but, les Canadiens ont retrouvé leurs jambes et les Leafs ne furent plus dans la partie.

Lorsque Ferguson a ajouté un autre but au tout début de la dernière période, les Leafs ont semblé impuissants devant les avants tenaces des Canadiens, qui suivaient leurs rivaux pas à pas.

Afin de demeurer dans la lutte, les Leafs devront remporter les quatre prochains matches, exploit accompli une seule fois par eux-mêmes en 1942.

La stratégie des Leafs consistant à frapper les Canadiens sans cesse n'a pas semblé intimider les visiteurs Au fait, elle s'est retournée contre eux quand Shack a voulu s'en prendre à Ferguson et a été puni.

En son absence, Rousseau a égalé les chances avec un lancer de la pointe et Harper l'a imité 26 secondes plus tard avec un lancé voilé.

Tout le monde tentait de plaquer Ferguson au début du dernier engagement et a oublié la rondelle, que le Canadien a saisi à l'abandon pour déjouer Bower.

Bower fut retiré de ses filets alors qu'il restait plus d'une minute de jeu et Béliveau a pris son temps pour lancer dans le filet désert à 10 secondes de la fin du match.

Shack avait profité d'un jeu de puissance pour ouvrir le pointage au tout début de la partie.

Première période

1—Toronto, Shack (2) (Keon, Douglas) ... 1.26
2—Toronto, Horton (1) (Kelly, Shack) ... 17.32
Punitions : Montréal, punition de banc purgée par Cournoyer 0.38, Horton 2.27, Baun 6.49, Ferguson Shack 10.13, Harris 10.41, Shack 14.01.

Deuxième période

3—Montréal, Backstrom (1) (Duff) ... 8.16
4—Montréal, Rousseau (3) (G. Tremblay, Béliveau) ... 11.09
5—Montréal, Harper (1) (Talbot, Balon) ... 11.26
Punitions : Harper 3.03, Ferguson 5.53, Shack 9.3[illegible].

Troisième période

6—Montréal, Ferguson (2) (Béliveau) ... 6.16
7—Montréal, Béliveau (2) (Provost, G. Tremblay) ... 19.50
Punitions : Douglas, mauvaise conduite 6.20.

Lancers :

Montréal	11	19	8	— 38
Toronto	10	12	8	— 30

Assistance : 14,996.

● L'excellente tenue de Roger Crozier a permis à son club de subir une honorable défaite à Détroit, hier soir. Le jeune gardien des Wings est d'ailleurs celui qui a été le moins déjoué depuis le début des éliminatoires car il a encaissé seulement quatre buts. Worsley en a concédé cinq, comme Bower. Sawchuck a fléchi à six reprises et Glenn Hall neuf fois. On voit ici Crozier effectuer un arrêt difficile devant Stan Mikita qui a sur ses talons le robuste défenseur Gary Bergman. (Téléphoto UPI)

Le sursaut de trois buts leur a coupé les jambes

TORONTO (P.C.) — Dick Duff a brisé le silence dans le vestiaire après la première période en disant:

"On ne peut pas dominer à chaque période, maintenant prenons le dessus".

"Cette réflexion avait bien du bon sens", a dit Backstrom, qui devait acheminer les Canadiens vers la victoire quelques instants plus tard avec l'aide de nul autre que Duff.

Le pilote Toe Blake était d'avis que le but de Backstrom avait "été le point tournant du match", ce dont a convenu le centre, qui a précisé: "Après ce but, je savais que nous étions de retour dans le match".

Le but de Ferguson a mis la crème sur le gâteau, car, selon Blake, les Leafs se sont alors retrouvés trop loin en arrière pour réagir.

Pour sa part, Claude Provost était d'avis que les Leafs "étaient tout simplement trop fatigués après avoir pratiqué si longtemps entre les matches".

"J'aurais cru que les Leafs auraient été plus difficiles à vaincre avec Bower dans les filets, a ajouté Blake. Nous espérons gagner encore jeudi, mais les Leafs sont loin d'avoir jeté l'éponge dans l'arène".

Jean Béliveau ne doutait pas que les Canadiens allaient l'emporter en quatre parties, mais Lorne Worsley se contenterait de triompher dans l'un des quatre autres matches.

Blake n'avait pas digéré la décision de l'arbitre imposant une punition de banc aux Canadiens au tout début du match parce que Provost n'avait pas encore quitté la glace pour céder sa place à Rousseau.

"Cette décision nous a tellement ennuyés que nous avons failli perdre la joute dès ce moment".

Ferguson, qui avait forcé Shack à prendre une punition avant le but égalisateur des Canadiens, espérait que Blake le laisse surveiller l'ailier droit des Leafs.

Au sujet de son but au début de la dernière reprise, Ferguson a déclaré: "S'ils veulent me laisser à moi-même, j'en serai enchanté".

Enfin, Blake a conclu: "Nous aurons peut-être quatre autres joutes à disputer".

LEAFS

Le capitaine des Maple Leafs de Toronto, George Armstrong, a expliqué la défaite de 5-2 des siens devant les Canadiens hier soir en peu de mots: "Nous avons ralenti, c'est tout".

Il faisait allusion à la poussée de trois buts rapides des visiteurs dans la deuxième période. Jusque là, les Leafs avaient dominé facilement le jeu.

Le pilote Punch Imlach a déclaré de son côté:

"Nous n'avions pas raison de perdre ce match, mais nous l'avons fait parce que nous avons raté des filets ouverts. Keon en a manqué un et Mahovlich, un autre. En somme, nous ne visions pas les filets..."

Lorne Worsley a profité de cette carence chez les Leafs pour se ressaisir par la suite.

Imlach a ajouté: "Les Canadiens ont joué beaucoup mieux que nous après leur premier but qu'ils n'auraient pas dû compter".

La plupart des Leafs étaient d'avis que le premier but des Canadiens était tout ce dont ils avaient besoin.

Horton a tenté d'expliquer qu'il tentait alors de déblayer son territoire, "mais Duff a intercepté la rondelle".

Larry Hillman a déclaré: "Après ce premier but des Canadiens, nous avons semblé prendre la panique. Ils ont profité de nos erreurs, mais nous n'avons pas su les imiter. Nous aurions dû compter trois autres buts au cours des 25 premières minutes de jeu. Ce fut la différence entre eux et nous".

"Nous avons arrêté de patiner, de frapper et de travailler", a conclu Marcel Pronovost.

Bower a révélé qu'il n'avait pas vu les trois derniers buts des Canadiens, excepté celui où il était assis sur le banc.

Imlach a soutenu que le premier et quatrième but des Canadiens étaient le résultat d'erreurs des siens. "Si nous avions seulement continué de jouer comme dans le premier engagement", a conclu Punch.

MONTREAL	4	2	5					3
TORONTO	3	0	2					0
CHICAGO	2	0	2					2
DETROIT	1	7	1					1

● Le brave Johnny Bower n'a pas manqué de courage en revenant sur la glace alors qu'il était à peine remis d'une violente grippe, mais les Canadiens ne s'apitoyèrent pas sur son sort en glissant cinq rondelles dans le fond du filet des Leafs dont quatre derrière leur cerbère car c'est dans une cage déserte que Béliveau enfila le dernier point du match. (Téléphoto UPI)

Le rapprochement de Mikita et Hull a redonné du "pouvoir" aux Hawks

DETROIT (P.C.) — Une nouvelle ligne d'avant formée par le pilote Billy Reay a permis aux Black Hawks de Chicago de remporter une victoire de 2-1 et de prendre une avance de deux victoires contre une défaite dans une série de sept parties en semi-finale contre les Red Wings de Détroit.

"J'ai pensé à cette nouvelle ligne d'attaque hier", a fait savoir Reay après la rencontre.

"Je me suis dit qu'une ligne avec Stan Mikita au centre pourrait peut-être s'échapper, si nos adversaires décidaient d'opposer leur ligne défensive contre Bobby Hull".

Reay avait raison, car cette ligne formée des as Hull, Mikita et Chico Maki alla porter la rondelle dans les buts de Détroit à 6 minutes 19 de la première période; mais égalisait le compte, 1-1, et les Black Hawks retrouvaient une nouvelle vitalité.

"Bien sûr, ce n'était pas une expérience folle", a précisé Reay. "Nous avons déjà réuni ces joueurs au cours de la saison, contre le Canadien et les Bruins".

Reay était particulièrement satisfait de cette victoire après la défaite désastreuse de dimanche dernier au compte de 7-0 aux mains des Red Wings, à Chicago même.

"J'espère que nous continuerons sur le même rythme", a noté Reay.

Toutefois, deux joueurs des Hawks ont été blessés durant la rencontre, le joueur de défense Elmer Vasko, en luttant avec Norm Ullman du Détroit derrière les filets, et Maki, qui est entré en collision avec le joueur de défense Bill Gadsby. Il était trop tôt pour prédire si Vasko reviendra au jeu pour la quatrième partie, jeudi, et Maki pour sa part n'a pas pris le chemin de l'hôpital.

Dans son coin, Hull, qui durant toute la joute avait été surveillé par Bryan Watson, branlait la tête.

"Au moins, il ne m'a pas donné de coups durs et ne m'a pas blessé", a-t-il remarqué.

Watson a accompli sa tâche avec merveille en empêchant de toutes les façons Hull de toucher à la rondelle.

Pierre Pilote, défense du Chicago, a signalé que le but gagnant compté par Eric Nestenrenko avait été un véritable coup de chance.

DEBUT RATE

Dans la chambre des Red Wings, le joueur de défense Gary Bergman a exprimé l'avis que si Détroit avait obtenu les quelques buts ratés de justesse à la première période, toute la partie aurait été différente.

"Nous rations la cible", a-t-il souligné.

"Notre mise en échec n'a pas été égale à dimanche dernier".

"Il faut admettre que les joueurs de défense Pat Stapleton et Pierre Pilote déblayaient leur territoire admirablement bien, ce soir".

De son côté, le pilote Sid Abel a indiqué qu'il ne se proposait pas d'accorder une nouvelle tâche à Bryan Watson: il continuera à surveiller Bobby Hull.

"Bobby a vraiment été ennuyé par le petit Watson", a dit Abel. Hull a pu lancer la rondelle cinq fois jusqu'aux filets du Chicago et trois de ses lancers étaient de très loin et sans force.

Abel a indiqué qu'il gardera probablement les mêmes lignes lors de la quatrième joute, jeudi.

"Je pourrais peut-être utiliser une quatrième ligne d'avant, ce qui libérerait Andy Bathgate, Floyd Smith et Parker MacDonald".

Pendant un jugement général sur la partie, il a dit: "Nous aurions pu obtenir deux ou trois points dans la première période, mais les punitions nous ont donné de durs coups".

Dans la Beauce

Pour la deuxième année consécutive, les Courses de Beauce auront lieu à St-Georges de Beauce.

Un vaste programme est organisé dans le cadre des courses, qui seront une des attractions les plus importantes durant la saison estivale. Pour la première fois cette année il y aura élection d'une candidate pour le poste de reine des Courses de Beauce.

Un comité a été formé et les principaux organisateurs ont commencé leur travail pour obtenir le plus grand succès. Ces courses sont organisées par l'Oeuvre des Loisirs Inc. (La Ligue des Loisirs des Jeunes) de St-Georges Ouest.

De plus en plus ces courses prennent de l'ampleur à St-Georges. Pour l'instant, les jeunes filles de 18 à 21 ans qui sont intéressées à se présenter comme candidates pour devenir reine des Courses de Beauce (il en faut une par paroisse du comté de Beauce) sont priées de communiquer le plus tôt possible à St-Georges, au numéro de tél.: 228-2866, entre 6 heures et 7 heures le soir; pour connaître les conditions exigées. Une magnifique bourse sera décernée à l'élue.

Ressaisissement des Hawks sur la glace de l'Olympia

DETROIT (PC) — Les Black Hawks de Chicago ont perdu les services de deux joueurs, mais ils ont triomphé des Red Wings de Détroit 2-1 hier soir en prenant une avance de 2-1 dans leur série semi-finale, 4 de 7, en vue de la coupe Stanley. Chico Maki, qui a subi une blessure au genou vers la fin de la deuxième période, et Eric Nesterenko ont réussi les deux filets des vainqueurs dans la deuxième reprise. Bryan Watson, qui a encore tenu Bobby Hull en échec, a compté l'unique but des locaux dans le premier engagement. En plus de Maki, Elmer Vasko n'a pu terminer le match pour les Hawks à la suite d'une blessure à la cuisse droite, à laquelle a nécessité 20 points de suture. Maki a été blessé à la suite d'une collision avec Léo Boivin. Il évoluait sur un trio complété par Hull et Stan Mikita.

Reay avait placé Mikita entre les deux ailiers dans le but de libérer Hull de la surveillance des Wings.

Hull a semblé ennuyé par l'étroite surveillance exercée par Watson et il s'est vengé en le plaquant dans la rampe à plusieurs occasions.

Les Wings étaient loin de ressembler à l'équipe qui avait écrasé les Hawks 7-0 dimanche après-midi.

Les Wings ont pris l'avance dès le premier engagement et semblaient en voie de répéter leur exploit de dimanche dernier, mais, après les deux buts des Hawks dans la seconde reprise, les locaux ont ralenti considérablement.

La joute a donné lieu à du jeu fort rude et les Wings ont affiché un avantage de 30-24 dans les lancers, mais Roger Crozier a sauvé les locaux d'un plus grand désastre en brillant dans la dernière reprise.

BUTS

Après avoir été projeté sur la glace par Hull, Watson a accepté une passe de Bill Gadsby, a déjoué Glenn Hall avec un long lancer qui a rebondi devant le filet.

Maki a égalé les chances dans le second engagement pendant une punition à Bert Marshall. Alors que trois joueurs surveillaient Hull, ce dernier a complété une passe à Maki, laissé seul devant les buts.

Les Hawks ont continué de presser le jeu et ils ont été récompensés quand Nesterenko a déjoué Crozier même si Paul Henderson l'entourait de ses bras.

Alex Delvecchio a écopé d'une mineure à 47 secondes de la fin du match, mais le pilote Sid Abel a toutefois remplacé son gardien par un ailier dans les dernières secondes de jeu.

L'arbitre a imposé 12 punitions, y compris une majeure à Doug Jarrett qui a coupé un rival avec son hockey dans la deuxième reprise.

Première période

1—Détroit, Watson (Boivin, Gadsby) ... 15.01
Punitions : Hull 0.40, Boivin 3.33, Watson 5.38, Angotti 8.30, Vasko 11.20, Jarrett, majeure, Bathgate 14.15.

Deuxième période

2—Chicago Maki (Mikita, Hull) ... 6.19
3—Chicago, Nesterenko (Ravlich) ... 18.43
Punitions : Marshall 5.25, Hull 10.39, Watson 15.41.

Troisième période

Aucun but
Punitions : Smith 5.16, Delvecchio 19.13.

Lancers :

Chicago	5	9	10	— 24
Détroit	12	9	9	— 30

Assistance : 14,496.

Shawinigan gagne 6 à 4 à Halifax

HALIFAX (P.C.) — Les Bruins de Shawinigan ont mis fin à un match serré en comptant à trois reprises dans la troisième période hier soir et en l'emportant 6-4 sur les Canadiens juniors de Halifax dans la première joute de leur série semi-finale de l'Est, 4 de 7, en vue de la coupe Memorial.

La deuxième partie de la série aura lieu ici ce soir.

Les trois buts des visiteurs ont ralenti considérablement l'élan des locaux, qui avaient tenu leur bout jusque là.

George Farnham a d'abord ouvert le pointage au profit des Bruins après 22 secondes de jeu, mais Roddy Bossy a égalé les chances deux minutes plus tard. Dominique De Castris a redonné l'avantage aux visiteurs à 11:18, puis Fraser Rice a réussi le premier de ses trois buts au profit des locaux avant la fin du premier engagement.

Rice a donné l'avance aux Canadiens dans le second engagement, où Jacques Michel a égalé les chances une autre fois dans le match.

Première période

1—Shawinigan, Farham ... 0.22
2—Halifax, Bossy (Blythe, Hornby) ... 2.44
3—Shawinigan, Decastris (Sara-Bournet Tremblay) ... 11.18
4—Halifax, Rice (Bossy, Hornby) ... 12.54
Punitions : Beaulé 1.35, Lafrenière 2.13, Gaudet 10.15, Clayton 11.40, Marcotte, O'Byrne 12.43, Guimond 13.42, O'Byrne 15.46, Beaulé, Rice 19.00.

Deuxième période

5—Halifax, Rice (Hornby, MacDonald) ... 10.25
6—Shawinigan, Michel (Lafrenière, Farnham) ... 17.27
Punitions : O'Byrne 4.25, Lafrenière 8.27.

Troisième période

7—Shawinigan, Pépin (Michel) ... 9.57
8—Shawinigan, Beaulé (Pépin, Decastris) ... 11.48
9—Shawinigan, Decastris (Sara-Bournet) ... 12.23
10—Halifax, Rice ... 17.43
Punitions : Shannon 2.21, Decastris 3.09, Lafrenière 8.11, Gaudet 11.40, Decastris 12.50.

Lancers :

Shawinigan	9	10	9	— 28
Halifax	10	11	14	— 35

Meilleurs compteurs

	B.	A.	Pts
Béliveau, Mtl	2	2	4
Howe, Dét	1	3	4
Ullman, Dét	0	4	4
Rousseau, Mtl	3	0	3
Prentice, Dét	2	1	3
Shack, Tor	2	1	3
Backstrom, Mtl	1	2	3
Provost, Mtl	1	2	3
J.-C. Tremblay, Mtl	1	2	3
Delvecchio, Dét	0	3	3
G. Tremblay, Mtl	0	3	3

Prochaines dates

JEUDI 14 AVRIL

Montréal à Toronto (TV)
Chicago à Détroit

AUTRES DATES SI NECESSAIRE

SAMEDI 16 AVRIL

Toronto à Montréal (?)

DIMANCHE 17 AVRIL

Détroit à Chicago (TV)

MARDI 19 AVRIL

Montréal à Toronto (?)
Chicago à Détroit (?)

JEUDI 21 AVRIL

Toronto à Montréal (?)
Détroit à Chicago (?)

Acquisitions des Alouettes

MONTREAL (P.C.) — Les Alouettes de Montréal ont fait savoir hier qu'ils avaient acheté le demi Bill Gray des Roughriders de la Saskatchewan pour une somme d'argent indéterminée.

De plus, le pilote Darrel Mudra a révélé que l'équipe avait embauché le collégien américain Vernus Ragsdale de la Louisiane et Dave McIninich, du collège Loyola.

Gray portait les couleurs des Roughriders depuis cinq ans. Il a accepté 14 passes pour 164 verges l'an dernier, tout en récoltant 494 verges au sol.

Bob Minihane était de passage à Montréal hier afin de subir des examens aux rayons X à la suite d'une blessure au rein subie à la fin de la dernière saison alors qu'il a manqué les trois derniers matches réguliers et les parties de la semi-finale.

CANADAIR LIMITED
MONTREAL

désire embaucher

DES OUTILLEURS

capables de fabriquer des outils servant à des opérations d'usinage et de montage, d'après plans et devis.

FAISEURS DE GABARITS
(JIG MAKERS)

capables de fabriquer des gabarits d'assemblage (moyen et gros) en partant de plans et devis.

Les candidats devront avoir une formation d'école technique, ainsi que plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'outillage.

CANADAIR VOUS OFFRE :

- Un programme de recherche et d'expansion industrielle de plusieurs millions de dollars, qui vous permettra, tout en faisant un travail intéressant, d'acquérir une expérience générale dans des domaines aussi différents que : l'architecture, les avions de combats, les véhicules montés sur chenilles et sur coussin d'air, et autres projets.
- Salaires intéressants.
- Assurance-groupe, maladie, hospitalisation, vie.
- Excellent plan de pension.
- Vacances.

AUX APPLICANTS DE L'EXTERIEUR :

Pour recevoir une formule d'application, envoyez ce coupon

CANADAIR LTEE, C.P. 6087, Montréal, P.Q.

Att : M. J. Thompson (Bureau du personnel)

Veuillez s'il vous plaît me faire parvenir des formules de demande d'emploi sans aucune obligation de ma part.

NOM ..... AGE .....
ADRESSE ..... TEL. .....
VILLE ..... CTE .....

CANADAIR LIMITED
C.P. 6087, Montréal, Québec.

Emerson et Santana vont venir à Québec

Ils prendront part au tournoi DOW

La plus grande compétition de tennis amateur jamais présentée au Canada se déroulera du 15 de au 21 août prochain à Québec sur les courts du Club de Tennis des Employés Civils. Ce tournoi-rotation commandité par la brasserie Dow, se jouera selon la même formule qu' l'an dernier, c'est-à-dire que chacun des six participants jouera un match contre chacun des cinq autres, les deux meilleurs de la semaine s'affrontant dans une grande finale le dernier jour de la compétition pour l'obtention de la "Coupe Dow". Le grand avantage de ce tournoi c'est que les amateurs peuvent voir dès la première journée des matches s'apparentant à ceux que l'on ne voit habituellement qu'à partir des quarts de finale dans un tournoi conventionnel.

Rafael OSUNA

Manuel SANTANA

Devant le succès remporté l'an dernier, où plus de 6,000 personnes ont assisté à la première édition de cette nouvelle formule de tournoi appelée tournoi-rotation, la direction du tournoi a décidé d'aller plus haut cette année et elle a eu la main heureuse en réussissant à s'assurer la présence des deux meilleurs joueurs amateurs du monde, l'Espagnol Manuel Santana et l'Australien Roy Emerson, auxquels se joindront le Sud-Africain Cliff Drysdale, le Mexicain Rafael Osuna, le Suédois Jan Eric Lundquist et le Canadien Robert Bédard.

On tentait depuis longtemps de faire venir à Québec le célèbre Emerson qui est très sollicité partout. Rejoint en Afrique du Sud, où il participait aux championnats nationaux de ce pays, l'athlète australien a finalement consenti à venir à Québec cet été.

Le problème majeur du "Civil" maintenant en un d'espace pour recevoir tous les amateurs de Québec et de la Province qui voudront voir à l'oeuvre Emerson et Santana s'affrontant sur un même court.

Des billets de série seront mis en vente avant le tournoi, et il est même possible que des sections à sièges réservés soient spécialement aménagés pour la circonstance.

● **Au cours des prochains quatre mois, les organisateurs du prochain tournoi de tennis international de Québec se réuniront souvent pour régler tous les détails de la compétition qui se prolongera durant une semaine. Quelques-uns d'entre-eux sont groupés sur cette photo prise aux Voûtes Jean Talon. Ce sont, de gauche à droite : MM. J.-L. Descoteaux, directeur; Ronald Côté, le président du Club de Tennis des Employés Civils; Claude Dufresne, propagandiste du tournoi; Robert Poirier, gérant des promotions de la Brasserie DOW et Gaston Savard, gérant du tournoi.** (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Un bouquet d'étoiles sur les courts des Employés Civils

Pour donner une meilleure idée de la qualité et de la force des compétiteurs en présence, voici le classement des dix meilleurs joueurs au monde établi par la revue américaine "World Tennis" pour l'année 1965 :

		Matches gagnés	Matches perdus
1.	Manolo SANTANA (Espagne)	39	5
2.	Roy EMERSON (Australie)	23	13
3.	Fred STOLLE (Australie)	15	24
4.	Cliff DRYSDALE (Afrique du Sud)	23	14
5.	Dennis RALSTON (Etats-Unis)	31	14
6.	Arthur ASHE (Etats-Unis)	17	12
7.	Jan Eric LUNDQUIST (Suède)	13	8
8.	Rafael OSUNA (Mexique)	8	16
9.	Ramanathan KRISHNAN (Indes)	11	25
10.	Martin MULLIGAN (Australie)	3	2

Ajoutons qu'Emerson est le Champion le plus récent de Wimbledon, champion d'Australie et le meilleur joueur de l'équipe australienne de la coupe Davis qui détient, comme on le sait, cette fameuse coupe, emblème du championnat du monde.

Santana, pour sa part, est le champion d'Espagne et le champion américain depuis son triomphe de septembre dernier, à Forest Hills.

Drysdale est le champion d'Afrique du Sud, vainqueur du tournoi d'Italie, et fut finaliste à Forest Hills l'automne dernier.

Le Suédois Jan Eric Lundquist est, depuis plusieurs années, le meilleur joueur des pays scandinaves et remporta l'an dernier le championnat américain sur courts intérieurs.

Rafael Osuna, le spectaculaire Mexicain, est déjà connu à Québec puisqu'il a participé au tournoi-rotation de l'été dernier. A Forest Hills, depuis, il a atteint la semi-finale des championnats américains, où il a perdu aux mains de Drysdale.

Enfin, le toujours très populaire Robert Bédard qu'on n'a plus besoin de présenter aux amateurs locaux et qui effectue un retour cette année dans les compétitions de la coupe Davis, alors qu'il jouera pour l'équipe canadienne.

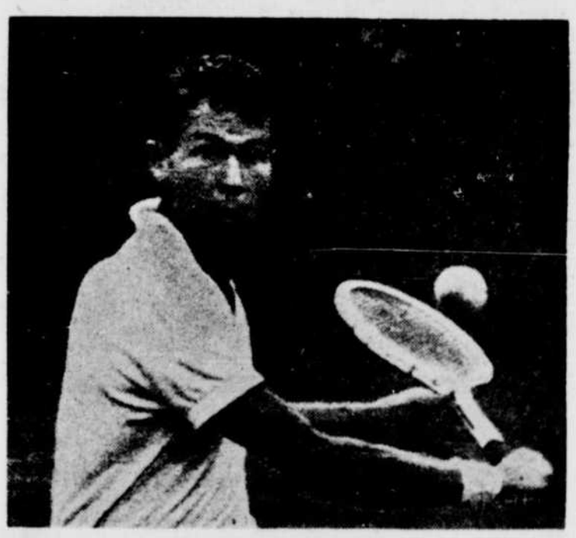

Cliff DRYSDALE

Roy EMERSON

Curieux record mondial en ski

Helsinki. — (AFP) — Les habitants de Padasjoki, une petite municipalité du sud de la Finlande, viennent de s'approprier un curieux record du monde en ski. En effet, ils ont entamé la nuit dernière le 90ième jour d'une course de relais à laquelle tous les citoyens jeunes et vieux, capables de chausser une paire de ski, ont participé.

Parmi les 5,000 habitants de cette localité, 1,500 ont déjà pris part à cette course d'endurance collective couvrant plus de 14,000 fois la piste de 7-10 de mille, soit le chiffre astronomique de 10,000 milles sans discontinuer, de jour comme de nuit. On a vu tantôt de très jeunes enfants — le record appartient à un bambin de quatre ans, — tantôt des personnes âgées — la palme revient à un septuagénaire — apporter, dans la mesure de leurs possibilités leur contribution à ce "marathon". On vit même un homme tenir la piste douze heures durant par une température de moins 25 degrés.

C'est donc dans l'enthousiasme que les habitants de Padasjoki ont appris cette nuit qu'ils avaient dépossédé Joenssu, autre localité finlandaise, qui figurait sur les tablettes avec 89 jours et demi. Mais ils sont bien décidé à ne pas en rester là. Ils veulent en effet, "accrocher" solidement leur record et sont résolus à poursuivre l'épreuve jusqu'au 19 avril. La seule question qui se pose maintenant est de savoir s'il y aura suffisamment de neige.

Hockey Ontarien

OSHAWA (P.C.) — Les Generals d'Oshawa ont remporté leur premier titre en plus de 20 ans dans la ligue Junior de l'Ontario hier soir en triomphant des Rangers de Kitchener 3-2, ce qui leur a assuré la série finale par 4-1.

Bill Little, Wayne Cashman et Barry Wilkins ont réussi les buts des vainqueurs tandis que John Beechey et Walter Tkaczuk répliquaient au profit des vaincus.

L'allure du match à été retardée considérablement par des batailles dans la deuxième période.

JOHANNESBURG. (A.F.P.) — Les Australiens Roy Emerson et Fred Stolle, associés en double, ont enlevé, hier après-midi, à Johannesburg, le titre de champions internationaux d'Afrique du Sud en battant les Sud-Africains Forbes et Segal en finale 6-3, 3-6, 6-3 et 7-5.

— — —

JOHANNESBURG. (A.F.P.) — Les championnats internationaux d'Afrique du Sud se sont terminés hier par une grande surprise : la défaite de la grande favorite, l'Australienne Margaret Smith, par la numéro un américaine, Billie Jean Moffit-King 3-6, 2-6.

4 championnats provinciaux conquis par les leveurs de poids québécois

Une formidable équipe, formée de dix jeunes leveurs de poids, a fait honneur à la ville de Québec, en fin de semaine dernière à Montréal lors des championnats provinciaux tenus au Centre St-Charles. En effet, quatre jeunes haltérophiles de la vieille capitale se sont signalés tout particulièrement en remportant quatre championnats sur les sept classes du tournoi. Il s'agit d'abord du jeune Denis Dubé, âgé de 17 ans et représentant le Studio Dionne, qui remporta sa classe très facilement avec un magnifique total de 565. Chez les poids-plumes, soit 50 livres de plus que son plus proche adversaire, son coéquipier Rosaire Laverdière du Studio Dionne également.

Dubé, qui vient tout juste de remporter le championnat juvénile canadien il y a quelques semaines, fut considéré le deuxième meilleur leveur du tournoi qui comprenait 23 participants. Celui qui se classa premier, selon la formule Hoffman, fut Yves Dubuc de la Palestre Nationale, champion poids-légers.

Un autre jeune québécois âgé de 17 ans du Studio Dionne a également fait sa marque en établissant deux nouveaux records canadiens juvéniles (moins de 20 ans) un au développé avec 131 lbs, et l'autre au total de 395, dans la classe des poids-mouches. Genest dut toutefois lever chez les poids-coqs, étant donné que cette nouvelle classe à 114 lbs n'est pas reconnue dans ces championnats provinciaux. Il se classa tout de même 2e derrière P. Cloutier de la Palestre. Il détient maintenant tous les records de cette catégorie avec 131 au développé, 120¼ à l'arraché, 160 à l'épaulé jeté et 395 au total. De plus, son record au développé constitue un record juvénile de l'Empire, éclipsant celui de W. Wright d'Ecosse, à 129¼.

L'autre champion Hector Taillefer de St-Michel-Archange, fut celui qui eut la plus forte compétition du tournoi. Il remporta de justesse par 5 livres seulement sur son plus dangereux rival, J. Tabachnick du Central Y.M.C.A. qui lui arracha la victoire avec son dernier épaulé jeté à 260 lbs. Tabachnik dominait depuis le début avec ses deux premiers levers à 215 et 195 contre les 200 et 200 de Taillefer. Il a fait preuve d'un grand courage en réussissant cet exploit puisque précédemment, il échouait dans sa deuxième tentative pour soulever ce fameux poids de 260 lbs.

Guy Brière du Studio Villeneuve fut le troisième champion de la journée en réussissant un magnifique total de 700. Brière, qui ne lève que depuis quelques mois seulement, améliore sa marque à chacune de ses apparitions. Il dut tout de même batailler ferme afin de vaincre son jeune adversaire Jean Bouffard, du Studio Dionne, qui est âgé de 15 ans seulement. Son total fut de 685.

Le quatrième champion, Bernard Tremblay de St-Michel-Archange, remporta haut la main la catégorie des poids-lourds au poids corporel de 211 lbs. Il enregistra un développé de 215, arraché 185 et un épaulé jeté de 235 pour un total de 645.

Jean-Yves Dionne, qui accompagnait l'équipe, était évidemment très satisfait de la performance de chacun de ces jeunes athlètes québécois.

Whitey Ford et les Yankees encaissent un premier échec

NEW YORK PA — Grâce à un simple de Norm Cash aux dépens de Whitey Ford dans la 9e manche hier, les Tigers de Detroit ont vaincu les Yankees de New York 2-1 lors de leur partie d'ouverture dans la ligue Américaine.

Mickey Lolich a alloué six coups sûrs et retiré 10 rivaux au bâton en ayant le meilleur sur Ford dans ce duel de lanceurs gauchers.

Les Yankees ont été menaçants à leur tour au bâton dans le dernier engagement avec deux hommes sur les sentiers après un retrait, mais Lolich a retiré les deux frappeurs suivants sur de courtes chandelles.

Joe Pepitone avait donné une avance de 1-0 aux locaux avec un circuit dans la 5e reprise, mais les Tigers avaient répliqué dans la 6e manche avec un double et un simple.

Le gérant Charlie Dressen s'est opposé dès le début du match, à ce que Ford utilise une bouteille d'eau chaude dans sa poche pour se tenir à la chaleur. L'arbitre lui a donné raison.

Ford a alloué six coups sûrs aux Tigers avant de céder sa place à Pedro Ramos après deux retraits dans la 9e manche.

Detroit 000 001 001-2 6 0
New York 000 010 000-1 6 2

Lolich et Freehan; Ford, Ramos 9 et Howard. G-Lolich 1-0. P-Ford 0-1. Cir: NY-Pepitone 1.

14 MANCHES POUR LES DEBUTS DE STANKY

CHICAGO PA — Tom McCraw a frappé un simple alors que les buts étaient tous occupés dans la 14e manche hier, procurant un gain de 3-2 aux White Sox de Chicago sur les Angels de la Californie lors de leur match d'ouverture dans la ligue Américaine.

George Brunet a été la victime de ce coup décisif après avoir alloué deux simples en relève dans cette emprise.

La recrue Tommy Agee avait annulé une avance de 2-0 des Angels en cognant un circuit de deux points aux dépens de Dean Chance dans la 7e manche.

Joe Adcock avait également bouclé le circuit au profit des Angels dans le 6e engagement.

Californie
000 011 000 000 00-2 7 0
Chicago
000 000 200 000 01-3 11 0

Chance, Lee 9 Sukla 12 Brunet 14 et Rodgers; John, Locker 7 Fisher 9 Higgins 12 Pizarro 14 et Romano, Marin 5. G-Pizarro 1-0, B-Brunet 0-1. Cir: Cal- Adcock 1; Chi-Agee 1.

LES TWINS, DE JUSTESSE

MINNEAPOLIS PA — Un simple de Sandy Valdespino dans la 9e manche a procuré un gain de 2-1 aux Twins de Minnesota sur les As de Kansas City hier, lors d'une des joutes d'ouverture dans la ligue Américaine.

Mudcat Grant a alloué six coups sûrs aux visiteurs, mais Catfish Hunter a tenu les locaux à quatre coups sûrs seulement en écopant du revers.

Les Twins ont profité d'une erreur pour compter leur premier point dans la 3e reprise, puis les As ont égalisé les chances dans l'engagement suivant lorsque Mike Hershberger, auteur de l'erreur des visiteurs, a cogné un triple avant de compter sur un retrait au champ intérieur.

Kansas City 000 100 000-1 6 1
Minnesota 001 000 001-2 4 0

Hunter et Bryan; Grant et Battey. G-Grant 1-0. P-Hunter (0-1) 0-1.

BALK A LA TROISIEME

BOSTON PA — Jim Lonborg, qui avait lancé parfaitement en relève pendant trois manches, a commis un "balk" avec les buts occupés dans la 13e reprise hier et a ainsi donné un gain de 5-4 aux Orioles de Baltimore aux dépens des Red Sox de Boston dans leur partie d'ouverture dans la ligue Américaine.

Un excellent jeu défensif du nouveau capitaine des Sox, Carl Yastrzemski, a nécessité le jeu supplémentaire dans la 9e reprise alors que Brooks Robinson a égalé les chances à 4-4 avec un simple alors que les buts étaient tous occupés. Woodie Held a tenté de compter sur le jeu, mais le lancer du capitaine l'a retiré au marbre.

Frank Robinson a cogné son premier circuit dans la LA au profit des Orioles dans la 5e reprise.

Baltimore
200 010 001 000 1-5 11 0
Boston
003 000 010 000 0-4 9 1

Barber, Drabowsky 7 S. Miller 9 Watt 13 et Etchebarre, Roznovsky 9; Wilson, Radatz 9 Grilli 9 Osinski 9 Lonborg 10 et Ryan. G-S. Miller. P-Lonborg. Cir: Bal-B. Robinson 1 F. Robinson 1.

HIER

Ligue Américaine
Kansas City 1, Minnesota 2
Californie 2, Chicago 3
Détroit 2, New York 1
Baltimore 5, Boston 4

Ligue Nationale
Pittsburgh 3, Atlanta 2
Chicago 1, San Francisco 9
Philadelphie à St-Louis (pluie)
Houston 2 Los Angeles 3
New York à Cincinnati (pluie)

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Pittsburgh à Atlanta (s)
Chicago à San Francisco (s)
Philadelphie à St-Louis (s)
Houston à Los Angeles (s)
New York à Cincinnati (s)

Ligue Américaine
Kansas City à Minnesota
Détroit à New York
Baltimore à Boston
Cleveland à Washington (s)

LES CLASSEMENTS
LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	1	0	1.000	—
San Francisco	1	0	1.000	—
Pittsburgh	1	0	1.000	—
Cincinnati	0	0	.000	½
Philadelphie	0	0	.000	½
St-Louis	0	0	.000	½
New York	0	0	.000	½
Atlanta	0	1	.000	1
Chicago	0	1	.000	1
Houston	0	1	.000	1

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	1	0	1.000	—
Détroit	1	0	1.000	—
Cleveland	1	0	1.000	—
Minnesota	1	0	1.000	—
Chicago	1	0	1.000	—
Californie	0	1	.000	1
Boston	0	1	.000	1
Kansas City	0	1	.000	1
New York	0	1	.000	1
Washington	0	1	.000	1

LANCEURS PROBABLES

Ligue Nationale
Houston, Dierker 7-8 à Los Angeles, Koufax 26-8, soir
Pittsburgh, Law 17-9 à Atlanta, Johnson 13-8, soir
Philadelphie, Short 18-11 à St-Louis Simmons 9-15, soir.
New York, Hamilton 0-0 à Cincinnati Ellis 22-10, soir.
Chicago, Broglio 1-6 à San Francisco, Shaw 16-9, soir.

Ligue Américaine
Kansas City, Shelton 16-8 à Minnesota, Pascual 9-3
Cleveland, Bell 6-5 à Washington, Duckworth 2-2, soir
Détroit, McLain 16-6 à New York, Stottlemyre 20-9
Baltimore, Palmer 5-4 à Boston, Morehead 10-13.

Marichal et Mays accueillent durement le retour de Durocher

SAN FRANCISCO (P.A.) — Juan Marichal, as-lanceur des Giants de San Francisco, a perdu une partie parfaite à la septième manche hier, mais il a toutefois écrasé les Cubs de Chicago 9-1 dans la ligue Nationale.

Willie Mays a gâché le retour de son ancien patron Leo Durocher comme gérant en cognant un circuit de deux points dans une 4e reprise marquée de six points.

Len Gabrielson a ajouté un autre circuit dans la 7e manche.

Marichal a retiré les 18 premiers rivaux à l'affronter, mais Ty Cline a profité d'une erreur pour se rendre sur les sentiers et compter subséquemment sur un double et un retrait au champ intérieur.

Durocher, qui en était à son premier match depuis 1955 alors qu'il avait pris sa retraite après huit saisons aux rênes des Giants, est demeuré dans l'abri des joueurs pendant tout le match disputé devant 40,960 spectateurs.

Chicago 000 000 100—1 3 2
San Fran 000 600 12x—9 12 2

Jackson, Hands 4 Faul 6 Hoeft 8 et Hundley; Marichal et Haller. G. — Marichal 1-0. P. — Jackson 0-1. Cir.: S F — Mays 1, Gabrielson 1.

OUVERTURE GACHEE POUR LES GIANTS

Pittsburgh
000 000 010 000 2—3 10 0
Atlanta
000 010 000 000 1—2 8 1

Veale, Face 9 Schwall 10 et Pagliaroni; Cloninger et Torre. G. — Schwall 1-0. P. — Cloninger 0-1. Cir.: Pgh — Pagliaroni 1, Stargell 1; Atl — Torre (2) 2.

Belle offre à Cassius Clay pour boxer en Angleterre

Londres. — (AFP) — Les organisateurs de boxe britanniques Harry Levene et Micky Duff ont adressé à Cassius Clay une offre de $280,000 afin qu'il défende son titre mondial des poids lourds, le 21 ou le 28 mai prochain, contre Henry Cooper, champion de l'Empire britannique.

Cooper est l'un des très rares boxeurs à avoir envoyé Clay au tapis. L'événement eut lieu le 18 juin 1963 à Londres. Touché de plein fouet par le fameux crochet de gauche de l'Anglais, Clay resta plusieurs secondes à terre. Il finit par l'emporter au 5e round, mais sur blessure de son adversaire.

"Si cette proposition est acceptée, a précisé Micky Duff, le combat aura lieu en plein air, dans l'un des stades de football de Londres".

L'organisation éventuelle de ce championnat du monde est toutefois tributaire de la décision prise par les autorités militaires américaines à l'endroit de Clay, concernant le départ sous les drapeaux de ce dernier.

Par ailleurs, le boxeur argentin Horacio Accavallo défendra son titre de champion du monde des poids mouche le 6 mai prochain à Santiago, au Chili.

Son adversaire sera Jose Flores, champion chilien de la catégorie.

Au Cambrai

Dans le tournoi mixte des Maitres qui se poursuit présentement au club de curling Cambrai, voici les résultats des matches joués hier soir :
Paul Lessard 7, Henri Plamondon 5
Roland Mainguy 3, Gerry Venne 5
Guy Breton 0, Roger St-Hilaire 10
Gerry Dempsey 13, Ben Girard 3
Gaston Asselin 9, Marcel Normand 4
G. MacWilliam 7, Guy Germain 6

QUEBEC-DISTRICT

La ligue des Petites Quilles classe 'A' Québec-District prend la vedette cette semaine avec le début des séries éliminatoires. En effet, c'est aujourd'hui que la première ronde sera disputée dans les différents centres de quilles du district.

Ne pas oublier que c'est une série de 6 parties au total des points qui devra se jouer le même soir, série home & home ou 3 parties sur chacun de leur terrain respectif.

La saison régulière s'est terminée comme elle avait commencée avec des parties formidables. Maurice Héroux pour sa part roule 247 et s'empare du prix Dow; Emile Poulin fabrique le plus haut triple, 632, avec des simples de 218, 207 et 207.

SERIES ELIMINATOIRES
1ère RONDE — 13 Avril 1966
SECTION NO 1
Salle Courville vs Salle Drolet
Salon Lévis vs J. A. Mainguy
Ctre Loretteville vs Salon Frontenac
Salle Montmartre vs Salle Barbeau
Salle Giroux vs Salle Levesque
Ctre St-Pascal No 2 vs Ernest Robitaille - Les Huiles
Salle Vallières vs Ctre St-Sacrement
SECTION No 2
Alfred Cloutier Ltée bye
Cord. Idéale vs Hôp. St-M. Archange
Ctre St-Pascal No 1 bye
Salle Bernard vs Salle Tremblay
Bouchad Auto vs Drouin & Rancourt
Salle Limoilou - A. Lafleur vs Salle Les Saules
Michel Paré Auto vs Ctre St-J. Bapt.

CLASSEMENT DES EQUIPES

SECTION NO 1

Salle Courville	63	23	88
Salon Lévis	51½	21	72½
Centre Loretteville	51	18	69
Salle Montmartre	48	20	68
Salle Giroux	50	17	67
Ctre St-Pascal No 2	36	13	49
Salle Vallières	38	11	49
Centre St-Sacrement	37	11	48
E. Robitaille-Les Huiles	25½	9	44½
Salle Levesque	30	11	41
Salle Barbeau	27	6	33
Salon Frontenac	22½	7	29½
J. A. Mainguy	22½	6	28½
Salle Drolet	20½	8	28½

SECTION NO 2

Alfred Cloutier Ltée	39½	23	82½
Cordonnerie Idéale	58	19	77
Centre St-Pascal No 1	32	18	70
Salle Bernard	30½	16	66½
Bouchard Auto vs Drouin & Rancourt			
Salle Limoilou - A. Lafleur	39½	17	56½
Michel Paré Auto	41	13	54
Ctre St-J. Baptiste	33	13	46
Salle Les Saules	36	9	45
Drouin & Rancourt	34	11	45
Salle Tremblay	25½	6	31½
Drouin & Frères	23	6	29
Hôp. St-M. Archange	20½	4	24½
Salle St-Malo	10½	8	18½

15 premières moyennes individuelles 2/3 — 54 parties et plus

Gilles Nadeau	60	182.33
Emile Poulin	62	178.33
Maurice Héroux	69	172.26
Jean-Guy Rousseau	65	169.30
Francois Sipos	62	167.49
Jacques Grenier	69	166.61
Michel Fréchette	72	166.55
Ronald Pousseau	65	166.11
Gilbert Barbeau	72	165.42
Daniel Cloutier	81	165.41
Marc Paré	60	165.33
Sylvain Cloutier	60	163.13
Yvan Trudel	63	163.50
Jacques Careau	66	162.27
Marius Magnan	58	162.15

Equipes ayant gagné par 4-0
Salon Lévis — Centre Loretteville — Salle Vallières — Salle Courville — Salle Tremblay — Alfred Cloutier Ltée — Drouin & Rancourt — Ctre St-Pascal No 1 — Salle Bernard.

Joueurs ayant roulé 550 et plus

Emile Poulin	632
Gilbert Barbeau	562
Gaston Moffet	571
Gerald Bastien	571
Pierre Maheu	571
Martin Cloutier	555

Simples d'équipe de 900 et plus

Alfred Cloutier Ltée	978
Centre Loretteville	907 - 917

Triples d'équipe de 2,400 et plus

Centre Loretteville	2616
Alfred Cloutier Ltée	2562
Salon Lévis	2524
Salle Giroux	2432
Salle Courville	2403

Plus haut simple individuel
Maurice Héroux (S. Mtmartre) 247

Plus haut triple individuel
Emile Poulin, Lévis 218-207-207—632

Plus haut simple d'équipe
Alfred Cloutier Ltée 978

Plus haut triple d'équipe
Centre Loretteville 1 2616

Prix de la Brasserie Dow
Maurice Héroux (S. Mtmartre) 247

Prix Samson Shoes
Jacques Grenier (Salle Courville)

Suite à la conférence sur le crime

La GRC dévoile un réseau de transmission de photos qu'elle espère voir installer dans divers postes de police du Canada

OTTAWA (P.C.) — La Gendarmerie royale a montré hier aux journalistes de la capitale fédérale les premières unités d'un réseau de transmission de photographies qu'elle espère voir installer un jour dans les postes de police des principales villes du Canada.

Les machines seront capables de copier les faux chèques les documents et même les empreintes digitales dans leurs moindres détails.

L'organisation de ce réseau de téléphoto fait suite à la conférence fédérale-provinciale sur le crime organisé tenue à Ottawa en janvier dernier alors que le gouvernement fédéral avait promis à la GRC une subvention additionnelle de $15,000,000 pour l'aider à accroître l'intensité de la lutte contre le crime.

Le réseau, cette année, ne s'étendra qu'aux bureaux d'Ottawa, de Montréal, de Toronto et de Vancouver de la Gendarmerie royale, mais d'ici cinq ans, le service sera étendu dans les principales villes canadiennes, dont Calgary, Saskatoon et Québec.

Le commissaire de la GRC, M. George McClellan, a exprimé hier l'espoir que les corps policiers provinciaux et municipaux se joindront à ce réseau, particulièrement dans les régions où le crime organisé est le plus puissant.

Hier, on a transmis par téléphoto des emprintes digitales d'une salle des bureaux de la GRC à Ottawa jusqu'à Winnipeg, aller-retour, soit sur une distance de quelque 3,000 milles. L'oeil non entraîné ne pouvait pas discerner de différence entre l'original et la copie.

Les machines, fabriquées en Grande-Bretagne, seront louées à la GRC par le service de télécommunications du Canadien National - Canadien Pacifique au coût de $500 à $600 par mois par machine, ce qui fera environ $100,000 par mois quand les 16 unités seront en opération.

Ce nouveau service permettra également au commissaire de la GRC d'avoir des conférences avec ses principaux subalternes dans les villes desservies.

M. McClellan a dit que la machine utilisée à Ottawa a servi pour la première fois le 22 janvier dernier alors que Scotland Yard demandait des renseignements sur un narcomane d'origine canadienne. En moins de deux heures, la police britannique possédait tous les détails voulus sur le dossier criminel du prévenu.

La Grande-Bretagne utilise déjà ce service, et Ottawa espère qu'éventuellement le FBI américain s'en servira.

Le commissaire croit que le service permettra un travail des plus rapides et que dans le cas des faux chèques, par exemple, il sera possible que la police rattrape son homme avant même qu'il n'ait quitté la ville.

Les services de téléphoto sont déjà utilisés au Canada depuis plusieurs années par le ministère des Transports pour la transmission des cartes de température et le service de photographie de la Presse Canadienne qui dessert 61 journaux et postes de télévision. Ces images sont diffusées à 135 lignes au pouce, alors que celui de la GRC le sera à 200 lignes au pouce, ce qui améliore grandement la qualité.

Le poste récepteur prend 22 secondes pour développer et imprimer la photographie alors que la transmission dure neuf minutes.

Certains croient qu'adhérer à un syndicat les place au-dessus de la loi (H. B. Style)

PETERBOROUGH, Ont. — (P.C.) — Certains unionistes militants semblent croire qu'adhérer à un syndicat les place au-dessus de la loi, a déclaré mardi le président de l'Association des manufacturiers canadiens.

M. Humphrey B. Style qui s'adressait aux membres de la section de Peterborough de l'Association, a émis l'opinion que l'impunité dont ils semblent parfois jouir contribue sûrement à raffermir leur conviction.

M. Style s'en prenait au piquetage massif qui devrait à son avis, être aboli. "Ceux qui y prennent part se justifient en expliquant qu'il s'agit là d'une simple manifestation de solidarité, le syndicat ayant, dans le cas d'une grève légale, le droit incontestable d'informer le public de l'existence de la grève et celui de tenter, par des moyens pacifiques, de convaincre les employés de s'abstenir du travail, a-t-il ajouté.

"Tout le monde sait fort bien que si tel était le cas, le piquetage symbolique d'un nombre limité de grévistes servirait aussi bien leur objectif.

"En fait, le piquetage massif intimide et harcèle quiconque a à faire avec la compagnie en cause.

"Le pire de toutes ces histoires, c'est qu'un mépris aussi manifeste de la loi du pays puisse atteindre une telle ampleur. On ne saurait même imaginer que des mouvements d'un autre genre sortent indemnes d'un semblable défi à l'ordre établi.

M. Style a précisé que jusqu'à ce que le piquetage massif soit interdit, les employeurs continueront de recourir à l'unique moyen dont ils disposent pour parer à cet abus: les injonctions qui limitent le nombre de piqueteurs. "Si cette mesure n'a pas l'heur de plaire aux syndiqués, à eux alors de cesser de créer des situations qui la rendent indispensable.

Le conférencier n'a pas mis en doute le droit de grève des syndiqués mais a tenté de faire valoir les droits des autres citoyens.

"L'employeur a le droit de continuer à produire dans la mesure où il le peut et les ouvriers qui ne jugent pas devoir se mettre en grève ont, eux aussi, le droit de continuer à travailler.

"Ce qui est plus important encore est le droit de la collectivité de s'attendre à ce que l'on n'abuse pas des droits de groupes et à ce qu'on fasse la distinction entre "liberté" et "licence". C'est le droit et le devoir du public de punir ceux qui lèsent les droits d'autrui.

"Les extrémistes de cette trempe donnent souvent l'impression qu'ils agissent au nom de tous les travailleurs. Ils se prennent pour des apôtres qui ont épousé la cause de l'opprimé tyrannisé, victime d'une classe patronale endurcie au point d'avoir perdu tout sens d'humanité.

"Naturellement, une telle notion est pure bêtise, comme le savent fort bien d'ailleurs la très grande majorité des employés, syndiqués ou non.

M. Style a nié que la prospérité du Canada soit l'oeuvre exclusive des syndicats.

"Encore aujourd'hui, a-t-il dit, moins de trois travailleurs sur dix adhèrent à un syndicat.

Prise de position de M. Pearson sur le bilinguisme jugée "courageuse et sincère" par des fonctionnaires

OTTAWA (P.C.) — L'Association des fonctionnaires fédéraux d'expression française qualifie de "sincère et de courageuse" la prise de position qu'exprime la déclaration faite la semaine dernière par le premier ministre, M. Lester B. Pearson, concernant le bilinguisme dans la fonction publique fédérale.

"La déclaration du premier ministre, affirme l'Association dans un communiqué de presse publié mardi, doit être vue comme une prise de position sincère et courageuse. Elle constitue la première politique d'envergure, depuis la Confédération, en vue d'instaurer un bilinguisme vivant dans la fonction publique fédérale".

L'Association note, les décrivant comme étant "très importantes" les propositions suivantes contenues dans la déclaration du premier ministre:

1— L'établissement d'un secrétariat spécial permanent du bilinguisme relevant de l'autorité directe du premier ministre;

2— L'intention d'entrer en contact avec les provinces de l'Ontario et du Québec afin d'établir une école secondaire française dans la région d'Ottawa;

3— La reconnaissance du principe de la rémunération supérieure pour certaines catégories d'emplois requérant la connaissance du français et de l'anglais.

"Ces recommandations, déclare l'AFFEF, permettent d'espérer que la langue française prendra sa place enfin au gouvernement fédéral et donne un espoir aux minorités françaises des provinces anglophones".

Le communiqué de l'Association ajoute: "Pour le fonctionnaire de langue française, la grande question se pose quant à savoir si ce programme de bilinguisme sera le grand départ lui permettant d'accéder à un rôle de fonctionnaire à part entière".

L'AFFEF groupe quelque 700 fonctionnaires fédéraux d'expression française et estime représenter au-delà de 40,000 fonctionnaires francophones à l'emploi du gouvernement fédéral et de ses diverses agences à travers le Canada.

Sudbury submergée de faux chèques

Sudbury (PC) — Notre ville est submergée sous les faux chèques, a affirmé mardi M. Bert Guillet, chef de police adjoint de Sudbury, en annonçant l'arrestation du quatrième suspect d'une bande se spécialisant dans la fabrication de chèques de paye au nom de l'International Nickel Co. Ltd.

Plusieurs magasins et commerces de centres d'achat ont encaissé certains de ces faux chèques.

Un policier, Ed Jones, aurait toutefois réussi à mettre la main sur un paquet de tels chèques alors qu'un individu se préparait à les faire disparaître avec la chasse d'eau dans les toilettes d'une station de service.

Selon l'Association des marchands détaillants, des faux chèques de cette série auraient été encaissés pour un total de $25,000 récemment, seulement dans le centre de Sudbury. Selon la police, d'ailleurs, ces chèques étaient admirablement bien faits; ils indiquaient tous un montant de $120.

Les accusés sont Paul Kisch, de Windsor, Joseph Dabrob, de London, Mary Lucille Ford, de London, et Robert Cork, de Toronto.

Ils aperçoivent un objet verdâtre

Fredericton (PC) — Des étudiants de l'Université du Nouveau-Brunswick ont rapporté avoir aperçu un objet verdâtre se déplaçant au-dessus de l'université.

Rod Gillis, de Lancaster, N. B. qui dit ne pas croire aux soucoupes volantes, a affirmé avoir aperçu une antenne au-dessus de l'appareil lorsqu'il s'est élevé. A son avis, l'objet se déplaçait trop lentement pour être un avion ou une météorite.

Plusieurs autres étudiants ont vu l'étrange objet lumineux dans le ciel.

Douglas Herchmer, un étudiant en génie forestier de Montréal, a relaté qu'il avait pris cinq photographies de l'objet avant qu'il ne disparaisse.

Dépenses sans précédent prévues au N.-B. mais aucune prévision sur le mode de financement

Fredericton (PC) — Le ministre des Finances du Nouveau-Brunswick a déposé un budget prévoyant un programme de dépenses sans précédent mais ne comportant aucune précision sur le mode de financement du programme violemment controversé de réforme municipale.

Il a noté cependant qu'un second budget sera présenté une fois que la législation requise aura été adoptée.

Il n'a imposé aucun nouvel impôt et n'a pas fait la moindre allusion au projet du premier ministre Robichaud de hausser la taxe de vente de trois à six pour cent en vue d'aider au financement du programme de réforme municipale.

M. DesBrisay prévoit des dépenses de l'ordre de $201,940,000, dont $44 millions à des fins d'immobilisations et des revenus de $201,026,000, ce qui laisse un déficit de $914,000.

Il abandonne ses fonctions

FREDERICTON. — (P. C.) — M. Henry G. Irwin, ancien ministre de l'Education a résigné formellement ses fonctions de député de Charlotte à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

Dans une lettre adressée au premier ministre Louis Robichaud, lettre qui a été lue à l'Assemblée législative M. Irwin précise qu'il a pris cette décision parce que "ses affaires personnelles font l'objet de discussions sur la place publique . . ."

Le 5 avril dernier, le premier ministre Robichaud avait retiré le portefeuille de l'Education à M. Irwin pour des "raisons personnelles".

Construction d'un hydroglisseur pour faire la chasse aux sous-marins

OTTAWA. — (P. C.) — Un porte-parole du ministère de la Défense nationale a révélé hier qu'on procédait à la construction d'un hydroglisseur destiné à titre expérimental à faire la chasse aux sous-marins aux chantiers maritimes de Sorel, Québec.

La compagnie Marine Industries Ltd s'est vu confier, en qualité de sous-traitant la construction de la coque de cette embarcation.

Le navire doit être mis à l'épreuve cet automne au large de Halifax. La compagnie de Havilland Aircraft of Canada Ltd est le principal entrepreneur.

Cet hydroglisseur d'un jaugeage de 200 tonnes pourra atteindre une vitesse de 60 noeuds environ.

On estime à $36 millions les frais de construction de ce navire.

CALENDRIER

MERCREDI, 13 AVRIL 1966
S. Herménégilde
Demain:
S. Justin

SOLEIL: Lever: 5.18 Coucher: 6.44
LUNE: Lever: 3.19 Coucher: s. 0.14

Les marées, mercredi 13 avril
Hautes: 12.15 a.m. — 12.30 p.m.
Basses: 6.54 a.m. — 8.23 p.m.
Les marées de jeudi, 14 avril
Hautes: 1.29 a.m. — 1.48 p.m.
Basses: 8.12 a.m. — 9.33 p.m.

PHASES DE LA LUNE D'AVRIL
Pleine lune le 5, à 6 h. 13 a.m.
Dernier quart, le 12, à 0 h. 28 p.m.
Nouvelle lune le 20, à 3 h. 25 p.m.
Prem. quartier le 27 à 10 h. 49 p.m.

N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

MON HUMBLE CONVICTION

Il n'est pas plus difficile à Dieu qui nous a tracé la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'astres de dimensions qui dépassent l'imagination.

(Espace payé par H. P.)

CE SOIR
DEMAIN et VENDREDI
au
THEATRE CAPITOL
CHARLES AZNAVOUR
en récital
La location est complète.

SAMEDI PROCHAIN
THEATRE CAPITOL
Matinée et Soirée
LE THEATRE DU RIDEAU VERT
présentera la comédie qui a fait courir et rire tout Montréal depuis un mois:
croque monsieur
de Marcel Mithois
Une soirée qui détend, qui délasse et qui déride; voilà la réussite de cette comédie. On rit de bon coeur.
EN VEDETTES:
Janine SUTTO et Jean DALMAIN
Mise en scène: Jean Dalmain.
Costumes: François Barbeau.
Décors: Aras.
Location — Matinée: de .75¢ à $2. — Soirée: $1.50 à $3., taxe incluse.
Billets en vente actuellement.

ciné BULLETIN

Voir "Valeur morale des films" chaque vendredi

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films par l'Office catholique national des techniques de diffusion.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — TOUS: Films visibles par tous, y compris les enfants.
AA — ADULTES et ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
A — ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.
AR — ADULTES avec RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage.
D — A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
P — A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE. — Comment dénicher un mari (A) à 7.30. Le sorcier de Rio Grande (A) à 9.00 hres.

CANARDIERE. — Je ne suis qu'une femme (AR) à 1.30, 4.40, 7.55. Angélique, marquise des anges (D) à 2.40, 6.00, 9.10. Continu de 1.30 à 11.00 hres. (16e semaine).

CAPITOL. — Ce soir, jeudi soir et vendredi soir, Charles Aznavour à 8.30 hres.

CARTIER. — Un monsieur de compagnie (AR) à 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. Sujets courts à 1.00, 3.05, 5.05, 7.05, 9.05. Fin à 11.05 hres. (2e et dernière semaine).

COMEDIE QUEBECOISE (Ancien Laurier). — En suivant mon coeur (AR) à 6.15, 9.25. Le cercle de feu (A) à 7.50 hres.

EMPIRE. — Le Corniaud (A) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin hres. (8e et dernière semaine).

IMPERIAL. — Le combat du capitaine (A) à 1.00, 5.02, 8.56. Sujets courts à 3.06, 7.06. Celui qui n'existait pas (A) à 3.29, 7.31. Fin à 11.02 hres.

LAIRET. — Nouvelles et sujets courts à 1.00, 4.20, 7.40. L'incorruptible (AR) à 1.14, 4.34, 7.54. Films à venir à 2.44, 6.04, 9.24. Le trafic d'esclaves (P) à 2.50, 6.10, 9.30. Fin à 11.00. (2e semaine).

LEVIS. — L'impasse aux violences (AR) à 7.00. Caltiki, le monstre immortel (A) à 8.30. Les vampires (A) à 9.45 hres.

LIDO. — Au nom de Dieu (AA) à 7.30. Le gondolier (AA) à 9.15 hres.

PARIS. — Pousse-toi chérie (A) à 12.05, 3.25, 6.25, 9.55. L'appartement des filles (AR) à 1.40, 5.00 et 8.25 hres.

PIGALLE. — Pousse-toi chérie (A) à 12.05, 3.25, 6.25, 9.55. L'appartement des filles (AR) à 1.40, 5.00 et 8.25 hres.

PRINCESSE. — L'Incroyable randonnée (T) à 1.00, 5.24, 9.40. Paranoiaque (AR) à 2.30, 6.43. Sujets courts à 3.48, 8.01. En pleins phares (A) à 3.51, 8.07. Fin à 10.39 hres.

RIALTO. — Le pont de la rivière Kwai (AA) à 12.30, 4.40, 8.50. Pourquoi Paris? (AR) à 3.20, 7.30. Fin à 11.30 hres.

SILLERY. — La ballade des sans-espoirs (AR) à 7.30. James Bond 007 contre Dr No (AR) à 9.16. Fin à 11.00 hres.

STE-FOY (SALLE ALOUETTE) The Sound of Music (T) sur réservation à 8.15 hres. Matinée à 2.15 hres. (9e semaine).

STE-FOY — SALLE CHAMPLAIN Nouvelles et sujets courts à 1.00, 4.20, 7.40. L'incorruptible (AR) à 1.14, 4.34, 7.54. Films à venir à 2.44, 6.04, 9.24. Le trafic d'esclaves (P) à 2.50, 6.10, 9.30. Fin à 11.00. (2e semaine).

ST-ROMUALD. — Les flèches brûlées (AA) à 7.30. Le zinzin d'Hollywood (T) à 9.00 hres.

STUDIO 9. — Les Godelureaux (D) à 7.30 et 9.45 hres.

VICTORIA. —Le pont de la rivière Kwai (AA) à 12.30, 4.40, 8.50. Pourquoi Paris? (AR) à 3.20, 7.30. Fin à 11.30 hres.

"Hier, les enfants dansaient" pièce de Gratien Gélinas

Par Thérèse BERNIER

MONTREAL (PC) — Le conflit des générations sur le plan des idées politiques au sein d'une famille bourgeoise canadienne-française, sert de thème à la pièce de Gratien Gélinas qui a été créée lundi sur la scène de la Comédie-Canadienne.

Intitulée "Hier, les enfants dansaient" phrase tirée du dernier acte quand les parents évoquent un bonheur perdu, cette pièce définit les forces intérieures qui poussent des jeunes, arrivés à l'âge d'homme à suivre des idéologies en ne tenant compte ni des obstacles ni des sentiments.

L'intrigue se joue dans une famille jusqu'alors heureuse. Le père un avocat intègre et respecté, qui s'intéresse à la politique fédérale est pressenti comme futur ministre de la Justice. Il est sur le point d'accepter, surtout après avoir reçu un appel téléphonique du premier ministre du Canada.

A ce moment, son fils ainé, André, lui apprend qu'il est le chef d'un groupe de jeunes indépendantistes qui se proposent de faire sauter chaque soir jusqu'à l'élection, un monument britannique. La première explosion vient d'avoir lieu à Québec. Ce soir-là, ce sera le tour d'André d'agir, et ensuite, il ira se rendre à la police.

Le jeune homme refuse de changer ses plans, bien qu'il y va de la carrière de son père, et malgré le scandale qui rejaillira sur la famille.

On assiste à un plaidoyer sur les deux idéologies, fédéralisme et indépendantisme, chacun des deux hommes séparés par une génération, essayant de convaincre l'autre de la valeur de ses principes.

L'auteur a voulu que les 2 personnages demeurent sur leurs positions respectives.

Le rôle du père est tenu par Yves Létoureau, et Yves Gélinas incarne le jeune séparatiste promu également à un bel avenir comme avocat.

Pierre Boucher et Jean Lajeunesse, le premier personnifiant un autre juriste de la famille, et le second comme organisateur libéral, sont typiques dans des rôles de composition.

Gisèle Schmidt incarne la mère, et Suzanne Lévesque, la fiancée d'André. Alain Gélinas et Marthe Nadeau complètent la distribution.

Un décor de bon goût a été créé par Jean-Claude Rinfret, et les costumes de Solange Legendre sont adéquats.

Gratien Gélinas assure la mise en scène de cette pièce qui aborde le problème de réactions psychologiques dans le milieu québécois de notre époque.

Six doctorats honorifiques

SAINT-JEAN, T.-N. — (P.C.) — M. M. O. Morgan, président par intérim du Memorial University a annoncé hier, que cette maison de haut savoir conférera six doctorats honorifiques lors de la remise des diplômes le 14 mai.

Parmi les titulaires, il convient de relever les noms du Dr Ernest R. Rouleau, de l'Université de Montréal qui recevra un doctorat en sciences et de M. Eugene Forsey, directeur de la recherche au Congrès du travail du Canada qui recevra un doctorat en lettres.

Mission diplomatique au Kenya l'an prochain

OTTAWA (P.C.) — Le Canada inaugurera une mission diplomatique au Kenya, d'ici l'an prochain, a déclaré le ministre aux Affaires extérieures, M. Paul Martin.

Le Canada avait tout d'abord établi des relations diplomatiques avec ce pays en 1964 par l'intermédiaire de son Haut-commissaire en Tanzanie après que le Kenya eut reçu son indépendance de la Grande-Bretagne en 1963 à la suite de nombreuses années de lutte entre Blancs et Noirs.

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642

LA TÉLÉVISION A QUEBEC

4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

AUJOURD'HUI

MERCREDI

CANAL 5
9.30 Music
9.58 Opening
10.00 Holiday Cartoons
Musique
10.30 Friendly Giant
10.45 Chez Hélène
10.58 Aujourd'hui à CBVT
11.00 Musique
Télévision scolaire — "Les forces de la nature" — La physique: loi des gaz — (1ère partie).
11.20 Across Canada
11.30 Long métrage — "Sissi 63" — Adultes et adolescents — Comédie sentimentale, avec Horst Frank et Marianne Hold. L'héritier présomptif d'un petit Etat d'Europe centrale se repose avec son capitaine d'ordonnance en Espagne. Il y rencontre une jeune Espagnole d'une famille de modeste aristocratie.
11.50 CBC-TV News
12.00 P.M. Dessins animés
12.15 Horaire commenté
12.20 Nouvelles — Editorial — Météo — Sports
12.30 De tout, de tous
1.00 Palmarès
Téléjournal
1.05 Long métrage — "Vers l'extase" — Adultes — Drame psychologique, avec Pascale Petit et Gianni Esposito. Une jeune Française quitte son époux afin de se consacrer au service des autres. Thème spiritualiste. Découverte de Dieu à l'intérieur du devoir d'état.
1.30 TV Bingo
2.00 Féminité
2.30 La sieste — "Le triporteur" — Adultes — Comédie, avec Darry Cowl et Béatrice Altariba. Le voyage mouvementé d'un garçon-livreur parti en triporteur pour Nice, afin d'assister à une joute de football. Darry Cowl mène le bal. Quelques gags bien venus. Vulgarité dans le dialogue.
Music
2.55 Opening
3.00 To Tell The Truth
Femme d'aujourd'hui
3.25 Take Thirty
4.00 Le capitaine Bonhomme
World in Contrast
Bobino
4.30 Razzle Dazzle
La boîte à surprise
5.00 Télé-Popeye
Cartoons
Thierry la Fronde

CANAL 4
5.30 Rin-Tin-Tin
Music Hop
La vie qui bat
5.55 Où ?
6.00 Télé-Québec
Nation's Business
Jeunesse oblige — Madeleine Arbour
6.15 News and Sports
6.30 Téléjournal
6.35 Combat
6.45 Nouvelles
Supplément régional
6.50 Rond-Point
6.58 Editorial
7.00 Tout le monde en place
Aujourd'hui
7.30 Escouade criminelle
Let's Sing Out
8.00 Blue Light
Le bonheur des autres
8.30 Une invitation de Yoland Guérard
Bob Hope Theatre
Cinéma de Paris — "Le dernier quart d'heure" — Adultes.
9.00 Le Virginien
9.30 Festival: Culloden
10.15 Cartes sur table
10.30 Devinez juste
10.44 Festival: Monique Leyrac
10.45 Les affaires de l'Etat — Le parti libéral
11.00 Nouvelles — Editorial — Météo
CBC-TV News
Téléjournal
11.14 Nouvelles sportives
Viewpoint
11.20 Où ?
Late Scores
Supplément régional
11.25 Heure exquise — "Les fanatiques" — Adultes et adolescents — Drame, avec Pierre Fresnay et Michel Auclair. Deux terroristes s'apprêtent à faire sauter un avion transportant un dictateur sud-américain. Excellent suspense. Bonne création d'atmosphère. Psychologie sommaire.
11.26 Penthouse 5 : "The Rise and Fall of Legs Diamond"
Nouvelles sportives
11.31 Les incorruptibles
12.30 A.M. Fin des émissions
1.03 Fin des émissions
1.07 Sign Off

DEMAIN

JEUDI

CANAL 5
9.30 A.M. Music
9.58 Opening
10.00 Holiday Cartoons
Musique
10.30 Friendly Giant
10.45 Chez Hélène
10.58 Aujourd'hui à CBVT
11.00 Musique
Butternut Square
Télévision scolaire — "Découvertes dans la nature: les feuilles".
11.20 Across Canada
11.30 Long métrage — "La Renégate" — Adultes et adolescents — Mélodrame, avec Pierre Larquey, Maurice Escande et Louise Carletti. Au moment de se marier avec un chef berbère, une Marocaine constate que la civilisation musulmane est incompatible avec la formation chrétienne qu'elle a reçue.
11.50 CBC-TV News
12.00 P.M. Dessins animés
12.15 Horaire commenté
12.20 Nouvelles — Editorial — Météo — Sports
12.30 De tout, de tous
1.00 Palmarès
Téléjournal
1.05 Long métrage — "Le Capitan" — Tous — Film de cape et d'épée, avec Jean Marais et Bourvil. Un valeureux chevalier met son épée au service du roi pour le protéger d'un complot. Triomphe du droit et de la justice.
1.30 TV Bingo
2.00 Féminité
2.30 La sieste — "Trois jours à vivre" — Adultes, avec réserves — Drame policier, avec Daniel Gélin et Jeanne Moreau. Un acteur témoin d'un meurtre est poursuivi par celui qu'il a fait condamner injustement. Oeuvre valable. Intérêt dispersé. Actes blâmables.
Music
2.55 Opening
3.00 To Tell The Truth
Femme d'aujourd'hui
3.25 Take Thirty
4.00 Capitaine Bonhomme
World in Contrast
Bobino
4.30 Razzle Dazzle
La boîte à surprise
5.00 Télé-Popeye
Cartoons
Roquet, belles oreilles
5.30 Ici interpol
Music Hop
Les croquignoles
5.55 Où ?

CANAL 4
6.00 Télé-Québec
Spring Edition
Jeunesse oblige — Jean-Pierre Ferland
6.30 Téléjournal
6.35 Gilligan 's Island
6.36 Nouvelles sportives
6.45 Supplément régional
6.46 Nouvelles
6.50 Rond-Point
6.58 Editorial
7.00 Sur demande avec Jean Coutu
Dean Martin
Aujourd'hui
7.30 Qui dit vrai ?
8.00 A la Catalogne
Telescope
Tous pour un
8.30 Cinéma Kraft — "Les bricoleurs" — Adultes — Comédie, avec Francis Blanche et Darry Cowl. Pour réussir une vente, deux agents immobiliers doivent retrouver un assassin. Nombreux gags. Trivialités de dialogue et de situations.
NHL Semi-Final, Game 4: Montreal at Toronto
Eliminatoires du hockey — 4e partie, semi-finale "A": Montréal à Toronto.
10.00 Adam ou Eve
10.15 The Saint
Petite Kermesse aux chansons
10.30 Arrêtez-les !
Rocambole
11.00 Nouvelles — Editorial — Météo
Festival: Frank Pourcel
11.14 Nouvelles sportives
CBC-TV News
11.20 Où ?
11.25 Heure exquise — "Sénéchal, le magnifique" — Adultes, avec réserves — Comédie, avec Fernandel et Nadia Gray. Un acteur sans succès se prend à jouer, dans la vie réelle, les personnages de ses rôles. Concessions à la facilité. Fernandel versatile.
11.30 Viewpoint
Téléjournal
11.35 Late Scores
11.41 Sign Off
12.01 A.M. Cinéma — "A toi de faire, mignonne" — Adultes, avec réserves — Comédie policière, avec Eddie Constantine et Gaie Germant. Un agent du F.B.I. est chargé de retrouver un savant qui vient d'être kidnappé. Bagarres bien réglées. Nombreux gags. Liberté de conduite.
1.00 Fin des émissions
1.12 Fin des émissions

COTES DES BOURSES

Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
PETROLES				
Alminex	1020	455	450	450
Am Led	318250	39½	33	34½
Anchor	3550	16½	16	16
Asamera	3808	350	340	340
Banff	2350	18½	17⅝	17⅝
Calvert	7300	33	32	32
C S Pet	10350	320	310	310
C Delhi	300	272	270	270
C Ex Gas	2500	435	420	420
C Ex Gas	2500	430	420	420
C Gridoil	4539	500	485	490
C High	24750	56	49	52
C Homestd	5240	296	285	286
C L I Pete	2362	28	28	28
Cdn Sup O	1950	20⅞	20⅝	20½
Cent Del	500	11⅞	11⅝	11⅝
Charter O	500	420	420	420
Chieftn D	2675	750	750	750
C West P	710	159	157	157
Dev Pal	20	193	193	193
Dome Pete	225	15⅞	15⅝	15⅝
Dynam	29940	470	445	455
Fargo	1250	320	320	320
French Pt	610	450	440	440
Gr Plains	325	12½	12½	13½
Gt C Oilsds	1250	12¾	11⅝	12
Int Heli	18949	193	186	193
Midcon	3060	66	64	64
Mill C	24435	248	242	245
N Cont	200	29	29	29
N American	6000	50	49	50
N C O pr	5	39½	39½	39½
Numac	2000	159	154	154
Numac wt	600	39	39	39
Okalta	50	15	15	15
Permo	13520	31	30	31
Peruv Oil	2000	250	230	250
Petrol	1500	72	71	72
Place G	13570	280	275	275
Prairie Oil	700	325	320	325
Provo Gas	8247	249	245	245
Ranger	8210	252	245	251
Scurry Rn	2170	26	23⅝	25⅝
Spooner	64350	132	128	129
Stanwell	15000	39	38	39
Triad	12100	250	242	248
Union Oil	270	28½	28⅝	28½
U Canso	125	315	315	315
Un Reef P	1000	32	32	32
vandoo	5300	10½	10	10½
Wespac	2500	23	22	22
Westatex	100	675	675	675
Wesburne	700	125	125	125
W Decalta	5700	410	390	390
W Decalt W	2000	217	210	210
Wilshire	1000	775	775	775
MINES				
Acad Uran	1000	5	5	5
Accra	11250	19	19	19
Acme	13000	31	30	30½
Acme	295500			½
Advocate	200	435	430	430
Aetna Inv	100	126	126	126
Agnico	2220	154	148	152
Akaitcho	100	58	58	58
All Pitch	3080	18	17	18
A Am Moly	7150	128	120	120
Ang Rouyn	1358	248	247	247
Ang U Dev	4400	76	76	76
Ansil	5142	14	14	14
Area	700	104	102	102
Armore	5300	24½	24	24½
A Arc	17800	32	29½	31
Argosy	1000	34	33	33
Atl C Cop	1800	170	170	170
Atals Yk	2000	7½	7½	7½
Bakeno	47900	105	88	95
Bankfield	2500	16½	16½	16½
Barnat	2000	63	63	63
Bary Expl	100	25	25	25
Baska	5000	14	13½	14
B Duq	500	21½	21½	21½
Belch	15400	52	50	50
Belleterre	1500	28½	28½	28½
Bethlm	1300	625	615	615
Bideup	3000	9	8½	8½
Big Nama	5500	52	51	52
Bi Bay	13000	14½	12	13
Bi Hawk	14350	122	113	120
Bralorne	5624	285	270	280
Broul Reef	7950	21	20	21
Brunswick	1621	15¾	15	15
Bounty Exp	79	22½	22	22½
Bunker H	7100	34	32	33
Cadamet	9500	9½	9	9
C Mines	177272	48	36	38
Camflo	4150	355	340	355
Camp Chib	4881	10¾	10⅛	10⅛
Camp R L	100	21	21	21
C Tung	67350	295	257	270
C Dyno	1450	175	170	170
C Jamieso	5500	155	149	149
C Keeley	18000	13	12	12
Cn Lnert	30625	23	22	22
C Malart	2500	11	11	11
Candore	4500	18½	18	18
Can fer	9800	110	103	103
Cantrl M	23500	38	34	36½
Captain	7000	22	20	21
Cariboo	8000	59	56	56
Cassiar	2700	15⅞	14½	15½
Cent Pat	2400	189	180	180
Chester	6500	23	22	22
Chib Kay	9000	28	27	27
Chi M	10200	75	69	70
Chimo	4000	146	143	143
Coch Will	1500	445	440	445
Coin Lake	5200	45	44	45
Comb Met	6500	26	25	26
Conigo	6000	25½	21	21
Con Key	5000	10½	10	10
CShaw	63766	59	53	54
C Bellek	4500	11½	11½	11½
C Callinan	7500	15	14	14
Con Gillies	1000	7	7	7
C G Arrow	4000	23	23	23
C Hall	43545	125	112	121
C Marben	2700	480	470	470
C Marcus	500	57	57	57
C Mogul	10350	330	325	325
C Morrison	4400	222	217	220
C Mosher	700	104	104	104
Con Negus	500	15	15	15
C Nich	10100	20	19½	20
C rambler	2125	270	245	266
C Red Pop	5000	16	15½	15½
Conwest	210	750	750	750
C Core	50800	94	88	88
Cop Fields	1700	155	150	1565
Cop M	12900	16½	15	15½
Coulee	47150	74	70	72
Cowich	4100	92	92	92
Craigmont	855	12⅞	12⅝	12⅝
Cstland	500	28½	28½	28½
Crowp	27500	14	13½	13½
Crowsnest	3200	24	24	24
Cuni Pat	2000	22	20	21
Dacrg	28500	18½	17¼	17½
D'Aragon	20000	21	20	20
Der Horn	900	36	36	36
Dn Lnert	30625	23	22	22
Dn Rock	1000	32½	32½	32½
Northcal	7500	45	43	43
North Expl	600	96	95	96
North Can	500	185	180	185
Northgat	2381	770	760	760
Norsp A w	100	43	43	43
Nudul	12050	16½	16	16
Obaska	6000	14	14	14
O Brle n	5500	182	176	18
Opemiska	3950	10¼	10	10¼
Orcha n	2050	420	415	420
Osisko	3300	42	40½	40½
Pamour	350	175	172	175
Paramaq	6000	12½	12	12
Patino	206	11⅜	10½	11¼
Pax Int	54000	39	37	37
Pce Exp	21600	29	27	27½
Peerless	78000	15	12½	15
Perron	500	10½	10½	10½
Pick Crow	6520	24	22	23
Pine Point	670	63	62¾	63
Placey	915	27½	27	27
Porc Pay	1050	17	17	17
Preston	1250	11¾	11⅜	11¾
Probe M	1500	37	36	36
Purdex	9500	16	15	15½
Pyramid	710	11	10½	10½
Que Chib	400	18	17	18
Que Lith	3300	380	375	375
Que Man	500	33	33	33
Que Sturg	750	38	38	38
Quemont	300	10½	10½	10½
Radiore	68400	95	84	89
Rayrock	3500	156	154	155
Rio Algom	6075	20½	20¼	20¾
Rockwin	40800	80	76	79
Roman	13575	945	915	930
Rowan	38000	11½	11	11
Ryanor	16500	21	20	21
Salem	15000	24	21½	24
San Ant	22500	7½	7	7
Sarimco	1000	22½	22	22
Satellite	8150	29	26	26
Sherritt	5250	585	560	585
Sigma	1100	550	550	550
Sil Eureka	160	185	185	185
Silverfids	350	325	320	325
Silmaq	124579	46	40	46
Sil Miller	1900	23½	23	23
Sil Stand	3900	145	142	145
Siscoe	200	229	224	229
Stanrck	600	220	220	220
Starratt	5000	4½	4½	4½
L Shore	900	380	380	380
La Lux	1235	26	23¾	26
Langis	500	32	32	32
Latin Am	1000	10	10	10
Leitch	750	515	500	500
Liberian	45	15½	15½	15¾
L L Lac	13500	201	193	195
Lorado	6100	125	115	118
Louvic t	23500	41	39	40
Macdon	6300	50	45	50
Madsen	3900	190	172	185
Malartic	1792	85	81	81
Martin	8060	50	49½	49½
Matatch	5000	10	10	10
Mattgmi	1175	16	15¾	15¾
Maybrun	5000	21½	21	21
Mc Adam	4500	91	90	90
Me Ken	11000	9½	9½	9½
Me Wat	7000	63	62	62
Mentor	3000	60	60	60
Merrill	9700	129	123	126
Metal Min	996	164	161	162
Mildrim	4600	46	44½	45
Min Ore	6000	11	11	11
Moneta	350	90	90	90
Mt Wright	5000	39½	38½	39½
Multi	52014	248	230	237
Nat Expl	6000	16½	15	16
New Ath	2000	23½	23½	23½
N Bld	17500	8	7½	7½
N Cal	21100	73	63	72
N Conex w	1200	365	360	360
N Harri	5000	16½	16	16½
N Hos	11800	292	285	290
N Ins	13500	7½	7	7½
N Kel	37100	13	12½	12½
Newlund	20000	21	19½	19½
N Myla	12300	27	25½	26½
Newnor	6000	13½	13	13½
N Que Ragl	1650	595	560	580
N Sen	377010	55	49	49
New Taku	1500	38	35	35
Nick Rim	3900	14	13½	14
Nisto	67400	24	23	23
Norbeau	100	131	131	131
Norgold	12000	16	15	15
Norlartic	1600	8	8	8
Norlex	18500	19	18	18
Normetal	620	450	445	445
Norpax	8000	16½	15	15
North Expl	600	96	95	96
North Can	500	185	180	185
Northgat	2381	770	760	760
Norsp A w	100	43	43	43
Nudul	12050	16½	16	16
Obaska	6000	14	14	14
O Brle n	5500	182	176	18
Opemiska	3950	10¼	10	10¼
Orcha n	2050	420	415	420
Osisko	3300	42	40½	40½
Pamour	350	175	172	175
Paramaq	6000	12½	12	12
Patino	206	11⅜	10½	11¼
Pax Int	54000	39	37	37
Pce Exp	21600	29	27	27½
Peerless	78000	15	12½	15
Perron	500	10½	10½	10½
Pick Crow	6520	24	22	23
Pine Point	670	63	62¾	63
Placey	915	27½	27	27
Porc Pay	1050	17	17	17
Preston	1250	11¾	11⅜	11¾
Probe M	1500	37	36	36
Purdex	9500	16	15	15½
Pyramid	710	11	10½	10½
Que Chib	400	18	17	18
Que Lith	3300	380	375	375
Que Man	500	33	33	33
Que Sturg	750	38	38	38
Quemont	300	10½	10½	10½
Radiore	68400	95	84	89
Rayrock	3500	156	154	155
Rio Algom	6075	20½	20¼	20¾
Rockwin	40800	80	76	79
Roman	13575	945	915	930
Rowan	38000	11½	11	11
Ryanor	16500	21	20	21
Salem	15000	24	21½	24
San Ant	22500	7½	7	7
Sarimco	1000	22½	22	22
Satellite	8150	29	26	26
Sherritt	5250	585	560	585
Sigma	1100	550	550	550
Sil Eureka	160	185	185	185
Silverfids	350	325	320	325
Silmaq	124579	46	40	46
Sil Miller	1900	23½	23	23
Sil Stand	3900	145	142	145
Siscoe	200	229	224	229
Stanrck	600	220	220	220
Starratt	5000	4½	4½	4½
Steep R	3755	638	625	625
Sud Cont	1000	26	26	26
Sullivan	10960	625	605	610
Sunburst	2000	12	12	12
Teck Corp	750	570	570	570
Territory	4100	14	13½	13⅞
Texmont	45900	117	114	117
Texore	500	36	36	36
Tex Sol	2000	33	32	33
Tombill	4250	130	123	123
Torbrit	5450	102	98	98
Tormont	15600	16	15½	16
Tribag	23900	158	152	155
Trin Chib	500	10	10	10
U Asbestos	2400	390	380	390
U Buffad	13000	68	64	64
U Com	110900	27	21½	26½
Un Keno	900	450	445	450
Utd Porc	500	15	15	15
Upp Can	200	156	154	156
Urban Q	9166	24	22	24
vespar	1066	30	30	30
Wasamac	133	132	132	132
West Mine	2050	565	560	560
W Surf I	500	12	12	12
White Star	7300	35	34	34½
Wilco	36360	46	42½	45
Willroy	600	190	178	178
Windfoil	2200	33	33	33
Win Eld	2900	27	24½	24½
Wr Hard	3950	194	190	190
Yale	15000	25½	25	25
Yk Bear	4930	210	206	208
Young H G	500	7	7	7
Yukon C	200	135	135	135
zenmac	14225	34½	33	33
zulapa	14500	33	31	31

Total des ventes: 4,685,000.

MARCHE ETRANGER

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
C I Gas	300	12⅝	12⅝	12⅝
Clairtone	200	12	11¾	12
Cal Pow	50	27½	27¼	27¼
Falcon	25	101½	101½	101½
Int Steel	100	7½	7½	7½
L Ont Cem	500	5½	5½	5½
Moore	350	83½	83½	83½
Agnico	4000	163	162	165
A Leduc	2400	39	39	39
Bralorne	2500	360	310	320
Bethlm	100	630	630	630
Bideup	1000	8½	8½	8½
C Jamieso	300	165	165	165
Cent Del	100	12	12	12
Cochwill	500	480	470	470
Cowichan	5000	105	105	105
Dynam	100	515	515	515
Deniso n	300	46	46	46
Deerhorn	500	42	42	42
D'Eldo	500	65	65	65
East Sull	200	10	10	10
Gunnar	200	215	210	215
Granduc	100	415	415	415
Kerr Add	400	12½	12¾	12¾
Kam Kotia	300	475	455	455
K Anacon	600	300	300	300
Lorado	600	136	136	136
Langis	500	53	53	53
Multi M	4800	270	250	255
Madsen	100	190	190	190
N Rank	3100	50	49	50
Nick Rim	500	14	14	14
Newlund	1000	23	23	23
N Senator	500	53	53	53
Place	2050	325	320	325
Permo	1000	32	32	32
Siscoe	4000	250	235	250
Steep Rock	100	635	635	635
Spooner	8700	140	130	133
Un Keno	100	480	480	480
Upp Ca n	300	175	175	175
West Mine	100	600	600	600
Yk Bear	600	215	215	215

TITRE SLES PLUS ACTIFS de la Bourse de Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	chang.
INDUSTRIES					
Clairtn	29555	10⅜	9½	9⅝	+ ⅛
Con G	21255	16¼	16	16	+ ⅛
Pac P	16210	13½	12⅝	13	+ ⅛
Alumin	13771	44¼	43⅝	43¼	— ⅛
I A C	11055	21¼	21¼	21¼	— ⅛
PETROLES					
A Led	318250	39½	33	34½	— 4½
Spoonr	64350	132	128	129	
Dynam	29940	470	445	455	—10
C H	24750	56	49	52	+ 3
Mill C	24435	248	242	245	
MINES					
N Se	377010	55	49	49	— 7
D'Eld	221600	57	51	54	— 6
Ca M	177272	48	36	38	— 9
Silvm	124559	46	40	46	
U Cms	110900	27	21½	26½	+ 4½

Montréal

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	1665	11⅝	11⅝	11⅝
Algoma	170	64⅝	64⅝	64⅝
Alliance	1010	235	235	235
Alumin	14152	44¼	43¼	43½
Alumin pr	1773	47	46½	46½
Alcan 2 pr	25	42½	42½	42½
Arg pr	100	12	12	12
Asbestos	970	22⅝	22½	22½
Atl Sug	125	29¾	29½	29⅝
Ang Scan pr	200	23½	23½	23½
Bank Mont	690	62¼	62	62¼
Bank N S	45	71	71	71
Banq C N	550	65	65	65
Banq Depargn	310	15⅝	15⅝	15⅝
Banp P C	50	47	47	47
Bath P	160	24¼	24½	24½
Bell Phone	3096	56¼	56	56
Brazil	2035	10	9⅝	9⅝
B A Oil	515	32⅝	32½	32½
B C Forest	100	20½	20½	20½
Brinco	3635	5⅝	5¼	5⅜
C A E	1070	10⅝	10½	10½
Cal Pow	755	27¼	27	27
Can Cem	110	43	43	43
Can Cem pr	59	25½	25½	25½
C Dom Sug	450	23¼	23	23
Can Iron pr	80	91¼	99½	91¼
C S L	200	36	36	36
Can Brew	4045	7⅜	7⅜	7⅜
Cdn Brew Bp	115	45½	45½	45½
C Chem wts	600	625	625	625
C Imp Bk C	40	65⅝	65⅞	65⅞
C I Pow	75	26½	26⅝	26⅝
C I Pow pr	100	19	19	19
C Marconi	1525	7½	7¼	7⅜
C P R	6030	60½	59⅝	59¾
C P R pr	310	8⅝	8⅝	8⅝
Cdn P Fina	1083	12	12	12
Couvrette A	100	6	6	6
Chemcell	995	13⅜	13⅜	13⅜
Con M S	775	44½	44	44
Con Paper	388	39	38⅞	38⅞
Cr Cork	77	122	122	122
Cr zell A	77	26½	26½	26½
Crush Int	100	15⅝	15⅝	15⅝
Denison	283	45½	45	45½
Dist Seag	715	36	35¾	36
D Bridge	150	25	25	25
Dofasco	715	27½	27½	27½
D Glass	165	15½	15½	15½
D Stores	600	25¼	25	25¼
Dom Text	1125	37¼	37	37
Domtar	2370	19¾	19½	19½
Falcon	970	101¼	100¼	100¼
Fam Play	125	27¼	27¼	27¼
Fleetwood	50	27½	27½	27½
Fraser	360	29	29	29
G L Paper	575	26¼	26	26
Home A	191	19	19	19
Home B	213	19¼	19¼	19¼
Hud Bay	355	84½	84	84
H B C	1125	15⅞	15⅝	15⅝
Husky Oil	310	13½	13½	13½
Imp Oil	1497	53¾	53¼	53½
Imp Tob	1225	14⅞	14⅝	14⅞
Ind Accep	605	21½	21¼	21¼
Int Nickel	1135	103⅝	103⅜	103⅝
Int Util	255	31¾	31¾	31¾
Int Util pr	150	32¼	32¼	32¼
Inter P L	3325	82½	82½	82½
Inv Grp A	150	14⅝	14⅝	14⅝
Laur Fin	100	8¼	8¼	8¼
Lewis	200	7¼	7¼	7¼
Loblaw A	160	10¼	10¼	10¼
Loeb M	575	14¼	14⅜	14⅜
Mac Laren A	200	23½	23½	23½
MB and PR	1700	27⅜	27½	27⅜
Maritime	215	23	23	23
Mass F	3629	34	33⅜	33⅝
Mc Allister	1000	9	8⅝	9
Molson A	250	32	31¾	31½
Mont Loco	100	14	14	14
Moore Cor p	523	83¾	83¼	83¼
Noranda	1296	52¼	52	52
Nor Cti G	100	33¾	33⅜	33⅜
NS LP	560	12⅜	12⅜	12⅜
Ocean Fish	300	11¾	11¾	11¾
Pac Pete	3445	13⅜	12⅜	13¼
Phillips C	205	32½	32½	32½
Pow Corp	380	13	13	13
Price Br	300	46	45¾	46
Price pr	25	83¼	83¼	83¼
Phillips Rt	2001	190	175	170
Q N Gas	4692	14⅜	14	14
Que Phone	600	25	25	25
Reitman	400	12	12	12
Rio Algom	1753	20⅜	20⅜	20¼
Rothmans	1275	29	28½	28½
Royal Bk	101	76¾	76¾	76¾
Royal Tr p	100	19	19	19
Salada F	325	10	10	10
Shell Can	700	21⅜	21¼	21⅜
Shell In P	285	26⅜	26½	26⅜
Simpsons	2025	27¾	27¾	27¾
Sogemines	400	12½	12½	12½
Southam	25	40	40	40
Steel Ca n	2390	25¼	25	25¼
Steinbg A	945	24	24	24
Texaco Can	25	57⅝	57⅝	57⅝
Tor Dom	100	63⅜	63¼	63⅜
T Fin A	1475	11⅝	11⅝	11⅝
Tr Can P L	570	35	34⅝	35
Tr Mt P L	425	17⅜	17⅜	17⅜
Turnbull	100	5⅜	5⅜	5⅜
Un Carbide	350	25½	25½	25½
Walk G W	325	33⅜	32⅞	32⅞
Welwood	100	9⅞	9⅞	9⅞
W Coast Tr	4600	28	27⅞	28
zellers	100	25	25	25

Canadienne

Agassiz	3200	32½	32	32½
Ajax	1000	10	10	10
Alscope	4497	224	210	210
Alsof	1000	9	9	9
Ameran	5000	4½	4½	4½
Anthon	10500	16	16	16
Band Ore	3500	18	17	17
Bateman	12400	7½	7	7½
Black Hawk	1100	120	115	117
Black River	11700	22	21½	22
Blue Bon	225	350	340	350
Bruce Pre	2300	14	14	14
Bruneau	27665	26	23	26
Burrt Hill	4000	40	39½	39½
Comp Chib	2700	10⅝	10⅝	10⅝
Cinterurban	100	285	280	280
C Secur A	900	285	280	285
Carbec	26000	14½	14	14
Cartier Q	200	10	10	10
Cassiar	200	15⅜	15⅜	15⅜
Ceasland	638	575	550	575
Chemaloy	6000	120	115	115
Chipman	145500	24	18½	24
Coastal M	500	24	23	24
Comodore	1000	150	150	150
CCanora	1375	24	24	24
C New Pac	3000	76	75	75
C Qu Smelt	4100	75	70	74
Copetrm	4000	10	9½	10
Cr Bridge	5000	55	54	55
Crusade	500	29	29	29
Dauphin	1000	15½	15½	15½
Devils Pt	20500	24	24	24
Delta Elect	400	200	195	200
Densult	550	7⅜	7⅜	7⅜
Dolsa n	32100	43½	40	43½
D Explorer	77563	22	21	22
D Lease	8700	33	30	31
D Oilcloth	625	23¾	22¾	23⅝
Dumont	5000	35	35	35
Dynamic P	950	450	445	450
East Sull	300	920	920	920
Emp Allu	2500	22	21	22
Equity Ex	37300	75	73	737
Fab	7500	20	18½	19½
Fabi	200	475	475	475
Fano	4000	7	6½	6½
Flint Rock	600	21	21	21
Fontana	2500	6	6	6
Ft Reliance	1700	46	45	46
Fox Lake	31000	20	19	20
Frigistors	1400	49	48	48
Futurity	13400	122	115	119
Freedman	100	9¼	9¼	9¼
Gaspe Copper	3500	76	73	76
Gilchrist	200	395	395	395
Glen Lake	1500	140	130	140
Gr W Ms	4500	189	180	184
Greenberg	500	5½	5¼	5¼
Inspiration	4440	210	205	205
Int Ceram	9500	7	6½	7
Int Dredge	1500	15	15	15
James B	8000	25	23½	23½
Jubilee	4200	255	245	250
K Desmond	3000	70	68	70
Kiena	5800	55	54	55
Keltic	5800	23	22	22
Kontiki	500	7	7	7
Kodiak P	290	285	285	285
Laduboro	1500	69	69	69
Lingside	1500	5½	5½	5½
Louanna	22500	22	21	22
Mc Kinney	2000	19	17	17
Mer Chip	2500	9	9	9
Merrill	2100	130	125	125
Midepsa	5100	415	400	405
Miro	10500	30	27	27
Mistango	1500	22	22	22
Molyb	7000	165	160	165
Mt Costign	1200	23	23	23

L'ACTIF DE L'UNION CANADIENNE S'EST ACCRU DE PLUS DE 14%

L'année 1965 a été une étape importante dans la progression des affaires de l'Union Canadienne, Compagnie d'Assurances. Son bilan est une preuve évidente de sa vitalité croissante.

Au terme de sa dernière année financière, son actif s'élevait à $7,380,812, comparativement à $6,448,512, à la fin de 1964, soit une augmentation de $932,300, ou de 14.45%.

Les trois-quart de son actif sont constitués de placements: obligations, actions et prêts hypothécaires, pour une somme de $5,510,223. Les provisions pour réclamations en voie de règlement, les réserves de primes non acquises et mathématiques s'élèvent à au delà de $5,000,000, et constituent la garantie adéquate que la Compagnie doit accorder à ses assurés.

L'Union Canadienne, Campagnie d'Assurances transige des affaires d'assurance générale et d'assurances sur la vie par l'entremise de plus de cinq cents (500) courtiers de la Province de Québec. La Compagnie dont le siège social est situé à Québec a deux succursales d'opérations, l'une à Montréal, l'autre à Québec.

Dans son message annuel aux actionnaires, le président de la Compagnie, Monsieur Paul Murdock était heureux de souligner que les opérations d'assurance générale avaient été profitables au cours de 1965, et qu'après seulement 5½ans d'opérations en assurance sur la vie l'assurance en vigueur atteignait $104,082,584, tout en produisant les résultats anticipés de consolidation.

Le président concluait que les états financiers témoignaient de la bonne administration et de la stabilité financière toujours grandissante de l'Union Canadienne, Compagnie d'Assurances.

Les restrictions financières dans une économie qui a atteint sa limite

Le dernier numéro de la Revue mensuelle de la Banque de Nouvelle--Ecosse parle de la série de changements apportés à la politique, dans les sphères fiscale et monétaire, dans le but de retenir la demande globale dans des proportions raisonnables. Ces mesures démontrent que l'on se rendait de plus en plus compte, au cours de ces derniers mois, que l'expansion commerciale amorcée il y a cinq ans, commençait finalement à exercer de sévères pressions sur les ressources. La Banque du Canada freine progressivement l'expansion du crédit depuis l'été dernier. Et le budget fédéral qui vient d'être présenté contient une série de propositions fiscales destinées à ralentir l'accroissement de la demande en général et dans le secteur des placements commerciaux en particulier.

L'expansion croissante de l'économie, poursuit l'auteur, a entraîné de fortes demandes de crédit dans tous les secteurs de l'économie. L'augmentation accélérée des revenus des particuliers et les demandes soutenues de biens durables, de voitures surtout, a amené une hausse de 13% du crédit aux consommateurs au cours de 1965. Cette situation a entraîné d'importantes sorties de fonds des banques et des compagnies de prêts. Les dettes hypothécaires des particuliers ont également continué d'augmenter en 1965. Cependant, on note que parallèlement à cet accroissement des dettes des particuliers, les épargnes personnelles ont aussi fortement augmenté.

C'est dans d'autres secteurs de l'économie, dans les commerces privés surtout, que s'est exercée la plus forte pression financière. Les placements commerciaux, qui étaient au ralenti au cours de la période 1961-63, ont connu une forte poussée au cours des deux dernières années. Comme résultat, l'écart qui subsistait entre les épargnes et les investissements commerciaux s'est considérablement élargi; il s'ensuivit une hausse marquée des prêts des banques à charte et d'émissions sur les marchés de capitaux. Les prêts commerciaux effectués par les banques à charte ont augmenté à un taux annuel de presque 14% au cours des deux dernières années. En 1965, le montant net des nouvelles obligations émises par les sociétés, obligations remboursables en monnaie canadienne et étrangère, a été plus élevé que le montant des émissions combinées des trois échelons de gouvernement.

La revue souligne que, dans la sphère gouvernementale, bien que les dépenses des municipalités augmentent rapidement, les pressions financières qui en résultent ont été éliminées par la disponibilité d'argent du Fonds de Prêts aux municipalités. Mais étant donné que l'argent en espèces ne sort du fonds que lorsque les projets sont réalisés, les municipalités doivent, en attendant avoir recours à d'importants emprunts bancaires. Les provinces ont augmenté leurs dépenses à un rythme beaucoup plus rapide que les municipalités. La valeur des obligations provinciales émises en 1965 représentait la majeure partie du financement des gouvernements effectué par des émissions de titres.

Dans les circonstances, dit la Revue, la position soutenue de l'encaisse du gouvernement fédéral a été particulièrement fort heureuse. La somme nette des fonds dont le gouvernement fédéral a besoin a été réduite de $422 millions de l'exercice financier 1964/65 à $187 millions pour celui de 1965/66. Cette dernière somme fut financée par une réduction de $40 millions des encaisses fédérales, une augmentation de $205 millions des bons d'épargne du Canada en circulation, et une diminution de $57 millions en dettes réalisables. Indépendamment de leur impact sur les marchés financiers, les finances fédérales ont, sur le plan des comptes nationaux, réalisé un surplus de $494 millions ce qui a imprimé une tendance vers un certain ralentissement de l'activité économique.

L'évolution de la politique monétaire au cours de l'année dernière s'est manifestée dans les pressions vers la hausse sur les taux d'intérêt, pressions qui se sont intensifiées au cours de l'hiver, et par les changements marqués qu'a subis le taux de l'augmentation de l'offre de fonds. Cette dernière situation, poursuit la Revue, a des conséquences directes sur la position des banques à charte quant à leur actif liquide. Le rapport de l'actif liquide à l'actif total en dollars canadiens a fléchi, passant de presque 32% au mois de décembre 1964 à un peu moins de 30% un an après, avec une légère augmentation au cours du premier trimestre de 1966. Pendant une majeure partie de 1965, les bons du Trésor et autres valeurs actives rapidement réalisables furent accumulés en prévision du maintien d'une forte demande de prêts, une prévision qui s'avéra juste. Le total des prêts augmenta de presque 20% au cours de l'année jusqu'au mois de décembre; il s'ensuivit que les banques ne purent accumuler des valeurs actives à court terme qu'en diminuant leur portefeuille de titres gouvernementaux. En fait, avec la diminution de l'actif liquide, les banques se virent dans l'obligation d'imposer des conditions plus strictes pour les prêts et, vers la mi-décembre, le taux d'intérêt de base sur les prêts passa de 5¾% à un maximum de 6%. Cette année, le taux d'augmentation des prêts a quelque peu fléchi jusqu'ici; au mois de mars, le total des prêts était de $10.7 milliards, soit une augmentation de 16% par rapport à il y a un an.

La Revue termine en disant que même avec les restrictions croissantes imposées à l'économie, il est presque certain que la forte demande sur les marchés financiers persistera, maintenant ainsi le resserrement général des marchés du crédit. Et comme il n'y a pas de modération prononcée des forces d'expansion aux Etats-Unis, il semble évident que la Banque du Canada renforcera cette tendance en continuant sa politique prudente en matière monétaire, surtout depuis que le rythme rapide de l'expansion domestique envisagé dans le budget fédéral laisse prévoir que le large écart dans les transactions extérieures courantes, ainsi que le besoin de fortes arrivées de capitaux qui s'ensuit, se poursuivront.

Dosco continuera de ressentir de lourds frais de démarrage

Le rapport de la Dominion Steel and Coal Corporation, Limited pour l'exercice terminé le 31 décembre 1965 démontre que 1965 a été une année de progrès vers des objectifs à long terme. Les ventes nettes consolidées ont atteint $174,621,196, ce qui représente une augmentation de 11 pour-cent par rapport au chiffre d'affaires de $157,091,919 réalisé en 1964. Par contre, le rodage de nouvelles installations a entraîné des frais supplémentaires; les charges de l'exercice ont été alourdies par les intérêts des emprunts affectés à la construction d'installations en voie d'achèvement mais non encore productives; les résultats se sont ressentis des interruptions de production causées par la nécessité de reconstruire les deux hauts fourneaux de l'usine de Sydney et d'en refaire le revêtement réfractaire, ce qui a entraîné des méthodes plus coûteuses de production de l'acier; finalement, le coût de revient a augmenté par suite de la hausse des gages et salaires. En conséquence, le revenu net d'exploitation s'est élevé à $996,862 ou 34 cents par action comparativement à $3,736,205 ou $1.26 par action en 1964. Y compris un gain en capital de $3,311,243 réalisé à la vente de Seaboard Power Corporation, le bénéfice net se chiffre à $4,308,105.

On ne prévoit pas de nouvelle baisse du bénéfice d'exploitation en 1966 mais les frais de démarrage resteront élevés jusqu'à ce que les nouvelles usines atteignent en 1967 le seuil de la rentabilité, déclare le président du conseil et président de la compagnie, Monsieur T. J. Emmert. Par la suite, la compagnie devrait être en mesure de récolter les fruits de ses importants investissements en nouvelles installations, qui élargiront les débouchés de ses produits traditionnels et étendront sa production à de nouveaux domaines.

Au 31 décembre 1965, le fonds de roulement s'établissait à $75,104,202 et accusait une augmentation de $14,815,322 pour l'année. Au cours de l'exercice, la dette à long terme s'est accrue de deux émissions d'obligations à 6% non garanties avec fonds d'amortissement, une de $15,000,000 (canadiens) et l'autre de $8,000,000 (E.-U.) à 5¾%, toutes deux venant à échéance le 15 juillet 1985. En 1965, les dépenses de capital ont totalisé $20,198,723 au regard de $20,688,150 en 1964. Les engagements de dépenses nécessaires à l'achèvement des grands travaux d'expansion en cours s'élevaient à environ $28,700,000 à la fin de 1965.

Les ventes de produits d'aciérie au Canada ont dépassé de 13 pour-cent le chiffre de 1964; un certain ralentissement de la demande s'est manifesté en fin d'année. La compagnie a majoré le prix courant d'un certain nombre d'articles mais la concurrence des produits importés a nécessité quelques baisses de prix pour conserver une part suffisante du marché.

La concurrence a encore été plus vive en 1965 sur les marchés d'exportation de l'acier; une lutte des prix et un affaiblissement de la demande ont réduit le tonnage qui pouvait se vendre avec profit, ce qui a fait baisser les ventes d'exportation de 45% par rapport à 1964. Les ventes ont compris des rails et des selles d'appui au Mexique, des blooms à l'Espagne et des billettes au Pérou.

Dans le domaine des produits de transformation, le chiffre d'affaires a légèrement baissé, la division Truscon ayant abandonné la fabrication de certains articles non rentables et la division des chantiers maritimes de Halifax n'ayant aucun navire à construire, sans que l'augmentation des ventes dans d'autres catégories d'articles n'arrive à compenser entièrement cette diminution.

Le division Canadian Bridge à Windsor, Ont. et la division Truscon à LaSalle, P.Q., ont continué de bénéficier de l'activité intense qui régnait dans l'industrie de la construction.

Les ateliers de Trenton ont fonctionné presque au plein rendement et ils ont vendu d'importantes quantités de matériel roulant aux chemins de fer canadiens, dont les premiers wagons frigorifiques à compresseur construits en série au Canada.

Par suite de difficultés imprévues, la production d'acier a exigé en 1965 une ingéniosité et une souplesse exceptionnelles dans la programmation et a mis à rude épreuve le personnel de toutes les usines. La production d'acier primaire à Montréal et à Sydney a été de 866,618 tonnes, soit 7 pour-cent de moins que le record de 928,745 tonnes établi en 1964.

La machine à coulée continue pour la production de billettes d'acier est entrée en service. La fabrique de tuyaux a fonctionné presque à plein rendement. Grâce au succès de la machine à coulée continue, les laminoirs de 10 et 18 pouces ont été affectés à la production de barres et profilés en quantités supplémentaires.

A Contrecoeur, la plupart des difficultés rencontrées durant la période de rodage de la nouvelle laminerie avaient été surmontées à la fin de l'année. Les premières expéditions de tôles laminées se sont faites de Contrecoeur au début de 1966. La production des laminoirs à froit devrait démarrer au courant de l'été 1966 et les laminoirs à chaud, vers la fin de l'année avec des brames en provenance de Sydney.

Les mines de Wabana ont comprimé leurs frais d'exploitation pendant l'année mais elles ne pourront les empêcher de remonter sans d'importants investissements pour le renouvellement de l'outillage et l'enrichissement du minerai. Dans les circonstances actuelles, de tels investissements ne sont pas rentables, surtout si l'on considère les difficultés auxquelles se heurte la commercialisation du minerai de fer de Wabana tant à l'exportation que sur le marché intérieur.

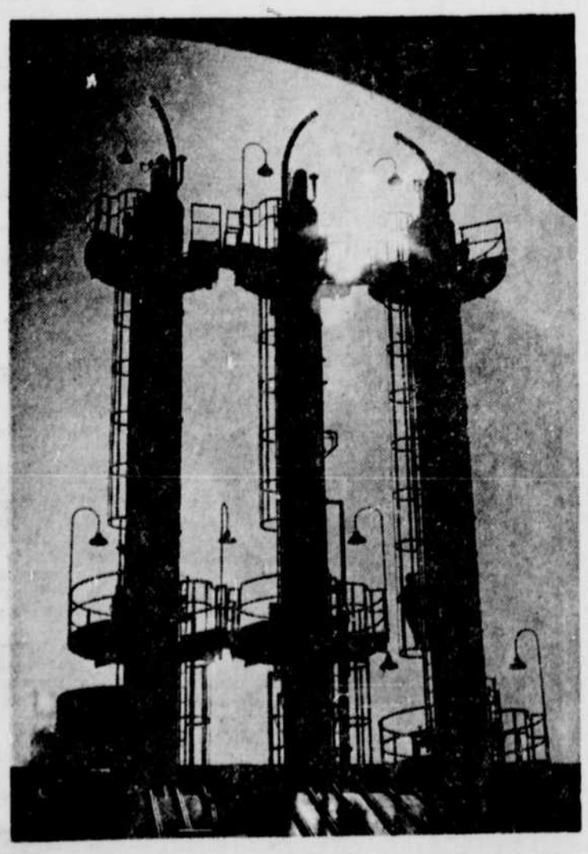

● **SILHOUETTE D'ACIER — Parmi toutes les colonnes qui se profilent au soleil couchant, on voit maintenant se dresser les colonnes de distillation de l'usine qui vient d'être parachevée dans le vaste complexe des usines chimiques de la Shell Canada Limited à Montréal-Est. La nouvelle installation, qui a coûté $5,000,000, augmente de manière substantielle la capacité de production de méthyléthylcétone et d'alcool butylique secondaire que produit la Shell, et pourvoira à la fabrication de diacétone alcool, d'exylene glycol, de méthylisobutylcarbinol et de méthylisobutylcétone, et, d'une pierre deux coups, libère les installations qui jusqu'à maintenant servaient à l'élaboration d'alcool isopropylique et d'acétone dont la demande croit sans cesse.**

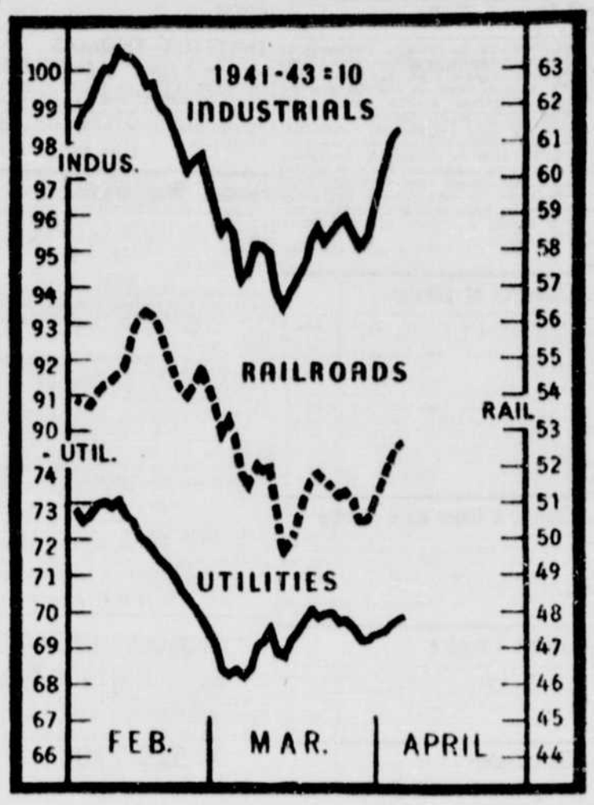

DIVIDENDES

Par la PRESSE CANADIENNE

Hudson Bay Co., 18 1-2 cents, 27 mai, inscription 18 avril.

Banque Royale du Canada, 75 cents, 1er juin, inscription 30 avril.

SKD Manufacturing Co. Ltd, cinq cents l'action ordinaire, 1er juin, inscription 16 mai.

Victoria and Grey Trust, $0.520342 l'action privilégiée de classe A 5.35 pour cent, 1er mai, inscritption 20 avril.

Industrial Adhesives Ltd, 7 3-4 cents l'action ordinaire, 29 avril, inscription 19 avril.

Stanley Brock Ltd, une action privilégiée 3 pour cent, non-cumulative, remboursable d'une valeur au pair de 50 cents pour chaque action ordinaire, 27 mai, inscription 20 mai.

Loblaw Groceterias Co Ltd, 37 1-2 cents par action privilégiée de première classe et $1.50 par action privilégie de 2e classe, $1.50 par action ordinaire, payable le 1er juin, aux actionnaires inscrits le 4 mai.

Selkirk Holding Ltd, 7 1-2 cents par action de catégorie "A", payable le 30 juin, aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Le dollar

LE DOLLAR — — — — — —

MONTREAL (P.C.) — Le dollar américain était inchangé hier à $1.07 3-4.

La livre sterling a haussé de 1-16 à $3.01 1-8.

NEW YORK (P.C.) — Le dollar canadien était inchangé hier à 92 13-16 au regard de 92 47-64 mardi dernier.

La livre sterling a haussé de 1-32 à $2.79 7-16.

Informations financières

Exercice d'options

Agassiz Mines Limited: — La compagnie a informé la Bourse Canadienne que la firme W.D. Latimer Co., Limited avait payé, en date du 31 mars 1966, les 37,500 actions achetées à un prix unitaire de $0.30. Cette transaction représentait le solde d'une option qui devait être exercée avant le 30 décembre 1966 et qui avait été octroyée en vertu d'un contrat daté du 15 juin 1965.

Il n'y a aucune option additionnelle en vertu de ce contrat.

Salem Explorations Limited: — La compagnie a informé la Bourse Canadienne qu'elle avait été payée, en date du 28 mars 1966, par la firme Jenkin Evans & Co. Ltd. pour les 97,000 actions achetées à un prix unitaire de $0.35 et qui représentait le solde d'une option échue le 22 mars 1966 et qu'elle avait aussi été payée à cette date pour 103,000 actions à un prix unitaire de $0.40 qui représentaient une portion d'option qui doit échoir le 22 juin 1966. Ces options avaient été octroyées en vertu d'un contrat daté du 15 mars 1965.

Prolongement d'une option Jaye Explorations Limited: — La Bourse Canadienne a approuvé un prolongement de trois mois sur une option échue le 10 mars 1966 qui autorisait la firme Jackson, McFadyen Securities Limited à acheter 200,000 actions à un prix unitaire de $0.23. Cette option avait été octroyée en vertu d'un contrat daté du 7 décembre 1965.

Réception d'avis Industrial Acceptance Corporation Limited: — La Bourse Canadienne a reçu l'avis suivant: En vertu d'une résolution du conseil d'administration datée du 23 février 1966, une option octroyées à un dirigeant de la compagnie en vertu du Plan d'achat d'actions de 1962 et grâce à laquelle ce dernier pouvait acheter 500 actions ordinaires à un prix unitaire de $22.48, a été annulée puisque cet employé a quitté la compagnie.

En vertu de cette même résolution, la compagnie a octroyé à un assistant vice-président à son emploi une option, dans le cadre du Plan d'achat d'actions de 1962, grâce à laquelle il pourra acheter 500 actions ordinaires à un prix unitaire de $22.48. Cette option qui doit être exercée dans le cadre du Plan échoit le 31 décembre 1967.

Jaye Explorations Limiaed: — La compagnie a informé la Bourse Canadienne qu'elle avait acquis 39 claims miniers dans la région "Vangorda Creek' au Yukon et que les coûts de jalonnement s'étaient élevés à $2,665.

Salem Explorations Limited: — La compagnie a informé la Bourse Canadienne qu'elle avait acquis 72 claims dans le comté Earngey, dans la région du Lac Uchi ainsi que dans le secteur minier du lac Rouge et que les coûts de jalonnement s'étaient élevés à $3,204.

MINES HORS LISTE

	Bid	Asked
Bald Mountain	6	11
Indept	2	4
Kenmac	11	13
Lan Echo	74	79
Natl Mal	90	95
Oklend	1	3
W Leys	1	3
Young Dave	18	20

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney

LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller

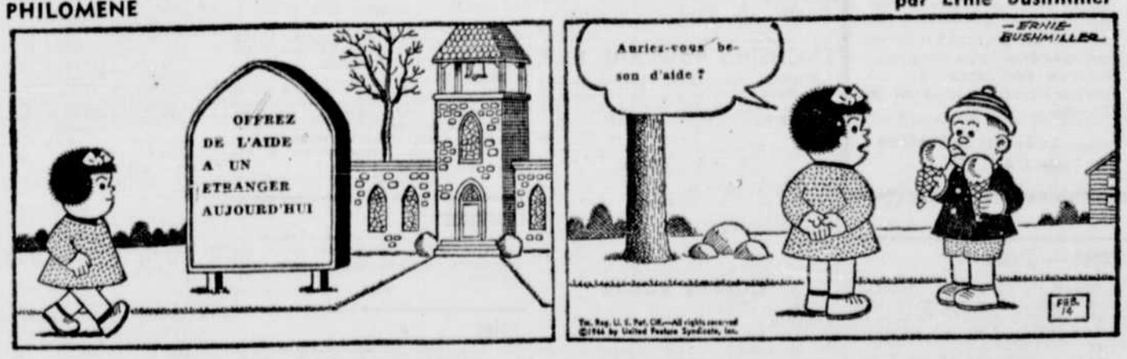

TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young

l'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.

Directeur de l'information : **Rosaire Tremblay**
Chef du service des nouvelles : **Joseph-Louis Houde**
Directeur du tirage : **Joseph-R. Delisle**
Directeur de la publicité : **Louis-Philippe Véztus**

"L'ACTION" est imprimé et édité par la Compagnie de publication, L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez

522-4771

et demandez le poste 44

TARIF D'ABONNEMENT "L'ACTION"

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

Beauport, Cap-Rouge, Champigny Charlesbourg, Charny, Château-d'Eau, Courville, Giffard, Gros-Pin, Lac-St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Notre-Dame-des-Laurentides, Orsainville, Québec, Québec-Ouest, St-David, St-Emile, St-Foy St-Romuald, Sillery, Village Huron Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou **$17.00 par année; $8.75, 6 mois; $4.50, 3 mois,** pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs : 35 cents par semaine ou $15.00 par année; $7.75 6 mois; $4.25, 3 mois.

Par la poste

Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick :
1 an, $12.00; 6 mois, $6.25; 3 mois, $3.50
Ailleurs au Canada :
1 an, $15.00; 6 mois, $7.75; 3 mois, $4.25
Etats-Unis et pays étrangers :
1 an, $25.00; 6 mois, $12.50; 3 mois, $6.25

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale", **les autres** dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate **et comme suit :**

1 insection : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
25 insections consécutives **ou plus : 60** cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

A louer — Divers

2 BUREAUX à louer avec résidence si désirée, aussi 2 flats au 2ième étage, meublés, chauffés, éclairés, un avec balcon. S'adresser à 710, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-2347.
59214 26-3 (1 ms, 6 fs) 7

Animaux à vendre

28 VACHES à vendre, clair de est, St-Ephrem de Beauce. M. Léo-Paul MAMEL. Tél.: 163, le soir.
59120 25-3 (18 fs) 10

PONEYS de 1 à 7 ans, voiture, harnais, selle Western. S'adresser à M. Wilfrid Houde, St-Etienne, Lauzon, cté Lévis. Tél.: 832-3655.
59382 2-4 41 2fs) 10

CHIHUAHUA mâle Enr., 20 mois, un de 6 mois, femelle 6 semaines femelle Berger Allemand 18 mois, aussi Chihuahua mâle Enr., offert pour l'accouplement. Pour informations, Tél.: 837-9065.
59632 13-4 (1 2fs) 10

Argent à prêter

PREMIERE hypothèque 7%, 20 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans. Ville et campagne, Société Immobilière Frontenac, 1535, Garnier 681-2802. Soir: 623-9620.
59143 24-3 (1 ms) 15

N'EMPRUNTEZ pas ailleurs, avant de nous consulter (comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. Les investissements Hypothécaire du Verger inc., 466, de la Couronne, 529-4982.
59454 11-4 (1 ms) 15

PARTICULIER

PREMIERE et deuxième hypothèque, prêts temporaires, taux raisonnable. — Soir: 681-4778.
59454 11-4 (1 ms) 15

Argent à prêter

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires, CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38 Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
59107 28-3 (1 ms) 15

PAR TELEPHONE

PREMIERE, deuxième hypothèque, prêts temporaires, taux raisonnable, consentis, dans la même journée. I.H.D. Inc. — 529-4983.
59454 11-4 (1 ms) 15

A vendre — Divers

TELEVISION "Marconi" bon état, poêle pour le charbon, le bois ou à l'huile. Tél.: 523-9478.
59299 31-3 (1 2fs) 21

PIANO à vendre, payé $900., bon marché, état neuf, foyer électrique et divers. Tél.: 527-6963.
59489 6-4 (6 fs) 21

GROS POELE blanc avec brûleur, en très bonne condition, $70.00. Pour informations, Tél.: 653-3780.
59298 31-3 (12 fs) 21

MOBILIER de chambre, 4 morceaux style moderne, noyer solide, parfaite condition. Pour informations — Tél.: 623-2621.
59497 7-4 (12 fs) 21

A VENDRE robe de mariée, style empire blanche longue manche, longues grandeur 10 ans voile long, fleur de tulle ½ prix. Tél: 623-0907.
11-4 (3fs) 21

MATERIAUX de plomberie et outillage de plomberie en parfaite condition à vendre. Aussi congélateur commercial. S'adresser à Tél.: 524-3582.
59479 6-4 (6 fs) 21

REFRIGERATEURS usagés à partir de $35.00, garantie 30 jours. Aussi réparation de pièces. Simard Laveuse Service, 385, 13e Rue. 525-7953.
59060 25-3 (1 ms, 6 fs) 21

DEPART 1er mai, mobilier et appareils électriques, frigidaire etc., un an d'usure, aussi peintures, appareils à polycopier (miméographe) et articles de toutes sortes à sacrifier. Tél.: 527-5361.
59297 31-3 (12 fs) 21

SERIE d'anglais sur disques, neuf, à sacrifier. Aussi petites chaises de camping, prix du manufacturier. Pour informations, s'adresser le soir seulement à Tél.: 522-6291.
59135 23-3 (1 ms, 6 fs) 21

EQUIPEMENTS de restaurants usagés poêles à patates frites, tables à salade, tranche patates, allex, poêles à hot dogs, grille-pain, mélangeurs, laveuse de vaisselle, peleuses de patates "Hobart", machine à Bar-B-Q — VICTOR BUFCHER'S SUPPLY INC., 775, Côte d'Abraham, Québec — Tél.: 522-4934.
59066 28-3 (1 mer. s. au 25-4) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, cartes postales anciennes, COMPTOIR DU LIVRE, 29 rue St-Vallier Est, — Tél.: 525-6402.
59322 4-4 (1 ms 6 fs) 21

CONCENTRES DU CHEF, indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez (Du Chef) chez votre épicier. Sinon appelez a: 663-3548.
58932 21-3 (1 ms + 6 fs) 21

RUPTURE ménage complet avec machine à coudre automatique, vendrait en bloc ou séparément. Visible à l'entrepôt, termes, à sacrifier avant départ de M. GREGOIRE. Tél.: 523-3789 ou 529-9648.
58979 17-3 (1 ms, 6 fs) 21

CAUSE: départ, un poêle 30 po. entièrement automatique modèle récent, offre raisonnable acceptée. Carosse luxe bleu tout chromé $55.00. Robe de mariée ¾, 11-12 ans. $50.00. 872-2077.
59270 30-3 (12 fs) 21

LOT de stock neuf à prix d'occasion vérifié, lit continental $29.97, set de chambre complet $78.00, set de cuisine $37.85, réfrigérateurs 11 pieds cubes $147.00, machine à coudre $33.00, poêle 4 ronds $114.22, set de salon lit $63.80, Laveuses $98.00 stéréo AM-FM noyer $154.00, tapis, Aussi réfrigérateurs usagés $50.00, laveuses $25.00, téléviseurs $40.00. Prenons vos échanges. Ouvert tous les soirs. Voir FOYER DU MEUBLE, 239, St-Vallier Ouest. Tél.: 529-9648.
11-4 (1 ms) 21

LOT de télévision garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, laveuses excellentes conditions, termes faciles. Achetons vendons, échangeons. Locations de télévision $12.00 par mois, R.-M. ELECTRONIQUE, 430 St-Vallier Ouest, S'adresser à Tél.: 529-3522.
59440 11-4 (1 ms) 21

SET de chambre, set de cuisine, frigidaire, laveuse, un fauteuil massage, tapis, télévision, set de boudoir, Stores vénitiennes, draperies, rideaux, autres articles. Tél.: 623-7995, l'avant-midi.
59597 13-4 (4 fs) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL. Tél.: 692-0317.
59443 11-4 (1 ms) 21

A BAS PRIX

MACHINE crème glacée molle et équipement usagé de restaurant. Aussi poêle à patates frites, etc. LES ENTREPRISES ST-LAURENT, 1194, St-Jean, Québec 4.
59268 30-3 (1 ms) 21

COFFRE FORTS

1, 46 de Hauteur — 31 largeur — 29 profondeur. 1, 65 hauteur — 39 largeur — 28 profondeur, 1, 42 hauteur, — 29 largeur — 32 profondeur avec chambre forte, 2 pupitres de banque épreuve du feu avec 16 classeurs pour cartes, 2 coffres anti-vol dans bloc béton. MONARCH SAFE. Tél.: 522-3306.
59488 6-4 (6 fs) 21

Bateaux

BATEAU à vendre en fibre de verre, 14½ pieds, neuf, aubaine. Pour informations, Tél.: 623-7768.
59547 9-4 (12 fs) 27 A

Bicycles

BICYCLETTES filles et garçons, grandeur 20", $31.50, grandeur 24" $36.50. PAUL TURCOTTE, 210, 13e Rue, Québec.
59485 6-4 (12 fs) 28

Bureaux à louer

ARRIERE "Holiday Inn" 6 à 700 pieds carrés pour bureaux, 3150, rue HOCHELAGA, Ste-Foy. Jour: 656-9818; soir: 681-0807.
59284 30-3 (12 fs) 37

BUREAU pour professionnel, avec salle d'attente adjacente, Location avantageuse et prix raisonnable. S'adresser à FERNAND BLAIS. Tél.: 522-4771.
13-4 (1 ms) 37

Chambres à louer

CHAMBRE et pension si désirée Quartier St-Jean-Baptiste, permis de cuisine. Pour informations, Tél.: 525-9010.
59278 30-3 (12 fs) 44

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs. Nettoyage de fournaises, Ajustement carburateur avec garantie, Huile à poêle traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (Service gratuit). Eug. Desroches & Fils Limitée, 569 ouest, St-Vallier. — 523-4946.
58858 14-3 (1 ms) 35A.

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs A.P. et pompes aussi distributeur des brûleurs Lynn. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec. Service Rapide. L. Parent, 198, 3e Avenue. Tél.: 524-4990.
58772 14-3 (1 ms) 35A.

Chambres et pension

HAUTE-VILLE grande chambre double (deux lits continentaux) 2 personnes avec pension. 476, Richelieu. Tél.: 529-7720.
59282 30-3 (12 fs) 46

MAISON privée, pour personne âgées de préférence monsieur. Site enchanteur. Proximité des autobus, magasins, hôtels, église, très bonne nourriture. Pour informations, Tél.: 872-2624.
59351 1-4 (12 fs) 46

Chalets à louer ou à vendre

LAC ST-CHARLES, meublé, 20 x 24, fini pour l'hiver $400., pour l'année, ou à vendre $1,500. Pour informations, Tél.: 842-2841.
59434 6-4 (1 ms) 49

Chalets à vendre

PETIT chalet, St-Gabriel, rivière Jacques-Cartier, près de Ste-Catherine, — Pour informations, Tél.: 522-1665.
59629 13-4 (12 fs) 51

Clavigraphes

E. LACOULINE INC., 330, Côte d'abraham, Québec. — Tél.: 522-1539. Agent exclusif Clavigraphe OLYMPIA. Vente service. Location machine additionner. Ameublement de bureau.
59105 28-3 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-5158.
59233 31-3 (1 ms, 6 fs) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT Inc., 555 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.60 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans carbone, fournitures.
58891 17-3 (1 ms) 60

Commerce à vendre

GROSSE BOULANGERIE associé $10,000., très gros Motel, acompte $25,000. Gros garage acompte $10,000. 7 logements chauffé acompte $5,000. Salon Coiffure $4,000, échange. Acompte. LUCIEN COURTIER 653-9945.
59461 7-4 (6 fs) 66

EPICERIE licenciée à vendre, cause: santé. Pour informations, s'adresser à Tél.: 661-3506.
59438 5-4 (12 fs) 66

PLAN d'embouteillage Coca-Cola, acompte $50,000. COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE. Demandez E. Roy. Tél.: 529-8121.
59362 2-4 (12 fs) 66

EPICERIE-BOUCHERIE licenciée avec propriété, acompte $19,000. COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE, demandez E. Roy. Tél.: 529-8121.
59362 2-4 (12 fs) 66

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez: COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE 321, St-Paul, Québec. Tél.: 529-8121.
59412 9-4 (1 ms, 6 fs) 66

QUARTIER latin maison de chambres avec logement privé, 8 pièces, acompte $7,000. COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE. Demandez E. Roy. Tél.: 529-8121.
59537 9-4 (12 fs) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtier. — Tél.: 681-6358.
59266 30-3 (1 ms) 66 A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardis et jeudis soirs. — 571, 3ième Avenue, Québec 3. Tél. dur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
59062 24-3 (1 ms) 74

Divers

EN CE JOUR DU 11 AVRIL 1966, A COMPTER D'AUJOURD'HUI, JE NE ME TIENS AUCUNEMENT RESPONSABLE DES DETTES CONTRACTEES PAR MA FEMME: ETIENNETTE LAROUCHE, DIT MIMIE TREPANIER.
SIGNE: PAUL TREPANIER.
1133, CHEMIN ST-LOUIS, SILLERY.
59602 13-4 (1 fs) 75

VENDONS, échangeons, louons: poêles, réfrigérateurs, de toutes marques, CENTRE DES BAS PRIX ENR., 1188, 1ère Avenue. Tél.: 524-5513.
58754 8-3 (1 ms), 6 fs) 75

BOUILLON pour malades, vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons rôtis. Exigez "Du Chef" chez votre épicier. Si non Tél.: 663-3548
58932 21-3 (1 ms, 6 fs) 75

Fourrures

REPARATION, transformation, le soir seulement. — Pour informations, Tél.: 623-7049.
59452 6-4 (12 fs) 95

Ecoles

INSTITUT THOMAS INSTITUTE

JOUR ET SOIR. Conversation anglaise. Cours commercial anglais et français. Cours spéciaux ,sténographie, dactylo, comptabilité. 31 D'AUTEUIL. — Tel : 522-7490.
59058 22-3 (1 ms) 81

Femmes, filles demandées

FILLES de campagne demandée, références très bon salaire. S'adresser: FOYER AVE MARIA, 511, rue St-Jean, Québec.
59286 2-4 (12 fs) 90

MADAME : Carrière intéressante, carrière lucrative faites votre salaire vous-même. S'adresser CASIER 1950, L'ACTION, Québec.
58540 1-3 (1 ms) 9 fs 90

INFIRMIERES LICENCIEES demandées. Pour renseignements, s'adresser à: Hôpital ST-MICHEL, Buckingham, Qué.
59553 12-4 (6 fs) 90

FEMMES ET FILLES demandées pour coudre. Pour informations se présenter à PERFECTION CORSET, 38 Champlain.
59601 13-4 (1 ms, 6 fs) 90

ASSEMBLEUSES à une aiguille et bordeuses à deux aiguilles d'expérience. Si intéressées à travailler dans St-Pascal Baylon, écrire à CASIER 1968, L'ACTION, Québec.
59612 13-4 (1 ms, 6 fs) 90

ATTENTION, MESDAMES!

Sans expérience de la vente, vous pouvez gagner de l'argent en offrant, près de chez vous, les Cosmétiques Avon. Téléphonez:

523-7706

TERRITOIRES LIBRES: St-Martyrs, St-Sacrement, Sacré-Coeur, Jacques-Cartier, Ste-Claire d'Assise, St-Paul-Apôtre.
13-4 (3 fs) 90

Instruments de musique

SPECIAUX

Saxophone Alto $189.95
Saxophone Tenor $249.95
Trompettes. Spécial $ 29.95

avec étuis

ST-CYR & FRERE
754, St-Joseph Est, Québec
Tél. : 522-1233 - 522-1234
59442 11-4 (1 mer. s. au 7-5) 115

Logements à louer

GIFFARD, 5 pièces "220". Pour informations, s'adresser à Tél.: 663-6302.
59514 7-4 (6 fs) 118

3780 CHEMIN STE-FOY, rez de chaussée, 4 pièces non chauffé, $50., libre 1er mai. Tél.: 653-3979.
59359 2-4 (12 fs) 118

ORSAINVILLE, 6 pièces $60.00 par mois, libre immédiatement .Pour informations, Tél.: 623-0888.
59384 2-4 (12 fs) 118

PAROISSE St-Malo, 3 pièces, modernes, chauffées, prix $63.00, RAYMOND BELANGER. Tél.: 523-3352.
2-4 (12 fs) 118

AVENUE MONCTON, 7 pièces chauffées, eau chaude à l'année. Pour adultes, s'adresser à Tél.: 683-9853.
59527 9-4 (6 fs) 118

ST-JEAN-BAPTISTE, logement à louer, rue St-Patrice, 6 appartements avec bain, pas chauffé. Tél.: 527-5854.
59543 9-4 (12 fs) 118

ST-FIDELE, logement à louer, 4 pièces, chauffé, $75.00 par mois. Pour informations, s'adresser à Tél.: 525-9012.
49540 9-4 (12 fs) 118

STE-ODILE, grand 5 pièces plus salle de bain moderne. Pour informations, Tél.: 626-4647.
59350 1-4 (12 fs) 118

SILLERY, 5 pièces, chauffé, eau chaude, coin Maguire et Chemin St-Louis. Libre immédiatement. Tél.: 683-7176.
59603 12-4 (12 fs) 118

MAISON seule, Ste-Thérèse de Lisieux, 5 pièces, plus salle de bain, $60.00 par mois. Pour informations: Tél.: 661-7694.
59446 5-4 (12 fs) 118

CHARLESBOURG, logement à louer, 4 pièces plus salle de bain, "220", dépendances et cave. S'adresser à 7380, 1ère Avenue, Charlesbourg. Tél.: 623-3279.
59598 12-4 (12 fs) 118

ST-PIE X, 4 appartements plus salle de bain, chauffé, $82.00 par mois. Pour informations, s'adresser à Tél.: 523-6537.
59358 2-4 (12 fs) 118

GIFFARD, 6 pièces modernes $70.00, non chauffé, stationnement, cour, près hôpital St-Michel-Archange. S'adresser à Tél.: 822-1733.
59528 9-4 (4 fs) 118

ST-THOMAS D'AQUIN, sous-sol, 4 pièces plus chambre de bain, chauffé, meublé, éclairé. S'adresser: 2124 LOUIS-JOLIET, Ste-Foy.
59462 6-4 (8 fs) 118

RUE LEARMONT, St-Dominique, 4 pièces moderne, refait à neuf, 2 chambres à coucher, 390, Chemin St-Louis, Appt 16. Tél.: 681-8680 ou 692-1086.
59467 6-4 (12 fs) 118

ST-ALBERT-LE-GRAND, 5 pièces modernes, chauffées, prix $95.00. 2e étage. RAYMOND BELANGER, Tél.: 523-3352.
12-4 (12 fs) 118

GIFFARD, 3 appartements plus chambre de bain, 2e étage, un compartiment cave, libre le 1er mai. Pour informations, Tél.: 663-6304.
59410 5-4 (6 fs) 118

UN de 4 pièces, moderne, chauffé, 1er mai, deux de 3 pièces, meublés, chauffés: un 1er juillet, l'autre 1er août. Tél.: 623-0090.
59482 6-4 (12 fs) 118

ST-DOMINIQUE, 4 pièces ,bien situé, balcon vue sur les plaines, très propre, tranquille, près église, magasins, 590, Chemin St-Louis. Tél.: 681-8680 ou 692-1086.
59468 6-4 (12 fs) 118

CONVIENDRAIT pour nouveaux mariés ou gardes-malades, près Hôtel-Dieu et autobus, 3 pièces, propre, maison neuve, chauffage électrique. Pour rendez-vous. Jour: 692-1717, soir: 849-8091.
59466 6-4 (12 fs) 118

LIMOILOU, 4e Avenue, 5 pièces, 3 pièces, 7 pièces, 3e étage chauffé, aussi logement à Ste-Foy, 3 appartements meublé. Pour informations, Tél.: 525-7981 ou 525-8787.
59304 31-3 (12 fs) 118

CHARLESBOURG, 5 logements à louer, neufs, occupation 1er mai, entrée laveuse, sécheuse, chauffage électrique, stationnement. 623-3436 ou s'adresser à: 7855, Avenue Payment.
59433 5-4 (8 fs) 118

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE. Grande-Allée ,logement 2½ pièces entièrement renové, poêle, frigidaire fournis. A proximité du Parlement, des Accidents du travail, de l'Edifice La Laurentienne. Tél.: 683-8147.
59353 1-4 (12 fs) 118

ST-JEAN-BAPTISTE, logement 4 pièces, chauffé, eau chaude, chambre de bain. Pour informations, s'adresser à: 771 SUTHERLAND, appt 2.
59611 13-4 (6 fs) 118

Logements à louer

RUE MAUFILS, 2 logements, soubassement et 1er étage, 4 appartements chacun, plus salles de bain, eau chaude, "220" $55.00 — $45.00. Libre 1er mai. Tél.: 839-9783.
59623 13-4 (12 fs) 118

LES SAULES, 3½, 4½, 5½, 1er mois gratuit, de $80, à $95. par mois, chauffé, service inclus. Pour informations, Tél.: 872-9746.
59605 13-4 (12 fs) 118

6 ST-STANISLAS, 2 pièces plus salle de bain, cuisinette, chauffé, eau chaude. Pour informations, Tél.: 524-7585.
59614 13-4 (12 fs) 118

ST-SACREMENT, 1609 Boul. de l'Entente, 5 grandes pièces, chauffé, eau chaude, stationnement, $95.00 par mois, Tél.: 527-5157, 527-0734, 523-5518.
59534 12-4 (12 fs) 118

5 PIECES, près église St-Sacrement, 1345 Frontenac, 2e étage, chauffé adultes $95.00 par mois. Tél.: 683-7174, soir et fin de semaine. Tél.: 656-6350, le jour.
59633 13-4 (12 fs) 118

VILLENEUVE, 4 pièces plus chambre de bain, eau chaude, "220", ½ de la cave, très propre. Prix $60. — Tél.: 661-9610.
13-4 (3 fs) 118

ATTENTION L'ELYSEE

925, Myrand, Une des plus luxueuses maisons appartements à Québec. Insonorisée, ascenseur, piscine, terrasse, garage, incinérateur thermostat individuel, meublé ou non. Poêle et réfrigérateur si désiré: 3½, 5½ pièces. Pour visiter. Tél.: 525-5427 ou 683-7474.
59357 2-4 (1 ms) 118

Local à louer

CENTRE INDUSTRIEL no 5, 2e étage, 9,000 p.c., chauffé, gicleurs, bien éclairé, vaste stationnement, 2 grandes voûtes. Peut être subdivisé et utilisé comme bureaux, salle échantillons, Manufacture légère, etc. Tél.: 522-6866 — 527-6616.
59599 12-4 (1 ms) 119 A

BUREAU pour professionnel, avec salle d'attente adjacente. Location avantageuse et prix raisonnable. S'adresser: FERNAND BLAIS, Tél.: 522-4771.
13-4 (1 ms) 119 A

DEUX GRANDS MAGASINS avec vitrines sur rue, près des stationnements, divisions aux goûts des locataires. Appropriés pour magasins spécialisés. S'adresser: FERNAND BLAIS. TEL.: 522-4771.
13-4 (1 ms) 119 A

SALLE D'ECHANTILLONS très convenable pour représentants de manufacturiers, près des grands magasins espace raisonnable pour bon étalage. S'adresser FERNAND BLAIS: TEL.: 522-4771.
13-4 (1 ms) 119 A

Machinerie

MACHINE à bois corroyeur 10, sableuse à courroie de pieds, perceuse, scie à ruban, scie radiale, Routher, compresseur, machine à imprimer le bois. Tél.: 683-0377.
59533 9-4 (12 fs) 120

MACHINERIE à vendre, cause: santé. Drott John Deere 1962, Moteur G.M. Diesel Buick et ¾ vge $3,000.00. Parfaite condition camion International 1958 4 x 4. Dompeuse, aubaine $1,800.00 Tél.: 354-2443.
59521 9-4 (12 fs) 120

Maisons à vendre

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin. Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
58894 19-3 (1 ms) 127

CHARLESBOURG Est, 6 pièces meublées, grand terrain, lac artificiel, prix d'occasion. RAYMOND BELANGER. Tél.: 523-3352.
59065 28-3 (1 ms) 127

STE-CATHERINE STATION, plain-pied, 5 pièces, salle de bain "220", terrain 100 x 100. — Pour informations, Tél.: 837-2738.
59526 9-4 (4fs) 127

1ère AVENUE CHARLESBOURG, 1½ étage, 8 pièces, 2 salles de bain, une salle à lavage, cave, garage. Pour informations; Tél.: 623-1757.
59510 7-4 (6 fs) 127

ST-ANTOINE DE TILLY, Villa, 2 étages, 8 pièces, meublé, foyer, solarium, planchers bois dur, site enchanteur, terrain ornementé d'arbres fruitiers et fleurs. Matin et soir. Tél.: 522-6203.
12-4 (4 fs) 127

OCCASION : 6 logements "220", maison brique, toit bassin, grand terrain, garages, cave hauteur 7 pieds. Acompte minime, balance comme loyer. Ecrire à Casier 1966, L'ACTION, Québec.
59595 12-4 (12 fs) 127

VERITABLE aubaine acompte $1,500.00 balance payable comme un logement, 2 logements, grand garage, rue Père-Grenier, logement libre à l'acheteur. — Ecrire à Casier 1967, L'ACTION, Qué.
59596 12-4 (12 fs) 127

SILLERY, plain-pied 6 appartements sous-sol fini, 5 appartements avec entrée privée, 2 chambres de bain, grand terrain, gazon, arbres, fleurs, directement du propriétaire. Prix raisonnable, 1125, Maguire. Tél.: 527-8530.
59536 9-4 (4 fs) 127

ST-SACREMENT, maison à vendre, 13 chambres, 5 chambres à coucher plus chambre de bain, salon, salle à dîner, fumoir, soubassement fini avec douche, 3 toilettes, près des Jésuites, Couvent de Bellevue et Université Laval. Direct du propriétaire, $38,000.00. — Tél.: 527-6847.
59606 13-4 (6 fs) 127

$74. PAR MOIS

BUNGALOW neuf 5 pièces, peu comptant, endroit idéal, BEAUVILLE CONSTRUCTION INC. Tél.: 529-0341.
58925 15-3 (1 ms) 127

COMPTANT $750.

JOLI "duplex" à Ville Les Saules dans nouveau développement, 2 grands 5 pièces, chauffage à l'eau chaude, possibilité sous-sol. ECRIRE A CASIER 1948 L'ACTION ou Tél.: 872-9746.
59236 29-3 (1 ms) 127

Maisons demandées

J'AI ACHETEUR sérieux pour maisons seules ou à revenus ainsi que pour commerce, terrains, etc. L. Hunt, 171, rue St-Jean Québec. Tél.: 529-5582
59441 11-4 (1 ms) + 6 fs 128

PROPRIETES demandées. Avons acheteurs sérieux, 2, 6 à 12 logements, vide et banlieu, Immeubles Belvedère Ltée, courtiers. Tél.: 681-6358.
58771 14-3 (1 ms, 6 fs) 128

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE

ATTENTION MARCHAND, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock de printemps et d'été au prix du manufacturier, Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. La CIE ASSH INC., 842, St-Joseph est, Québec.
59326 4-4 (1 ms) MDSES SECHES

MARCHANDS COLPORTEURS

PORTEZ ATTENTION. Demandez noter nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 857-859, rue St-Joseph est, Québec, P. Q.
59447 11-4 (1 ms) Mdses sèches

Magasins à louer

MAGASINS A LOUER

Voisin de l'église Ste-Ursule et de l'école à Ste-Foy. Au Centre d'Achats Neilson pour spécialités d'enfants, vêtements de base, quincaillerie, autres variétés. Aussi bureaux pour professionnels. Inf. : 3025, boul. Neilson, 653-7279. Demander M. De Rosa.

59490 6-4 (1 mer.s. au 30-4) 123A

Matériaux de construction

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74 BOUL. PIE XI, St-Gérard. — Tél.:842-1969.
53757 11-3 (1 ms, 6 fs) 137

MATERIAUX de construction neufs et usagés.Système de chauffage de toutes dimensions, Beam de fer de toutes dimensions. Spécialiste en démolition. Aussi assortiment complet d'équipement pour cuisine de restaurants, QUEBEC DEMOLITION, 209, route Nationale, Champigny. Tél.: 872-9520 ou 872-2455.
59016 22-3 (1 ms) 137

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité : réparation de matelas et meubles. 500, 17e RUE, Limoilou, Québec 3. Tél. : 524-1480.
58725 10-3 (1 ms, 6 fs) 128

Médecins

Dr CHS RINFRET, Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes. 885 est, rue St-Joseph, Québec, 10 à 11 heures et 2 à 4 heures Le soir, lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
59448 11-4 (1 ms + 6 fs) 140

Objets perdus

PERDU au cour de la journée du 5 avril, un bracelet en or avec deux breloques. Pour informations, 681-3324.
59511 7-4 (6 fs) 149

On demande travail

MENUISIER expérimenté ferait réparations de toutes sortes. Pour informations, Tél.: 656-6380.
59303 2-4 (12 fs) 156 A

Pension pour enfants

INFIRMIERE licenciée prendrait bébés en pension. Pour informations, s'adresser à Tél.: 656-1651.
59478 6-4 (12 fs) 160 A

Réparations de laveuses

REPARATIONS de laveuses de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock pour un meilleur service. Ouvrage garanti. FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES, 239, St-Vallier ouest. Tél.: 529-9648.
59439 11-4 (1 ms) 188A.

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE

REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts, 251, Notre-Dame-des-Anges, Québec. — Tél.: 522-7558.
59449 11-4 (1 ms) 189

Représentants demandés

VENDEZ LES CELEBRES produits d'entretien "Goodyear", reconnus à travers le monde. — Temps partiel ou plein temps, sans égard à l'Age. Rod Tormo, par exemple, a gagné $21,000 en 1955 (peut-être exceptionnel mais démontre les possibilités) Ligne variée de produits utilisée à l'année longue. Ecrivez CONSOLIDATED PAINT & VARNISH CORP. East Ohio Bldg., Cleveland, Ohio 44114, U.S.A.
59450 11-4 (6 fs) 193A

Terrains à vendre

VILLENEUVE, terrain à vendre, près église et écoles. Pour informations, Tél.: 661-6475.
59392 2-4 (12 fs) 210

LAC ST-CHARLES, 80 x 70, $300. chacun, conditions faciles, autres terrains près d'un lac. — Pour informations, Tél.: 842-2841 ou 839-9374.
59436 5-4 (1 ms, 6 fs) 210

LIMITES de ville, abord nouveau boulevard Montmorency et d'Estimauville, grand terrain en partie ou en entier, 5 maisons rapportant grosse somme par mois, excellente occasion à un prix convenable, cause maladie. Lauréat Dupuis, 1605 D'Estimauville, 663-6292.
59546 9-4 (1 ms) 210

Terres à vendre

75 ARPENTS, Route Nationale, 30 milles de Québec, maison, grange, $3,500. Québec Epicerie licenciée $20,000. comptant $3,000. Bar Salon $30,000. comptant $4,500. Echange LUCIEN COURTIER. Tél.: 653-9945.
59460 6-4 (6 fs) 212

Terres demandées

ACHETERAIS terre boisée ou autre près de Québec. Pour informations. — Tél.: 626-0813.
59104 26-3 (1 ms) 213

Vendeurs demandés

VENDEURS possédant expérience de la vente du tapis à domicile avec références, bon salaire, voiture fournie si nécessaire. Ecrire en donnant antécédents à CASIER POSTAL 2331,

BRIDGE CONTRAT

Par Louisette-F. PARADIS Maître-Brx

Mercredi, le 13 avril

Voulez-vous vous amuser un peu, écoutez L'ACCIDENT DE LA BOITE DE PASTILLE !

La défausse de l'As de Trèfle a été le résultat d'un concours de circonstances vraiment drôle.

Mais donnons la parole à celui qui en fut la première victime.

"L'atmosphère était très cordiale et les jeux suivants furent distribués :

N
♠ 6 4 3
♥ D 3
♦ V 5
♣ R D 10 8 4 3

O
♠ 9 8 7 5 2
♥ R D x x x
♦ x x
♣ A x x

E
♠ R V
♥ R V 10 9 7 6
♦ D 10
♣ V 7 2

S
♠ A D 10
♥ A 5 2
♦ A R 7 4
♣ 9 6 5

Annonces : NORD-SUD vulnérables, Ouest donneur.

OUEST	NORD
Passe	Passe
Passe	2 Trèfles
Passe	3 S. Atout
Passe	

EST	SUD
1 Coeur	Contre
Passe	2 S. Atout
Passe	Passe

3 S. Atout fut donc le contrat final. Evidemment, 5 Trèfles sont sur table, mais Nord, peu chanceux dans la réussite des précédents contrats, préféra laisser jouer son partenaire en Sud (s'il avait su !).

Ouest entama le 4 de Coeur (!) et, le mort étalé, Sud considéra la situation sans grand enthousiasme. Réaliser mon contrat, dit-il, dépendait de la place de l'As de Trèfle et il fallait qu'il fût en Ouest. Au fond, pensai-je, ce n'est pas impossible : Est peut très bien avoir ouvert en troisième non vulnérable sans l'As de Trèfle. Je laissai donc passer le premier Coeur et, après l'entame du 4 de Coeur (allez donc vous fier aux adversaires !), je décidai de laisser également passer le second.

Et . . . ce fut ma perte.

Sur le troisième Coeur, Ouest fut secoué par une violente quinte de toux: il sortit aussitôt une boîte de pastilles de sa poche, prit la boîte dans la main où il avait son jeu et, Dieu seul sait comment, fit tant et si bien que les pastilles se répandirent sur le tapis et que L'AS DE TREFLE FUT LITTERALEMENT PROJETE SUR LA TABLE !

Je lui proposai très courtoisement de reprendre cette carte. Mais "ce Monsieur très aimable" refusa en s'excusant auprès de son partenaire de sa maladresse.

Mon contrat, pensai-je, n'était plus en danger. Joyeusement, je jouai petit Trèfle vers le mort et lorsque Ouest ne fournit pas, ma joie tourna au désespoir.

La défausse de l'As de Trèfle était la seule manière de battre 3 S. Atout. ELLE CREAIT UNE RENTREE AVEC LE VALET DE TREFLE EN EST pour ses Coeurs affranchis.

J'ai chuté 3 S. Atout à cause d'une boîte de pastilles, par le plus extraordinaire des hasards et le comble de la malchance . . .

Il reste à savoir si un expert aurait pensé à défausser son As de Trèfle, sans le secours d'aucune pastille.

MOTS CROISES

PROBLEME No 72

HORIZONTAL

1—Adoration des animaux — Point cardinal.
2—Colère — Fleuve d'Afrique — Ville des Etats-Unis.
3—Enlevé — Rendue meilleur.
4—Songe — Estonie — Note de la gamme.
5—Oiseau passereau — Adresse — Roue à gorge d'une poulie — Plus mal.
6—Pronom personnel — Réduire en menus morceaux en froissant entre les doigts — Allure du cheval.
7—Métal — Régent, tuteur (Féod).
8—Ce qui termine un objet — Adverbe — Affaibli.
9—Chef-lieu de c. (Basses-Alpes) — Ville de Suisse.
10—Commune de la Gironde — Pointe de corne derrière le pied du coq — Nom du Bouddha en Chine.
11—Article — Berceau (Vx) — Légumineuse — Poil des paupières.
12—Note de la gamme — Anc. petite monnaie — Dont on a enlevé la peau.
13—Courtisane (Antiq. gr. — Conifère.
14—Pluriel de rai — Monnaie bulgare — Rivière de l'Asie centrale.
15—Formation géologique — Insecte à quatre ailes membraneuses.

VERTICAL

1—Nom usuel des plantes du genre sedum — Sain.
2—Doigt de pied — Coiffure ronde et plate.
3—Prénom féminin — Ville d'Italie — Convenu.
4—Mesure chinoise — Adj. démonstratif — Connaissance d'une chose.
5—Perroquet — Principe de la vie — Interjection.
6—Hardiesse imprudente et présomptueuse — Poivrier de l'Inde.
7—Ville d'Italie — Mammifère d'Afrique.
8—Apporté en naissant — Carabine à long canon — Transporté d'aise.
9—Gros canard sauvage — Nom vulgaire du salpêtre.
10—Produire une lésion — Lieu où l'on enfermait les nègres dont on faisait le commerce.
11—Lettre grecque — Adj. possessif — Lettre allemande.
12—Pronom personnel — Figure héraldique — Pronom personnel.
13—Triage — Facilité de saisir — Pied de vigne.
14—Petit flacon de verre — Qui est du devoir d'un fils.
15—Vipère d'Egypte — Mollusque.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots Croisés Par F. J. F. — PRIX : $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 71

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	C	A	P	I	T	A	L	E	■	G	E	N	E	R	■
2	E	■	O	■	A	R	I	D	E	■	T	O	T	A	L
3	R	O	U	X	■	A	S	I	L	E	■	S	O	T	■
4	A	I	R	■	G	■	E	T	O	L	E	■	N	■	P
5	M	E	■	B	A	R	■	H	I	L	S	Z	■	D	I
6	E	■	G	I	G	O	T	■	G	E	■	■	L	U	T
7	■	C	A	D	E	T	■	A	N	S	■	H	O	I	R
8	T	A	T	E	R	■	A	M	E	■	P	A	I	R	E
9	A	L	E	T	■	A	P	I	■	C	U	I	R	E	■
10	M	E	R	■	■	D	E	■	M	O	I	N	E	■	P
11	I	R	■	U	L	I	T	E	■	N	N	E	■	D	A
12	S	■	Z	■	A	G	A	C	E	■	E	■	F	I	L
13	■	T	A	Q	■	E	L	O	G	E	■	C	O	U	P
14	S	I	M	O	N	■	E	L	E	V	A	■	R	E	■
15	■	C	A	R	I	E	■	E	■	I	N	T	E	R	■

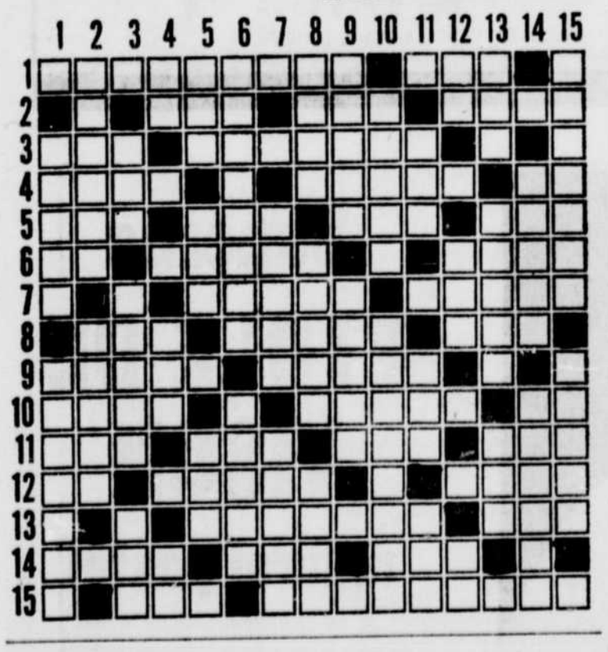

LES ECHECS

CHAMPIONNAT DE LA VILLE

Au terme de la 6e ronde, Marcel Dion est en première position, un demi-point en avant de Serge Lacroix, qui avait un repos pour cette ronde. Les deux meneurs se rencontrent demain soir, en 7e ronde. Chez les jeunes, à la fin du premier tour, Jocelyn Bernier, de St-Jean-Eudes, a une confortable avance de un point et demi sur ses plus proches concurrents, Jacques Faille et Marc Hébert. Voici les résultats de la semaine dernière :

Louis Gourdeau (1-4) 1, P. H. Nadeau (2-3) 0; Marcel Dion (3½-1½) 1, André Bilodeau (2½-2½) 0; Serge Lacroix (3-1), repos; Gérard Côté (3-3) 0, Michel Tordion (4-2) 1; Claude Fleury (2-4) 1, Dom. Lamontagne (1½-4½) 0; N. Van Egmond (4-2) 0, Emile Gosme (3½-2½) 1; Dominique Rompré (2½-3½) 1d, Maurice Blouin (3-3) 0d; Bernard Ouimet (5-1) 0, Jean-Marie Morin (3½-2½) 1; Gilles Angers (2-4) 1, Jean-Claude Mercier (1-5) 0; P. Laliberté (1-5) 0, Arpad Torma (4-2) 1; S. Corbett (0) 0, Marc Angers (5½-½) 1; Marc Tanguay (3-3) ½, Ralph Lord (4½-1½) ½; Jacques Robert (3-3) 1, Irène Asselin (0) 0; Ronald Bourguignon (3-3) 1d, David Healy (4-2) 0d; Silva Weis (4-2) 1d, Nives Weis (3-2) 0d; Jean Hébert (0) 0, Jocelyn Bernier (4½-½) 1; Régent Lapointe (2½-2½) 1, Jacques Faille (3-2) 0; Jean-Pierre Gauvin (2-3) ½, Marc Hébert (3-2) ½. Dans un match hors-concours, le Séminaire a gagné par 2½ à 1½ contre l'Externat Classique St-Jean-Eudes.

N.120466

Décès de M. Amédée Couture

M. Amédée Couture, Fils de M. Jean-Baptiste Couture, Employé de La Régie des Alcools, et de dame Théodora Savard, est décédé à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 11 avril, 1966, à l'âge de 34 ans et 9 mois. Il demeurait à: 940, Est. St.Valier.

Outre son père et sa mère il laisse dans le deuil ses frères et soeurs, et beaux-frères: M. et Mme Georges Monfette (Théodora Couture), M. et Mme Jean-Marie Sivrets (Marie-Blanche Couture), Mlle Marguerite Couture, MM. Ovila Couture, Jean-Marie Couture, Antoine Couture, Mlles Thérèse Couture, et Madeleine Couture, M. Georges Couture, sa grand-mère: Mme Vve Antoine Cloutier, ainsi que plusieurs neveux et nièces, oncles et tantes, cousins et cousines.

La dépouille mortelle est exposée à 253, Est. Rue St-Joseph.

Les funérailles auront lieu vendredi le 15 avril, 1966, en l'église N-D. de La Paix.

La direction des funérailles a été confiée à LA CIE HUBERT MOISAN. QUEBEC.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

Mort de monsieur Napoléon Vallée

A St-Martin de Beauce, le 11 avril est décédé M. Napoléon Vallée, à l'âge de 83 ans et 11 mois.

Les funérailles auront lieu dans l'église paroissiale de St-Martin, jeudi le 14 avril à 10 heures.

Monsieur Vallée laisse dans le deuil, outre son épouse, née Mary Fortin; son beau-frère, l'abbé Joseph Fortin du séminaire de St-Georges, et ses enfants, gendres et belles-filles : Honorius Vallée et Yvette Veilleux, de St-Martin, Mme Léopold Pepin (Madeleine), de Noranda, Abitibi, Mme Pamphile Boisselle (Germaine), de St-Benoit. De St-Martin : MM. et Mmes René Vallée (Claire Fortin), Jos Vallée (Rachelle Rancourt), Hervé Vallée (Cécile Veilleux), Augusta, Me Rosaire Vallée (Irène Nadeau), St-Gervais de Bellechasse, Benoit Vallée (Monique Pépin), Québec, Félix Vallée (Rollande Doyon), Clermont de Charlevoix, Julien Vallée (Mariette Landry), Montmagny, Paul-Henri Vallée (Cécile Métivier), Montmagny, Mme Lionel Patoine (Julienne), St-Lazare et Mlle Céline, de St-Martin.

Ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, de St-Benoit : MM. et Mmes Hormidas, Archélas, Wilfrid, Antonio, Nazaire, de Melocheville, Mme Nelson Morin (Clara), de St-Georges de Beauce, Mme Joseph Poulin, à Cyrille, de St-Victor, Mme Joseph Vallée, de St-Benoit. Ses beaux-frères et belles-soeurs : de St-Martin : Archélas Fortin (Florence Quirion), Mme Wilfrid Veilleux (Marie-Louise Fortin), Arthur Fortin (Adéla Fecteau), Auguste Fortin (Idéla Champagne), André Fortin (Exélia Champagne), et de Montréal : Mme Vve Wilfrid Poulin (Hélène Fortin), et Mme Henri-Louis Poulin (Thérèse) et un grand nombre d'arrière-petits-enfants.

(* *)

Décès de M. Amédée Méthot

A Sainte-Monique des Saules, le 12 avril, à l'âge de 56 ans 11 mois, est décédé M. Amédée Méthot, époux de dame Gertrude Rochefort, demeurant à 660, rue Balzac.

M. Méthot a été à l'emploi du journal l'Action comme compositeur linotypiste pendant plus de 25 ans. Il jouissaient de la plus haute estime de ses compagnons de travail.

Il fut président du cercle Lacordaire de Lauzon pendant de nombreuses années.

Outre son épouse, il laisse pour pleurer sa perte, ses filles et beau-fils : M. et Mme Georges Couture (Ghislaine) et Mlle Mariette Méthot de Ste-Monique des Saules; son petit-fils : Mario Couture; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mmt Lévis Chouinard, Lauzon, M. et Mme Antonio Poulin, Québec, M. Louis A. Méthot, Ste-Foy, M. et Mme Jules Turgeon, Lauzon, M. et Mme Roland Côté, Giffard, M. et Mme C. E. Méthot, Lauzon, M. et Mme René Méthot, Lévis, M. et Mme Jean-Paul Méthot, Lauzon, M. et Mme Arthur Rochefort, Lévis, M. et Mme Fidèle Rochefort, Lévis, Mlle Léontine Rochefort, Lévis, M. et Mme Roland Trudel, Lévis, M. et Mme Hubert Deslauriers, Lévis, M. et Mme Pierre Labbé, Lévis, M. et Mme L.-P. Rochefort, Lévis, M. et Mme Roger Rousseau, Québec, l'abbé P.-E. Méthot, curé de Saint-Gilles de Lotbinière, l'abbé Monzort Pelletier, curé de Cloutierville, Louisiane, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures. Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Limitée, 203, rue St-Joseph, Lauzon, à 9 h. 45, pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial.

Décès de M. Gaudias Gagné

M. Gaudias Gagné, vétéran 1914-18, époux de dame Alexandrine Dufresne, est décédé le 1 2avril, à Québec, à l'âge de 85 ans et 6 mois.

Il demeurait à 111, rue St-Paul.

Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants et ses gendres.

MM. Hervé Gagné, Georges Gagné, M. et Mme Gaston Drolet, (Juliette), M. et Mme Armand Guay (Colette). Ses belles-soeurs et son beau-frère : Sr Thérèse de l'Eucharistie, des Soeurs de Jésus-Marie de St-Lambert, (Marie-Sophie Dufresne), M. et Mme Roger Paquin, de Portneuf, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à 705, St-Vallier est. Les funérailles auront lieu vendredi le 15 avril en l'église Notre-Dame des Victoires.

L'inhumation se fera au cimetière St-Charles

La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine Ltée de Québec.

Décès de M. Paul Blumhart

M. Paul Blumhart, ingénieur mécanicien à l'aviation, époux de dame Rose Bourgelas, est décédé le 5 avril 1966 à l'âge de 52 ans. Il demeurait au 3109 Rosewood, Ste-Foy.

Outre son épouse, M. Blumhart laisse dans le deuil son fils et sa fille: M. Michel Blumhart et Mlle Ginette Blumhart; sa mère, Mme Eudore Blumhart; sa belle-mère, Mme Charles Bourgelas; son frère, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: M. et Mme Gaston Blumhart (Françoise Boiteau), M. et Mme Lauréat Fortier (Gilberte), M. et Mme Alfred Lépine (Thérèse), M. et Mme Roger Caron (Jeannine), M. et Mme Paul Bernier (Claire), M. et Mme Justin Lortie (Fleurette), M. et Mme Emilien Lizotte (Marie-Rose), M. et Mme Fernand Pilote (Cécile), M. et Mme Jean-Marie Lizotte (Jacqueline), M. et Mme Réal Bourgelas (Monique Lizotte), MM. Charles-Eugène, Gaston et René Bourgelas et Mlle Monique Bourgelas.

Un libéra a été chanté vendredi le 8 avril 1966 en l'église Notre-Dame de Foy et l'inhumation eut lieu au cimetière Belmont.

Un service a été chanté mardi le 12 avril 1966.

A Québec aujourd'hui

Convocations

VOYAGEURS LAURENTIENS — souper chez Marino à 6 h. p.m.

SOCIETE DE GEOGRAPHIE — amphithéâtre de la Faculté de Médecine à 8 h. 30 p.m. M. Maurice St-Yves parlera des "Paysages des Baléares".

CONFERENCES DU MERCREDI — au Musée du Québec à 8 h. 30 p.m., M. And Panel parlera de "Delacroix" avec film et exposition photographique, prêtés par la Délégation culturelle de France.

CLUB D'ADMINISTRATION INDUSTRIELLE — dîner au restaurant Lafayette à 6 h. 15 p.m., avec conférence de Me Paul Gingras sur "La faillitte".

CUB VENTE-PUBLICITE — dîner chez Marino à 6 h. p.m. La conférence de M. Pierre Tremblay sera suivie d'un récital de musique de jazz.

INSTITUT CANADIEN — conférence du R. Père Maillard, o.f.m., sur "Israël et les lieux saints" à 8 h. 30 p.m.

JEUDI

KIWANIS QUEBEC. — au Château Frontenac à 12 h. 30 p.m., conférence de M. Louis Arsenault "Agriculture et Conservation".

ASSOCIATION DES PRINCIPAUX DE L'ECOLE DE QUEBEC — conférence de M. Fernand Paradis sur "l'enseignement micro-gradué" au Centre Audio-Visuel, rue Bourlamaque à 3 h. p.m.

Arts

THEATRE CAPITOL — Charles Aznavour à 8 h. 30 p.m.

MUSEE DU QUEBEC — exposition florale des serres du Parlement, des Bijoux de Braque et de peintures de l'Ecole de Paris.

ACADEMIE DE QUEBEC — rétrospective "Graphistes de Québec".

ACTIVITE FEMININES — FEMMES DE CARRIERES — dîner mensuel, ce soir, à 6 h. 30 p.m., au restaurant Kerhulu.

SERVICES SPÉCIAUX

Faites **ENTREPOSER** vos **FOURRURES** *dès maintenant*

JOS. ROBITAILLE Enr.

Marchand de Fourrure

700 Richelieu — 522-3288

58888 15-3 (1 ms) S.S.

ENTREPOSAGE de FOURRURE

HENRI DION

576, de Mazenod

35 ans d'expérience

TEL.:525-9702

59487 13-4 (12 fs) S.S.

Protégez vos **FOURRURES!**

Faites-les **ENTREPOSER** chez

Wilfrid Lachance LTEE

326 des Commissaires

524-2458

Voûtes modernes

Assurances à l'année

58795 14-3 (1. mer. v. au 12-5) S.S.

Achetez directement de L'IMPORTATEUR

ECONOMIES jusqu'à..... 50%

SUR MONTRES françaises, allemandes, suisses, etc.

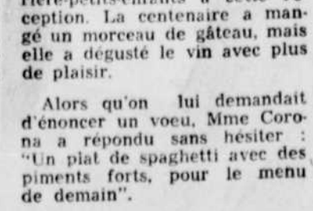

Marques reputées : LONGINES — BULOVA ACCUTRON — OMEROUSO etc.

SPECIAL Montre 17 pierres Rég. $18.00 pour $9.95

SPECIALITES : Réparation de montres, horloges et bijoux par un expert SUISSE

Omer Rousseau

BIJOUTIER IMPORTATEUR DIAMANTAIRE

802 est, St-Joseph, Qué. Tél. : 524-1372

13-4 (1 fs) S.S.

En pleine forme à 106 ans

Rome (PA) — Une Italienne a fêté dimanche son 106è anniversaire de naissance, dans un foyer à Rome, disant qu'elle voulait retourner au travail parce qu'elle en a assez de la compagnie de vieilles personnes.

Mme Teresa Corona, autrefois couturière, a reçu une fille, huit petits-enfants, et 19 arrière-petits-enfants à cette réception. La centenaire a mangé un morceau de gâteau, mais elle a dégusté le vin avec plus de plaisir.

Alors qu'on lui demandait d'énoncer un voeu, Mme Corona a répondu sans hésiter : "Un plat de spaghetti avec des piments forts, pour le menu de demain".

Service des Signaux

EN MONTANT

Escoumins, 122 — 11.45-12 City of Hereford. Chennai Jayam 05.00-13. Cimbria 14.30-12.
Québec, 0 — Stolt Avenir 14.00-12. Traviata 14.50-12. Pass. 10.25-12 Francisca Sartori, 11.30-12 Haukefjell, 13.15-12 Prospero. Départ 13.15-12 Francomia.
Grondines, 41 — 13.25-12 Baskerville, 13.15-12 Manchester Trader.
Batiscan, 51 — 13.20-12 Québecois, 12.30-12 Hemisphere, 13.30-12 Ralph S. Misener.
Trois-Rivières, 68 — 11.35-12 Carrigan Head, 13.05-12 Cap Bonavista.
Sorel, 00 — 12.45-12 Bassano, 13.10-12 Anne Marie Kruger, 12.40-12 Transatlantic, 11.30-12 Mormacdawn.

EN DESCENDANT

Montréal, 139 — 11.30-12 Calgadoc, 13.45-12 Nordia.
Cap St-Michel, 125 — 11.50-12 Sarniadoc, 11.30-12 Mondoc.
Sorel, 100 — 13.00-12 Theroid, 12.00-12 Rita Maersk, 12.50-12 Imperial Cornwall.
Trois-Rivières, 68 — Arr: 10.10-12 Hudson Transport, 13.50-12 Rita Maersk.
Québec, 0 — Arr: 10.40-12 Heering Christel, 11.10-12 North Voyageur.
St-Jean, 14 — 11.35-12 Mamildoc, 11.35-12 Drakenstein, 12.40-12 **A.H. Ferbert, 13.10-12 Texaco Warrior.**

Nathalie Feldman n'est plus

Montréal (PC) — Nathalie Feldman, musicienne bien connue à Montréal, est décédée mardi dans un hôpital de la métropole.

Née Nathalie Clair à Troy, New York, Mme Feldman avait acquis une certaine renommée dans les milieux musicaux tant aux Etats-Unis qu'au Canada. En 1952, elle devenait membre de l'Orchestre symphonique de Montréal, comme interprète à la basse dans la section des instruments à cordes. Elle fut également professeur pour les membres de National Youth Orchestre à Toronto.

Elle travailla également à contrat pour l'Orchestre de chambre McGill et pour Radio-Canada. De 1943 à 1947, elle joua avec les musiciens de l'Orchestre Symphonique de Cleveland.

Avis aux diplômées de l'hôpital Notre-Dame de Montréal

L'Association des Infirmières diplômées de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal désire renover ses cadres. La présidente demande donc à toutes les diplômées de l'Hôpital Notre-Dame de bien vouloir faire parvenir leur nom et adresse (si mariée, le nom de fille) à Mlle Madeleine Gérard, au siège social de l'Association, Hôpital Notre-Dame, 1560, Sherbrooke Est, Montréal.

Décès de Mlle M. Bélanger

Mlle Micheline Bélanger, fille de M. et Mme Marc Bélanger (Rolande Roy), est décédée accidentellement à Rivière-du-Loup, le 11 avril 1966 à l'âge de 21 ans. Elle demeurait au No. 185, 22e rue, Québec.

Mlle Bélanger laisse dans le deuil son père et sa mère M. et Mme Marc Bélanger (Rolande Roy), ses frères et ses soeurs : Carol, Danielle et Christine tous de Chicoutimi, Rino, Gérald, Line et Arlette tous de Québec et Doris de St-Jean Eude de Chicoutimi, ses grands-parents : M. et Mme Raoul Bélanger de Chicoutimi, ainsi que plusieurs oncles et tantes.

Mlle Bélanger repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, 990 1ère Avenue.

Les funérailles auront lieu vendredi le 15 avril 1966 en l'église Ste-Claire d'Assise et l'inhumation au cimetière St-Charles.

avis de décès

AUGER. — A St-Eloi Les Mines, cté de Portneuf, le 11 avril 1966, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Alphonse Auger, époux de dame Irène Denis, demeurant à St-Eloi Les Mines.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures30.

Départ du funérarium Raymond Par', à 10 heures 15, pour l'église de St-Hubert, et de là au cimetière paroissial

13-4 (2 fs)

BELANGER. — A Rivière-du-Loup, le 1 1avril 1966, à l'âge de 21 ans, est décédée accidentellement Mlle Micheline Bélanger, fille de M Marc Bélanger et de dame Rollande Roy, demeurant à 185, 22ième Rue.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Arthur Cloutier & Fils, 990, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de Ste-Claire d'Assise, et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile.

13-4 (2 fs)

BILODEAU. — A Ste-Foy, le 10 avril 1966, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Césarie Lachance, épouse de feu M. Louis Bilodeau, demeurant à 1325, de la Visitation, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025, Route de l'Eglise, Ste-Foy, à 9 heuers 15, pour l'église de St-Louis de France et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile.

11-4 (3 fs)

BILODEAU. — A Ville de Bélair, le 11 avril 1966, à l'âge de 16 ans et 6 mois, est décédé M. Michel Bilodeau, fils de M. Conrad Bilodeau et de dame Cécile Bilodeau, demeurant à 284 boul. Pie XI.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 30.

Départ des salons mortuaires Antonio Falardeau, 30 St-Joseph, Bellair, à 9 heures 15, pour l'église de Bellair et de là au cimetière paroissial.

13-4 (2 fs)

BLAIS. — A St-François de Montmagny, le 11 avril 1966, à l'âge de 14 ans, est décédé accidentellement M. Michel Blais, fils bien-aimé de M Maurice Blais et de dame Emma Blais.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Dépjart des salons mortuaires Laurent Normand, St-François de Montmagny, à 9 heures 45, pour l'église de St-François et de là au cimetière paroissial.

13-4 (2 fs)

BONNEAU. — A Québec, le 11 avril 1966, à l'âge de 80 ans et 10 mois, est décédé M. Arthur Bonneau, fils de feu M. Jérémie Bonneau et de feu dame Angèle Roussin, demeurant à 481, Julien.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-Zéphirin de Stadacona et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile.

12-4 (2 fs)

BOUTIN. — A St-Raphaël de Bellechasse, le 10 avril 1966, à l'âge de 21 ans est décédée accidentellement dame Marielle Thibault, épouse de M. Guy Boutin.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 11 heures .

Départ des salons mortuaires A. Lacasse Enr., de St-Raphaël, Bellechasse, à 10 heures 45, pour l'église de St-Raphaël et de là au cimetière paroissial.

13-4 (1 fs)

BRUNELLE. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 12 avril 1966, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Clément Brunelle, maître cuisinier, époux de dame Germaine Roy, demeurant à 30, rue Montcalm, Bienville.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures 30.

Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 9, Commerciale, à 9 heurse 15, pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial.

13-4 (3 fs)

COUTURE. — A Québec, le 11 avril 1966, à l'âge de 34 ans et 9 mois, est décédé M. Amédée Couture, fils de M. Jean-Baptiste Couture et de dame Théodora Savard, demeurant à 940 est, St-Vallier.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures 30.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253 est, St-Joseph, à 9 heures 20, pour l'église de Notre-Dame-de-la-Paix et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile.

12-4 (3 fs)

DEFOIE. — A Trois-Rivières, le 12 avril 1966, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Hector Defoie, époux de feu dame Félicité Neaud.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 4 heures.

Départ des salons mortuaires de la maison Garneau Ltée, à 3 heures 45, pour l'église de Ste-Cécile et de là au cimetière paroissial. 13-4 (1 fs)

FAUCHER. — A Montmorency, le 9 avril 1966, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Cédulie Ruelle, épouse de feu M. Désiré Faucher.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la résidence privée, 85, avenue Ruelle, à 8 heures 50, pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière paroissial.

11-4 (3 fs)

FORTIER. — A Québec, le 11 avril 1966, à l'âge de 13 ans et 5 mois, est décédée Carole fille bien-aimée de M. Adalbert Fortier et de dame Gabrielle Breton, demeurant au 1985, rue Baldwin.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, Bary, angle de la Canardière, à 9 heures 50, pour l'église de St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles.

12-4 (3fs)

FORTIER. — A l'hôpital Notre-Dame de Charny, le 10 avril 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Albert Fortier, employé du C.N.R. à sa retraite, époux de dame Rose-Alma Turcotte, demeurant à 550, 11ème Avenue, Charny.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Claude Marcoux Ltée, 821, 10ème Rue, Charny, à 9 heures 50, pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial. 11-4 (3 fs)

GAGNE — A Québec, le 12 avril 1966, à l'âge de 85 ans et 6 mois, est décédé M. Gaudias Gagné, époux de dame Alexandrine Dufresne, demeurant à 111 rue St-Paul.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine, à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame des Victoires et de là au cimetière St-Charles.

13-4 (2 fs)

GIGNAC. — A Charlesbourg, le 11 avril 1966, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Louis Gignac, époux de dame Hélène Anderson, demeurant à 456, St-Olivier, St-Jean-Baptiste.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la nouvelle résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 738 avenue Royale, Beauport, à 8 heures 45, pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial.

12-4 (2 fs)

GIROUX. — A Villeneuve, le 12 avril 1966, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Joseph-Arthur Giroux, époux de dame Laura Giroux, demeurant à 1230, avenue Royale, Villeneuve.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures .

Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 738, avenue Royale, Beauport, à 8 heures 40, pour l'église de Villeneuve et de là au cimetière paroissial.

13-4 (2 fs)

HEBERT. — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 1 1avril 1966, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Léopold Hébert, époux de dame Yvonne Lefrançois, demeurant au no 6091, avenue Royale, Ange-Gardien.

Les funérailles aurort lieu vendredi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires F.-X. Bouchard Enrg., 4100 Boul. Ste-Anne, à 9 heuers 45, pour l'église de l'Ange-Gardien et de là au cimetière paroissial.

12-4 (3 fs)

LAVOIE. — A Québec, le 12 avril 1966, à l'âge de 76 ans, est décédée dame Bruna Poitras, épouse de feu M. J.-Oscar Lavoie.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de sa résidence, 915, Casot, à 9 heures 45, pour l'église de Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont.

13-4 (3 fs)

KIROUAC. — A St-Pierre de Montmagny, le 12 avril 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Léon Kirouac, époux de dame Cécile Rochefort.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ de sa résidence, à St-Pierre de Montmagny, à 9 heures 30, pour l'église de St-Pierre de Montmagny et de là au cimetière paroissial. 13-4 (2 fs)

LANGLOIS. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 10 avril 1966, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Régina Bouchard, épouse de M. Arthur Langlois, demeurant à 20, rue Fagot, Bienville.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ des salons Gilbert & Turgeon Ltée, 9, rue Commerciale, à 8 heures 45, pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial. 11-4 (3 fs)

MERE STE-ODILE. — Au Couvent de Jésus-Marie, le 12 avril 1966, à l'âge de 95 ans et 9 mois, est décédée Mère Ste-Odile, née Marie-Apolline Boutin.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 avril, à 4 heures, en la chapelle de l'institution et l'inhumation se fera au cimetière de la communauté.

12-4 (2 fs)

METHOT. — A Ste-Monique des Saules, le 12 avril 1966, à l'âge de 56 ans et 11 mois, est décédé M. Amédée Méthot, époux de dame Gertrude Rochefort, demeurant à 660, avenue Balzac, Ste-Monique.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ des salons Gilbert & Turgeon Ltée, 203 St-Joseph, à 9 heures 45, pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial. 13-4 (3 fs)

PEPIN. — A Québec, le 11 avril 1966, à l'âge de 54 ans et 3 mois, est décédée dame Marie-Rose Racine, épouse de M. Alfred Pépin, demeurant au no 280 du Roi.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253 Est, rue St-Joseph, à 8 heures 50, pour l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière de St-Tite des Caps où un libéra sera chanté avant l'inhumation.

12-4 (2 fs)

SERVICES ANNIVERSAIRES

REID — Samedi le 16 avril 1966, à 8 heures, en l'église de Loretteville, sera chanté le service anniversaire de M. Rodrigue Reid, époux de dame Berthe Mauger.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

59624 13-4 (2 fs) S.A.

Une vraie bombe

Le plus large météorite qui ait atteint la terre est un bloc de 9 pieds sur 8 pieds, pesant 59 tonnes, qui a échoué en Afrique du Sud.

ARTHUR THIVIERGE & FILS ENR.

EPICIERS-BOUCHERS — GROS et DETAIL

198 Hermine (coin Mazenod). Tél. 522-3804

Margarine 4 As. lbs	4/.99	Oeufs A petits 2 doux.	1.19
Pois jus tom. 20 oz	6/.99	Dinde évisc. 10 à 14 lbs	.45
Blé d'Inde, macé. 20 oz	6/.99	Jambon épaule la lb	.53
Confiture fraise 4 lbs	.99	Poule 3 à 4 lbs lb	.32
Nourrit. chien chat	12/.99	Boeuf haché 3 lbs	1.09
Soupe tom. lég., 10 oz	9/.99	Creton français la lb	.69
Lait poudre Inst., 3 lbs	.99	Steak ronde la lb	.95
Tomates choix 28 oz	3/.89	Boeuf haut-côte la lb	.49
Beurre pistache 3 lbs	1.19	Poulet 4 à 5 lbs lb	.49
Carotte cube 20 oz	8/.99	Devant de veau complet,	.30
Café Java frais moulu lb	.74	Lard haché 2 lbs	1.19
Thé noir Or. Pékoe lb	.

JEUDI - VENDREDI ET SAMEDI

JOURS D'AUBAINES

Paquet

• ST-ROCH • PLACE LAURIER

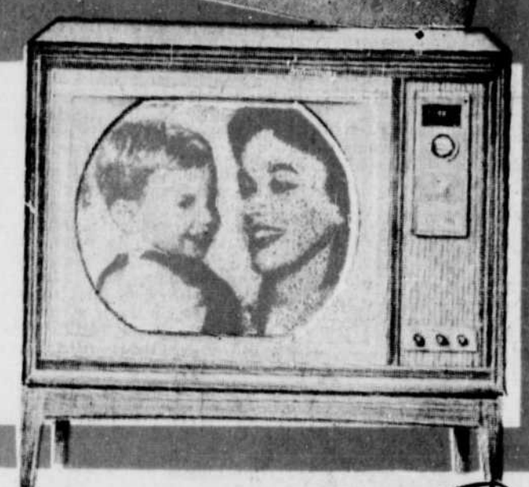

EN PRIX:

Un téléviseur 21" en couleurs Westinghouse. Valeur de 875.

Inscrivez vos nom, adresse et no de téléphone au verso de vos factures ou fac-similés et déposez-les dans des boîtes spéciales placées dans nos magasins de St-Roch ou Place Laurier.

Souliers sport pour demoiselles

Confortables et de très bonne fabrication. Faits de suède de haute qualité. Semelles de caoutchouc naturel. Modèle loafer. Gris, beige, brun, vert mousse. AA 6 à 9½, B 5 à 9½.
Prix Orig. 6.99

4.88

Souliers de cuir blancs

modèle nouvelle vague pour demoiselles. Cuir de bonne qualité et de belle apparence, travaillé aves coin. Modèle jeune à un prix très spécial avant saison. Blanc. AA 5½ à 9½ et B 5 à 9.
Prix Orig. 8.99

5.88

Populaires bottes de cuir gogo

pour demoiselles. Très en vogue, pour la saison présente. Faites de cuir lavable et facile d'entretien et gardant sa belle apparence de neuf. Haute qualité. Talon moyen ou bloc. Blanc seulement. 5½ à 10.
Prix Orig. 9.99

7.88

Paquet, chaussures pour dames, 2e étage.
AUSSI EN VENTE A PLACE LAURIER.
Commnadez par la poste ou par téléphone.
529-4501 St-Roch — 653-8711 Place Laurier.

Achat spécial

Chapeaux d'été

nouveauté des rebords!

Faits de paille légère combinée avec crin. Choix de profil...breton...et doux rebords... aussi de nos lignes régulières un choix de paille de fantaisie et de soie imprimée.

Rég. 12.99 à 15.99 **7.77**

aussi un groupe spécial de 30 chapeaux de 22.99 a 35.99. 14.77 à 22.77

Paquet, chapeaux, 2e étage.
AUSSI EN VENTE A PLACE LAURIER.

Achat spécial ! Chapeaux de paille

combinée avec organza et voile

Ils sont des plus ravissants et des plus à la page pour la saison. Portez-les maintenant et vous les aimerez toujours en pleine saison ... Aussi un groupe de chapeaux de soie imprimée de nos lignes régulières.
Rég. 7.99 à 10.99 **4.77**

Paquet, chapeaux, rez-de-chaussée. AUSSI EN VENTE A PLACE LAURIER.

Ensemble de nuit

en fin coton Egyptien

Cet ensemble léger et de très belle apparence est délicatement garni de dentelle et broderie délicate. Coton facile d'entretien et gardant sa belle apparence. Choix de bleu, rose et jaune dans les tailles P.M.G.
Robe de nuit. Rég. 7.99
Peignoir. Rég. 12.97

CHACUN **4.88**

Paquet, lingerie, 2e étage.
AUSSI EN VENTE A PLACE LAURIER.

Tabliers de coton

frais imprimés de fantaisie

Un grand choix de pratiques tabliers de fantaisie ou plus pratiques pour la maîtresse de maison. Tabliers genre cordonnier, avec bavette pour la cuisinière et à la taille pour l'hôtesse. Choix de teintes et motifs de fantaisie.
Rég. 1.50 à 1.99 **.88**

Paquet, lingerie, 2e étage.
AUSSI EN VENTE A PLACE LAURIER.

Superbe ETOLE DE VISON naturel pastel

style semi-allongé, dernière création de la mode. Col châle très flatteur ou dégageant l'encolure. Une très belle valeur dont toutes les élégantes voudront profiter pendant les Jours d'Aubaines Paquet.

Rég. 269.00

211.

ou 10.38 par mois.

Paquet, salon de la fourrure, 2e étage.